



Über dieses Buch

Dies ist ein digitales Exemplar eines Buches, das seit Generationen in den Regalen der Bibliotheken aufbewahrt wurde, bevor es von Google im Rahmen eines Projekts, mit dem die Bücher dieser Welt online verfügbar gemacht werden sollen, sorgfältig gescannt wurde.

Das Buch hat das Urheberrecht überdauert und kann nun öffentlich zugänglich gemacht werden. Ein öffentlich zugängliches Buch ist ein Buch, das niemals Urheberrechten unterlag oder bei dem die Schutzfrist des Urheberrechts abgelaufen ist. Ob ein Buch öffentlich zugänglich ist, kann von Land zu Land unterschiedlich sein. Öffentlich zugängliche Bücher sind unser Tor zur Vergangenheit und stellen ein geschichtliches, kulturelles und wissenschaftliches Vermögen dar, das häufig nur schwierig zu entdecken ist.

Gebrauchsspuren, Anmerkungen und andere Randbemerkungen, die im Originalband enthalten sind, finden sich auch in dieser Datei – eine Erinnerung an die lange Reise, die das Buch vom Verleger zu einer Bibliothek und weiter zu Ihnen hinter sich gebracht hat.

Nutzungsrichtlinien

Google ist stolz, mit Bibliotheken in partnerschaftlicher Zusammenarbeit öffentlich zugängliches Material zu digitalisieren und einer breiten Masse zugänglich zu machen. Öffentlich zugängliche Bücher gehören der Öffentlichkeit, und wir sind nur ihre Hüter. Nichtsdestotrotz ist diese Arbeit kostspielig. Um diese Ressource weiterhin zur Verfügung stellen zu können, haben wir Schritte unternommen, um den Missbrauch durch kommerzielle Parteien zu verhindern. Dazu gehören technische Einschränkungen für automatisierte Abfragen.

Wir bitten Sie um Einhaltung folgender Richtlinien:

- + *Nutzung der Dateien zu nichtkommerziellen Zwecken* Wir haben Google Buchsuche für Endanwender konzipiert und möchten, dass Sie diese Dateien nur für persönliche, nichtkommerzielle Zwecke verwenden.
- + *Keine automatisierten Abfragen* Senden Sie keine automatisierten Abfragen irgendwelcher Art an das Google-System. Wenn Sie Recherchen über maschinelle Übersetzung, optische Zeichenerkennung oder andere Bereiche durchführen, in denen der Zugang zu Text in großen Mengen nützlich ist, wenden Sie sich bitte an uns. Wir fördern die Nutzung des öffentlich zugänglichen Materials für diese Zwecke und können Ihnen unter Umständen helfen.
- + *Beibehaltung von Google-Markenelementen* Das "Wasserzeichen" von Google, das Sie in jeder Datei finden, ist wichtig zur Information über dieses Projekt und hilft den Anwendern weiteres Material über Google Buchsuche zu finden. Bitte entfernen Sie das Wasserzeichen nicht.
- + *Bewegen Sie sich innerhalb der Legalität* Unabhängig von Ihrem Verwendungszweck müssen Sie sich Ihrer Verantwortung bewusst sein, sicherzustellen, dass Ihre Nutzung legal ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass ein Buch, das nach unserem Dafürhalten für Nutzer in den USA öffentlich zugänglich ist, auch für Nutzer in anderen Ländern öffentlich zugänglich ist. Ob ein Buch noch dem Urheberrecht unterliegt, ist von Land zu Land verschieden. Wir können keine Beratung leisten, ob eine bestimmte Nutzung eines bestimmten Buches gesetzlich zulässig ist. Gehen Sie nicht davon aus, dass das Erscheinen eines Buchs in Google Buchsuche bedeutet, dass es in jeder Form und überall auf der Welt verwendet werden kann. Eine Urheberrechtsverletzung kann schwerwiegende Folgen haben.

Über Google Buchsuche

Das Ziel von Google besteht darin, die weltweiten Informationen zu organisieren und allgemein nutzbar und zugänglich zu machen. Google Buchsuche hilft Lesern dabei, die Bücher dieser Welt zu entdecken, und unterstützt Autoren und Verleger dabei, neue Zielgruppen zu erreichen. Den gesamten Buchtext können Sie im Internet unter <http://books.google.com> durchsuchen.



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BIB. DOM.
LAVAL.S.J.





B. D. O.
VA

J.Y. 20/18

~~AA-46~~

BIBLIOTHEQUE
CHOISIE,
POUR SERVIR DE SUITE
A LA
BIBLIOTHEQUE
UNIVERSELLE.

Par JEAN LE CLERC.

ANNÉE MDCCIX.

TOME XVIII.



A AMSTERDAM,
Chez HENRI SCHELTE.

M. DCCIX.

INDICE

Des Articles & des Livres

Contenus dans le XVIII.
Volume.

- I. **H** *Istoire des Guerres Civiles d'An-*
gleterre &c. par Mylord CLA-
RENDON. p. 1
- II. *Les Mimes de SENEQUE & de*
PUBLIUS SYRUS, avec les no-
tes de JEAN GRUTER. 145
- III. *Bibliothèque de Mr. SIMON.*
159
- IV. **COELIUS AURELIANUS,**
des maladies aiguës & chroniques,
avec les notes de Mrs. AMMAN &
d'ALMELOVEEN. 197
- V. *Lettre Latine de Mr. LENFANT*
sur le N. T. de Mr. MILL. 209
- VI. *Deux Editions du livre de HU-*
GUES DE GROOT de la Verité
de la Religion Chrétienne. 228
- VII. *Suite de l'Extrait des Oeuvres*
du P. HARDOUIN. 250
- VIII. *Livres du CARDINAL DE*
NORIS contre lui & contre le P.
Macedo. 309
- IX. **APICIUS COELIUS** *de Para-*
de
- * 2

INDICE

- de la Cuisine, avec des notes de*
Mr. LISTER & d'autres. 322
- X. MINUCIUS FELIX par Mr.
DAVIES. 334
- XI. *Le même* par Mr. GRONO-
VIUS. 341
- XII. *Eloge de feu Mr. DE VOL-*
DER. 346.
- XIII. *Remarques sur un livre de*
Mr. MESNARD. 401.
-

AVERTISSEMENT

LE froid excessif & la longueur extraordinaire de l'hiver passé m'ont empêché de donner ce Volume au commencement de Mai; mais je ne croi pas en publier désormais plus de deux par an, selon mon premier projet; que je n'avois changé, que pour faire plaisir au Libraire. Les autres occupations, que j'ai, ne me permettent pas d'en faire davantage.

BIBLIO-

BIBLIOTHEQUE CHOISIE.

ARTICLE I.

The History of the Rebellion and Civil Wars in ENGLAND, begun in the year 1641. With the precedent passages and actions that contributed thereunto, and happy End and conclusion, by the Kings (Charles II.) blessed restoration and return upon the 29. May in the year 1660. Written by the honourable EDWARD Earl of CLARENDON, late Lord high Chancellor of England, Privy Counsellor in the reigns of King Charles the I. and the II. A. Oxford en 1705. & 1706. en trois volumes in 8. dont chacun est divisé en deux parties. Le premier a 748. pagg. le second 764. & le troisiéme 862. avec les préfaces & l'indice. Ce même Ouvrage a paru aussi, en trois volumes in folio, très-bien imprimez en gros caracteres, en 1707.

Tome XVIII. A L'AU-

L'AUTEUR de cette histoire étoit un très-habile & un très-célebre Jurisconsulte de Londres, & se nommoit EDOUARD HYDE. Quoique ses qualitez personnelles, les services qu'il rendit à Charles I. & à Charles II. Rois de la Grande-Bretagne, & ses emplois l'aient rendu illustre en Angleterre, & deçà la mer; il est néanmoins plus connu, par l'honneur qu'il a eu d'être le Grand Pere de deux Reines de la Grande-Bretagne; dont l'une regne encore, avec autant de gloire, qu'aucun de ses prédecesseurs. Ceux qui avoient connu cet habile homme, ou qui en avoient oui parler, savoient bien qu'il avoit reçu du Ciel de très-grands talens; mais ils ne savoient pas, avant que cette histoire eût paru, qu'il étoit capable de tenir un rang si distingué, parmi les Historiens. Le Roi Charles I. l'avoit néanmoins sù, puis qu'il lui avoit donné la commission d'écrire l'Histoire des Troubles d'Angleterre; pour laquelle il put amasser des mémoires d'autant plus facilement, qu'il fut lui même d'abord membre du Parlement, qui fit la guerre à ce Prince malheureux, &

& qu'il fut ensuite employé dans ses affaires.

Si ceux, qui ont publié cette Histoire, eussent donné un petit abrégé de la vie de l'Auteur, ils auroient fait plus de plaisir au Public; qu'en y mettant au devant une Préface, où il y a des réflexions politiques, sur la guerre présente, que l'événement a détruites. *Edouard Hyde*, comme je l'ai dit, fut d'abord Jurisconsulte & Député au Parlement d'Angleterre, où il commença à rendre de bons services au Roi; & en suite Conseiller Privé, & Chancelier de l'Echiquier. Il accompagna, comme Conseiller, Charles II. qui étoit alors Prince de Galles, lors que son Pere l'envoya à l'Oüest de l'Angleterre. Il sortit de cette Ile avec lui, après la ruine de son Parti, & se retira en celle de *Gersey*, où il demeura quelque tems; après quoi il alla avec le Prince en France & dans les Pais-bas, d'où il se rendit en Espagne, en qualité d'Ambassadeur, après la mort de Charles I. Il revint en France & suivit Charles II. à Aix la Chapelle, à Cologne, & dans les Pais-bas. Il y fut fait grand Chancelier d'Angleterre, où il retourna en 1660. avec le Roi, qui le fit ensuite *Comte de*

4 BIBLIOTHEQUE
de Clarendon. Il s'aquita de l'emploi de Chancelier, pendant plus de sept ans, avec beaucoup d'habileté. Depuis, Charles II. commença à se brouiller avec son Parlement, & le Chancelier étant soupçonné, comme on le dit, d'avoir donné au Roi des conseils contraires aux interêts de la Nation Angloise; & entre autres de lui avoir conseillé de remettre Dunkerke à la France, pour une somme d'argent, dont ce Prince avoit besoin; son Maître l'abandonna, pour satisfaire les mécontents. Le Chancelier fut obligé de se défaire de sa Charge de Chancelier, & passa même la mer, pour voyager en ce Royaume, où il trouvoit plus de repos; que chez lui. L'Auteur de la Préface croit qu'il fut disgratié, par les intrigues du parti Catholique Romain, & des Dames; parce qu'il leur étoit tout à fait contraire. Il mourut quelque tems après, & laissa cette Histoire, pour être imprimée après sa mort, quand on le trouveroit à propos. Comme il y parle de choses arrivées de son tems, & qu'il y décrit assez naïvement les défauts & la mauvaise conduite de bien des gens, qui n'étoient pas tous morts, ou dont les fils pouvoient

CHOISIE.

voient se choquer de ce qu'il disoit ; il croyoit avec raison , qu'il falloit garder cette Histoire pour une Posterité un peu plus éloignée. Elle a été enfin publiée, environ quarante ans après le rétablissement de Charles II.

Ceux qui la publient reconnoissent, dans la Préface , qu'il y a ici diverses choses , qui sont racontées autrement, qu'elles ne se trouvent en d'autres Auteurs ; mais ils remarquent qu'il se peut faire aussi, que ces Auteurs n'aient pas été si bien informez des choses, que nôtre Chancelier. Pour s'inscrire en faux contre lui , il faudroit produire des Actes authentiques , ou des faits indubitables , avec lesquels il ne fût pas possible de concilier ce qu'il dit.

On ne peut objecter à cette Histoire, que deux choses. L'une, c'est que l'Auteur étoit extrêmement zélé, pour le Parti du Roi , & que la passion, quoi que d'ailleurs très-légitime , qu'il avoit pour le service de son Prince, lui a pu faire donner un tour trop odieux à la conduite du Parti opposé, & au contraire un tour trop favorable aux actions du Roi ; sans qu'il s'en apperçût, & sans qu'il eût aucun dessein formé de trahir la Verité. L'autre

6 BIBLIOTHEQUE

tre chose c'est que parlant souvent de lui même, & des affaires sur lesquelles il avoit donné des avis, ou dans lesquelles, il avoit été employé; il se représente toujours, peut-être sans y avoir pris garde, extrêmement sage, retenu, & circomspect, & donne souvent de mauvaises idées des autres serviteurs du Roi; soit pour leur esprit, soit pour leur conduite. L'amour propre, dont personne n'est exempt, trompe si imperceptiblement, qu'on croit quelquefois ne faire qu'une histoire; lors qu'on plaide effectivement sa cause, devant la Posterité. Il y a toujours beaucoup de difference, entre un plaidoyé & une narration desintéressée. On a de la peine à s'accuser soi même, & l'on donne insensiblement un tour avantageux à tout ce que l'on a fait & à tout ce que l'on a dit. C'est de quoi l'on voit un grand exemple, dans les Commentaires de *Cesar* & dans la plupart des Mémoires, que d'habiles gens ont laissez de leur vie. Ils n'instruisent presque tous la Posterité, que de ce qu'il est avantageux pour eux qu'elle sâche; sans faire aucune mention de leurs propres fautes, ni de leurs foiblesses. Mais il faut reconnoître que le Chancelier *Hyde* suivoit, dans le

fonds,

fonds , le bon Parti ; que c'étoit un très-habile homme , & , comme je crois , un homme sincere. Si on peut lui reprocher quelque chose , ce sont des défauts , dont personne n'est entierement exempt. Quand il a parlé de la guerre , que le Parlement & ensuite *Cromwel* firent aux Etats Généraux , il ne s'est pas exprimé assez exactement , comme on le verra , par notre Extrait. Il semble qu'il n'aimoit pas cette République , parce qu'elle ne se déclara pas ouvertement pour Charles I. D'ailleurs il ne dit rien du changement de Religion du Duc d'York d'alors , qui fut depuis son Gendre. Bien des gens ont même cru que le Roi Charles II. en fit autant , & l'on a publié * quelques Ecrits de sa main , où il prend le parti de l'Eglise Romaine , dans les sentimens de laquelle on assure qu'il est mort. Il est difficile de croire que notre Chancelier ne sût rien de tout cela ; mais comme c'étoit une chose , qui pouvoit nuire à ces Princes & à sa famille , s'il l'eût dite , il ne croyoit pas apparemment , qu'il lui fût permis d'en parler. On le lui pardonne aisément , mais on ne pardonneroit pas une sem-

A 4

blable

* Voyez. *Bibl. Univ. Tom. 1. Art. VII.*

8 BIBLIOTHEQUE

blable omission à ceux, qui entrepren-
doient d'écrire aujourd'hui la même
Histoire. Ce fait a eu des suites si re-
marquables, que ce seroit une faute
capitale de l'omettre; mais nôtre Hi-
storien ne pouvoit pas prévoir, ce
qui arriveroit après sa mort.

On peut encore dire que cette Histo-
re a quelquefois plutôt l'air de *Mémoi-
res*, que d'Histoire; parce que l'Auteur
y raconte trop en détail des choses de
peu d'importance, & qui le concer-
nent lui même, ou quelques autres
Particuliers; & au contraire qu'il ne
donne qu'en abrégé, ce qui regarde le
Public. On remarquera cela, sur tout,
dans ce qu'il dit des années, auxquel-
les le Roi fut en exil, & de sa propre
Ambassade en Espagne. Mais comme
l'Auteur n'étoit pas présent, à ce qui
se passoit dans la Grande-Bretagne,
en ce tems-là, il n'en étoit pas si bien
instruit, que s'il y avoit été; de sor-
te qu'il n'en pouvoit pas parler si
au long, que des choses, qu'il avoit
vuës. D'ailleurs je ne croi pas que
ç'ait été son dessein d'écrire une Hi-
stoire générale, & exacte; parce qu'en
quelques endroits il témoigne qu'il ne
fait que toucher certaines choses, par-
ce qu'il n'en étoit pas informé; &
qu'en

qu'en d'autres il ne peut se résoudre à décrire en détail certaines choses, comme lors qu'il parle du procès de Charles I. & de sa mort. Il s'étend beaucoup plus sur ce qui se passa en Angleterre, pendant qu'il y fut, parce qu'il avoit part aux Conseils; que dès qu'il en fut sorti, quoi qu'il eût pû s'informer de tout avec exactitude, dès qu'il fut de retour. Il semble qu'il a écrit une bonne partie de cette histoire, à mesure que les choses arrivoient, & l'on voit * qu'il parle souvent de Charles I. comme vivant; ce qui montre qu'il avoit déjà commencé alors à composer cet Ouvrage. Il auroit pu retoucher depuis ces endroits, mais il eut apparemment ses raisons de ne le pas faire; ou il ne crut pas devoir s'en donner la peine. Personne ne lui fera querelle là-dessus; mais je croi qu'il n'y aura guere de Lecteurs, qui n'eussent souhaité qu'il eût eu plus soin de marquer les dates, de tout ce qu'il raconte; ce qui ne lui auroit pas été difficile, & qui fait à présent de la peine à ceux qui lisent son Histoire. Souvent il marque le mois, & le jour du mois, sans avoir dit auparavant un mot de l'année.

A 5

On

* Pag. 3, 4. &c.

On ne peut quelquefois favoir dans quelle année l'on est, que par la suite, & encore faut-il y apporter beaucoup d'attention. Il est étonnant qu'un homme, qui avoit autant d'esprit & de lecture que nôtre Chancelier, & qui écrivoit, comme il le dit dès le commencement, pour la Posterité, n'ait pas pensé que c'est une négligence inexcusable dans une Histoire, que de n'y marquer les années, que comme par accident. La liaison des événemens le demande si nécessairement, que sans cela on ne la peut pas bien comprendre; sur tout si l'on compare ces événemens avec ceux, que l'on trouve dans une autre Histoire du même tems. Ceux qui nous ont donné cette édition, en deux formes différentes, auroient obligé le Public de suppléer à ce défaut; en mettant au moins l'année au haut des pages, ou des marges. Cela n'étoit pas difficile à faire en Angleterre, où, outre les Actes publics, l'on a d'autres Auteurs, qui ont fait cette Histoire; d'où l'on auroit pu tirer les dates, que l'on ne peut pas recueillir de nôtre Auteur, & qu'il est difficile aux Etrangers de suppléer.

Cela me fait ressouvenir des Mémoires

moires d'un Auteur, qui étoit dans le Parti opposé. Ce sont ceux d'*Edmond Ludlow*, l'un des Juges de Charles I. imprimez en M DC XCIX. en trois Volumes in 8. Les années n'y sont non plus marquées, que par accident, quoi qu'il fasse souvent mention des jours du mois, & de la semaine; comme s'il avoit été important de savoir qu'une chose étoit arrivée le Lundi, ou le Mardi, par exemple, & qu'il eût été inutile d'en marquer l'année. Cependant peu de tems après, les dates des événemens les plus considérables s'oublient, ou sont au moins inconnues à la génération suivante; si l'on en excepte les gens de lecture, ou qui ont fait une attention particulière à ces sortes de choses.

Puis que j'ai parlé de *Ludlow*, il ne sera pas inutile de dire que cet Auteur sert infiniment à reconnoître la vérité de la narration de Mylord *Clarendon*; parce qu'encore qu'il soit entièrement opposé, à l'égard de la justice de la cause & des motifs des deux Partis, il convient néanmoins des principaux faits, & même de choses, qui rendoient son parti odieux. C'est ainsi qu'il avouë * que le Parti des Indé-

A 6

pen-

* *Tom. I. p. 33.*

pendans & des Républicains outrez ne vouloit pas que l'on fit aucune paix avec Charles I. dès que la guerre eut été commencée, & que ces gens-là ne pouvoient être satisfaits, que par la mort de ce Prince. Il tombe aussi * d'accord que l'ordre du Parlement, pour établir une Cour de Justice, afin de juger le Roi, n'auroit pû s'obtenir, si l'armée n'avoit exclus par force de l'Assemblée ceux, qui y étoient opposez. Ce sont deux faits, qui rendent condamnable, en bonne Morale & en bonne Politique, tout ce que les Presbyteriens & les Indépendants firent contre Charles I. Il y a d'ailleurs dans *Ludlow* bien des choses, sur tout concernant ce qui se passa dans le Parti opposé au Roi, dans l'Irlande, & sous le regne de *Cromwel*, qui ne se trouvent pas si au long, ou qui ne sont point du tout, dans nôtre Historien: comme dans ce dernier il y a beaucoup de choses, touchant le regne de Charles I. avant l'an M DC XLI. & ce qui se passa depuis, parmi les serviteurs de ce Prince, qu'on ne trouve point dans l'autre. Toutes les procédures, les remontrances & les ordonnances du Parlement sont en tout,

* *Tom. II. p. 270.*

tout, ou en abrégé, avec la conduite opposée, & les réponses du Roi, dans notre Auteur, qui y eut beaucoup de part. Le sort que Charles II. éprouva, hors de son royaume, s'y trouve aussi tout au long, & c'est ce que l'on ne voit pas ailleurs.

Le style de cette Histoire est beaucoup plus travaillé, que celui de *Ladlow*, & la maniere de raconter du Chancelier est beaucoup plus étendue. Il y a des gens, qui la trouvent un peu longue, & elle le paroît en effet, lors qu'on commence à lire cette Histoire; parce qu'on s'impatiente d'en voir les principaux événemens; mais on reconnoit, par la suite, que cette exactitude n'est point inutile. Sans cela, il n'étoit pas possible de bien entendre les desseins & les artifices du Parlement; ni de concevoir comment le Roi se défendit, contre cette Assemblée. L'Histoire ne consiste pas seulement en faits, comme en invasions, en combats, en victoires, en défaites, & en autres choses semblables; mais aussi en intrigues, en négociations, en traitez, en représentations & en écritures. On peut même dire que ces dernières pieces sont l'ame de l'Histoire, & que les opérations

de la Guerre n'en font que le corps ; puis que les dernieres coulent des précédentes. La disposition des esprits paroît par les premieres, & c'est de cette disposition, que dépendent toutes les actions. Ainsi l'on ne peut regarder les remontrances & les déclarations, qui se firent de part & d'autre, que comme des pieces très-essentielles à l'Histoire de nôtre Chancelier.

Ceux qui croient que l'Histoire est une simple relation de ce qui s'est passé, dont l'Historien laisse le jugement au Lecteur, ne goûteront pas la méthode de celle-ci ; où l'Auteur fait souvent d'assez longues leçons aux Rois & aux Peuples de la Grande-Bretagne. Pour moi j'avoué que je suis de son goût, & que ses remarques politiques ne me plaisent pas moins, que sa narration. Il me semble que c'est là le véritable usage de l'Histoire, & que l'Historien doit aider ses Lecteurs à le faire.

Il y a encore une autre chose, qui lui est particuliere ; au moins il s'y est attaché plus qu'aucun Historien, que l'on connoisse. Ce sont les caracteres qu'il donne des principaux personnages, qui paroissent sur la Scene, avant que d'entrer dans l'Histoire
de

de leur conduite , & quelquefois en faisant mention de leur mort. Si ces caractères sont véritables, comme les actions de ces gens-là semblent nous le faire croire, il faut avouër que nôtre Auteur savoit peindre d'après nature, & que *Salluste* n'a guere mieux réüffi dans les caractères si vantez, que l'on trouve dans ce qui nous reste de ses Histoires. J'en rapporterai quelques uns, dans la suite.

Je ne puis pas entreprendre de faire ici un Extrait exact de de cette Histoire ; ce sera assez, après ce que j'en ai dit, d'en donner un petit abrégé. Je m'étendrai seulement un peu plus sur les causes de la guerre.

I. * P O U R bien comprendre l'origine de la guerre civile de la Grande-Bretagne, qui ne finit que par la mort de Charles I. il faut remonter un peu plus haut jusqu'au commencement de son regne ; ou, si l'on veut, même jusqu'à son voyage en Espagne, pour aller querir l'Infante, qu'il se proposoit d'épouser. Quand on sera arrivé au commencement de la guerre, on rapportera ce qui arriva chaque année de plus considerable.

Le Roi Jaques I. étant mort le 27.
Mars

* *Liv. I.*

Mars en MDCXXV. laissa à son fils Charles I. le soin de continuer la guerre commencée avec l'Espagne; mais il ne lui laissa point d'argent, pour la pousser. Après une entreprise maritime sur Cadix, qui échoua, aussi bien que celle que l'on fit sur l'île de Ré, après s'être brouillé avec la Couronne de France; Charles, incapable de soutenir cette guerre, fit la paix avec les deux Couronnes. Il se trouva si épuisé, qu'il fut obligé de vendre des terres appartenantes au Domaine Royal, de créer des Pairs pour de l'argent & de faire d'autres choses, que rien ne put réparer dans la suite.

Le Roi appella là-dessus des Parlemens & fut obligé de les dissoudre avec chagrin. Il finit celui de la quatrième année de son regne, par une déclaration, dans laquelle il témoigna qu'après avoir appelé tant de Parlemens en vain, „il regarderoit, comme une présomption, la liberté que „se donneroient ceux qui oseroient „prescrire le tems, auquel le Roi le „devroit assembler. On explica cela, comme s'il avoit résolu de n'en plus convoquer, & comme si tous ceux, qui témoigneroient d'être dans un sentiment opposé à la conduite du Roi, s'expo-

s'exposoient à la censure. Ces dissolutions de Parlemens déraisonnables & imprudentes furent, selon *My lord Clarendon*, les premières sources des *eaux d'amertume*, comme il parle, qu'on buvoit de son tems en Angleterre. La Cour prit mauvaise opinion du Peuple, par la passion qu'elle remarqua en quelques membres du Parlement; & le Peuple commença à se défier de la Cour, à cause des mauvais conseils, que lui donnoient quelques Courtisans, que l'on n'avoit pas sujet d'estimer. Le Roi eut le malheur d'avoir autour de lui des gens, qui lui attiroient malicieusement la haine des ses sujets, & qui lui rendoient le Peuple suspect.

On attribua la dissolution de ces Parlemens, ou au Duc de *Bukingham*, qui étoit tout puissant à la Cour, ou au Lord *Weston*, qui étoit alors grand Thésorier d'Angleterre; parce que ces Parlemens avoient fait quelques préparations, pour les accuser, lors qu'ils furent dissous. La protection, que le Roi accorda à ces Seigneurs, lui fut très-nuisible à lui même, parce qu'on crut qu'il empêchoit le cours de la Justice en leur faveur; & avantageuse au Parlement, qui paroissoit ainsi pouvoir



voir perdre ceux qu'il vouloit, puis que la Puissance Souveraine ne lui pouvoit résister, qu'en arrêtant les procédures les plus légitimes.

Mais on ne s'étonnera pas de cette conduite du Roi, ni des autres fautes, qu'il commit dans la suite, si l'on lit avec attention les caractères, que nôtre Auteur donne ici des principaux de la Cour; qui n'étoient nullement propres à servir ni leur patrie, ni leur Prince. Voici une partie de ce qu'il dit du Duc de *Buckingham*. „ Ja-
 „ mais homme, dit-il, ne fut élevé si
 „ promptement à un si haut degré
 „ d'honneur, de réputation & de for-
 „ tune; sans être appuyé sur autre cho-
 „ se, que sur sa bonne mine, & sur
 „ ses belles manières. C'étoit l'un des
 „ plus jeunes fils du Chevalier *Geor-
 „ ge Villiers*, de *Brookesby*, dans le
 „ Comté de *Leicestre*; où sa famille
 „ se souûtient encore avec éclat, après
 „ y être venue de *Normandie*, du
 „ tems de *Guillaume le Conquerant*.
 „ Après le premier mariage du Che-
 „ valier *Villiers*, dont il eut deux ou
 „ trois fils, & quelques filles, à qui
 „ il laissa beaucoup de bien; d'un se-
 „ cond mariage, avec une Dame de
 „ la famille de *Beaumont*, il eut le
 „ fils

„ fils dont nous parlons, & deux au-
 „ tres, avec une fille. George, qui
 „ étoit l'ainé du second lit, fut fort
 „ bien élevé par sa mere, qui avoit eu
 „ assez de bien pour ce tems-là. Pour
 „ mieux former ce jeune homme,
 „ dont elle avoit conçu beaucoup d'es-
 „ perance, elle l'envoya en France;
 „ où il apprit ses exercices & particu-
 „ lierement à danser, en quoi il ex-
 „ celloit. Après cela il revint en
 „ Angleterre, qu'il n'avoit encore que
 „ vint-un an. Le Roi Jaques regnoit
 „ alors, & quoi qu'il eût plus de sa-
 „ voir, qu'aucun autre Prince de son
 „ tems, & qu'il se plût beaucoup à la
 „ lecture & à la conversation des ha-
 „ biles gens; il se plaisoit néanmoins
 „ aussi extrêmement à voir des gens
 „ bien-faits & bien-mis. Il commen-
 „ çoit alors à se lasser de son Favori
 „ le *Duc de Somerset*, qui étoit l'hom-
 „ me de ce tems-là, qui eût conser-
 „ vé sa faveur le plus long-tems, sans
 „ que le Peuple se plaignît de lui. Mais
 „ poussé par la méchanceté de sa fem-
 „ me, il vint à empoisonner le Che-
 „ valier *Thomas Overbury*, & se trou-
 „ va, par cette méchante action, ex-
 „ posé à la rigueur des Lois. Lui & sa
 „ femme furent condamnez, par les
 „ Pairs.

„ Pairs du Royaume, à perdre la vie ;
 „ & plusieurs autres personnes de qua-
 „ lité furent executées, pour la même
 „ chose.

„ Pendant que cette affaire étoit sur
 „ le tapis, & avant qu'on en eût en-
 „ tierement découvert le fonds ; Mr.
 „ Villiers parut à la Cour, & s'attira
 „ les yeux du Roi. La chute du Duc
 „ de Somers set ouvrit le chemin de la
 „ faveur à ce jeune homme, qui se ga-
 „ gna bien-tôt l'estime de Jaques, tout
 „ disposé à aimer les gens faits comme
 „ lui. Peu de jours après qu'il eut pa-
 „ ru à la Cour, il fut fait Echanfon
 „ du Roi ; ce qui lui donna occasion
 „ d'être souvent en sa présence, &
 „ d'entrer en conversation avec ce
 „ Prince ; qui se plaisoit fort à s'entre-
 „ tenir pendant ses repas, avec ceux
 „ qui s'y trouvoient. Il faisoit parler
 „ son Echanfon de la Cour de Fran-
 „ ce, & prenoit un extrême plaisir à
 „ entendre ce qu'il en disoit. Cela
 „ lui attiroit aussi l'estime de ceux qui
 „ étoient présents, & le Roi étoit très-
 „ satisfait de la bonne opinion qu'on
 „ en avoit. Peu de semaines après,
 „ ayant été fait Chevalier, il devint
 „ ensuite Gentil-homme de la Cham-
 „ bre, & reçut même l'ordre de la Jar-
 „ retiere.

„ retiere. Après cela, il ne tarda pas
 „ long-tems à être fait Baron, Vicom-
 „ te, Comte, Marquis, Grand Ami-
 „ ral d'Angleterre, Garde des cinq
 „ ports, Grand Ecuier, & maître,
 „ sans rival, de tous les honneurs,
 „ de tous les emplois & de toutes les
 „ graces, dont le Roi dispoit dans
 „ les trois Royaumes. Il employa sa fa-
 „ veur, en cette occasion, avec plus de
 „ cupidité, que de jugement, & avan-
 „ ça presque toute sa nombreuse fa-
 „ mille, & ceux qui dépendoient de
 „ lui; dont le plus grand mérite étoit
 „ celui de lui appartenir. Cela cho-
 „ quoit extrêmement l'ancienne No-
 „ blesse & le Peuple, qui voyoient avec
 „ châgrin la Couronne s'appauvrir tous
 „ les jours, pour enrichir une famil-
 „ le particuliere, quelque ancienne
 „ qu'elle pût être. On n'avoit guere
 „ vu cela en Angleterre, & l'on com-
 „ mença à prévoir dès lors la pau-
 „ vreté, dans laquelle la Couronne
 „ tomba depuis.

„ Quelques uns ont cru que le Roi
 „ en étoit las, peu de tems avant que
 „ de mourir, & que s'il avoit vécu
 „ plus long-tems, il lui auroit au moins
 „ ôté le pouvoir sans bornes, qu'il
 „ avoit. Dans cette supposition, le
 „ „ Garde

„^o Garde des Seaux , le Grand Thré-
 „ forier d'Angleterre & quelques au-
 „ tres , qui avoient des emplois moins
 „ considerables , tâcherent de ne dé-
 „ pendre plus de lui ; mais cela ne ser-
 „ vit qu'à les ruiner , & il ne parut
 „ aucune diminution dans sa faveur,
 „ avant la mort du Roi. Il le fit Duc
 „ de Bukingham dans son absence,
 „ pendant qu'il étoit en Espagne ; &
 „ à son retour il exerça la même au-
 „ torité qu'auparavant , & se vengea
 „ de ceux qui avoient paru mal-in-
 „ tentionnez envers lui. Néanmoins
 „ des gens, qui approchoient du Roi, ne
 „ doutoient pas que s'il eut eu autant
 „ de courage , à punir & à redresser
 „ les defordres , que de générosité &
 „ d'inclination à bien faire , il n'eût
 „ disgracié le Duc avant que de mou-
 „ rir.

L'on peut voir par-là , que le Roi
 Jaques aimoit les gens , avant que de
 les connoître , & répandoit ses graces
 plus par foiblesse , que par une géné-
 rosité fondée sur la connoissance du
 mérite , de ceux à qui il faisoit du bien.
 Toutes les charges étant remplies , par
 un homme comme le Duc , qui vou-
 loit avancer sa famille , à quelque prix
 que ce fût : on peut croire que tout
 alloit

alloit assez mal , & qu'il y avoit un très-grand nombre de mécontents.

Le Duc peu expérimenté, ou peu attentif à ce qui pouvoit être utile à la Couronne, porta, comme nôtre Historien nous l'apprend, le Prince *Charles*, dont on négotioit le mariage avec l'Infante d'Espagne, à la vouloir aller querir lui même, & il l'aida à arracher du Roi son Pere, la permission de faire ce voyage, qui fut aussi malheureux, qu'il avoit été témérairement entrepris. On trouvera toute cette affaire très-bien décrite, dans nôtre Auteur, & l'on y verra clairement la foiblesse du vieux Roi, & la temerité inexcusable du jeune Favori; qui appuya, de tout son pouvoir, ce qu'il auroit dû déconseiller de toute sa force, & qui ne fut nullement faire réüssir un dessein si mal-formé. Cependant il fut si heureux, qu'on-lui fut plus de gré d'avoir ramené le Prince en bonne santé d'Espagne, qu'on ne lui voulut de mal, pour avoir exposé l'héritier de la Couronne à un si dangereux voyage.

Le Roi convoca alors un Parlement, qui sur le rapport du Prince & du Duc, trouva à propos qu'on rompît entièrement la négociation du mariage avec l'Infante, & même que l'on fît la guerre

guerre contre l'Espagne. Il promit au Roi de lui donner de quoi la soutenir avec vigueur, mais les effets ne répondirent pas aux promesses.

Le Roi Jaques étant mort, Charles I. lui succéda, & conserva au Duc de Buckingham toute la faveur qu'il avoit eue, auprès de son Pere; quoi qu'avant les derniers tems le Duc eût très peu ménagé le Fils, qui paroissoit avoir de l'aversion pour lui. Mais Buckingham s'étoit si bien mis en son esprit, pendant le voyage d'Espagne, qu'il avoit effacé dans sa mémoire tout ce qui lui pouvoit être défavantageux,

Le nouveau Roi appella un Parlement, après son avènement à la Couronne, selon la coutume; pour en obtenir quelques Subsidés, & la continuation de certains revenus, qu'on avoit accoutumé d'accorder alors aux Rois. Mais ce Parlement ne lui fut nullement favorable, & ne se crut point obligé de soutenir la guerre, dans laquelle le Roi étoit déjà entré contre l'Espagne. Les actions du Favori furent examinées, & l'on donna un mauvais tour à tout ce qu'il avoit fait. Il fit donc en sorte que le Roi trouva bon de dissoudre ce Parlement, & en-

encore un autre , en sa faveur. Au lieu de plier & de tâcher de regagner la bien-veillance du Peuple , par une conduite plus retenue ; il y eut beaucoup de gens , entre ceux qui s'étoient opposez à lui , qui furent disgraciez & mis en prison. La Cour employa de nouveaux moyens , pour lever de l'argent , qui servirent à irriter d'avantage les Peuples , & qui ne remplirent point les coffres du Roi. Beaucoup de gens , qui n'étoient pas Pairs du Royaume , furent mis en prison , avec des circonstances inouïes ; pour ne vouloir pas payer l'argent , que la Cour levoit , par des voyes extraordinaires. Le Duc lui même disoit & faisoit quantité de choses propres à rendre ses Amis odieux , & à augmenter ses Ennemis , à qui il fournissoit ainsi les moyens de lui nuire.

Ce n'étoit pas assez d'avoir été chercher une femme Catholique , pour le Roi , en Espagne ; il en fallut encore chercher une autre en France , que le Duc alla querir , avec un faste & une dépense extraordinaires. Cependant la guerre avec l'Espagne duroit toujours , & on la déclara peu de tems après à la France. La Flotte , qui devoit surprendre Cadis , étant mal comman-

dée, revint, sans avoir rien fait. On la répara, pour faire une descente dans l'île de Ré, où le Duc commandoit en personne, & qui lui réussit mal. Ce qu'on fit en suite, pour la délivrance de la Rochelle, n'eut pas un meilleur succès. Peu de tems après, le Duc fut méchamment assassiné par un nommé *Jean Felton*, comme nôtre Auteur le raconte, entêté d'abord d'une espece de fanatisme, & dans la pensée qu'il ne pouvoit rien faire, qui fût plus utile à sa patrie, & plus agréable à Dieu.

Voici le caractere du Duc de *Buckingham*, selon nôtre Chancelier:

„ C'étoit un homme d'un naturel noble & généreux, & qui avoit les talents nécessaires, pour être Favori d'un grand Roi. Il savoit parfaitement les manieres de la Cour, & tout ce qu'on y fait profession de savoir. Par un long usage, & sous un Maître, qui raisonnoit parfaitement bien de tout, & qui prenoit plaisir à instruire son jeune Favori, qui n'avoit pas encore d'expérience, & qu'il savoit bien que l'on regarderoit comme son propre ouvrage; le Duc avoit aquis l'habitude de concevoir facilement les
 „ choses

33 choses , & d'en parler avec beau-
 34 coup de grace & de jugement. Il
 35 étoit extraordinairement civil , af-
 36 fable , & si porté à faire plaisir , qu'il
 37 ne confideroit point si ceux , qu'il
 38 obligeoit , le méritoient ; ce qui lui
 39 attira beaucoup d'ennemis. Il avoit
 40 un courage indomtable , comme il
 41 le fit paroître en toutes ses actions,
 42 & en particulier dans la descente de
 43 l'Ile de Ré , & dans la retraite qu'il
 44 fit , où il s'exposa aux plus grands
 45 dangers. Son affection pour ses amis
 46 étoit si grande , que toutes ses liai-
 47 sons étoient comme des mariages ,
 48 qui le tenoient attaché , sans distin-
 49 ction , aux mal-honêtes gens , com-
 50 me-aux honêtes gens ; ou comme
 51 une ligue offensive & défensive , par
 52 laquelle il étoit obligé de se déclara-
 53 rer contre tous ceux , que ses amis
 54 n'aimoient pas , sur quelque fonde-
 55 ment que ce fût. On ne peut pas
 56 nier qu'il ne fût un très-violent en-
 57 nemi , & qu'il ne persecutât ceux
 58 qu'il haïssoit , avec la dernière ri-
 59 gueur. Il étoit très-difficile de se
 60 reconcilier avec lui ; mais il ne dis-
 61 simuloit nullement sa colere , & ne
 62 nuisoit à personne , sans l'en avoir
 63 averti.

L'Auteur en donne quelques exemples remarquables, qu'on ne peut pas rapporter, de peur d'être trop long. En suite il continue ainsi le caractère du Duc. „ Il n'eut pas le bonheur de „ faire aucune amitié digne de lui, ou „ avec quelcun, qui fût assez son égal, „ pour le conseiller, pour son hon- „ neur & pour son bien, contre le „ torrent de ses passions trop impe- „ tueuses. C'étoit en partie par le „ malheur de ce tems-là, auquel la „ Cour n'étoit pas remplie d'habiles „ gens; & en partie par la faute de „ ceux qui auroient mérité d'être con- „ sultez par le Duc, & qui, à cause „ de sa jeunesse, & de l'obscurité, „ dans laquelle il avoit été avant son „ élévation, prétendoient que ce fût „ lui qui les recherchât. Il étoit mon- „ té au faite de la faveur, où il étoit, „ avec tant de rapidité; qu'il sembloit „ plutôt y avoir volé, que d'y être par- „ venu par degrez. C'étoit un élève „ de la Fortune, qui l'avoit mis au „ haut de sa rouë, avant qu'on l'eût „ vu au bas. Comme s'il eût été Fa- „ vori né, il fut au dessus de tout le „ monde, le premier mois, qu'il parut à „ la Cour. Ce ne fut que par manque „ de confiance, & non de credit, qu'il „ n'o-

„ n'obtint pas d'abord tout ce qu'il
 „ eut dans la suite ; car il ne rencon-
 „ tra aucun obstacle dès le commen-
 „ cement de sa faveur , jusqu'à ce qu'il
 „ fût venu au suprême degré de la
 „ Grandeur. Ainsi il manqua de per-
 „ sonnes qui dépendissent de lui,
 „ avant qu'il pût penser qu'il auroit be-
 „ soin du secours de queleun. Il
 „ n'étoit pas non plus fort heureux,
 „ dans le choix de ses Amis ; puis que
 „ très-peu de ses serviteurs étoient ca-
 „ pables de l'aider, ou de le conseil-
 „ ler. Ils ne pensoient qu'à devenir
 „ riches , & nullement à faire en sorte
 „ que leur maître devint meilleur , à
 „ mesure qu'il s'agrandissoit ; de sor-
 „ te que , dans le milieu de sa fortune,
 „ il étoit beaucoup plus sage qu'au-
 „ cun de ses serviteurs , ou de ses
 „ Amis.

Il y a des gens , qui ont jugé que ce
 portrait du Favori étoit une très-forte
 censure du Maître , qui le choisit & qui
 dans peu de semaines devint lui mê-
 me , tout s'avant qu'il étoit , à ce qu'on
 dit , dans l'art de regner , dépendant
 d'un jeune homme , qui n'avoit pour
 lors autre chose , qui le rendît recom-
 mandable , sinon qu'il étoit beau &
 bien-fait. C'étoit une foiblesse étran-

ge à un Prince expérimenté , & qui avoit plus de cinquante ans , de ne donner plus rien , que selon les desirs d'un jeune homme sans experience , & de se laisser ensuite maîtriser par le même , dans les choses les plus importantes ; comme il paroît par l'histoire du voyage, que le Prince de Galles fit en Espagne. Le Roi ne pouvoit guere ignorer les défauts de son Favori , qui enivré de sa bonne fortune , faisoit tout à sa fantaisie , & jettoit les fondemens de la ruine de son Successeur. Mais s'il ne les voyoit pas , il ne faut plus parler de son discernement ; ou s'il ne vouloit apporter aucun remede à ce qu'il voyoit , il faut avouër qu'il avoit bien de la foiblesse pour son Favori , à qui il sacrifioit tout.

„ Quoi qu'il en soit , continue nô-
 „ Auteur, s'il avoit été assez heureux,
 „ pour avoir un seul Ami fidele , qui
 „ eût eu la sagesse , & l'integrité né-
 „ cessaires ; le Duc auroit commis au-
 „ si peu de fautes & fait d'aussi belles
 „ actions , que qui que ce soit de ce
 „ tems-là, qui ait été dans un semblable
 „ poste. Il avoit naturellement de la
 „ justice , de la candeur , de la li-
 „ beralité , de la générosité & de la
 „ bonté ; & il n'a jamais rien fait d'in-
 „ digne.

„digne de lui, dans la vuë d'aquerir
 „des richesses. Il en avoit eu de très-
 „considerables, par le moyen de sa
 „femme, héritiere de *François Comte*
 „*de Rutland*; mais les deux Rois, dont
 „il fut le Favori, les augmentèrent
 „infiniment. Aussi les consideroit-il,
 „comme si elles leur eussent encore
 „appartenu, puisqu'il laissa ses biens
 „engagez pour la Couronne.

„Il y a deux choses en particulier,
 „qui font le plus de tort à sa mémoi-
 „re. Les circonstances rendent l'u-
 „ne & l'autre plus fâcheuses, &
 „leurs mauvais effets, ont donné de
 „fréquentes occasions d'en parler.

„L'une c'est d'avoir engagé l'An-
 „gleterre à faire la guerre à l'Espagne,
 „contre le sentiment du Roi Jaques,
 „(pour ne pas parler du voyage d'E-
 „pagne, & de la rupture de la négo-
 „tiation touchant le mariage du Prin-
 „ce avec l'Infante) dans un tems au-
 „quel la Couronne étoit très-pau-
 „vre, & auquel le peuple avoit beau-
 „coup plus de penchant, à recher-
 „cher comment elle étoit tombée dans
 „cette pauvreté, qu'à y suppléer. Ce
 „qu'il y avoit encore de plus étrange,
 „c'est que la rupture avec l'Espagne,
 „étoit uniquement fondée sur l'ani-

32 BIBLIOTHEQUE

„ mofité particuliere, qu'il y avoit en-
 „ tre lui & le Duc d'Olivarès, Favo-
 „ ri du Roi d'Éfpagne ; & qui étoit
 „ venue de très-legers fujets, qui ne
 „ tiroient leur origine, que de ce que
 „ le naturel des Efpagnols, les em-
 „ péchoit d'être d'une humeur gaie, à
 „ quoi la Cour du Prince de Galles
 „ avoit un grand penchant. On avoit
 „ oüi le Duc d'Olivarès censurer, en
 „ termes assez forts, la familiarité que
 „ le Duc de Buckingham avoit avec
 „ le Prince, (ce qui étoit un très-
 „ grand crime, au gré des Efpagnols)
 „ & il avoit dit *que fi l'Infante ne fup-*
 „ *primoit pas cette licence, auffi-tôt*
 „ *qu'elle feroit mariée, elle en refenti-*
 „ *roit bien-tôt elle même les mauvaises*
 „ *fuites.* Cela donna l'alarme au Duc
 „ de Buckingham, qui fe crut perdu,
 „ fi ce mariage réüffiffoit, & qui n'ou-
 „ blia rien, pour le rompre. Depuis
 „ ce tems-là, il ne perdit aucune oc-
 „ cafion de fe plaindre du Comte-
 „ Duc.

NÔtre Auteur en donne des preuves
 fenfibles, que j'omets, pour n'être pas
 trop long ; mais qui font voir que le
 Duc de *Buckingham* étoit un em-
 porté & qui n'avoit en vuë que de fa-
 tisfaire fes paffions, fans fe mettre en
 peine

peine des suites. Il montrenéanmoins qu'on eut tort de dire qu'il étoit devenu amoureux de la Dnchesse d'Olivarès, qui n'étoit alors ni belle, ni jeune.

„ L'autre chose, continue nôtre
 „ Auteur, qui l'engagea dans des em-
 „ barras, dont il ne put jamais se ti-
 „ rer, ce fut la guerre qu'il voulut fai-
 „ re à la France; fans que l'Angleter-
 „ re en eût de sujet, & à cause d'une
 „ passion tout à fait inexcusable. Dans
 „ son Ambassade de France, où l'on
 „ admira sa personne & sa magnifi-
 „ cence, qui effaça celle de cette Cour,
 „ & par laquelle il surpassa de beau-
 „ coup la vanité particuliere de la Na-
 „ tion Françoisé; il eut la hardiesse
 „ de parler d'amour, à une Dame de
 „ la plus haute qualité (*à la Reine de*
 „ *France*) & de l'importuner même,
 „ avec beaucoup d'empressement. On
 „ ajoute que quand le Roi (*Louis*
 „ *XIII.*) eût accompagné sa Sœur
 „ assez loin, & l'eut remise entre les
 „ mains du Duc, pour la conduire
 „ en Angleterre; le Duc, après le
 „ départ de ce Prince, résolut de ren-
 „ dre à la Dame, dont on a parlé, une
 „ visite qu'il s'imaginoit d'obtenir en
 „ secret. Mais son dessein fut bien-tôt

„ découvert, & il auroit été infailli-
 „ blement assassiné, s'il n'eût pas été
 „ averti assez-tôt, pour éviter le dan-
 „ ger. Il jura alors *qu'il verroit cette*
 „ *Dame & qu'il lui parleroit, en dé-*
 „ *pit de toute la puissance du Roi de*
 „ *France.* Depuis ce tems-là, il fit
 „ tout ce qu'il put, pour brouiller les
 „ deux Nations.

„ Ce qu'il y eut de pire, c'est qu'il
 „ prit beaucoup de peine, pour dimi-
 „ nuer l'amour, que le Roi avoit pour
 „ la jeune Reine; dans la crainte
 „ qu'elle n'eût assez de pouvoir, pour
 „ traverser les desseins du Favori.
 „ Il étoit si passionné, qu'il sor-
 „ tit, pour ainsi dire, de son naturel,
 „ & que de l'homme du monde le
 „ plus civil, il devint négligent &
 „ & même grossier, à l'égard de la
 „ Reine. Un jour s'imaginant inju-
 „ stement qu'elle avoit fait une inci-
 „ vilité à sa Mere, à qui, par acci-
 „ dent, elle n'avoit pas rendu une vi-
 „ site, qu'elle avoit résolu de lui ren-
 „ dre à une certaine heure; il entra
 „ dans la chambre de la Reine en co-
 „ lere, & après lui avoir fait des re-
 „ proches assez rudes, il lui dit *qu'el-*
 „ *le s'en repentiroit,* & comme elle lui
 „ répondit, avec quelque promptitu-
 „ de,

„ de, il lui replica insolemment, *qu'il*
 „ *y avoit eu des Reines en Angleterre,*
 „ *à qui l'on avoit fait perdre la tête.*
 „ Pendant sa vie, la Reine eut très-
 „ peu de credit, sur l'esprit du Roi, à
 „ l'égard des affaires publiques, & el-
 „ le ne put pas l'empêcher de faire
 „ la guerre à la France.

Quoi que nôtre Historien dise à la
 louange du Duc de Buckingham, sa
 conduite fait voir qu'il étoit indigne
 du rang qu'il tenoit. Des défauts si
 grands rejaillissoient même sur le Roi,
 qui lui souffroit de semblables inso-
 lences. Aussi ce bon Prince fut-il tou-
 jours trop facile, à se laisser conduire
 par ceux qui avoient l'honneur de l'ap-
 procher. L'Auteur rapporte une étran-
 ge histoire, concernant une prédiction
 de la mort du Duc, que l'on pourra lire
 dans l'original. Je me suis un peu éten-
 du sur sa personne, parce que ce fut lui,
 qui commença principalement à don-
 ner mauvaise opinion de la Cour au
 peuple d'Angleterre, dont il lui atti-
 ra même la haine; & parce qu'on voit
 par-là le danger, où un Prince se met,
 en se laissant gouverner par un seul
 homme. Nôtre Chancelier donne en-
 suite les caractères des principaux Mi-
 nistres de Charles I. après la mort du

Duc. Ces caractères méritent d'être lus dans l'Original, car je ne puis pas m'y arrêter. On verra par-là, que le Roi n'avoit pas apporté un grand soin, à choisir ses Ministres, dont la plupart n'étoient guere en état de le bien servir ; comme il ne parut que trop, par les malheurs, qui lui arriverent.

Le Duc, * avant que d'être assâffiné, s'étant apperçu qu'on faisoit de grands reproches de plusieurs personnes, qui avoient été avancées à des Bénéfices considérables, en remit la *présentation* à *Guillaume Laud*, qui étoit alors Evêque de Bath & de Wels, & qui fut bientôt après Archevêque de Cantorberi. L'Auteur assure qu'il s'aquita fort bien de cet emploi ; mais qu'il ne réussit pas à la Cour, parce qu'il n'avoit pas la souplesse qu'il falloit avoir, dans un poste si considérable. C'étoit un homme de bien & integre, & qui ne cherchoit qu'à satisfaire sa conscience, sans se mettre en peine d'autre chose. D'ailleurs il n'avoit point d'amis, que ceux que sa vie pieuse, & son integrité toute simple pouvoient lui avoir faits. Ce n'étoit pas assez, pour pouvoir se soutenir dans un

tems

* *Pag. 67.*

tems auffi licentieux que celui-là ; où l'on voyoit , félon nôtre Historien , une très-grande dépravation dans les mœurs. Il eft néanmoins affez étonnant que fous deux Rois , dont les mœurs étoient fort réglées , la Cour fût fi dépravée ; & qu'il fe fût formé fi peu d'habiles gens fous le premier de ces Rois , dont on a fi fort vanté la fageffe & le favoir.

Pour revenir au fil de l'Hiftoire , le Roi ayant diffout , comme on l'a dit , plufieurs Parlemens , fans vouloir entendre parler d'un autre , & choqué le peuple par-là ; fit la paix avec la France & l'Espagne , par l'avis de fon Confeil , qui voyoit qu'il ne pouvoit pas foutenir la guerre. En fuite , le Confeil * établit les droits , que l'on nomme du *Tonnage* & du *Pondage* , & d'autres femblables fur les marchandifes & les fit lever , quoi que le Parlement eût refusé de le faire. Il mit même de nouveaux impôts & plus grands , que les précédens , fur le commerce. On fit revivre des Loix furannées , & qui ne s'obfervoient plus , pour tirer de l'argent des Sujets. L'auteur rapporte entre autre une Loi nommée de la Chevalerie (*of Knighthood*) dont l'ex-

B 7

cution,

* Pag. 67.

tion, quoi que fondée dans le Droit, étoit très à charge, de la manière dont on la pressoit. Il seroit à souhaiter que nôtre Historien eût expliqué ce que c'étoit, en peu de mots; puis qu'il y a une infinité de gens, qui ne savent ce que c'est, non seulement de deçà, mais même de delà la mer. Il ajoute qu'on mit sur pied beaucoup de projets, dont les uns étoient ridicules, d'autres scandaleux & tous extrêmement onereux. „ La haine & les reproches „ ajoute-t-il, en retomberent sur le „ Roi & le profit en revint à d'au- „ tres; de sorte que de deux cents mil- „ le livres Sterling, que l'on exigea, par „ ces voies, en un an, à peine en entra- „ t-il quinze cents dans les coffres du „ Roi, pour être employées à ses be- „ soins. Pour recompenser la perte, que la Couronne avoit faite en ven- „ dant des terres, qui lui appartenoient, & en donnant de nouvelles pensions; on renouvela-la Loi des Forêts, par laquelle on leva non seulement beaucoup d'argent, mais on prétendit aussi faire un revenu annuel & considerable à la Couronne. Le fardeau tomba principalement, sur des personnes de qualité, qui se croyoient exemptes de semblables oppressions, &

& dont on avoit fujet de craindre le ressentiment. Enfin pour avoir une source inépuisable, & qui suppléât à tous les besoins à l'avenir, on fit un Ordre (en Anglois *Writ*) en forme de Loi, adressé aux Sherifs de chaque Comté d'Angleterre. Il leur étoit ordonné d'équiper un vaisseau de guerre, pour l'usage du Roi, de le fournir de tout & de l'envoyer en un certain lieu, à un jour marqué. On envoya en même tems à chaque Sherif des instructions, où on leur ordonnoit de lever une certaine somme sur chaque Comté, au lieu d'un vaisseau, & de l'envoyer au thrésor de l'Amirauté, pour l'usage de sa Majesté. On leur prescrivoit aussi la maniere, dont ils devoient proceder, contre ceux qui ne voudroient pas payer. On appella cette taxe *Ship-money*, ou l'Argent des Vaisseaux. Pendant quelques années, il entra par ce moyen deux cents mille livres Sterlings, dans les coffres du Roi, & ce fut presque le seul argent, qui fut employé à son usage. Après avoir été exigée, pendant quatre ans, sur le refus de *Jean Hamden*, qui devoit payer pour sa part vint ou trente Schelings, & qui prétendoit que cette taxe n'é-

toit

toit pas légitime; cette affaire fut discutée publiquement devant les Juges d'Angleterre, & la taxe fut jugée conforme aux Loix, à la pluralité des suffrages. Cependant ce jugement servit bien plus à augmenter le credit de *Hamden*, qu'à établir l'autorité du Roi.

Pour soutenir ces impositions, le Roi augmenta beaucoup l'autorité du *Conseil Privé* & de la *Chambre Etoilee*. L'Auteur montre là-dessus que tout cela se fit contre les regles de la bonne Politique, & fut très-préjudiciable au Roi. Il y a ici de très-bonnes leçons sur cela; car c'est l'usage de nôtre Historien de marquer avec soin les fautes du Parti du Roi, pour l'instruction de la Postérité. Il croyoit que si cet argent imposé, comme pour une flotte, avoit été demandé en forme d'emprun, que le Roi faisoit pour une nécessité pressante, on ne s'en seroit pas plaint; mais que ce qui choqua le plus, ce fut de vouloir faire passer pour Loi, par le moyen des Juges, ce qui ne l'étoit point. Quoi qu'il en soit, dès que les Rois peuvent imposer des droits, comme il le trouvent à propos, ils ne faut plus parler de liberté. L'argent qu'ils tirent des peuples leur donne assez de moyens de s'en

s'en faire craindre, en tenant sur pied des armées, prêtes à punir ceux qui commenceroient à remuer. Il ne faut pas donc s'étonner, si les impositions de Charles I. firent peur à la plus grande partie de la Nation Angloise, dont le consentement lui fut très-funeste. Elle étoit d'ailleurs choquée que quelque peu de Juges s'attribuaissent l'autorité de décider de la légalité d'un impôt ; car si cet usage s'étoit pu introduire, des Juges gagnez auroient pu expliquer toutes les Lois, comme le Roi l'auroit jugé à propos & lui auroient accordé tout le pouvoir qu'il auroit voulu ; ce qui auroit rendu les Parlements inutiles. Aussi les ennemis du Roi ne manquèrent-ils pas de faire grand bruit là-dessus, comme on le peut voir, par les *Mémoires de Ludlow*.

Cependant Mylord Clarendon remarque qu'au milieu de ces plaintes, depuis la quatrième année du regne de Charles I. jusqu'à la convocation du dernier Parlement, c'est à dire, pendant plus de douze ans, les trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande furent plus heureux & plus tranquilles, qu'ils n'avoient été sous le regne d'Elizabeth, ni même sous celui de Jaques. Peut-être aussi cela étoit-il plus

42 BIBLIOTHEQUE

plus dû à l'industrie du Peuple, qu'à la sagesse du Gouvernement; à moins qu'on ne lui veuille être redevable du mal, qu'il ne faisoit pas, plutôt que du bien qu'il faisoit. L'Auteur loué infiniment le Clergé Episcopal de ce tems-là, & préfère à tous les livres de Controverse, qui eussent été faits depuis la Réformation jusqu'à son tems, le livre de l'Archevêque *Laud*, * touchant sa Conference avec le Jesuite *Fisher*, & celui de *Chillingworth*, où il montre que la Religion des Protestans est une voye assurée pour parvenir au salut. Ces deux livres sont en effet très-bons, & sur tout le second; qui est l'un des plus judicieux & des plus moderez Livres de Controverse, qui ait jamais été fait.

Le Roi jouïssoit encore d'une grande tranquillité, lors † qu'il fit son premier voyage d'Ecosse, où il fut très-bien reçu; mais on ne laissa pas d'y appercevoir dès lors des semences des mécontentemens, qui arriverent depuis.

Quoi qu'il y eût des personnes, qui portoient le nom d'Evêques en Ecosse;

* Il y a été imprimé à Londres in fol. en 1686. & Chillingworth en 1684.

† Ce fut en 1633.

se; ils n'avoient que très-peu d'autorité & dépendoient d'une Assemblée purement Presbyterienne. Il n'y avoit aucune Liturgie, ni aucunes Cérémonies dans le service public. On est persuadé que le Roi Jaques avoit eu dessein d'y établir les Cérémonies & la Liturgie de l'Eglise Anglicane; mais que quelques personnes, en qui il se fioit, étant venues à mourir, il fut obligé de remettre ce dessein à une autre fois. Le Roi Charles son fils, qui étoit très-zelé pour le Gouvernement Episcopal & pour la Liturgie de l'Eglise Anglicane, entreprit d'exécuter le projet de son Père. Il mena avec lui *Laud*, qui étoit alors Evêque de Londres, & qui prêcha devant lui à Edimbourg, avec grand applaudissement, en faveur de la Conformité. Les Ecoissois n'en parurent nullement éloignez, mais le Roi jugea néanmoins qu'il n'étoit pas encore tems de mettre cette affaire sur le tapis. Les Evêques d'Ecosse eux mêmes, qui y avoient le plus d'intérêt, n'oublierent rien pour en retarder l'exécution. Ils vouloient qu'on changeât quelque chose dans la Liturgie, sous prétexte que la version de la Bible, qui y est employée, n'est pas bonne, & que le Royaume d'E-

cosse,

ecosse , qui étoit jaloux des avantages de l'Angleterre , souffriroit plutôt une nouvelle Liturgie , que l'ancienne ; qui , par son introduction , sembleroit le soumettre à celui d'Angleterre. Quoique ces raisons ne satisfissent ni le Roi , ni *Land* ; ils ne trouverent point de meilleur expedient , pour faire réussir leur dessein , que de laisser à quelque peu d'Evêques Ecoissois le soin de dresser une nouvelle Liturgie.

Cependant le Roi , pour laisser , en Ecoffe , un monument de son affection envers le Clergé , érigea Edimbourg , qui dépendoit de l'Archevêque de S. André , en Evêché , & acheta des terres du Duc de Lenox , pour la subsistence de l'Evêque. * Il nomma à cet Evêché *Guillaume Forbes* , qui n'en jouit que très-peu de tems. C'étoit , comme il semble , un homme de bien , mais dont les sentimens étoient extrêmement mitigez , à l'égard des dogmes de l'Eglise Romaine. On le peut voir , par un livre postume , qu'il a laissé & dont j'ai parlé dans cette *Bibliothèque Choisie* Tom. V. Art. IX. Si les sentimens de *Forbes* étoient connus en ce tems-là en Ecoffe , son élection pouvoit faire du tort

au

* *Remarque de l'Auteur de la B. C.*

au Roi Nôtre Historien ne le nomme point ; mais il remarque que ce Prince ne se conduisit pas assez prudemment , en faisant l'Archevêque de S. André Chancelier du Royaume , & en donnant d'autres emplois civils à quatre , ou cinq Evêques , contre l'usage de ce pais-là. Cela les exposa à l'envie de la Noblesse d'Ecosse , & quelques uns d'entre eux , faute d'éducation , ou de prudence , s'attirèrent la haine de leur Nation , par leur conduite dans les délibérations publiques.

Le Roi étant revenu d'Ecosse , sur la fin d'Août en 1633. *George Abbot*, Archevêque de Cantorbery , vint à mourir. Ce Prélat n'étoit guere digne de ce poste-là , si le portrait , que l'Auteur en fait , est veritable. C'étoit un homme bourru & d'un air chagrin , *qu'on appelloit* , dit nôtre Historien , *en ce tems-là gravité*. Il étoit peu zélé pour le gouvernement Episcopal , & il suffisoit qu'on fût ennemi de l'Eglise Romaine , pour en être favorisé. Aussi négligeoit-il la discipline Ecclesiastique , qui souffrit beaucoup pendant qu'il fut Archevêque.

Le Roi donna incontinent sa place

ce à l'Evêque de Londres, ou à *Guillaume Laud*, dont on a déjà parlé, qui fut mis en possession de l'Archevêché, sur la fin de Septembre. C'étoit, comme on l'a dit, un homme d'une vie exemplaire, mais qui étoit un peu trop prompt & trop vif dans ses expressions, ce qui faisoit qu'il n'étoit pas aimé du peuple. Il croyoit que l'Innocence & l'Intégrité, étoient des qualitez suffisantes, pour le garantir de toutes sortes de dangers. Pendant qu'il avoit été Ecolier à Oxford, dans le College de S. Jean, & pendant qu'il en fut Président; „ il avoit toujours été mal-
 „ traité*, dit l'Auteur, par la faction
 „ Calviniste, qui étoit alors très-puis-
 „ sante, & qui a accoûtumé, ajoute-t-il,
 „ de traiter de Papistes ceux qu'elle
 „ n'aime pas. Par-là elle lui causa beau-
 „ coup de chagrin & de peine, en sorte
 „ qu'encore qu'il fût Chapelain du
 „ Roi, & connu pour un grand Pré-
 „ dicateur, il n'eut aucun avance-
 „ ment qui l'engageât à sortir de son
 „ pauvre College, qu'après y avoir
 „ passé la fleur de son âge.

Depuis il fut fait Evêque de S. David, ensuite de Bath & de Wells, après
 cela

* Pag. 90.

cela de Londres ; & enfin Archevêque de Cantorbery. „ Quand il fut
 „ parvenu à cette grande autorité, il
 „ garda peutêtre trop de souvenir
 „ des mauvais traitemens, qu'il avoit
 „ reçus du Parti opposé. Comme
 „ ses ennemis l'avoient accusé de
 „ Papisme, parce qu'il avoit quelques
 „ opinions, qu'ils n'approuvoient pas,
 „ quoi qu'il n'y eût rien, qui eût
 „ du rapport au Papisme: de même
 „ il avoit ce préjugé, contre ses en-
 „ nemis, que parce qu'ils étoient
 „ Calvinistes dans la doctrine, ils
 „ l'étoient aussi à l'égard de la disci-
 „ pline, quoi qu'il y en eût plusieurs
 „ qui étoient très-attachez au gouver-
 „ nement Episcopal. Aussi fit-il tout
 „ ce qu'il put, pour empêcher que
 „ ce Parti ne s'augmentât.

„ Dès qu'il fut Archevêque, il fit en
 sorte que le Docteur *Juxton*, son an-
 cien ami, fût fait Evêque de Londres.
 Comme tout étoit tranquille alors en
 Angleterre, l'Archevêque zélé pour
 l'Eglise Anglicane, & soutenu forte-
 ment par le Roi, croyoit ne trouver
 aucune opposition, qui pût empêcher la
 réformation qu'il se proposoit de faire.

„ Mais encore * que la Nation en
 „ géne-

* Pag. 92.

„ général, ne fût pas mal disposée en-
 „ vers l'Eglise, soit à l'égard de la
 „ doctrine, soit à l'égard de la disci-
 „ pline ; néanmoins elle n'étoit pas
 „ sans crainte que le Papisme n'étoit
 „ pas tenu assez bas ; elle avoit de l'é-
 „ loignement, pour tout ce à quoi
 „ elle n'étoit pas accoutumée, qu'elle
 „ appelloit des *innovations*, & s'imagi-
 „ noit facilement que tout ce que l'on
 „ faisoit à cet égard n'étoit que pour
 „ plaire aux Papistes. Quelques points
 „ de doctrine avoient été agitez dans
 „ les Chaires, depuis quelques années,
 „ avec assez de chaleur, & l'on avoit
 „ écrit des livres pour & contre. Les
 „ Prédicateurs les plus populaires &
 „ qui n'avoient pas considéré la do-
 „ ctrine des Anciens, en elle même,
 „ s'en fioient à *Calvin*, & faisoient
 „ tout ce qu'ils pouvoient pour ré-
 „ pandre ses opinions, sur les matie-
 „ res contestées. Ceux qui avoient
 „ plus étudié, & qui étoient plus ver-
 „ sez dans les Antiquitez Ecclesiast-
 „ ques, dans les Peres, & dans les
 „ Conciles, prêchoient & écrivoient,
 „ avec la même chaleur, pour les sen-
 „ timens opposez. Comme dans les
 „ disputes, qui avoient été dans les
 „ Eglises des Pais-Bas, sur ces ma-
 „ tieres,

tières, *Jaques Arminius*, Professeur à
 Leide, avoit soutenu le sentiment des
 derniers, on les nommoit *Arminiens* ;
 quoi que plusieurs d'entre eux n'euf-
 sent jamais lû un seul mot d'*Arminius*.

* Cela se peut très-bien faire, mais
 il est fort difficile de croire que les ha-
 biles gens n'eussent encore rien lû des
 Ecrits Anti Synodaux des Arminiens,
 & sur tout de ceux de *Grotius* ou d'*E-
 piscopijs*. Cette affaire fit trop de bruit
 & le Roi Jaques s'y interessa trop, pour
 croire que la curiosité seule ne fit pas
 lire ces livres en Angleterre. Quoi
 qu'il en soit, depuis ce tems-là, on
 commença à y prêcher ouvertement
 les sentimens des Arminiens, sur la
 Prédestination & sur la Grace, & de-
 puis tout ce qu'il y a eu d'habiles gens
 les ont embrassés; & comme conformes à
 toute l'Antiquité Ecclesiastique, avant
S. Augustin.

Il arriva alors un autre desordre, à
 l'occasion des Tables qui étoient dans
 les Eglises, pour y servir à la Com-
 munion. L'Archevêque *Abbot* & d'au-
 tres Evêques négligens n'avoient eu
 aucun soin de l'entretien des Eglises ;
 qui étoient en si méchant état, qu'on
 avoit de la peine à s'y assembler, quand

Tome XVIII. C il

* Remarque de la l'Auteur de la B, C.

il faisoit mauvais tems. Les Tables de la Communion étoient dans le milieu des Eglises, & servoient aussi à tout autre usage. L'Archevêque trouva à propos qu'après avoir réparé & nettoyé les Eglises, on plaçât les Tables au haut, ou vers le Chœur, & qu'on les environnât d'un balustre. Quoi que ce changement ne déplût pas aux personnes sages, qui ne trouvent jamais mauvais que ce qui se fait dans l'Eglise se fasse avec bien-séance; comme tout se faisoit aux dépens du Peuple, & qu'il n'y avoit pas par tout des Ministres sages, pour lui faire entendre les choses, comme il falloit, cela causa des desordres en divers lieux. On vint à écrire pour & contre, & *Williams* même, Evêque de Lincoln, attaqua, par un livre, les changemens que l'Archevêque vouloit faire, qu'il nommoit des innovations.

Il s'étoit fait des Canons Ecclesiastiques dans une Assemblée du Clergé, dont l'Auteur parle en divers endroits seulement en passant. Il seroit à souhaiter, pour les étrangers surtout, qu'il eût au moins rapporté les principaux; puis que le Peuple s'en choqua dans la suite, comme il le

témoi-

témoigne lui même, & prétendit que le Clergé n'avoit pas eu droit de faire des Canons, & de les faire executer, sans le consentement du Parlement.

Laud voulut qu'on les observât, sans avoir égard à ce que le monde en disoit, ou en pourroit dire. * Si les

fautes, ou les vices méritoient qu'on en prît connoissance, & qu'on les découvrit, il n'avoit point d'égard aux personnes, qui pouvoient en être coupables.

On ne trouvoit auprès de lui ni faveur, ni connivence. Il entendoit qu'on ne parlât pas seulement de la Discipline de l'Eglise, mais qu'on la fît aussi sentir à ceux qui le méritoient.

Il ne punissoit pas seulement des gens de basse condition, qui avoient commis quelque chose contre les Canons; mais même les personnes de la première qualité, qui, dans la pensée d'être au dessus des Censures, ne cachotent pas, avec assez de soin, leurs desordres, étoient citées devant la Chambre de la Haute-Commission, comme on la nommoit, & condamnées sans miséricorde à des amendes, que l'on devoit appliquer à réparer l'Eglise de S. Paul. Les gens de condition se voyoient par-là,

* Pag. 94.

comme égaiez au commun du monde ; & outre ce chagrin-là ils ne payoient qu'avec peine des amandes, que l'on exigeoit avec beaucoup de rigueur.

Le grand Thrésorier d'Angleterre, qui étoit alors le Comte de *Portland*, étant venu à mourir, le Roi fit exercer cette charge par des Commissaires, & l'Archevêque de Cantorbery en fut un ; ce qui servit encore à lui attirer beaucoup de haine. Il souûtenoit âprement toutes les propositions, que l'on faisoit pour augmenter les revenus du Roi, & faire revivre des Lois surannées pour le bénéficiar, sans avoir égard à aucunes remontrances. Mais comme il étoit sujet à être contredit, par les autres Commissaires, qui entendoient mieux ces sortes de choses que lui, il s'en laissa bien-tôt. Pour se défaire de cette fatigue, il fit * en sorte que le Roi nommât pour grand Thrésorier *Guillaume Juxton*, Evêque de Londres son ami, qui n'y étoit nullement propre. Cela augmenta de beaucoup la haine, qu'il s'étoit déjà attirée & qui rejaillissoit même contre l'Eglise ; parce qu'on regarda dès lors les Evêques, comme des gens prêts à engloutir toutes les grandes Charges

* *En 1635.*

Charges du Royaume, & que l'on commença à mépriser ce que l'on avoit estimé jusqu'à lors. Cependant l'Archevêque croyoit avoir bien assuré les interêts de l'Eglise par-là; & ne relâchoit rien de sa rigueur ordinaire & de la maniere véhemente, dont il avoit accoustumé de parler de tout; ce qui lui étoit si naturel, qu'il ne pouvoit opiner de rien, sans s'émouvoir. Il ne pouvoit souffrir qu'on le contredît; pas même dans le Conseil du Roi, où chacun a la liberté de dire son sentiment. Cela donnoit lieu à ses ennemis de le tourner en ridicule, après lui avoir fait commettre quelque faute, par emportement & par précipitation. L'Historien en donne un exemple remarquable, du Lord *Cottington*. On pourra le lire, dans l'Original.

* L'Auteur a fait connoître par-là, ce qui prévint peu à peu le peuple d'Angleterre, contre la Cour & contre l'Eglise Anglicane, & qui produisit dans la suite de très-funestes effets, pour le Roi, pour le Clergé & pour le reste du Royaume. On doit tomber d'accord qu'il n'a pas dissimulé les fautes, que le Roi & ceux qui le con-

C 3

seil-

* Remarque de l'Auteur de la B. C.

feilloient commirent, en cette occasion. Mais il auroit été à souhaiter qu'au lieu de raconter tout cela un peu confusément & de supposer le Lecteur instruit de quantité de choses, qui, cinquante après, sont beaucoup plus obscures, il eût 1. fait un abrégé de l'Histoire du commencement du Règne de Charles I. année par année, sans oublier les dates, comme je l'ai déjà remarqué; ni ce qui se passa de plus considérable, dans les Parlemens, qu'il convoca: 2. qu'il eût expliqué plus en détail certaines choses, qu'il suppose comme connues & qui ne le sont pas; telles que sont, par exemple, l'établissement de cette *Haute Commission*, dont on a déjà parlé & les *Canons* que l'assemblée du Clergé fit sous Charles I. 3. qu'il eût même remonté un peu plus haut & qu'il eût encore décrit, sans oublier les dates de rien, la fin du regne de Jaques I. car depuis ce tems-là on commença à se plaindre de la Cour. Il est certain qu'on trouva mauvais que ce Prince pensât à marier son fils à une Princesse Catholique, comme il paroît par les lettres de *Jaques Howel*, qui vivoit de son tems. Si ceux qui ont publié cette Histoire, avoient eu

le

le soin de suppléer à cela, autant qu'il auroit été possible, par quelques piéces authentiques ajoûtées à la fin, ils auroient rendu un double service au Public. Il y a une infinité de gens non seulement deçà la mer, mais même en Angleterre, qui auroient besoin de ces instructions.

II. * JE serai plus court sur les Livres suivans, où l'Auteur entre dans la narration de l'Histoire, & la continue jusqu'à l'an 1660. auquel Charles II. fut rétabli.

Deux ans ou environ, après † le retour de Charles I. d'Ecosse, les Evêques de ce pais-là, lui apporterent un recueil de Canons, qu'ils avoient fait pour réformer divers abus, qui s'étoient introduits chez eux. Le Roi fit revoir ces Canons à l'Archevêque de Cantorbery, & aux Evêques de Londres & de Norwich, les approuva en suite & fit faire une proclamation en Ecosse, par laquelle il en ordonnoit l'observation. On commit une fatale inadvertence, en cette occasion, selon la judicieuse remarque de l'Auteur. C'est qu'ils ne furent point communiqués à l'Assemblée du Clergé de ce pais-là, qui étoit néanmoins chargé

C 4 gé

* Liv. II. p. 103. † En 1639.

gé de les observer; ni aux Seigneurs du Conseil Privé d'Ecosse, quoi qu'il fût bien difficile d'introduire & de faire pratiquer de nouveaux Canons, qui ne se trouvaient pas quelquefois en opposition avec les Loix du Royaume. Mais les Evêques Ecossois s'imaginèrent faussement qu'on n'oseroit jamais s'y opposer, s'ils étoient soutenus de l'autorité du Roi, & lui firent accroire qu'ils seroient très-agréables à la Noblesse & au Peuple; sans les vouloir exposer à être contredits, de peur que l'affaire n'échoiât. C'étoit aussi très-mal à propos, qu'on publioit des Canons, dont quelques-uns ordonnoient l'observation de la Liturgie, qui n'étoit pas encore faite, & que le Clergé devoit promettre, avec serment, de recevoir, sans l'avoir vuë. On ne peut regarder encore que, comme une faute capitale, le dessein d'introduire brusquement des Cérémonies, qui pouvoient être accusées de quelque ressemblance, quoi qu'innocente, avec celles de l'Eglise Romaine; dans un pays, dont presque toute la Religion consistoit, comme dit l'Auteur, à *détester entièrement le Papisme, à croire le Pape l'Antechrist & à haïr les personnes des Pa-*

Papistes. Cette même maladie regnoit aussi fort dans l'Angleterre même, & ailleurs où la Théologie, toute spéculative & toute éristique, avoit besoin d'une grande réformation, pour devenir conforme à l'Évangile & au bon-sens & utile à la Société Humaine. On agissoit comme si n'être pas Catholique Romain, & embrasser avec chaleur des dogmes spéculatifs, très-contestés & sujets à de très-grandes difficultez, pour n'en rien dire davantage, avoit été tout le Christianisme. On est redevable en Angleterre à l'Archevêque *Laud* & à quelque peu d'autres des commencemens de cette réformation; & ces Messieurs étoient obligés de ces lumières aux Rémontrants de Hollande, & sur tout à *Episcopius*, quoi que quelques Théologiens de ce Pais-là aient affecté d'en dire du mal; pour je ne sai quelles raisons, qui n'empêchent pas qu'ils ne lui doivent le meilleur de leur Théologie. Avant l'habile homme, que je viens de nommer, il s'étoit fait très-peu de livres de Théologie en Angleterre, qui méritassent d'être lus.

Les Canons, continue l'Auteur, ayant été publiés en Écosse, on les regarda comme de nouvelles Lois,

58 BIBLIOTHEQUE

établies par la seule autorité du Roi, & faites par des Ecoffois, dont on n'avoit pas fort bonne opinion, & par quelques étrangers; de sorte que la nation Ecoffoise auroit cru se soumettre à l'Angloise, en les recevant, ce quelle n'étoit nullement d'humeur de faire. Il y avoit, comme le croyoient les Ecoffois, quantité de choses contre leurs Loix, & qui concernoient toutes les conditions. Il y avoit aussi des endroits, qui, quoiqu'innocens, donnoient lieu aux mal-intentionez de dire qu'on vouloit introduire *le Papisme*; & il étoit impossible de faire revenir ceux, qui s'étoient une fois laissez prévenir de ce soupçon.

On y donnoit au Roi une autorité tout à fait illimitée, dans les choses Ecclesiastiques. On ordonnoit que les Ecclesiastiques, mourants sans enfans, donneroient une bonne partie de leurs biens à l'Eglise, & que ceux qui auroient des enfans lui laisseroient aussi quelque chose; que l'on ne communieroit qu'à genoux, que personne ne se couvriroit au tems du service divin, qu'aucun Ecclesiastique ne feroit des prieres sur le champ, mais qu'il liroit la Liturgie & autres choses, qui étoient nouvelles en Ecoffe.

Outre

Outre cela, la mention des *quatre-tems*, auxquels on attachoit les ordinations; l'ordre d'avoir des Fonts Baptismaux, & des Tables pour la Communion, en certains endroits des Eglises & avec de certains ornemens; ce qu'on y disoit de la Confession (que l'on regardoit en Ecoſſe comme une marque de l'Antechrist) que l'on défendoit de réveler, excepté dans les cas, où, ſelon les Loix du païs, il s'agiroit de ſa propre vie, & autres choſes qu'il falloit ſouſcrire, avant que de recevoir les Ordres, donnerent occaſion aux eſprits chagrins d'accuſer le Roi & les Evêques de Papifme.

Auſſi l'année 1637. lors qu'on voulut lire la Liturgie, pour la première fois, dans l'Egliſe Cathédrale d'Edimbourg; * le Doyen, qui la liſoit, fut interrompu par les cris de la populace, & on lui jetta enſuite des pierres, des bâtons & d'autres choſes, ſans qu'on pût arrêter le tumulte. Quoi qu'il ne parût que de la populace, & que les Gens de condition ne s'en mêlaſſent point; les Evêques intereſſez, au lieu d'avoir recours à eux, écrivirent droit au Roi, pour en être ſecourus. Cependant la faction

C 6

s'aug-

• Le 15. de Juillet.

s'augmenta, les Dames y entrèrent, les Evêques n'osèrent paroître en public, & ceux qui entreprirent de les protéger furent mal-traitez de la populace. Il se fit une assemblée générale à Edimbourg, où les Evêques furent citez & excommuniez, pour ne vouloir pas comparoître; après quoi on fit une Ligue (en Anglois *Covenant*) par laquelle ceux qui la souscrivoient s'obligeoient à l'extirpation des Evêques. Une infinité de gens s'y engagerent & écrivirent par tout, qu'on avoit voulu établir la Religion Romaine en Ecosse. Ceux, qui desapprouvoient ces desordres, n'osoient pas s'y opposer, ni prendre le parti du Roi, contre la populace. Ce Prince ne se trouva dans cet embarras, que pour s'être confié à des Ecclesiastiques peu propres à conduire des affaires de cette conséquence, qui ne devoient être poussées que du consentement au moins des principaux de la Nation Ecossoise, & après avoir sondé les esprits. Mais ceux qui conseilloient le Roi ne savoyent rien faire, que par hauteur; & ce Prince se laissoit facilement surprendre, par de semblables conseils, qui au lieu d'augmenter son autorité,

té, la détruisirent entierement.

Comme il y avoit de l'argent dans l'Echiquier, & que la Nation Angloise ne craignoit, ni n'aimoit l'Ecossoise; le Roi résolut de lever une Armée, pour réduire l'Ecosse. Il en fit Général le Comte *d'Arundel*, non qu'il entendît la guerre, mais comme dit l'Auteur, pour ses qualitez *negatives*; qui consistoient en ce qu'il n'aimoit ni les Ecossois, ni les Puritains. Mais comme c'étoit un des plus qualifiez Seigneurs d'Angleterre, personne ne pouvoit refuser de lui obeir. Le Comte *d'Essex* fut Lieutenant Général, & le Comte *de Holland* Général de la Cavalerie.

Cette Armée composée de six mille chevaux, & d'environ autant de fantassins, s'avança au printems de l'an 1639. du côté de l'Ecosse, & le Roi convoca même la plupart de la Noblesse, pour le suivre dans cette expedition. Cela ne se servit qu'à retarder sa marche. Il alla jusqu'à York, d'où le Comte *d'Essex* marcha avec un parti à Berwick, dont il se rendit maître sans opposition, les Ecossois n'étant nullement prêts à résister. On eût pu finir la guerre en peu de tems, mais le Roi, pour éviter l'effusion du sang,

ou pour d'autres raisons, marcha si lentement, qu'il leur donna le tems de se préparer. Avant qu'ils le fussent, ils écrivirent des Lettres fort soumises, par lesquelles ils offroient de s'en remettre au bon plaisir du Roi. On voit dans la suite qu'ils l'amuserent, par des soumissions apparentes, & que ceux, qui servoient le Roi, recherchoient plus leur avantage, que le sien. Le Comte de Holland s'étant avancé quelques milles en Ecosse, avec un détachement de trois mille chevaux, de deux mille fantassins & de quelque artillerie, arriva à un lieu nommé *Dun-se*; & ayant vû l'armée Ecossoise postée avantageusement sur une colline, il ne l'osa pas attaquer avec sa cavalerie, quoi qu'elle égalât en nombre toute l'armée ennemie; & se retira en suite honteusement à son infanterie, qui étoit demeurée en arriere, sans avoir osé rien faire. On en vint ensuite à un Traité, honteux pour le Roi. Les armées furent, en vertu de ce Traité, congediées; le Roi publia une Amnistie; on lui remit ses Forts & ses Châteaux, en Ecosse; il convint d'y appeller un Parlement, pour regler tout, sans reserver qui que ce fût d'entre les rebelles, pour le faire punir;

nir; parce, disoit-on, que les Ecoffois n'avoient fait aucune faute. Par un si honteux Traité, le Roi & ses Ministres se trouverent entierement perdus de réputation, & exposez au mépris de leurs ennemis. Les Ecoffois, défenseurs de la Ligue, dont on a parlé, qui s'étoient vûs en danger d'être accablez, furent plus insolens que jamais. L'Auteur assure même que le Roi intercepta, en ce tems-là, une lettre de la Noblesse d'Ecosse au Roi de France; par laquelle elle se plaignoit à lui, de ce que le Roi de la Grande-Bretagne leur faisoit souffrir. On connut par là que le zele de Religion, que cette Nation faisoit tant valoir, n'étoit que pour le petit peuple; mais que la Noblesse agissoit, par un autre principe.

Pour remedier au mal, qui pouvoit arriver de tout cela, & sur tout pour avoir quelque secours d'argent, parce que cette expedition avoit entierement épuisé le Thrésor Royal; le Roi résolut d'appeller un Parlement en Angleterre; après avoir été près de douze ans, sans en appeller aucun. Ce Prince craignoit si peu ce que pourroit dire cette Assemblée, qu'il continuoit à agir, comme auparavant;

&

64 BIBLIOTHEQUE

& à se conduire d'une maniere très-peu populaire. On exigeoit *l'Argent des Vaisseaux*, avec autant de rigueur que jamais, & les Cours Ecclesiastiques se conduisoient, avec la même sévérité, sans avoir égard à personne. On voit par là, que la disposition des peuples étoit très-peu connue au Roi, & aux Ecclesiastiques; puis qu'ils continuoient à les irriter, sans avoir égard à leurs murmures, & sans être en état de les tenir dans la dépendance. Le Parlement s'assembla le 3. d'Avril 1640. & le Roi s'y plaignit fortement de la maniere, dont les Ecoissois en avoient usé envers lui, & du recours qu'ils avoient eu au Roi de France. Il demanda là-dessus l'avis & le secours de son Parlement. Mais le Garde des Seaux, qui étoit alors le Chevalier *Jean Finch*, après s'être étendu sur le même sujet, que le Roi n'avoit touché qu'en peu de mots, dit „ qu'au reste „ Sa Majesté ne demandoit pas l'avis „ du Parlement, sur le fonds de la „ chose, ni sa médiation, qui ne lui „ seroit pas agréable; mais seulement „ de l'argent, afin de lever une armée, „ pour domter les rebelles d'Ecosse. „ Il ajouta que si les Anglois accor- „ doivent

„ doivent cela promptement , le Roi
 „ leur donneroit ensuite assez de tems,
 „ pour proposer leurs griefs , s'ils en
 „ avoient , & qu'il répondroit favo-
 „ rablement à leurs remontrances.

Ce discours n'étoit nullement propre à gagner les esprits , déjà mal-disposés. Aussi parla-t-on des griefs de la Nation , avec beaucoup de véhémence , dans la Chambre des Communes ; ce qui empêcha qu'elle ne délibérât sur les subsides , que le Roi demandoit. La Chambre des Seigneurs l'ayant avertie de ce retardement, elle s'en choqua , & continua à s'échauffer davantage. Le Roi fit des propositions de se relâcher de *l'Argent des Vaisseaux* , pour certains subsides qu'il demandoit ; mais ces propositions ne furent point goûtées , & enfin le Parlement fut dissout , un mois après avoir été assemblé , sans avoir rien accordé au Roi.

Ce Prince trouva néanmoins moyen d'emprunter de l'argent , avec lequel il leva un Armée , dont il fit le Comte de *Northumberland* Général & le Lord *Conway* Général de la Cavalerie ; ce qui choqua les Généraux de l'année précédente , qui prétendoient n'avoir pas mal servi le Roi. Les mécontents d'Ecosse avoient des émissai-
res.

res à Londres, qui émurent la populace à aller attaquer le Palais Archiepiscopal à Lambeth, ce qui obligea l'Archevêque de demeurer quelque jours à White-Hall. Un des séditieux ayant été puni, comme criminel de haute trahison, fit peur aux autres; mais on vit par-là la disposition de la populace.

Le Général, qui s'étoit avancé avec l'Armée vers les frontieres d'Ecosse, étant tombé malade, le Roi nomma le Comte de *Strafford*, pour servir en sa place, en qualité de Lieutenant Général. Mais avant qu'il pût arriver à l'armée, le Lord *Conway* se laissa honteusement défaire, sans aucune résistance, à *Newburn*, & se retira à *Durham*. Les Anglois abandonnerent, en même tems, la ville de *Newcastle*; poste avantageux, dont les Ecoffois se saisirent. Il est étonnant qu'on n'examinât point cet affaire, pour savoir d'où venoit tant de lâcheté, ou tant de mauvaise conduite, & qu'on ne punît personne. Qu'on dise tout le mal que l'on voudra de ceux, qui étoient opposés aux desseins de la Cour; ceux, qui étoient bien affectionnez pour le Roi, méritent autant d'être blâmez qu'eux; puis qu'on ne remarquoit en

eux

eux ni prudence, ni courage dans l'occasion. Aussi nôtre Auteur ne les épargne-t-il pas, dans les caracteres qu'il en donne.

Cependant le Roi embarrassé s'avisait d'appeller, selon je ne sai quel ancien usage, un grand Conseil des Pairs du Royaume à York. Ils demeurèrent long-tems à venir, & enfin ils lui conseillèrent d'appeller un Parlement en Angleterre; quoi que l'on pût bien savoir, que la Nation étoit assez mécontente. Outre les Sujets, qu'elle prétendoit en avoir, du côté de la Cour, les Ecclesiastiques l'avoient encore chagrinée de nouveau. Après la dissolution du Parlement, la Convention du Clergé, qui ordinairement commence & finit avec le Parlement, avoit été continuée, par ordre du Roi, pendant un Mois entier, sous le nom de Synode. A la verité, le Roi avoit consulté là-dessus les Juges d'Angleterre, qui avoient déclaré que cette Assemblée se pourroit faire, selon les Lois. Elle avoit fait des Canons, ce qu'on croyoit être en son pouvoir, mais qu'il auroit fallu au moins différer à un tems plus tranquille. Elle avoit depuis donné des subsides au Roi des revenus Ecclesiastiques, & enjoint des

des serments ; ce qu'assurément elle ne pouvoit pas faire , selon nôtre Historien. Il ne dit pas quels étoient ces sermens. Mais Il paroît , * par les autres Histoires , que ce fut , pour ainsi dire , un *Anti-covenant* , ou une Ligue contraire à celle d'Ecosse , pour maintenir la discipline & le gouvernement Episcopal. Le Roi après avoir fait examiner ces Canons , en son Conseil , les confirma & en ordonna l'observation.

Les Catholiques Anglois , qui avoient sujet de se louer de l'indulgence de ce Prince , firent aussi paroître mal à propos leur zele pour lui ; en lui faisant présent d'une somme considerable d'argent , par les mains de la Reine , qui les avoit poussez à cela. Les Ecossois prirent occasion de-là , de dire que le Roi vouloit ruiner la Religion Réformée en Ecosse , par le moyen des Catholiques ; ce qui nuisoit infiniment à ces derniers , en Angleterre.

Le Roi , outre son Conseil Privé , avoit établi un *Committé d'Etat* , qu'on appelloit odieusement , d'un mot Espagnol , le *Juncto* , ou le Conseil du Cabinet. Ceux qui le composoient s'as-

sembloient

* *Wars of England &c.* sur l'année 1640.

sembloient avec les Secretaires d'Etat, lors qu'il y avoit quelque chose de pressé. Par malheur, ce Conseil étoit composé de gens peu propres, pour un poste si important. L'Archevêque de Cantorbery, n'étoit pas capable de moderer son zele pour l'Eglise; il étoit trop prompt & trop brusque, dans ses manieres & se mettoit peu en peine de ce qu'on pouvoit dire, ou penser de lui; ce qui le rendit odieux à bien des gens, qu'il ne ramena pas, par les nouveaux Canons, dont on a parlé. Le Comte de *Strafford*, qui avoit été six ans Vice-Roi d'Irlande, qu'il avoit gouvernée assez despotiquement, étoit un homme fier & hautain, & qui avoit quantité d'ennemis. Le Lord *Cottington*, Chancelier de l'Echiquier, avoit été élevé en Espagne, & ne faisoit le Protestant, que par grimace, comme il parut par la suite. D'ailleurs il s'étoit attiré la haine de grand nombre de Noblesse, en augmentant les revenus du Roi, à ses dépens. Son habileté pouvoit plutôt servir hors du Royaume, qu'au dedans, où il ne faisoit que rendre son maître odieux. Des Conseillers, comme ceux-là, perdirent le Roi, & se perdirent eux mêmes.

Ce

Ce Prince environné d'ailleurs d'autres personnes, qui favorisoient en secret les Ecoffois, fut porté à traiter avec eux d'une cessation d'armes, & à se charger de payer leur armée, jusqu'à la paix, qui devoit se conclure à Londres. Cependant cette armée devoit demeurer, dans ses quartiers, & l'Angloise dans les siens; toutes deux au Nord de l'Angleterre. Le Roi, comme le remarque l'Auteur en divers endroits, se défiant de lui même par modestie, se laissoit malheureusement conduire par d'autres; qui manquoient visiblement ou d'habileté, ou de fidelité, & de courage, sans qu'il s'en apperçût. C'est ce qui lui fit faire un si grand nombre de fautes; qu'on peut dire que s'il y a eu des Rois, comme il y en a eu sans doute grand nombre, qui ont trompé leurs Sujets; il n'y en eut jamais un, que ses Sujets aient si fréquemment & si cruellement trompé, que celui-ci.

III. * LE Parlement fatal, qui le perdit, s'assembla le 3. de Novembre 1640. dans un tems auquel les esprits étoient très-échauffez, par la conduite hautaine & imprudente des Ministres du Roi. Il voulut faire élire le Chevalier

* *Liv. III. p. 169.*

valier *Thomas Gardiner*, pour Orateur de la Chambre des Communes; mais n'ayant pu en venir à bout, on prit pour cet emploi un Jurisconsulte nommé *Lenthal*, qui ne passoit pas pour être mal-intentionné, à l'égard du Roi & de l'Eglise Anglicane; mais qui n'étoit ni assez habile, ni assez courageux, pour leur rendre service. La Chambre des Communes commença; par proposer les griefs de la Nation, & les ennemis du Comte de *Strafford* firent en sorte qu'elle l'accusa bien-tôt après de haute trahison, & le fit mettre en arrêt chez l'Huissier de la Verge noire. Elle accusa du même crime l'Archevêque de *Cantorbery*, & le Secretaire d'Etat *Windebank*, qui en effet favorisoit trop les Catholiques Romains; comme l'Auteur le fait voir, par une Histoire remarquable, qu'on ne peut pas rapporter. Ce dernier se retira en France, & évita ainsi la colere du Parlement, qui ne l'auroit pas mieux traité que les autres.

Nôtre Historien nous donne ici le caractère de huit membres des deux Chambres, qui étoient les plus opposés à la Cour, & qui lui nuisirent le plus; savoir, du Lord *Say*, du Lord *Man-*

Mandeville, du Comte d'*Essex*, de *Pym*, de *Hambden*, de *S. Jean*, de *Fiennes*, & du Chevalier *Henri Vans*, le jeune. Je ne rapporterai, que deux de ces caractères, en abrégé.

„ *Hambden*, dit l'Auteur, étoit un
 „ homme extrêmement fin, & peut-
 „ être l'homme le plus pénétrant &
 „ le plus propre à s'insinuer & à faire
 „ réussir ce qu'il souhaitoit, qu'il y eût
 „ en ce tems-là, & dont les desseins
 „ fussent amenez de plus loin. Il
 „ étoit de bonne extraction & avoit as-
 „ sez de fortune. D'une vie licentieu-
 „ se & adonnée au plaisir, il s'étoit tout
 „ d'un coup retiré à une vie extraordi-
 „ nairement sage & réglée; sans perdre
 „ néanmoins rien de son humeur gaie
 „ & de son air affable. Tout cela joint
 „ avec l'opinion, que l'on avoit de sa
 „ droiture, de sa sagesse, & de son
 „ courage, qui avoit paru dans l'affai-
 „ re de *l'Argent des Vaisseaux*, lui
 „ avoit acquis une très-grande réputa-
 „ tion, non seulement dans la Com-
 „ té de *Buckingham*, où il demeuroit,
 „ mais encore dans tout le Royaume.
 „ Ce n'étoit pas un homme, qui parlât
 „ beaucoup, il entamoit rarement le
 „ discours, pour parler des affaires,
 „ qui se présentoient; mais il parloit
 „ avec

„ avec beaucoup de poids , & après
 „ qu'il avoit entendu les differens avis
 „ de ceux qui composoient la Cham
 „ bre, & remarqué de quel côté elle
 „ panchoit ; il reprenoit la matiere, &
 „ il établissoit l'état de la question clai-
 „ rement , en peu de mots , & avec
 „ tant d'adresse , qu'ordinairement il
 „ l'engageoit à venir à la conclusion,
 „ qu'il souhaitoit. S'il trouvoit que
 „ cela ne se pouvoit pas faire alors , il
 „ ne manquoit jamais de moyens de
 „ faire en sorte que la délibération fût
 „ renvoyée à une autre fois , & de pré-
 „ venir une résolution négative, qui
 „ auroit pu être nuisible à ses desseins,
 „ pour l'avenir. Il paroissoit si civil,
 „ si modeste, & si humble, se défier si
 „ fort de son propre jugement , &
 „ faire au contraire tant de cas des sen-
 „ timens de ceux , avec qui il s'entre-
 „ noit, qu'il sembloit n'avoir ni opi-
 „ nion, ni résolution, que celles qu'il
 „ pouvoit tirer des discours de ceux
 „ à qui il parloit ; qu'il gouvernoit
 „ ainsi & qu'il faisoit entrer dans ses
 „ propres pensées, pendant qu'ils s'i-
 „ maginoient que cet homme dépen-
 „ doit entierement de leurs conseils.
 „ Jamais homme n'eut plus de pou-
 „ voir sur lui même, & ne parut moins
 „ être

„ être ce qu'il étoit; comme tout le
 „ monde s'en apperçut, lors qu'il
 „ trouva à propos de jeter le masque.

Si ce portrait est véritable, il faut
 avouër que c'étoit un habile homme,
 & qui tenoit je ne fai quoi du naturel
 de *Socrate*. Il auroit été mille fois plus
 propre à être Ministre d'Etat, que les
 étourdis & les emportez, dont le Roi
 se servoit, qui perdirent toutes ses af-
 faires. Voici un autre caractère, d'un
 homme du même Parti, mais dont les
 manieres étoient différentes.

„ Le Chevalier *Henry Vane* étoit
 „ un homme, qui avoit naturelle-
 „ ment des talens, d'une profonde
 „ dissimulation, d'une conception
 „ prompte & vive, & qui parloit avec
 „ facilité & avec force. Il avoit une
 „ Physionomie étrange, & quoi qu'il
 „ pût l'avoir tirée de son Pere & de sa
 „ Mere, qui n'étoient beaux ni l'un, ni
 „ l'autre, on jugeoit facilement qu'il y
 „ avoit quelque chose d'extraordinaire
 „ dans son esprit, & sa conduite faisoit
 „ voir qu'on ne se trompoit pas.

L'Auteur rapporte en suite sa vie en
 abrégé, jusqu'à ce qu'il fût membre
 du Parlement, & qu'il entrât dans le
 dessein de son pere, qui étoit Secre-
 taire d'Etat, de se vanger du Com-
 te

te de Strafford, qui l'avoit méprisé.

Les Commissaires des Ecoſſois, pour traiter de la paix, vinrent en ce tems-là à Londres, logerent dans le milieu de la ville, & se joignirent à ceux du Parlement, qui traversoient le Roi; à qui ils causerent tout le mal qu'ils purent, comme on le verra dans l'Auteur. Le Roi prit aussi dans son Conseil plusieurs Seigneurs, qui passoient pour les plus populaires; mais la plupart furent ensuite ses plus grands ennemis, tant il étoit malheureux dans son choix, & peu propre à attacher les gens à son service! On lira dans l'Auteurs des réflexions très-judicieuses, sur le choix des Conseillers Privez.

Dans ce tems-là, la licence de prêcher étoit extrême, & l'on faisoit mille invectives & mille libelles contre le Clergé Episcopal. Les Paroissiens présentoient communément des requêtes au Parlement, contre leurs Pasteurs; qu'ils accusoient de les contraindre de communier au pied de l'Autel, (c'est ainsi qu'ils nommoient les tables, pour insinuer que cela tenoit du Papisme) & de se courber au nom de *Jesus*. Le Parlement souffroit même qu'on imprimât ces Requêtes. On en vint jusqu'à traiter le Clergé Episcopal, de

Clergé scandaleux; expression qui devint en suite très-commune, quoi qu'il s'agît de gens savants & irrépréhensibles.

* On peut néanmoins dire, que les Presbyteriens d'alors (car je ne prétens pas parler de ceux, qui ont depuis changé en mieux) étoient communément de très-pauvres Théologiens, & qui n'avoient d'autre lecture que celle de leurs Lieux Communs modernes; sans aucune étude solide des Originaux de l'Écriture, ni des Antiquitez Ecclesiastiques. Pour la Philosophie & les Belles Lettres, ce n'étoit pas leur fait. Un air chagrin & fanatique, beaucoup d'aigreur contre ceux qui n'étoient pas de leur sentiment, autant de vanité intérieure qu'ils paroissoient humbles au dehors, avec quelque volubilité de langue, propre à gagner la populace, faisoit tout leur mérite. Leur Religion consistoit presque uniquement en un extérieur composé, à être exempts de ces vices grossiers, qui choquent le plus, sans être guéri des autres plus cachez, & plus dangereux; & à crier contre l'Église Romaine, de toute leur force. Du reste c'étoit un peuple turbulent,

* *Remarque de l'Auteur de la B. C.*

bulent, féditieux, implacable, se plai-
 sant infiniment à dominer, & à faire
 sentir le poids de sa domination, à
 ceux qui n'étoient pas de leur cabale.
 Pour perdre ces gens-là, il n'y avoit,
 ni malices, ni menfonges, qu'ils n'em-
 ployaient; & jamais ils n'étoient plus
 contents d'eux mêmes, que lors qu'ils
 avoient fait perir quelcun. Cette Hi-
 stoire en fournira des exemples remar-
 quables, si on la lit avec quelque at-
 tention; car enfin on verra que ces
 Théologiens croyoient, que ce n'étoit
 pas acheter trop cher la destruction de
 l'Episcopat, que de l'acheter par une
 guerre civile; qui fit perir un très-grand
 nombre de personnes de toutes les
 conditions, & ruina quantité de bon-
 nes familles.

D'un autre côté, le Clergé Episcopal
 sembloit ne défendre pas toujours af-
 sez bien une bonne cause. Il employoit
 d'abord l'autorité de la Cour, plutôt que
 des raisons, assaisonnées de patience,
 de moderation & de retenue; qui sont
 par tout bien reçues & toujours né-
 cessaires, mais sur tout parmi une Na-
 tion libre, & dans un tems où elle est
 mécontente. S'y prendre autrement
 c'est tout gâter, & rendre odieux ce
 que l'on aimeroit sans cela. Parmi

des peuples éclairés, il faut faire comprendre aux gens, qu'ils n'ont aucun sujet de vouloir changer une Discipline bien établie ; & qu'il en faut seulement corriger les abus, s'il y en a. On doit les convaincre, par des raisons claires, & non par de simples autoritez de gens intéressés, ou qui ne sont fondées que sur la coutume, & encore moins, par des prétentions outrées & par des paradoxes offensans, qui ne persuaderent jamais personne, & qui ne sont propres qu'à irriter les Esprits. Mais c'est aux gens sages de ce Parti, à juger de ce qu'on auroit dû faire, plutôt qu'aux Etrangers.

Pour revenir à l'Histoire, peu de tems après plusieurs Ministres Presbyteriens présenterent des requêtes signées d'un grand nombre de personnes, qui ne les avoient pas vuës, contre le gouvernement Episcopal & les Canons. La Chambre des Communes condamna ces Canons, comme contraires à l'autorité Royale & préjudiciables à la liberté & à la propriété des Sujets & aux Privileges des Parlements. Elle pourvut aussi au payement des deux armées, par voie d'emprunt ; elle fit en sorte que cet argent ne passât point par les mains du

Roi,

Roi, & trouva même le moyen de lui ôter ses revenus les plus nécessaires.

On présenta au Roi un Acte, touchant la convocation d'un Parlement tous les trois ans; dans lequel il y avoit une clause, qui donnoit au Peuple le droit de s'assembler, en cas que le Roi ne le convocât pas. Quoi que cela dérogeât à l'autorité Royale, le Roi passa cet acte sans difficulté, résolu apparemment de tenir de fréquens Parlemens. Le Parlement parut en avoir beaucoup de reconnoissance, mais cela ne dura pas long-tems. Il commença à vouloir que l'on fît le procès au Comte de *Strafford*, affaire que l'Auteur raconte fort au long. S'il n'oublie rien d'essentiel, il paroît que ce Seigneur ne pouvoit pas être condamné comme coupable de haute trahison, selon les Lois d'Angleterre. Mais ses ennemis furent persuader au Parlement, qu'il avoit gouverné l'Irlande d'une maniere plus conforme à un gouvernement arbitraire, qu'aux Lois de l'Angleterre. Cela n'étoit pas difficile à croire, pour des gens persuadez qu'il n'y a point de Courtisan, qui ne crût avoir fait une très-belle action, s'il avoit rendu son Prince maître absolu des Lois, aussi bien que des biens & de

la vie de ses Sujets. Cependant la Chambre fit contre lui un Acte de conviction (*a bill of attainder*) qui passa à la pluralité des voix; quoi que ce fût à la Chambre des Seigneurs seule à le juger, selon les Loix.

On voulut même en suite priver les Evêques du droit de donner leurs suffrages, à la Chambre des Seigneurs. L'Acte en passa, dans celle des Communes; mais il fut rejeté par la Chambre Haute. Il y eut encore quelqu'un, qui proposa de détruire entièrement l'ordre Episcopal; mais cela fut différé. Quelques accidens, que l'Auteur rapporte, & sur tout quelques tumultes de la populace, qui demandoit justice, furent cause que l'Acte contre le Comte de *Strafford* passa aussi, dans la Chambre des Seigneurs. Il ne restoit plus que la signature du Roi, qu'il refusa long-tems; mais on l'engagea enfin à souscrire une commission, pour autoriser quelques Seigneurs à le signer de sa part; ce qu'il ne fit néanmoins, qu'après que le Comte de *Strafford* lui-même l'eût fait prier de le faire, plutôt que de se brouiller tout à fait avec le Parlement. Le Conseil Privé fut aussi de cet avis, ou par passion, ou par foiblesse. L'Archevêque d'York en particulier

culier employa une distinction ridicule, pour déterminer le Roi à signer cette condamnation, contre sa conscience. C'est qu'un Roi a deux consciences, l'une en qualité de particulier, & l'autre en qualité de Roi, & que cette dernière pouvoit être opposée à l'autre ; de sorte qu'il pouvoit condamner, comme Roi, pour le repos de l'État, celui qu'il croyoit innocent, comme particulier. Le Roi, qui n'étoit soutenu par personne de son Conseil, ceda enfin & fit une chose, dont il se repentit toute sa vie. Le Comte fut exécuté à la Tour, le 12. de Mai, 1641.

Pendant que le Roi étoit dans une inquietude extraordinaire là-dessus, on proposa une autre chose, dans la Chambre des Communes, qui fut encore plus fatale à ce Prince. C'est que le Parlement n'ayant pu payer les Armées, ni ne pouvant les entretenir, jusqu'à ce qu'on les congédiât, que par des emprunts, faits sur le crédit de quelques particuliers ; on craignit que le Parlement ne pût pas satisfaire à ses engagements, si le Roi le dissolvoit, comme on en avoit peur. Le Parlement dressa là-dessus un Acte, dans lequel il étoit dit „ qu'il ne seroit ni

„ ajourné, ni prorogé, ni dissout, que
 „ par un Acte qu'il feroit lui même, &
 „ que Sa Majesté ne refuseroit point
 „ de passer. Charles donna pouvoir à
 quelques Seigneurs, dans la même
 commission, par laquelle il les autori-
 soit à signer l'Acte de conviction con-
 tre le Comte de Strafford, en son nom,
 de signer aussi l'autre. On peut voir
 par-là quel Conseil ce Prince avoit,
 & en quelles gens il se fioit. Aussi
 l'Auteur ne peut-il s'empêcher de té-
 moigner son indignation, sur ce su-
 jet, comme il fait en de semblables
 occasions; où le Roi ne commit des
 fautes irréparables, que par manque-
 ment de bon conseil.

On fit ensuite un Acte de pacifi-
 cation, entre les deux Royaumes,
 & le Parlement favorisa si fort les
 Ecoffois, qu'outre la solde de l'Ar-
 mée il lui donna trois-cents mille li-
 vres Sterling de gratification; dans
 la vue d'employer la Nation Ecof-
 foise, contre la Cour & l'Eglise An-
 glicane, lors qu'il en seroit besoin.
 Cependant le Parlement ne pensoit
 plus à se séparer, & le Roi, qui
 croyoit devoir aller en Ecoffe, pour
 y calmer les esprits, le laissa séant
 à Westminster, pendant son voyage.

L'Au-

L'Auteur fait en abrégé l'histoire des Actes, qui furent passez dans le Parlement, jusqu'à la pacification d'Ecosse. Il auroit peutêtre été mieux de les mettre, selon leurs dates, que l'Auteur ne marque point. Je ne puis pas m'y arrêter. Je ne mettrai ici, que ce qu'il y a touchant la suppression de la *Haute-Commission*, qui ne servit qu'à irriter le peuple & la Noblesse contre la Cour. „ La „ juridiction de cette Commission „ avoit été établie, par un Statut de „ la cinquième année du regne d'Elizabeth, à la place d'un pouvoir „ beaucoup plus grand des Ecclesiastiques; qui avoit été exercé sous „ l'autorité du Pape, & que l'on „ abolit alors. Pendant que cette „ Assemblée agit avec moderation, „ ce fut un excellent moyen, pour „ conserver & pour défendre la dignité & la paix de l'Eglise; quoi „ que les Non-conformistes du „ Royaume en murmurassent, dès le „ commencement. Mais sur la fin, „ on ne peut pas nier, que par le grand „ pouvoir, que quelques Evêques „ avoient à la Cour, l'Assemblée n'eût „ passé de beaucoup les bornes qui lui „ étoient prescrites; non seulement

„ en se mêlant de choses , dont elle
 „ ne devoit point connoître , mais en
 „ étendant ses sentences & ses juge-
 „ mens , sur les choses qui étoient de
 „ son ressort , plus loin qu'il n'étoit
 „ juste. Elle en vint même à avoir en
 „ un si grand mépris la Loi Commu-
 „ ne (*the common Law*) par une igno-
 „ rance fatale des Evêques , qui n'au-
 „ roient souffert aucun mal , pendant
 „ que cette Loi auroit subsisté ; que
 „ non seulement les défenses des
 „ Cours superieures , dont les infe-
 „ rieures doivent dépendre , étoient
 „ négligées ; mais que les Juges étoient
 „ censurez , pour les avoir accordées,
 „ quoi qu'ils ne le pussent pas refuser
 „ sans parjure ; & les Jurisconsultes
 „ mal-traitez , pour les avoir deman-
 „ dées , quoi qu'ils y fussent obligez,
 „ par leur devoir ; de sorte que ceux
 „ du Clergé faisoient presque profes-
 „ sion ouverte de regarder les Juris-
 „ consultes , comme leurs ennemis ,
 „ ou au moins de ne les aimer pas.
 „ Outre cela , d'une Cour Ecclesia-
 „ stique , pour la réformation des
 „ mœurs , elle étoit devenue une
 „ Cour de Finances & elle imposoit
 „ de grosses amandes à ceux qu'elle
 „ trouvoit en faute , & quelquefois
 „ beau-

„ beaucoup plus grandes que la faute
 „ ne méritoit ; ce qui n'étoit pas to-
 „ lerable , quand même elle auroit eu
 „ le droit d'imposer des amandes pécu-
 „ niaires , ce qu'elle n'avoit point. Ces
 „ impositions étoient devenues beau-
 „ coup plus fréquentes & plus gros-
 „ ses , depuis que le Roi avoit ac-
 „ cordé , que tous ces revenus-là
 „ seroient employez à la réparation
 „ de l'Eglise de S. Paul. Encore que
 „ ce fût un bel ouvrage , & digne de
 „ la pieté de ceux qui le favorisoient,
 „ & de la grandeur d'ame de celui ,
 „ qui se le proposoit principalement ;
 „ cela ne servit qu'à augmenter les
 „ Griefs.

L'Auteur ajoute encore d'autres
 choses , mais l'on voit assez par-là qu'il
 n'y a pas sujet d'être surpris , si l'Arche-
 vêque de Cantorbéry , qui étoit le prin-
 cipal auteur de tout cela , s'attira des
 ennemis. Quoi que ses desseins pus-
 sent être bons , la maniere dont il les
 pouffoit sentoit trop le gouvernement
 arbitraire , pour être long-tems soufferte
 en un país de Lois. Les peines ci-
 viles doivent dépendre des Juges Ci-
 vils & non des Ecclesiastiques ; qui
 peuvent & qui doivent seulement an-
 noncer les peines , que la Providen-

ce inflige, ou dans cette vie, ou dans l'autre.

La Cour de la *Chambre Etoilée*, qui jugeoit des crimes d'Etat, fut aussi cassée, à cause de l'abus qu'elle avoit fait de son autorité, qui avoit nui à une infinité de gens, de toutes sortes de qualitez, & qui étoit redoutable à tout le monde; par ses procédures extraordinaires, contre lesquelles les Lois mêmes ne mettoient personne à couvert. On voulut d'abord limiter son autorité, mais on crut qu'il valloit mieux l'abolir entierement; parce qu'il étoit très-difficile de prévenir les abus, qu'elle pourroit encore faire de l'autorité, qu'on lui laissoit. Cet Acte & divers autres, préjudiciables à la Couronne, furent confirmez par le Roi, avant qu'il allât en Ecosse.

L'Auteur croit que la Posterité regardera cela, comme une marque particuliere de la bonté de Charles I. & de la confiance, qu'il avoit en son peuple; & l'on ne peut pas en disconvenir. Mais il est étonnant qu'il osât se fier à des gens, qui croyoient avoir été très-mal traitez par la Cour, & aux griefs desquels elle ne s'étoit avisée de satisfaire, que lors qu'on lui extorqua en quelque sorte cette satisfaction;

faction; quelle vouloit faire passer pour une faveur, & que le peuple croyoit être une justice, qu'on ne lui pouvoit refuser. Le Roi eut beau vanter, dans la suite, sa condescendance; le Parlement ne lui en fut aucun gré, & on ne lui tint compte de rien. Ceux qui feront réflexion là-dessus seront beaucoup moins surpris des excès, auxquels le Parlement vint dans la suite.

IV. * LE Roi étant allé en Ecosse, la Chambre des Communes, ou au moins quelques uns des principaux voulurent faire un Acte; pour donner la liberté de ne pas se servir du livre des *Communes Prières*, & pour faire quelques autres changemens dans les Eglises; mais la Chambre Haute s'y opposa. Les Chambres s'ajournerent en suite le 9. de Septembre, pour le 20. d'Octobre, & de peur qu'il n'arrivât quelque chose cependant, qui leur déplût, elles établirent des subdéléguez, qui devoient s'assembler deux fois la semaine, & plus, s'il étoit besoin, avec un très-grand pouvoir. On envoya aussi trois Députez avec le Roi, comme pour lui faire honneur, mais dans le fonds pour servir d'espions au Parti qui lui étoit opposé; entre lesquels

* Pag. 289.

quels étoit *Hambden*, dont on a donné le caractère. Cependant le Roi étant en Ecoſſe ne ſavoit à qui ſe fier, parce que les principaux de la Nobleſſe, qui avoient promis de demeurer attachez à ſon Parti, le trahifſoient. Les armées furent néanmoins congédiées, mais le Roi ne calma point dans le fonds les eſprits, dans ce païs-là; quoi qu'il créât le Marquis d'*Hamilton* Duc, & le Comte d'*Argyle* Marquis.

Il vint des Lettres de ce païs à Londres, qui marquoient qu'on avoit voulu faire aſſaſſiner ces deux Seigneurs, & qui inſinuoient, ſous des termes obſcurs, que la Cour avoit deſſein de faire aſſaſſiner de même quelques perſonnes à Londres. Cela fit que le Comte d'*Effex*, que le Roi avoit laiſſé en Angleterre, en qualité de Général, donna ordre qu'il y eût une garde établie pour la ſureté du Parlement, comme s'il avoit été en danger. Mais il arriva alors une nouvelle d'Irlande, qui étoit bien plus fâcheuſe. C'eſt que les Irlandois Catholiques, s'étant ſoulevés tout d'un coup par tout, avoient égorgé * *quarante ou cinquante mille* Proteſtans Anglois, ſur le milieu d'Octobre. C'eſt

le

* *Pag. 299.*

le nombre, que l'Auteur dit ; mais d'autres, tant Catholiques, que Protestans, le font beaucoup plus grand. La ville de Dublin n'échappa à ce carnage, que comme par miracle. Le Comte de Leicester, qui étoit alors Seigneur Lieutenant d'Irlande, en donna promptement avis au Conseil & le Conseil au Parlement. Le Roi en écrivit aussi peu de tems après d'Ecosse, recommanda fortement l'affaire au Parlement, & lui dit que par provision il avoit donné ordre qu'un Régiment d'Infanterie Ecossoise fût envoyé dans la Province d'Ulster, habitée principalement par des Ecossois & des Irlandois. Cela n'empêcha pas que les ennemis de la Cour ne répandissent par tout, que le Roi avoit fomenté cette rebellion, & permis ce massacre ; ou qu'au moins la Reine y avoit trempé, pour avancer la Religion Romaine, & que les rebelles publioient qu'ils ne faisoient rien, que par l'autorité du Roi. Ces bruits firent une très-grande impression sur l'esprit de quantité de gens, qui n'avoient pas bonne opinion de la Cour, & qui n'aimoient pas la Reine en particulier ; qui avoit, comme on croyoit, trop de pouvoir sur l'esprit du Roi, & qui

qui se mépoit de trop de choses.

On recommença dès lors à proposer d'ôter aux Evêques le droit d'opiner dans le Parlement, & il se trouva des Jurisconsultes, que l'on appelle en Angleterre *Docteurs de la Loi Commune*, qui appuyerent ce sentiment, à cause de l'inimitié ouverte, que quelques-uns du Clergé leur témoignoi-ent, depuis long-tems; ce que l'Auteur blâme avec raison ici & ailleurs, & qui fut cause de beaucoup de maux.

Les Ecoffois de leur côté arracherent ce qu'ils voulurent au Roi, qui combla d'honneurs & de bien-faits ceux qui lui avoient fait le plus de mal, & qui lui en firent encore davantage, dans la suite. Il y fit des gratifications des terres de l'Eglise, qui lui étoient dévoluës, par sa ruine, & donna presque tout ce qu'il avoit à donner en ce pais-là, sans en tirer aucun avantage; après quoi il ne pensa qu'à retourner en Angleterre. L'Auteur remarque qu'il n'avoit là de Conseiller fidele, que le seul Duc de *Lenox*, que peu de gens suivoient. Mais la fermeté du Prince fait ordinairement celle de ses Conseillers. Il est surprenant que ce Roi, qui suivoit si facilement des avis hardis.

hardis & perilleux, soutint ensuite si foiblement ses desseins.

Le Parlement d'Angleterre ayant formé une Commission, pour examiner l'état de la Nation, & faire là-dessus une rémontrance au Roi, ceux qui étoient de la Commission présenterent cette rémontrance, pour être lue dans le Parlement. Elle contenoit une déduction très-aigre de tout ce qui avoit été fait contre les Lois, depuis le premier moment auquel Charles étoit monté sur le trône, jusqu'à celui auquel on avoit fait cette rémontrance; avec des traits violents, contre le Roi, la Reine & le Conseil. Elle insinuoit que la Cour avoit dessein d'introduire la Religion Romaine, sans rien oublier de ce qui pouvoit aigrir l'esprit du peuple, qui l'étoit déjà assez. On la lut & elle passa, avec beaucoup de peine & de très-peu de voix. On résolut ensuite de la faire imprimer, quoi que la Chambre eût été d'abord aussi fort divisée là-dessus.

On en trouvera la substance, dans l'Auteur, qui remarque que le Parti opposé à la Cour, qui étoit auparavant très-petit, s'augmenta peu à peu, par l'habileté & la vigueur de ceux qui
le

le conduisoient; en sorte qu'il se trouva enfin maître des délibérations, par le peu de conduite & par la négligence de ceux, qui favorisoient le Roi; qui n'avoit personne pour lui, dans la Chambre, qui eût les qualitez nécessaires, pour le soutenir. Mais cela retombe sur la Cour, qui auroit dû gagner les habiles gens du Parti opposé, comme nôtre Historien le remarque.

Le Roi arriva d'Ecosse à Londres le 25. de Novembre, & le 1. de Decembre la Chambre des Communes lui présenta à Hamptoncourt sa rémontrance; avec une requête, où elle se plaignoit d'un Parti malin (*a * malignant party*) qui prévaloit à la Cour, & dont plusieurs avoient des emplois. Elle attribuoit à ce Parti le soulèvement d'Irlande, & elle souhaitoit que le Roi éloignât ces gens-là. Elle demandoit aussi qu'il ôtât aux Evêques le droit de donner leurs suffrages dans la Chambre Haute, & autres choses, comme celles-là. Cette requête fut imprimée, peu de jours après, avec la rémontrance; quoi que le Roi eût souhaité qu'on ne

* Par ces mots, en entendoit communément pendant les guerres civiles, le Parti de la Cour.

ne le fit point, avant qu'il eût envoyé sa réponse. Aussi s'en plaignit-il, en déclarant, qu'il ne savoit ce que c'étoit que *ce malin Parti*, dont on parloit; qu'il avoit droit de choisir pour ses Conseillers ceux qu'il lui plaisoit, & qu'il soutiendrait toujours la doctrine & la discipline établies par les Lois: aussi bien contre les Schismatiques, que contre les Papistes.

Depuis on ne parla plus, que de mettre le pouvoir de regler & de lever les Milices du Royaume, entre les mains de gens en qui le Parlement pût se confier, & d'exclure les Evêques du Parlement. Il y eut là-dessus divers tumultes de la populace de Londres, dont on cherchera le détail dans l'Auteur. Les Evêques & quelques autres Seigneurs s'absenterent, à cause de ces desordres de la Chambre Haute, & l'Archevêque d'York, homme échauffé & imprudent, dont on a déjà parlé, ayant assemblé ce qu'il y avoit d'Evêques à Londres, leur conseilla de faire une protestation touchant la maniere violente, dont ils avoient été traités par la populace, en allant à la Chambre Haute, la nécessité, où ils étoient

étoient de s'absenter, jusqu'à ce qu'ils y pussent aller sûrement, & contre tout ce qui se feroit dans le Parlement, pendant qu'ils n'y seroient pas. Onze Evêques souscrivirent cette Protestation après lui, & on la porta brusquement au Roi, qui l'ayant regardée légèrement, dans la pensée que les Evêques avoient bien pensé à ce qu'ils faisoient, l'envoya incontinent au Parlement, qui s'assembla deux heures après. Leurs ennemis, qui ne cherchoient que les moyens de les exclurre, profiterent de l'occasion, & leur Protestation ayant été communiquée à la Chambre des Communes, elle les accusa de Haute Trahison, & les fit envoyer tous douze à la Tour; où ils demeurèrent jusqu'à ce qu'ils furent exclus du Parlement, par un Acte formel, ce qui n'arriva, que plusieurs mois après.

Si ces Evêques commirent une grande imprudence, en cette occasion; le Roi en commit une bien plus grande, quelque tems après. Au commencement de l'année 1642. il s'avisa d'accuser de haute trahison six membres du Parlement, par le seul conseil du Lord *Digby*, * Seigneur plein d'esprit,

* Voyez son caractère p. 343. & suiv.

prit, mais sujet à se former des desseins chimeriques & hardis, & à s'y engager légèrement, sans en considérer les difficultés. Il suivoit souvent sa propre imagination, dans la pensée que tout le monde l'approuveroit, quand elle auroit été suivie d'un heureux événement; dont il souhaitoit passionnément d'avoir toute la gloire. C'étoit l'homme le moins propre, que le Roi pût choisir, pour se confier en sa prudence; ayant lui même beaucoup de penchant à entreprendre subitement ce qu'on lui proposoit, & étant aussi facilement effrayé, lors qu'il y rencontroit de la difficulté.

Le Roi fit donc accuser de haute trahison le Lord *Kimbolton*, *Pym*, *Hamden*, *Hollis*, *Hastlerig* & *Strode* membres de la Chambre des Communes. Les Seigneurs renvoyerent l'affaire au lendemain, à l'égard du Lord accusé, sans le faire arrêter; & les Communes, sans avoir égard au Héraut d'armes, qui demandoit les cinq membres de leur assemblée, au nom du Roi, lui envoyerent dire que les accusez seroient prêts à comparoître, lors qu'on les accuseroit juridiquement. Cependant le Roi ayant fait

fait arrêter & cacheter chez eux leurs papiers, la Chambre déclara tout cela nul & fit un ordre pour leur liberté. Le Roi, suivant le conseil du même Seigneur, se transporta lui-même le lendemain, avec ses gardes ordinaires & quelques Gentilshommes, à la Chambre des Communes, pour se les faire livrer. Il ordonna à ses gens de demeurer dehors & entra seulement avec le Prince Electoral du Palatinat son neveu. Il monta dans la Chaire de l'Orateur & demanda les accusez; qui ayant été avertis ne se trouverent point dans l'Assemblée, qui s'ajourna au lendemain. Pour eux, ils se retirèrent à Londres, pendant la nuit; & le peuple alarmé y prit les armes, pour leur défense. Le Roi crut devoir aussi y aller, avec deux, ou trois Seigneurs, pour calmer le peuple & parla, avec beaucoup de douceur, au Conseil de la Ville; mais cela n'empêcha point que, lors qu'il retourna à White-hall, la populace ne criât, par où il passoit, *les privileges du Parlement*, pour lui reprocher de les avoir violez. Il fit, nonobstant cela publier une proclamation, pour faire saisir les accusez, mais qui fut sans effet.

Depuis

Depuis ces démarches, tout fut en desordre, & le Roi & le Parlement ne firent que s'entraccuser réciproquement; comme on le verra, dans toute la suite de ce Volume. Le Parlement & ceux qui le favorisoient se persuaderent toujours plus, que le Roi n'avoit eu d'autre dessein, que d'établir un gouvernement arbitraire, & qu'il le feroit, dès qu'il en auroit les moyens. Les peuples s'imaginoient que les Courtisans, loin d'en être choquez, regardoient ce dessein, comme une entreprise digne du Roi, & souhaitoient qu'il en vînt à bout. Le Parlement se croyoit obligé de s'y opposer de bonne heure, de toutes ses forces; & le Roi craignoit qu'on ne le dépouillât de toutes les Prérrogatives Royales, s'il ne les soutenoit avec vigueur. C'est ce qui causa la guerre civile, qui ne finit que par la ruine entiere du Parti Royal.

Les Chambres s'ajournerent ensuite, pour quelques jours, & établirent cependant une Commission, qui tint ses séances dans la Ville de Londres, & protegea ouvertement les six membres accusez. La Chambre des Communes s'étant ensuite rassemblée, elle déclara que le Roi avoit violé les pri-

vilèges du Parlement, & qu'il ne pou-
 voit pas s'assembler, sans prendre des
 mesures, pour sa sûreté. Le Roi ré-
 pondit en vain à leur première rémon-
 trance, par une Déclaration qu'il pu-
 blia. Elle ne calma nullement les
 esprits, & la Chambre se déclara en-
 core plus ouvertement pour les accu-
 sez; qu'on résolut de ramener, com-
 me en triomphe, au Parlement, avec
 une forte garde. Le Roi trouva alors
 à propos de se retirer à Hamptoncourt,
 & le lendemain les accusez furent
 menez à Westminster, par les mili-
 ces de la ville de Londres. Dès qu'on
 fut que le Lord *Digby* étoit celui, qui
 avoit conseillé au Roi d'aller prendre
 lui même, dans la Chambre, les mem-
 bres accusez; il fut accusé lui même
 de haute trahison, & fut obligé de se
 retirer hors du Royaume. Le Roi de
 son côté, pour n'être pas tant impor-
 tuné des requêtes, qu'on lui présen-
 toit tous les jours, se retira à Wind-
 sor; d'où il envoya vainement des gens,
 pour justifier sa conduite. Le Parle-
 ment déclara qu'il étoit juste que la
 Milice fût mise entre les mains de
 gens, en qui il pût se fier; & décida la
 même chose touchant les Châteaux,
 Forts & Garnisons du Royaume.

Pendant

Pendant la guerre avec les Ecoſſois, on avoit mis à Hull, ville maritime au Nord-Eſt de l'Angleterre, les munitions de guerre, qu'on avoit préparées contre eux. Le Roi eut quelque envie de s'en ſaiſir, & il y envoya le Comte de *Newcaſtle*; mais le Parlement l'ayant ſouſçonné, y envoya le Chevalier *Hotbam* & ſon fils, pour s'en rendre maîtres; comme ils le firent, ſans que le Roi osât s'y oppoſer. Depuis il y eut une ſorte de commerce, par écrit, entre le Roi & le Parlement. Ils ſe plaignoient réciproquement, & ſ'entrecomplimentoient en même tems; comme ſi l'un n'avoit en vue, que le bien de l'autre. Ceux qui croient qu'il n'y a que les Nations du Midi, qui ſoient capables de diſſimulation & de proteſtations oppoſées à ce qu'elles penſent, n'ont qu'à lire ces Ecrits, pour s'en deſabuſer. Ils verront qu'il y avoit alors des gens, en Angleterre, en état de donner des leçons aux Italiens & aux Eſpagnols, ſur ces matieres. Le Parlement preſſoit inſtaamment le Roi, de paſſer le Bill, contre les ſuffrages des Evêques, & celui de la Milice; mais le Roi le reſuſa conſtamment. La Reine cependant

200 BIBLIOTHEQUE

dant effrayée des menaces, qu'on faisoit contre la Cour, & contre elle en particulier, que l'on parloit d'accuser de haute trahison; se retira du Royaume, sous prétexte d'aller mener la Princesse sa fille en Hollande, au Prince d'Orange, à qui elle avoit été accordée. Le Roi en revenant de l'accompagner, alla prendre le Prince de Galles, qui étoit à Greenwich & l'emmena à Hamptoncourt, quoi que le Parlement le trouvât mauvais. Il se retira ensuite plus loin de Londres, en allant de Hamptoncourt à Théobald, & de Théobald à Newmarket, où le Parlement lui envoya des Ecrits pleins de reproches & de prieres de ne s'éloigner pas tant de son Parlement. Le Roi n'y eut néanmoins aucun égard & se retira enfin à York, où il avoit en dessein d'aller, pour être plus à portée de Hull; dont il souhaitoit fort de se saisir, en cas qu'on en vint aux armes, à cause des munitions qu'il y avoit. Le Parlement, qui s'en étoit douté, défendit à Hotham, qu'il y avoit envoyé, d'y recevoir aucunes troupes, sans ordre de l'Assemblée.

V. * LE Roi arriva à York au commencement

* *Liv. V. p. 459.*

commencement de Mars de l'année 1643.
 & y publia le 9. de Mars (*Stile an-*
cien) une réponse à la rémontrance
 que le Parlement lui avoit envoyée à
 Newmarket; où il réfutoit, avec assez
 de douceur, les plaintes de la ré-
 montrance, qui étoient véhémentes.
 Avant que d'avoir reçu la Déclara-
 tion du Roi, ceux du Parlement lui
 envoyèrent une Requête; où après
 avoir exposé le danger où étoit le
 Royaume, ils le prioient instamment
 de revenir, & de rétablir la confian-
 ce réciproque, qu'il y avoit eu en-
 tre lui & son Parlement. Il auroit
 peut-être mieux été alors, avant que
 l'on eût commencé à prendre les ar-
 mes, que ce Prince eût passé par où
 le Parlement vouloit, pour le présent;
 que de s'éloigner, sans avoir aucun
 moyen de faire la guerre, en cas qu'il
 en fallût venir là. Il donna le tems
 par-là au Parlement de lever de l'ar-
 gent; sous prétexte de secourir l'Ir-
 lande, sans pouvoir de son côté faire
 aucun amas de ce qui étoit nécessaire.
 Il offrit, à la vérité, * au Parlement
 d'aller en personne en Irlande, pour
 punir les rebelles, pourvû qu'on lui
 donnât une armée bien entretenue;

E 3

mais

* Pag. 491. & suiv.

mais le Parlement, qui n'avoit gardé de le mettre à la tête d'une armée, l'en remercia, sous prétexte de ne vouloir pas exposer sa personne, & pour d'autres raisons, que l'on pourra lire, dans les Ecrits qu'il envoya au Roi, & qui sont pleins de complimens & de protestations; pendant qu'on n'oublioit rien de ce qu'il falloit faire, pour lui ôter toute sorte d'autorité.

Ce Prince essaya * en vain de surprendre Hull, dont le Gouverneur lui refusa l'entrée; en quoi sa conduite fut approuvée par le Parlement, quoi que le Roi l'eût fait proclamer traître. Le Parlement devenu maître de la Milice, malgré les oppositions du Roi, nomma pour la commander, des gens, de la fidélité desquels il étoit assuré; & fit tenir une Assemblée d'environ six vints Théologiens, pour réformer le Gouvernement de l'Eglise & la Liturgie; desquels il n'y en avoit pas vint, qui ne fussent ennemis déclarés de l'une & de l'autre. La plupart étoient des ignorans, ou des gens très-médiocres en savoir, & qui n'avoient d'autre réputation, que celle d'être ennemis ju-
rez

* Pag. 506. & suiv.

rez de l'Eglise Anglicane. L'Auteur, après avoir fait quelques remarques là-dessus, ne parle plus du * changement qu'ils firent, comme si cela ne regardoit pas cette Histoire. Il ne dit rien non plus des raisons, pour lesquelles il y avoit tant de Presbyteriens en Angleterre, ni de l'origine des *Indépendans* & d'autres semblables *Fauatiques*; qui furent néanmoins les principaux Acteurs de la Tragedie, dans la suite. Il est vrai qu'on étoit instruit de cela, en ce tems-là, en Angleterre; mais comme il écrivoit pour la Posterité, qui n'en est pas instruite, cette excuse ne peut pas satisfaire les Lecteurs. La verité est que ce sont ici, comme je l'ai dit, plutôt des Mémoires, que ce qu'on nommeroit une Histoire complete.

Le Parlement fit des Déclarations, le 19. & le 23. de Mai, plus violentes que toutes les autres, où il déclara que le Roi se préparoit à faire la guerre à son peuple, & défendit de lui donner aucun secours. Il publia encore une rémontrance le 26. du même Mois, pour persuader au peuple,

E 4

ple,

* On peut voir là-dessus le *Directoire*, pour le service de Dieu &c. imprimé en Anglois in 12. à Amsterdam 1688.

ple, que le Roi étoit cause de tous les desordres & des mauvaises suites, qu'ils pourroient avoir. L'Auteur rapporte ces Ecrits au long, avec les réponses, que le Roi y fit. Ils méritent d'être lus, & il seroit impossible d'en faire d'extrait, sans une longueur excessive.

Le 2. de Juin le Parlement fit présenter un Ecrit au Roi, intitulé *Humble requête des deux Chambres* &c. qui contenoit dix-neuf propositions qu'il lui faisoit, & par lesquelles il lui ôtoit presque tout ce qu'on nomme en Angleterre *prérogative royale*, ou tous les droits, dont les Rois avoient joui. Si le Roi eût accordé ces propositions, tout devoit bien aller; sinon, il n'y avoit point de moyen, selon le Parlement, de se fier en lui. Le Roi refusa tout cela, avec hauteur, comme s'il avoit été en état de se soutenir.

Le Parlement peu après publiâ un ordre, pour lever de l'argent, afin d'entretenir un corps de Cavalerie, pour le besoin; car il avoit eu avis que la Reine avoit engagé en Hollande les joyaux de la Couronne, pour envoyer quelques munitions au Roi. Ce Prince tâcha de détourner autant qu'il put quantité de Seigneurs, qui s'étoient

s'étoient retirez près de lui à York de n'avoir aucune part aux procédures du Parlement. Quelque nombre s'engagea à n'obeir qu'à un pouvoir légitime, à défendre le Roi, la Religion Protestante, les libertez du peuple & les privileges du Parlement. Cet Ecrit daté du 13. de Juin 1643. fut publié dans tout le Royaume & deux jours après le Roi, craignant que l'on n'explicât cela, comme si c'étoit une déclaration de guerre, il fit une Protestation de n'avoir aucune intention de faire la guerre au Parlement, & nombre de Seigneurs témoignèrent qu'ils avoient toujours vû le Roi porté à la paix. Il écrivit la même chose au Maire & aux Aldermans de Londres. Le Parlement de son côté déclara qu'on ne pouvoit pas se fier à ces protestations du Roi, vû que sa conduite y étoit opposée: comme il paroissoit par le dessein, qu'il avoit eu de se saisir de Hull, & par d'autres démarches qu'il avoit faites. Il reçut peu de tems après quelque peu de munitions de guerre de Hollande, sur un vaisseau de trente pieces de Canon, & le bruit courut qu'il en avoit beaucoup plus apporté, qu'il n'y en avoit en effet. Il tâcha, en même tems,

de se rendre maître de la Flotte; mais les mesures ayant été mal prises, le Parlement y mit si bon ordre, qu'elle ne fut plus en danger de tomber entre ses mains.

Le Roi assembla ensuite quelques milices, pour se rendre maître par force de Hull, & publia une Proclamation à *Beverly*, petite ville à quatre milles de la précédente; dans laquelle il se plaignoit du Gouverneur de Hull, & marquoit le dessein qu'il avoit de la réduire par la force, quoique d'ailleurs il eût résolu d'éviter la guerre, autant qu'il lui seroit possible. Il l'envoya au Parlement, qui y opposa une requête, pour en détourner le Roi; qui y répondit en vain, par un assez long discours. En même tems, le Parlement résolut de lever une armée, dont le Comte d'Essex seroit Général. Il publia que cela se faisoit *, pour la sûreté de la personne du Roi, pour la défense des deux Chambres & de ceux qui leur obeissoient, & pour conserver la vraie Religion, les Loix, les libertez & la paix du Royaume.

Enfin le Roi n'ayant rien pu faire à Hull, dont il croyoit se rendre maître

* Pag. 683.

tre par intelligence, après d'autres démarches & d'autres Ecrits inutiles, il alla à Nottingham, où il arbora son étendard le 25. d'Août, pour assembler ceux qui voudroient l'aider; n'ayant encore que peu de milices du Comté d'York, & un régiment d'Infanterie, qui n'étoit pas complet. Il n'y eut là aucun concours, & l'on remarqua que l'Etandard fut abattu la même nuit, par un gros vent, & qu'on ne put l'arborer qu'un jour ou deux après, lors que la tempête fut calmée.

IV. LE Volume suivant, divisé en deux Tomes dans l'édition in 8. contient l'Histoire de la guerre, qui commença au mois d'Août 1643. Je ne puis entrer en aucun détail de cette guerre; où l'on voit d'abord de grandes fautes des deux côtez & divers petits avantages, qu'ils remportoient tour à tour l'un sur l'autre; aussi bien que des protestations opposées, par où ils s'accusoient réciproquement d'être causes des desordres. Quoi que le Roi fût dépourvu de tout, il semble que la Noblesse, qui étoit de son côté, avoit au commencement plus de conduite & de bravoure, & que ses troupes étoient meilleures, que celles

celles qui servoient le Parlement. Mais le manque d'argent & de munitions nuisit bien-tôt au Parti-Royal ; pendant que le Parlement , qui mettoit des impôts comme il vouloit , & qui étoit maître de la plus grande partie du Royaume, abondoit de tout. Il arriva même que le Parlement ayant eu des Officiers non seulement Anglois, mais Ecoffois , & d'autres Etrangers, qui avoient du service , ses troupes devinrent meilleures de jour en jour. D'ailleurs les Officiers de celles du Roi vinrent à se diviser entre eux , & par leurs divisions ils donnerent beaucoup davantage à l'ennemi. Le desordre se mit , parmi les troupes , autant par la faute des Officiers , que par le manque d'argent. Le Prince *Robert* , fils de Frederic Electeur Palatin & Roi de Boheme , fit d'abord de belles actions à la tête de la Cavalerie , & ensuite en qualité de Général. Mais c'étoit une Prince , qui avoit plus de bravoure , que de conduite ; & qui fut par-là une des principales causes de la ruine du Parti Royal ; pour lequel on ne peut pas néanmoins douter , qu'il ne fût très-bien intentionné. Sur la fin, il se conduisit aussi mal, qu'il avoit bien fait, au commencement ;

ement; mais au contraire les Officiers du Parlement, qui n'avoient aucune experience de la guerre, que celle qu'ils avoient acquise dans ces troubles, devinrent si habiles & formerent si bien leurs troupes, que les vieux Officiers ne pouvoient pas tenir devant eux; témoin *Fairfax & Cromwel*, qui firent la guerre, & qui remporterent les plus grandes victoires sur eux. On doit reconnoître la bonne foi de notre Historien, dans ce Volume, où en défendant la justice de la cause du Roi; il ne manque guere de marquer les fautes de ceux qui le servoient, & d'en donner de très-mauvais caracteres, lors qu'ils le méritoient. S'il dit du mal des Officiers du Parlement, quand la chose semble le demander; il ne manque pas de rapporter ce qui leur faisoit de l'honneur.

L'Auteur se plaint * amèrement de ce que le Parlement fit arrêter plusieurs personnes de qualité, & se fit de leurs biens; seulement parce qu'elles s'étoient déclarées pour le Roi, sans néanmoins prendre les armes pour lui. Cela étoit sans doute trop rude, mais ce sont-là les suites des guerres civiles. Il se plaint aussi

E. 7

&

* Pag. 20. & suiv.

110 BIBLIOTHEQUE

& avec encore plus de raison , des prédications séditieuses des Presbyteriens ; qui au lieu de prêcher la modération & la paix, abusoient de l'Écriture Sainte , pour porter les peuples à faire la guerre au Roi avec vigueur. Les affaires d'Etat, & surtout celles qui regardent la guerre, ne sont pas du ressort de ceux qui prêchent l'Évangile, qui devoient se souvenir ; que celui, dont ils se disent les Ministres , a déclaré que son *Royaume n'est pas de ce monde*. L'Archevêque Laud avoit mal fait , de porter le Roi à établir en Ecosse, par un coup d'autorité, la Liturgie Angloise, quoi qu'en elle même infiniment meilleure que les Prières des Fanatiques ; & encore plus mal de lui avoir conseillé de s'en vanger par une guerre. On devoit obtenir ce que l'on souhaitoit des peuples d'Ecosse , par la douceur & avec le tems ; & s'en désister s'il n'étoit pas possible de les gagner, plutôt que d'exposer l'autorité du Roi, & de faire une guerre pour la soutenir. Mais ce n'étoit pas mieux fait, que d'exciter les peuples à faire la guerre au Roi ; dans le dessein de ruiner le gouvernement Episcopal, établi par les Lois & meilleur que le Presbyterien.

Dès

Dès le commencement de la guerre, le Colonel *Goring*, Gouverneur de Portsmouth, se déclara pour le Roi, & entreprit de la tenir pour Sa Majesté. * Il fut pourvu de ce qui étoit nécessaire pour cela, & eut tout le tems qu'il lui falloit, pour se préparer à une siege; mais c'étoit un homme adonné à ses plaisirs & négligent, quoi que d'ailleurs brave dans l'occasion, qui ne fit rien de ce qu'il devoit. Il fut réduit à rendre sa place en peu de tems, à condition que les Officiers de la garnison pourroient aller trouver le Roi, & que lui iroit au delà de la mer; d'où il revint ensuite, pour servir son Prince, auquel néanmoins il fit beaucoup plus de mal que de bien; si ce que l'Auteur en rapporte est véritable.

La premiere action de consequence, qui se passa entre les deux armées, fut la bataille d'*Edge-bill*, dans le Comté de Warwik, qui se donna le 23. d'Octobre 1643. Chacun s'en attribua l'avantage; mais il paroît que si le Prince Robert, qui commandoit la Cavalerie à l'aîle droite, & qui poussa les ennemis, & le reste de la Cavallerie, qui eut aussi de l'avantage, se

se fussent moins arrêtez à poursuivre les fuyards; le Roi auroit eu une victoire complete; au lieu qu'il courut risque d'être taillé en pieces avec son infanterie, par celle de l'ennemi, & par la cavalerie de réserve qui avoit gardé son poste. Mais on ne put obliger la cavalerie, de retour de la poursuite de l'ennemi, à charger ceux qui étoient demeurez, & qui se retirèrent tranquillement. On peut voir, par la narration de notre Auteur, aussi-bien que par celle de *Ludlow*, qu'il n'y eut pas beaucoup d'ordre, ni de concert entre les Généraux; ni d'un côté, ni d'autre, dans cette bataille; non plus que dans les autres, qui se donnerent pendant cette guerre. Le Général de l'armée Royale, qui étoit le Comte de *Lindsey*, y fut blessé à mort, & mourut entre les mains de l'ennemi. Il y perit encore quelques autres Seigneurs distinguez, & quelque peu des Officiers du Parlement. Le nombre des morts fut en tout d'environ cinq mille hommes; dont notre Auteur dit qu'il n'y eut que le tiers des gens du Roi. En effet il parut, par la suite, qu'il avoit eu quelque avantage; puisque le Comte d'Essex se retira du côté de Londres, avec son armée, & ne

ne pensa plus à inquieter celle du Roi; qui s'avança jusqu'à Oxford, occupa le poste de *Reading*, dans Berkshire, que le Comte d'Essex avoit abandonné, & se rendit maître par force de quelques autres autour d'Oxford, où il passa l'hiver.

Pendant ce tems-là, il se fit des Ecrits & des Déclarations de part & d'autre, qui n'eurent pas de meilleures suites, que les Ecritures que l'on avoit faite auparavant. Les deux Partis tâcherent de gagner non seulement l'Ecosse, mais encore les Provinces Unies, & les autres Puissances de l'Europe; en quoi le Parlement réussit mieux que le Roi. Si l'on en peut juger, par la conduite de ces Puissances, il paroît qu'elles avoient meilleure opinion des forces du Parlement; que des siennes, & l'événement fit voir qu'elles ne se trompoient point. Ainsi quoi que nôtre Auteur * se plaigne fort des voisins & sur tout de la France, & des Etats Généraux des Provinces Unies; il n'étoit pas de leur sagesse de se déclarer pour le Roi, & les Etats mêmes se trouverent fort mal, dans la suite, d'avoir donné de la jalousie au Parlement, & d'avoir favo-

risé.

* Pag. 92.

114 BIBLIOTHEQUE

risé le Successeur de Charles I. Prendre le parti du plus foible, de la victoire duquel on ne peut rien attendre naturellement de plus avantageux, pour son Etat, que de celle du plus fort, n'est pas une action de Prudence. Un Etat ne doit pas employer les biens & le sang de ses Sujets, en faveur de quelcun, & s'exposer aux hazards de la guerre; sans une grande apparence d'en tirer un avantage considerable, ou sans y être obligé pour sa propre conservation. Les guerres de 1666. & de 1672. que Charles II. fit aux Etats Généraux, en recompense de ce qu'ils avoient fait pour lui, après la mort de son Pere, sont une bonne réfutation de tout ce que nôtre Chancelier dit ici. Je pourrois ajoûter à cela d'autres considerations, que j'ometts, de peur d'être trop long. On peut remarquer par tout que l'affection, qu'il avoit avec raison, pour la Maison Royale, lui fait parler bien ou mal des voisins, selon qu'ils étoient pour ou contre elle; où selon qu'ils prenoient à cœur ses interêts, ou qu'ils les négligeoient; tant il est difficile d'observer la Loi que l'on prescrit aux Historiens, *qu'ils ne doivent avoir ni amis, ni patrie!* On doit néanmoins approuver

ver

ver l'indignation, qu'il témoigne contre les Puissances, qui s'occupent à entretenir de la brouillerie chez leurs Voisins; quoi que ce soit l'usage des plus grandes, & que l'Angleterre, sous la Reine Elizabeth, en ait été accusée par les Espagnols.

Il * se plaint aussi beaucoup des Réformez de France de ce tems-là, qu'il regardoit comme ennemis du Roi; parce qu'ils favorisoient les Presbyteriens. Cela lui donne occasion de marquer de quelle manière les Presbyteriens étrangers s'étoient établis dans le Royaume, sous le regne d'Elizabeth, & de la manière dont ils y avoient eu des Eglises, sous son regne, sous celui de Jaques I. & au commencement de celui de Charles I. avec toute sorte de tranquillité. Ce ne fut qu'à l'instigation des Ecclesiastiques, trop puissans dans le Conseil de Charles I. † par la négligence & le peu d'habileté des Conseillers Laïques, que l'on commença à faire quelque chagrin aux Assemblées Presbyteriennes, Wallonnes & Flamandes, sous prétexte qu'elles recevoient des Anglois Schismatiques; au lieu que la liberté, dont elles jouissoient, n'avoit été donnée qu'en

* *Pag. 97.* † *Pag. 96.*

qu'en faveur des Etrangers. Cela les chagrina extrêmement & fit crier les Non-Conformistes, par tout le Royaume. Aulieu que les Ambassadeurs d'Angleterre avoient fréquenté jusqu'alors les Assemblées des Réformez en France ; on leur donna ordre depuis ce tems-là , de s'en abstenir. Le Lord *Scudamore*, qui fut le dernier Ambassadeur, qu'il y eut avant la guerre civile, eut une Chapelle particuliere, avec des cierges sur la Table de la Communion, & d'autres ornemens que les Réformez de France n'avoient jamais vus, & qui les choquerent extrêmement. Outre cela, l'Ambassadeur & ses gens disoient par tout, avec affectation, que les Evêques d'Angleterre ne regardoient nullement, comme membres de la même Eglise, dont ils étoient, les Réformez de France. Cela fit accuser injustement l'Eglise Anglicane de favoriser l'Eglise Romaine. Notre Auteur, qui est digne de foi en cela, assure, * que le dessein des Prélats, qui conduisoient cette affaire, étoit de faire plus respecter l'Eglise Anglicane, & par-là d'obliger l'Eglise Romaine à rabattre un peu de sa hauteur

* Pag. 97.

teur envers elle; en sorte que les deux Partis considerant pieusement la Charité, que la Religion demande de nous, pussent, sinon s'unir, au moins diminuer l'aigreur de leurs disputes touchant des opinions, & s'accordassent dans les devoirs de pratique, auxquels sont obligez les Chrétiens & les Sujets. Ils se trompoient sans doute en cela, & ne prenoient pas assez garde aux circonstances, où ils étoient. Aussi, quoi qu'ils eussent un bon dessein, leur conduite produisit-elle un effet tout contraire; en alienant les esprits des Protestans étrangers; qui éclatèrent contre l'Eglise Anglicane, lors qu'ils la virent en danger; sans que l'Eglise Romaine s'adoucit en aucune maniere, envers elle. Cela donna même lieu à des bruits fâcheux, & je me souviens d'avoir lu, dans les *Memorie Récondite de Vittorio Siri*, que l'on disoit en Italie, qu'il n'avoit tenu qu'aux Barberinis d'attirer l'Archevêque *Laud* à Rome; mais qu'ils lui avoient refusé cinq ou six mille écus de revenu annuel, qu'il leur demandoit. Je tiens cela, pour une pure fausseté; mais on peut voir par-là que quand les bonnes intentions ne sont pas conduites, par la Prudence, elles

elles produisent souvent plus de mal, que de bien.

Toute cette affaire, remuée à contre-tems & conduite avec peu d'habileté, fit un très-grand tort à tout le Parti Royal, que l'on accusoit aussi de Papisme. Cette accusation, avec les autres, fit que le peuple se soumit aveuglément au Parlement, & le laissa faire souverainement tout ce qu'il voulut, sans se mettre en peine des Loix, & de l'usage de plusieurs siècles; comme si, par la guerre, toute la souveraineté étoit dévolue au peuple & au Parlement qui le représente, sans avoir plus besoin de la concurrence du Roi. Aussi le Parlement trouva-t-il moyen de lever de grosses sommes d'argent, quoi que le Roi s'y opposât.

Quelques uns * des principaux Citoyens de Londres, entreprirent néanmoins de présenter une requête au Parlement; pour le prier d'offrir à ce Prince des propositions, qu'il pût accepter avec honneur, afin que l'on en pût venir à une bonne paix. Mais le Parlement refusa de recevoir cette requête, sous prétexte qu'elle n'avoit été faite que par la multitude; quoi

* Pag. 108.

qu'il se fût servi du consentement de cette même multitude, lors qu'il lui étoit avantageux. Il empêcha aussi que ceux du quartier de Westminster n'en fissent autant, & fit en sorte, pour ne pas paroître ennemi de la paix, que le Conseil de la Ville, qui dépendoit de lui, en fit présenter une au Roi; pour le prier de revenir près de son Parlement, afin de réparer les griefs de la Nation, sur ses Privileges & sur la Religion; ce qui étoit la même chose que de demander qu'il congédiât son armée, & qu'il se remît à la discretion du Parlement. Cette requête fut présentée au Roi à Oxford le 10. de Janvier 1644. & il y répondit bien-tôt, en faisant voir qu'il ne pouvoit pas faire, avec sûreté, ce qu'on lui demandoit; mais le Parlement fit en sorte que cette réponse ne produisit aucun effet, parmi le peuple. Il se disposa lui-même à faire de nouvelles propositions, qu'il fit présenter à Oxford, & qui étoient encore plus défavantageuses au Roi, que les précédentes. Le Roi ne manqua pas de son côté d'en faire d'opposées au Parlement.

Cependant chaque Parti continuoit à agir, par la voie des armes. Quelque
No-

Noblesse de Suffex se rendit maîtresse de Chichester pour le Roi ; mais elle fut reprise par le Chevalier *Waller*, avant qu'on y pût jeter des provisions. Le Prince Robert de son côté, prit d'assaut la ville de Cirencester, où les soldats firent beaucoup de desordre, sans distinguer amis, ni ennemis. Il se forma aussi un parti considerable, en faveur du Roi, à l'Ouest de l'Angleterre, sous le *Marquis d'Hertford*, & quelques Gentils-hommes de ce pais-là. L'Auteurs'est beaucoup étendu, sur la conduite & sur les actions de cette armée, que l'on nomma *l'armée de Cornouaille*; qui servit le Roi, avec beaucoup de fidelité & de courage. Elle eut même d'abord d'assez heureux succès, quoi que mal-armée & mal-pourvue, en comparaison des forces du Parlement. Je ne puis pas m'y arrêter, non plus qu'à d'autres moindres événemens.

L'Irlande faisoit alors le sujet des entretiens, plutôt que des soins du Parlement, qui n'y envoyoit aucun secours. Le Roi n'étoit nullement en état de le faire, puis qu'il avoit bien de la peine à se soutenir en Angleterre, & néanmoins on le chargeoit

geoit de tout le mal, qui y arri-voit.

On parla d'une cessation d'armes, en Angleterre, & d'entrer en quelque négociation; mais les préliminaires se trouverent pleins de difficultéz, que l'on verra dans l'Auteur; & les Députez du Parlement étant enfin allez à Oxford, toutes leurs négociations n'aboutirent à rien. A cette occasion, nôtre Auteur donne les caracteres des principaux Conseillers du Roi & de quelques Seigneurs, qui tenoient le parti du Parlement.

VII. LE septième Livre * commence par l'histoire de la négociation infructueuse d'Oxford, & nous apprend qu'elle fut inutile; parce qu'outre qu'on ne put presque convenir de rien, ni l'un, ni l'autre parti ne pouvoit se résoudre à se fier à ce que l'autre lui promettoit. Le 13. d'Avril, qui étoit le dernier jour destiné à négotier, le Comte d'Essex marcha, avec l'armée du Parlement, pour assieger Reading, qui se rendit le 27. par capitulation. On accusa le Colonel Fielding, qui y commandoit, de n'avoir pas bien fait son devoir. Cependant

Tome XVIII. F les

• Pag. 215. •

les troupes du Roi avoient fait ailleurs quelque progrès, & ce Prince se sentant en assez bonne posture, il fit proposer au Parlement, pour une seconde fois, de congédier de part & d'autre les armées, & de travailler à la paix, dans une assemblée libre & complète du Parlement. La Chambre des Communes, bien-loin d'écouter cette offre, fit arrêter le porteur de ces propositions, sous prétexte qu'il étoit venu sans passeport, & passa même à vouloir accuser la Reine, qui étoit revenue depuis peu en Angleterre, de haute trahison; pour avoir fourni au Roi des armes & d'autres munitions de guerre. Il arriva ensuite * que l'on découvrit, dans Londres, une entreprise de quelques-uns des habitans, pour livrer la ville au Roi, & qui ne servit qu'à leur faire perdre la vie, & à augmenter l'autorité du Parlement; qui depuis ce tems-là traita, avec beaucoup de rigueur, ceux qu'il soupçonnoit d'être favorables au Roi.

Là-dessus, † il fit une espèce de confédération, ou de ligue (*Covenant*) comme on avoit fait en Ecosse, par laquelle les membres du Parlement & une infinité d'autres personnes s'obligèrent

* Pag. 247. † Le 6. de Juin 1643.

bligèrent à se soutenir réciproquement contre le Parti Royal. L'Armée du Parlement n'eut pas néanmoins des succès fort avantageux. Les maladies s'y étoient mises, & le Comte d'Essex s'étant avancé à *Thame*, dans la Province de Buckingham, à dix milles d'Oxford, le Prince Robert lui enleva un de ses quartiers. Ce fut-là, que fut tué *Hamden*, dont nous avons parlé plus d'une fois, * & dont notre Auteur donne ici le caractère tout de nouveau; comme il le fait à l'égard de plusieurs autres.

La guerre † continuoit aussi, dans l'Ouest de l'Angleterre, & les deux Partis y eurent de l'avantage & du desavantage tour à tour; comme on le verra, dans notre Chancelier. Mais il semble que les affaires du Roi y alloient mieux, que celles du Parlement, quoi que le Parti Royal perdît plus de personnes de qualité & de distinction que l'autre; dont on ne tuoit presque que des Officiers de peu de considération, ou de simples soldats. Cette perte néanmoins de gens de marque, qui perissoient dans de petites rencontres, qui n'avoient rien de décisif, ou dans des attaques de

F 2

places

* *Pag.* 265. † *Pag.* 267. & *seq.*

places de peu de conséquence, ne laissa pas d'être dans la suite très-nuisible au Roi, qui perdit peu à peu ceux qui le pouvoient servir le plus utilement. Le Comte d'Essex fut obligé de se retirer aussi de *Thame*, vers *Uxbridge*, après quelque perte; & les Princes *Robert* & *Maurice* obligèrent *Bristol*, ville d'importance, & qui tient le premier rang, après Londres, de capituler & de se remettre entre les mains du Roi; mais * les articles de la capitulation furent assez mal observez, en cette occasion, aussi bien qu'en d'autres; ce qui ne servit qu'à diffamer les armes Royales, & à irriter davantage le parti contraire, comme l'Auteur le remarque, en divers endroits. Il n'oublie pas non plus † les divisions, qu'il y eut entre les Princes Palatins & les Officiers Anglois, qui ne s'accomodoient point de l'humeur hautaine & brusque de ces Princes; qui s'imaginoient pouvoir traiter les Anglois, comme les Princes d'Allemagne traitent leurs Sujets. Le Roi fut obligé de se transporter lui même à Bristol, pour y mettre ordre.

Ce

* *Pag.* 297. † *Pag.* 306. &
Suiv.

Ce Prince * entreprit ensuite, au mois d'Août, de faire le siege de *Glocester*, où le Colonel *Massej* soldat de Fortune, commandoit pour le Parlement. Cet homme se défendit, avec beaucoup de courage & de conduite. † Cependant *Wymouth*, *Portland*, *Exeter*, & d'autres villes de l'Ouëst rentrerent de gré, ou de force, sous l'obeïssance du Roi. Mais ces avantages n'empêcherent pas que le Comte d'*Essex*, après avoir recruté son armée, ne marchât pour faire lever le siege de *Glocester*; que l'on ne put continuer, à la vuë de son armée, quoi que cette ville fût réduite à l'extrémité. Après l'avoir ravitaillée & fournie de munitions de guerre, le Comte d'*Essex*, ne pensa qu'à se retirer, quoi qu'il fût côtoyé par l'armée Royale, qui l'inquietoit par des escarmouches assez vives, & qui le prévint même, en se saisissant de la ville de *Newbury* par où il devoit passer. Le lendemain, qui fut le 13. de Septembre, se donna la bataille de *Newbury*, où le Roi ayant été battu, le Comte se retira tranquillement vers Londres. L'Auteur remarque que quelques jeunes Officiers,

F 3

de

* Pag. 313. & suiv. † Pag. 334. & suiv.

de l'armée Royale , engagerent le combat mal à propos , par le mépris qu'ils avoient pour l'ennemi , dans un terrain defavantageux , pour eux ; & que quelques milices de Londres , dont on n'avoit fait aucun cas , soutinrent les attaques de la Cavalerie Royale , avec une intrepidité extraordinaire. On peut remarquer que dans presque toutes les actions , il y eut peu d'ordre & peu d'obeissance dans les troupes du Roi ; & qu'au contraire , il y en eut beaucoup dans celles du Parlement , où il sembloit qu'on devoit trouver tout le contraire. Ces troupes devenoient tous les jours meilleure , & leurs Officiers agissoient avec plus de concert & de conduite ; pendant que le desordre & la mesintelligence augmentoient dans les armées du Roi , ce qui causa enfin la ruine de ce Prince.

L'Auteur fait , à cette occasion , le portrait de quelques Seigneurs , qui furent tuez à la Bataille de Newbury , & particulièrement du *Vicomte de Falkland* , qui étoit Secrétaire d'Etat , & son ami particulier. Il lui donne des éloges extraordinaires , & l'on ne pouvoit guere voir de Seigneur plus

* Pag. 349. & suiv.

plus accompli , que celui-là l'étoit , si son portrait est conforme à l'Original.

Le Comte *d'Essex* retourna à Reading , d'où il alla à Londres , où il fut reçu comme en triomphe du Parlement. Le Roi au contraire étant à Oxford, après la levée d'un siege & la perte d'une bataille , y trouva les esprits fort abatus & fort alarmez. Les Comtes de *Bedford* , de *Clare* & de *Holland*, avoient cependant quitté le Parti du Parlement & s'étoient rendus à Oxford; mais le Roi les ayant reçus froidement, contre toute bonne politique , ils s'en retournerent dans les Quartiers, que le Parlement occupoit , où ils furent encore plus mal reçus.

Pendant † la prospérité des armes du Roi , le Parlement d'Angleterre avoit envoyé demander du secours aux Ecoſſois , qui convinrent de lui en donner à certaines conditions , & engagerent les Anglois dans leur Ligue religieuse, qu'ils ſouſcrivirent le 25. de Septembre. L'Auteur dit quelque chose de l'Assemblée des Théologiens à Westminster , mais il auroit été à ſouhaiter , qu'il ſe fût un peu plus étendu

F 4.

* Pag. 368. & ſuiv.

- étendu là-dessus. Il ajoute tout au long *la Ligue solennelle & l'Alliance pour la Réformation, pour la défense de la Religion, de l'honneur & du bonheur du Roi, & de la paix, & du salut des trois Royaumes d'Angleterre, d'Ecosse d'Irlande.* C'est là comme étoient intitulés les articles de la Ligue Ecoissoise, qui n'aguere moins fait de mal, en ce pais-là, que la Ligue Catholique en France. Cette Ligue étant reçue, par le Parti du Parlement, & quelque argent, dont les Ecoissois avoient besoin, ayant été avancé; on leva une armée en Ecoisse, qui devoit être commandée par *Lesley.*

Pendant que les ennemis du Roi se lioient plus fortement les uns avec les autres, ses Serviteurs * se brouilloient entre eux, par des jalousies & par les prétensions, que plusieurs avoient d'être élevez par le Roi, à de plus hautes dignitez, ou à des commandemens plus considérables. Notre Historien fait plusieurs remarques judicieuses, sur cette matiere, qu'il commence par cette réflexion: „ Les chagrins, les „ jalousies & les dégoûts qui re- „ gnoient à Oxford (*où étoit le Roi*) „ pro-

* Pag. 384. & suiv.

„ produisirent plusieurs inconve-
 „ niens. Comme il arrive souvent
 „ que , dans un combat imprévu, les
 „ uns prennent les armes de leurs en-
 „ nemis, & les ennemis les leurs; il
 „ arriva quelque chose de semblable,
 „ dans les armées du Roi, lors qu'el-
 „ les eurent à faire aux ennemis. Ceux
 „ qui étoient sous les Officiers du Roi
 „ tomberent insensiblement en toutes
 „ sortes de licences , de desordres &
 „ d'impietez , qu'ils avoient aupara-
 „ vant reprochées aux rebelles : & ces
 „ derniers au contraire s'acoûtume-
 „ rent à observer la discipline mili-
 „ taire , à la diligence & à la sobriété ;
 „ ce qui produisit en eux du courage,
 „ de la résolution , & de l'habileté,
 „ pour faire réussir leurs desseins.
 „ D'un côté on sembloit défendre la
 „ Monarchie , avec la confusion &
 „ le desordre qui se trouvent commu-
 „ nément là, où plusieurs personnes
 „ d'une même autorité commandent :
 „ & de l'autre on attaquoit le Roi &
 „ le Gouvernement , avec l'ordre &
 „ la régularité , qui ne se rencontrent
 „ ordinairement , que sous le com-
 „ mandement d'un seul.

L'événement a fait voir, que cette remarque étoit véritable. Les affai-
res

res de l'Ouëst, qui étoient assez bien allées pour le Roi, commencerent bien-tôt à aller plus mal, comme on le verra dans l'Auteur.

Il vint en ce tems-là un Ambassadeur de France en Angleterre, comme pour rendre service au Roi. Ce fut le *Comte de Harcourt*, que la Reine Mere, qui avoit été faite Régente, y envoya. Mais cette Ambassade ne servit de rien. Nôtre Historien ne doute pas que le *Cardinal de Richelieu* n'eût fomenté les brouilleries de l'Angleterre. Au moins l'on avoit remarqué que le *Marquis de Senneterre*, qui y étoit auparavant, en qualité d'Ambassadeur, avoit de très-grandes liaisons avec les principaux de ceux, qui gouvernoient le Parlement.

Alors cette Assemblée fit faire un *Seau*, * avec les armes d'Angleterre, pour s'en servir, au lieu de celui qui étoit entre les mains du Roi; & le confia à des Commissaires, qu'elle nomma pour cela.

L'Armée Ecoissoise entra sur les frontieres d'Angleterre au commencement de l'année 1644. pour soutenir les affaires du Parlement. Le Roi, pour s'y opposer, fit une convocation des

* *Pag. 406.*

dés Membres du Parlement, qui avoient pris son Parti, à Oxford. Elle ne produisit aucun bien; parce que ceux, qui s'étoient absentez de Londres, n'eurent pas assez de courage, ou assez de confiance dans la conduite du Parti Royal, pour s'opposer à ceux qui étoient demeurez en cette ville.

Comme le Roi, ni le Parlement n'étoient pas en état de soutenir la guerre, contre les rebelles d'Irlande; * le Roi donna ordre à ceux, qui conduisoient ses affaires en ce pais-là, de faire une cessation d'armes, avec les Rebelles, & en tira une partie des troupes Angloises, qui y étoient, pour s'en servir contre le Parlement; mais elles furent bien-tôt défaites, † par le Chevalier *Thomas Fairfax*. Le Roi ne laissa pas d'opposer le *Marquis de Newcastle*, avec quelques troupes, aux forces Ecoissoises, qu'il arrêta assez long-tems. Le Roi fit aussi arrêter prisonnier le Duc *d'Hamilton* à Oxford, & en effet ce Seigneur l'avoit assez mal servi en Ecosse; mais il ne fut heureux, ni contre lui, ni pour lui, comme la suite de cette Histoire le fait voir.

VIII. L'ANNE'E 1644. ‡ fut rem-

F 6

plie

* Pag. 20. & suiv. † P. 457. ‡ P. 467.

plie d'évenemens avantageux, & desavantageux, pour chacun des Partis. Mais les avantages du Parlement furent infiniment plus grands, que ceux du Roi. *Waller*, l'un des Généraux du Parlement, battit le Lord *Hopton* près d'*Alresford*, le 29. de Mars 1644. * Comme le Comte d'*Essex* ne faisoit pas, comme on le croyoit, tout ce qu'il auroit pu faire; le Parlement voulut que le Comte de *Manchester* commandât une armée à part, & qu'il allât joindre les Ecoissois, pour se rendre maître du Nord de l'Angleterre. Il obligea le Marquis de *Newcastle* de se retirer dans *York*, avec son infanterie, & d'envoyer le Général *Goring*, avec la Cavalerie; pour couvrir du mieux qu'il pourroit les places, qui étoient dans le Parti Royal. Le Comte d'*Essex* marcha du côté de l'Ouëst, où on lui rendit *Weymouth*, & où il fit quelques autres petites expéditions. Pour *Waller*, il suivit le Roi, qui étoit sorti d'*Oxford*, avec très-peu de troupes, & qui par la vitesse de ses marches échappa à l'ennemi, avec beaucoup de bonheur, & le † repoussa ensuite avec perte à *Cro-pedy*;

* *Pag.* 477. † *Pag.* 427.

pedy, ce qui le mit hors d'état de suivre davantage ce Prince.

Cependant il arriva un très-grand malheur, dans son armée, près d'York.

* Le Prince Robert, après avoir pris ou délivré de petites places, dans l'Ouëst de l'Angleterre, marcha droit à York, pour la secourir, & fut joint par la Cavalerie de *Goring*. Les Anglois & les Ecoſſois, qui assiegeoient York, vivoient en très-mauvaise intelligence, & ils auroient été obligez d'abandonner cette place, si elle avoit eu seulement des provisions. Le Prince étant arrivé les étonna si fort, qu'ils se retirèrent d'un des côtez de la ville & laisserent l'autre libre; par lequel on fit entrer des provisions dans la ville. Si le Prince se fût arrêté-là à observer l'armée ennemie, cela auroit suffi, pour la détruire. Mais il voulut donner une bataille, qui lui fut fatale, & cela sans délibérer seulement avec le Marquis de *Newcastle*. Il y défit d'abord l'armée Ecoſſoise, dont le Général s'enfuit jusqu'à dix mille de la ville, où il fut arrêté prisonnier, par un Connétable; ce qui ayant été répandu dans le Royaume, on crut que l'armée

F 7

* *Pag. 503. & suiv.*

mée du Roi avoit gagné la bataille. Mais la cavalerie Angloise, commandée par *Fairfax* & par *Cromwel*, fit si bien, & se battit en si bon ordre, qu'elle défit entièrement & la cavalerie qui lui étoit opposée & l'infanterie du Marquis de *Newcastle*. Cependant le combat ayant duré jusques dans la nuit; les Généraux du Roi se retirèrent dans la ville d'York, sans bien savoir quelle avoit été leur perte. Le lendemain le Marquis sortit de la ville, pour passer la mer, & le Prince, avec ce qui lui restoit de troupes, abandonna brusquement la Province d'York au Parlement; au lieu que s'ils avoient eu un peu plus de constance, les ennemis n'auroient pas tiré grand avantage de cette bataille; comme l'Auteur le fait voir, en déplorant la précipitation, avec laquelle ces deux Généraux se retirèrent. Sur cette nouvelle, la Reine, qui étoit à *Exeter*, se retira en Cornouaille & delà en France.

Cependant le Comte * d'*Essex* marcha du côté de Cornouaille, pour suivre le Prince *Maurice*, qui s'y étoit retiré; & le Roi, qui s'étoit défait de la poursuite de *Waller*, assembla tout

ce

* Pag. 512.

ce qu'il put de troupes, pour secourir Maurice. Il enferma si bien le Comte, qu'il résolut de se retirer delà par mer avec son infanterie, & d'envoyer toute sa Cavalerie, pour s'échapper de nuit, au travers des quartiers du Roi, sous la conduite du Chevalier *Guillaume Balfour*. Ce dernier réussit fort bien, dans sa retraite, par une négligence honteuse de quelques-uns des Officiers du Roi; mais le Roi ayant été averti, il empêcha la retraite de l'Infanterie, qui fut obligée de capituler, & qui se retira le 2. de Septembre, en livrant toute son artillerie, toutes ses munitions, & ses armes; excepté qu'il fut permis aux Officiers de se retirer, avec leurs épées. L'Auteur assure que le Parlement ne laissa pas de recevoir le Comte *d'Essex*, comme s'il avoit ramené l'armée en bon état; mais il parut, dans la suite, qu'on n'étoit nullement content de lui.

Cependant le peu de troupes, que le Roi avoit laissées à Oxford & quelques autres firent de petites expéditions assez avantageuses. Mais le Roi ne s'étant pas retiré assez tôt en cette ville, où il devoit passer l'hiver, il fut attaqué par le Comte de *Manchester*, qui commandoit toutes les forces du Par-

Parlement, près de *Newbury*, le 27. d'Octobre. Après un combat douteux, le Roi fut obligé de se retirer de nuit ; ce qui fit que le Parlement s'attribua la victoire. Quoi que le Roi fût en meilleure posture, comme il sembloit, qu'au commencement de l'Été, il avoit néanmoins entièrement perdu le Nord de l'Angleterre, & les Ecoissois s'étoient rendu maîtres de *Newcastle*. Ils étoient en état de marcher plus avant vers le Midi, comme le Parlement d'Angleterre le trouveroit à propos. Le Roi au contraire ne savoit d'où tirer ce qui lui étoit nécessaire, pour faire subsister son armée, ni comment la recruter.

„ L'Armée * du Roi, dit l'Auteur,
 „ étoit moins unie qu'auparavant, le
 „ Comte de *Brentford* ne la comman-
 „ doit plus ; & le Prince Robert oc-
 „ cupoit sa place ; changement qui
 „ n'étoit nullement propre à gagner
 „ l'affection du peuple. Le premier
 „ passoit pour un Officier de grande
 „ expérience, dont on ne pouvoit pas
 „ accuser la conduite, qui consultoit
 „ volontiers sur ce qu'il y avoit à fai-
 „ re, & qui prenoit toujours le parti
 „ le plus raisonnable. Quoi qu'il ne
 „ parlât

* *Pag. 754.*

„ parlât pas beaucoup, & qu'il n'eût
 „ pas l'ouïe bonne, néanmoins, dans
 „ l'action, il avoit assez de prompti-
 „ tude & il commandoit fort bien.
 „ Le Prince étoit rude, & emporté &
 „ n'aimoit pas que l'on délibérât beau-
 „ coup ; il n'approuvoit que ce qui
 „ étoit proposé, par ceux qui étoient
 „ de ses Amis. Il étoit si ennemi de
 „ *Digby*, & de *Colepepper*, qui étoient
 „ les seuls du Conseil Privé, qui as-
 „ sistassent au Conseil de guerre, qu'il
 „ s'opposoit à tout ce qu'ils propo-
 „ soient. La vérité est que toute l'ar-
 „ mée, depuis le commencement,
 „ avoit une grande disposition à mé-
 „ priser le Conseil Privé ; & le Roi
 „ lui même n'avoit pas eu assez de
 „ soin de le faire respecter, en quoi,
 „ il diminueoit sa propre dignité,
 „ sans y prendre garde.

„ *Goring* étoit Général de la cavale-
 „ rie, & n'étoit pas plus agréable au
 „ Prince *Robert*, que *Wilmot*, son pré-
 „ decesseur, ne l'avoit été. Il avoit
 „ ses défauts, sans avoir sa réguli-
 „ té, & sans savoir se faire respecter
 „ par les Officiers. *Wilmot* aimoit la
 „ débauche, mais il s'en abstenoit, lors
 „ que ses affaires le demandoient. Il ne
 „ négligeoit jamais rien pour se diver-
 „ tir,

„ tir, & manquoit rarement de venir
 „ à bout de ce dont il étoit chargé.
 „ *Goring* avoit plus de jugement &
 „ d'esprit (excepté dans la débauche
 „ même, où l'autre, dit l'Auteur,
 „ *sembloit être inspiré*) & même plus de
 „ courage & de présence d'esprit, dans
 „ le danger. *Wilmot* le prévoyoit de
 „ plus loin, & parce qu'il ne s'en ti-
 „ roit pas si bien, il le prévenoit ou
 „ l'évitoit, & s'abstenoit de boire,
 „ quand l'ennemi étoit près. *Goring*
 „ n'étoit pas capable de résister à la
 „ tentation, & quand il se divertif-
 „ soit, il auroit plutôt négligé de battre
 „ l'ennemi, que de discontinuer. Dans
 „ un de ses *accès de débauche*, pour
 „ parler avec l'Auteur, il avoit laissé
 „ échapper la Cavalerie du Parle-
 „ ment, qui étoit en Cornouaille; &
 „ les plus fâcheux accidens, qui lui
 „ fussent arrivez en sa vie, étoient
 „ venus de cette licence, que rien ne
 „ pouvoit reprimer. Ni l'un, ni
 „ l'autre ne faisoit cas de sa parole,
 „ ni de ses amis; comme cela
 „ se doit, selon les regles de l'hon-
 „ neur & de l'équité; mais *Wil-*
 „ *mot* manquoit à sa promesse, avec
 „ plus de peine & seulement quand il
 „ y trouvoit quelque grand avantage :
 „ *Goring*

„ *Goring* n'avoit aucun scrupule là-
 „ dessus, soit par humeur, soit pour
 „ faire l'homme d'esprit. Il n'aimoit
 „ assez personne, pour s'abstenir de le
 „ duper, & de l'exposer ensuite à la
 „ risée du Public, poust s'être laissé
 „ tromper. Aussi avoit-il moins d'a-
 „ mis, que l'autre; mais il voyoit plus
 „ de monde, parce qu'il étoit plus
 „ propre pour la compagnie. L'am-
 „ bition de l'un & de l'autre étoit
 „ sans bornes & insatiable; néan-
 „ moins *Wilmot* se laissoit toucher,
 „ par quelques scrupules de Reli-
 „ gion, & n'auroit pas fait une mé-
 „ chanceté grossiere, pour parvenir à
 „ ses fins: *Goring* en commettoit, en
 „ badinant, manquoit à toutes sor-
 „ tes de devoirs, sans hésiter, &
 „ trahissoit ses amis, pour satisfaire
 „ une passion ordinaire & de peu d'im-
 „ portance.

„ Il avoit de l'esprit, du courage,
 „ de la conduite & de l'ambition, qui
 „ n'étoit arrêtée ni par la crainte de
 „ Dieu, ni par celle des hommes; & il
 „ ne lui manquoit que de l'application,
 „ pour réussir en de mauvaises actions,
 „ mieux qu'aucun autre de son tems,
 „ ou qui eût vécu avant lui. De tou-
 „ tes ses qualitez, la dissimulation
 „ étoit

„ étoit la principale. L'on n'avoit pas
 „ honte de n'avoir été trompé que
 „ deux fois, par cet homme-là.

La singularité de ces caractères a fait que je les ai rapportez tout au long. Ils ont quelque chose de si extraordinaire, aussi bien que plusieurs autres, que l'on pourroit presque soupçonner l'Auteur, d'avoir fait des portraits semblables à ceux de *Tacite* ; c'est à dire, un peu embellis & pour le mal & pour le bien. Il ne parle pas mieux de la disposition de la Cour, mais je ne puis pas m'y arrêter.

Tous les défauts n'étoient néanmoins pas du côté des Officiers du Roi, ceux du Parlement étoient aussi très-divisez. Le parti des Indépendants, qui étoit le plus violent, après avoir engagé les Presbyteriens dans la guerre & les avoir empêchez d'écouter aucunes propositions de paix, s'aperçût qu'il falloit desormais employer d'autres instruments, pour venir à bout de ses desseins. Le Comte d'*Essex* avoit perdu sa réputation, & celui de *Manchester* sembloit n'avoir pas voulu pousser l'armée du Roi à *Newbury*. *Olivier Cromwel* l'en accusoit ouvertement. Il y avoit aussi de nouvelles divisions, en matieres de Religion,

gion, & ce fut alors que le mot de *Fanatique* commença à se mettre en usage. Il seroit à souhaiter, comme je l'ai déjà dit, que nôtre Auteur se fût un peu étendu là-dessus. Il semble avoir eu dans l'esprit les *Indépendants* & les *Visionnaires*, qui s'attendoient à une *cinquième Monarchie*, comme ils parloient; ou à la Monarchie de *Jesus-Christ*, dont ils vouloient hâter l'avenement, par les armes. C'étoient aussi des gens à visions & à inspirations, ou qui vouloient au moins faire passer les suggestions de leur cerveau troublé, ou de leurs passions mal-réglées pour des choses qui leur étoient inspirées. Ils étoient d'ailleurs Calvinistes, à la discipline près; car ils vouloient que chaque assemblée fût * indépendante des autres, & ils rejettoient l'excommunication. Alors ils demeuroient unis avec les Presbyteriens, qui se défioient néanmoins d'eux: comme les Indépendants se défioient des Presbyteriens.

Pour s'accorder entre eux & regler mieux leurs affaires, ils publièrent un jeûne, auquel on demeura huit, ou dix heures dans les Eglises, à entendre

* C'est de là qu'ils ont été nommez Indépendans.

dre des prieres faites sur le champ, ou des sermons fanatiques, dans lesquels les Prédicateurs, par l'instigation secreete des principaux chefs du Parti, crierent contre ceux qui avoient des charges publiques, & qui avoient plus d'égard à leurs interêts particulier qu'au bien de l'Etat, & dirent qu'il en falloit mettre d'autres en leur place. Le lendemain *Cromwel* & *Vane* proposerent l'Acte, que l'on nomma de *renoncement à soi même*; & cet Acte étant passé, les Officiers de l'Armée furent obligez de renoncer à leurs emplois. On verra, dans la suite, les effets plus particuliers de cet Acte.

En ce tems-là, le Roi envoya à Londres le Duc de *Richemond* & le Comte de *Southampton*, pour proposer un traité de paix au Parlement. Après plusieurs difficultez, on convint de s'assembler à *Uxbridge*, où les Députez vinrent de part & d'autre. Un peu avant cela, l'Archevêque *Laud* fut décapité, comme coupable de haute trahison; en vertu d'une ordonnance du Parlement, malgré la grace que le Roi lui avoit envoyée. Notre Historien dit „ que très-peu de personnes „ parviennent au savoir, à la pieté & à „ la vertu de ce Prélat; & que ses foi-
„ blesses

„ blesses sont communes à tout le
 „ monde , sans en excepter les plus
 „ honêtes gens.

On trouvera, dans l'Auteur, une
 longue * relation du traité infructueux
 d'*Uxbridge*, où l'on ne put convepir
 de rien. Les Commissaires du Roi,
 dans la dernière Séance, présenterent
 à ceux du Parlement un papier, dans
 lequel ils disoient en abrégé, ce qui
 s'étoit passé dans cette négociation, &
 où ils remarquoient † qu'après une
 guerre assez longue, entreprise, com-
 me on disoit, pour la défense de la
 liberté & des Loix; le Parlement, dans
 un traité de vingt jours (il avoit com-
 mencé au commencement de Février
 1645.) n'avoit rien pu demander au
 Roi, qu'il pût demander selon les Loix
 du pais: & que le Roi avoit plus of-
 fert, que le Parti contraire ne pouvoit
 exiger de lui, avec justice. Le Par-
 lement avoit demandé la destruction
 entière du gouvernement Episcopal,
 d'être maître absolu des Milices du
 Royaume par terre & par mer, com-
 me de tous les Châteaux, & que la
 suspension d'armes, que le Roi avoit
 accordée aux rebelles d'Irlande, fût dé-
 clarée nulle. Le Roi ne pouvoit rien
 accor-

* Pag. 577. & suiv. † Pag. 600.

accorder de tout cela, mais seulement la réformation de quelques abus, & de prendre un autre tour pour les affaires d'Irlande; à condition que le Parlement y envoyât une armée suffisante, pour domter les rebelles.

Le Roi surprit cependant *Weymouth*, que le Parlement tenoit & perdit en même tems *Schrewbury*; mais le mauvais état des affaires du Roi, l'obligea à penser à se séparer de son fils le Prince de Galles; qu'il envoya à l'Ouëst, du Royaume, pour résider à Bristol, avec un conseil qu'il lui donna, & dont l'Auteur, qui étoit, depuis quelque tems, Chancelier de l'Échiquier, fut membre. Ce Prince croyoit qu'il devoit pourvoir avec plus de soin à la sûreté de son fils, qu'à la sienne propre; parce qu'il croyoit que le Parlement n'attenteroit pas à la vie d'un Roi, dont la mort dissout, selon les Lois, cette Assemblée. La suite fit voir combien il se trompoit, en s'imaginant qu'on n'oseroit violer les Lois à cet égard.

L'Auteur raconte * ensuite, dans ce Livre, la maniere, dont le Comte de *Montrose* Ecoissois fit trouver bon au Roi qu'il allât en Écosse, & qu'il y fit

la

* *Pag.^u 660. & suiv.*

la guerre , par son ordre ; ce qui lui reussit d'abord très-bien. On trouve encore, dans ce * Livre, la mort des deux *Hobam*, qui furent condamnez par le Parlement , pour ne lui avoir pas été fideles ; quoi qu'ils eussent en quelque sorte commencé à faire la guerre au Roi , en lui refusant l'entrée dans *Hull*.

JE ne continuerai pas plus loin cet Extrait , dans ce Volume. J'en donnerai dans le XIX. la suite , jusqu'à la fin ; car ce qu'on en a vu est beaucoup plus de la moitié de l'Ouvrage. La suite contiendra les derniers malheurs, arrivez à Charles I. le gouvernement de Cromwel , l'exil & le rétablissement de Charles II.

A R T I C L E II.

L. ANNAEI SENECAE & P. SYRIMIMI, *forfan etiam aliorum singulares sententiae, centum aliquot versibus ex Codicibus Palatinis & Frisingensi auctae & correctae, studio & opera JANI GRU-*
 Tome XVIII. G T E R I ,
 † Pag. 620. & suiv.

TERI, *cum notis ejusdem recognitis & castigatis. Accedunt ejusdem Notae Postumae, ut & nova versio Graeca JOSEPHI SCALIGERI Jul. Cas. Fil. nunc primùm ex utriusque autographis adornata & in lucem edita.* A Leide 1608. in 8. pagg. 600. avec les Préfaces & l'Indice.

IL n'y a guere de gens de lettres, qui n'aient lû & relû les sentences de *Publius Syrus*; qu'on ne sauroit lire, sans être touché du bon sens & de la pénétration, que l'on y trouve, & de l'élegance avec laquelle elles sont exprimées. Mais on verra, avec plaisir, cette nouvelle édition, à cause du nouveau Commentaire de *Jean Gruter*, que l'on a mis à la fin. Ce *P. Syrus*, étoit, comme l'on fait, un Esclave, du tems de *Jules-Cesar*. Il avoit tant d'esprit, que son Maître lui donna la liberté, à cause de cela, comme *Macrobe* * le témoigne. Il s'aplica à composer des *Mimes*, c'est à dire, des farces, non seulement pour faire rire les spectateurs; mais où il y avoit souvent des moralitez fines, délicates, & propres à instruire tout le monde. On trouvera ce que l'on peut

* *Sat. Liv. II. s. 7.*

peut recueillir de l'Antiquité, touchant les Mimes, dans l'Institution Poétique de *Vossius* Liv. II. c. 29. & suivans.

On avoit apparemment recueilli les farces de *P. Syrus*, comme on avoit fait les Pièces des anciens Comiqués; mais il y a de l'apparence que les grossieretez & les obscenitez des Mimes furent cause qu'ils se perdirent bien-tôt & qu'on n'en conserva que quelques sentences morales détachées; telles que sont celles qu'*Aulu-Gelle* a citées Liv. XVII. c. 12. d'où vient, qu'il dit: *Hujus Publii sententiæ feruntur pleræque lepide & ad communem usum commendatissima. Ex quibus istæ singulis versibus circumscriptæ.* Après cela il en cite quelques-unes, qui se trouvent dans le recueil, que nous avons. *Macrobe*, qui copie *Aulu-Gelle*, en fait autant. *Erasme*, qui les fit le premier imprimer, les trouva apparemment dans un MS. de Cambrige, dans l'ordre auquel il les publia, en 1523. après les distiques de *Caton*, avec de petites notes, pour expliquer les plus obscures, *Marc Velserus* les publia en 1602. plus correctes, sur un MS. de *Frisingue*. *Joseph Scaliger* les revit & les traduisit en vers Grecs, & *Jean*

Gruter les revit encore en 1604. sur les MSS. de la Bibliothèque Palatine, & les fit imprimer avec de petites notes Critiques. Il y en a encore eu d'autres Editions, comme celle d'*Henri Etienne* en 1569. & celle qui est à la fin des Poësies de M. *Antoine Muret*, où l'on a mis en marge les Editions précédentes, où chaque vers se trouvoit; parce qu'elles ne mettent pas toutes les mêmes vers, ni n'en ont pas un nombre égal. Il y a ensuite quelques petites Notes Critiques. M. *le Fevre* les a aussi publiées, à la fin de son *Phèdre*.

Dans cette Edition, on voit d'abord le texte & les notes de celle de *Gruter*, dont j'ai parlé; & ensuite son Commentaire postume, sur ces sentences. Les premières notes sont seulement de Critique, mais le Commentaire postume est un Commentaire de Morale; où *Gruter* ne se contente pas d'expliquer le sens de son Auteur, mais où il a ramassé les passages approchans, qu'il a pu trouver dans toute l'Antiquité. Cet habile homme étoit extrêmement versé dans cette manière d'illustrer les Anciens, comme on le peut voir, par plusieurs de ses Ouvrages, & en particulier par ses Discours sur *Tacite*. Quelquefois ces passages ser-

vent,

vent, à expliquer l'expression ; mais le plus souvent ils ne regardent que la matière. Il ne fait pas de grands discours, il ne fait presque que citer ses Auteurs : de même que dans ses Discours, sur *Tacite*. Si l'on demande d'où ce MS. est sorti, si long-tems après la mort de l'Auteur, on doit savoir que feu Mr. *Six*, Bourgmestre de cette ville, avoit en sa Bibliothèque divers papiers de *Gruter*, qu'il avoit achetez en Allemagne ; & que cette Bibliothèque étant en vente, il y a environ deux ans, Mr. *Matthias Oosters*, Avocat de cette ville, acheta par hasard un paquet de papiers de la main de *Gruter*, qui contenoient le recueil, dont on vient de parler. Comme il crut que cela pouvoit être de quelque utilité, il l'offrit à Mr. *Gronovius*, qui reconnut la main de *Gruter*, & qui employa deux de ses disciples, pour mettre en ordre ces papiers, qui étoient très-confus, pour les transcrire, pour chercher quantité de passages, qui n'étoient pas citez assez exactement, & même pour mettre quelque liaison entre ces citations. Ils ont eu sans doute assez de peine à cela, & le Public leur en est obligé ; mais il en a une obligation particuliere à Mr. *Oosters*, qui n'a pas imité cer-

taines gens, qui n'ont point de plus grande passion, que de retenir dans leur Cabinet des pieces anecdotes; sans les communiquer à personne, & sans avoir dessein de les publier jamais. Rien ne peut faire plus d'honneur à un homme de Lettres, que de donner tout ce qu'il a, pour le communiquer au Public, lors que l'occasion s'en présente.

Enfin on trouve ici la version Greque des sentences de *Publius Syrus*, par *Joseph Scaliger*, plus complete que dans les autres Editions. Ce grand homme les avoit d'abord traduites, sur l'Edition d'*Erasmus*; mais il les traduisit de nouveau, en quatre jours, comme on le voit dans les *Scaligerana*, lors qu'il vit l'édition de *Gruter*. Il y en a néanmoins quelque peu, qui ne sont pas traduites. On auroit mieux fait, de mettre le Grec vis à vis des vers Latins, & de partager les notes dessous; car de cette maniere il y auroit eu assez d'espace, pour les y mettre toutes, en les faisant imprimer en petits caracteres. Il est néanmoins facile de s'en servir, comme elles sont, parce que les vers, auxquels elles se rapportent, sont marquez avec exactitude.

Ceux

Ceux qui n'entendent pas le Latin, & qui lisent cette *Bibliothèque Choisie*, se sont plaints quelquefois à moi de ce que citois trop de Latin, & que je disois trop de choses, qu'ils n'entendoient pas. Cela ne se peut guere faire autrement; mais pour leur faire comprendre ce que c'est que ces vers, dont j'ai parlé avec tant de loange; je leur dirai que ce sont des maximes approchantes de celles de Mr. de la *Roche foucault*; avec cette différence que le tour des Latines est plus simple, parce que ce sont des vers, que l'Auteur avoit mis dans la bouche de gens du commun, qu'il introduisoit parlants dans ses farces. Il y en a cependant, comme je l'ai dit, de très-fins, dont je mettrai ici quelques-uns en Latin & en François. Mais il ne faut pas juger de l'élegance de *P. Syrus*, par ma version. Nous ne pouvons pas dire les choses en François, en aussi peu de mots, que les Latins; & par conséquent nous ne saurions égaler l'énergie de leur Langue. On verra néanmoins la pensée de l'Auteur, qui est bonne en toutes les Langues.

*Ab alio spectes alteri quod feceris.**

G. 4.

At.

* Vers. 2.

„ Attendez vous, à être traité par
 „ les autres, comme vous les aurez
 „ traitez. C'est-là le précepte de
 l'Evangile, *ne faites pas à un autre ce
 que vous ne voudriez pas qu'il vous fit* ;
 que *Gruter* explique, par plusieurs sen-
 tences semblables, & par des exem-
 ples de gens, qui ont été traitez, com-
 me ils avoient traité les autres.

Absentem lædit cum ebrio qui litigat.

„ Celui qui se querelle avec un
 „ homme yvre, fait tort à un absent.
 En effet un homme yvre ne fait gue-
 re plus ce qui se passe, que s'il étoit ab-
 sent, & il ne s'apperçoit pas du tort
 qu'on lui fait.

*Ad pœnitendum properat, citò qui
 judicat.*

„ Celui qui se hâte trop de juger,
 „ se hâte de se repentir. Les juge-
 mens précipitez étant ordinairement
 mal fondez, parce qu'on n'a pas eu le
 tems d'examiner les choses; on ne man-
 que guere de s'en repentir, quand on
 a eu le tems de se détromper.

Alienum nobis, nostrum plus aliis placet.

„ Ce qui est aux autres nous plait
 „ davantage, & ce qui est à nous plait
 „ da-

„davantage aux autres. C'est que chacun sent l'incommodité, ou les défauts de ce qu'il a, & nullement de ce que les autres possèdent.

Ames parentem, si æquus est; si aliter, feras.

„Aimez votre pere s'il est bon; s'il ne l'est pas, souffrez-le. *Gruter* fait voir que d'autres ont dit la même chose d'un mari, par rapport à sa femme; & des Sujets, à l'égard de leurs Souverains. Il est en effet beaucoup plus avantageux de souffrir quelque chose, de ses gens-là, que des'opposer à eux, par la violence.

Beneficium dignis ubi des, amnes obliges.

„Si vous faites du bien à un homme, qui en est digne, vous obligez tout le monde. Tout le monde en fait gré; au lieu qu'on regarde, avec une espece d'indignation, les bien-faits répandus sur des gens indignes.

Bis vincit, qui se vincit in victoria.

„Celui qui se surmonte, dans la victoire, est deux fois victorieux. Il ruine l'ennemi & lui même.

Bonis nocet, quisquis pepercerit malis.

„Quiconque épargne les méchants,

„ nuit aux gens de bien. Cela regarde l'indulgence des Magistrats, qui ne punissent pas assez sévèrement les voleurs, ou ceux qui mal-traitent les passans; ce qui est une miséricorde nuisible à la Société. On en peut voir un exemple remarquable, dans la vie de Sixte, V. qui fut obligé d'employer beaucoup de rigueur, pour exterminer les Bandits; dont l'indulgence de son prédécesseur avoit laissé trop augmenter le nombre.

Cui nolis sepe irasci, irascaris semel.

„ Il faut se fâcher une fois tout de bon, contre ceux, contre qui on ne veut pas se fâcher souvent. C'est qu'une trop grande indulgence fait que ceux, qui en abusent, donnent souvent sujet de se fâcher contre eux.

Cui plus licet, quàm par est, plus vult, quàm licet.

„ Ceux à qui il est permis de faire impunément ce qui est injuste, veulent ordinairement faire plus, qu'il ne leur est permis. Cette sentence est admirablement bien exprimée en Latin. Elle quadre aux Puissances arbitraires, qui, parce qu'elles peuvent faire tout impunément, entreprennent souvent

souvent des choses, qui leurs sont per-
 nicieuses. Les Lois divines & même
 celles des hommes, pour la plupart,
 ne sont nullement des établissemens bi-
 zarres, pour montrer l'autorité des
 Législateurs, comme certaines gens
 se l'imaginent; mais de fideles avis,
 qui apprennent aux hommes ce qui
 leur est avantageux à eux mêmes de
 faire & d'éviter. Mais les Puissances
 trop grandes croyent souvent que tout
 leur est permis, & ne s'apperçoivent de
 leur aveuglement, que lors qu'elles ne
 peuvent éviter les mauvaises consé-
 quences, qui naissent de ce qu'elles ont
 fait. Heureuses celles, qui compren-
 nent le bonheur, qu'il y a d'être re-
 tenues par de bonnes Lois!

Cum vitia profunt, peccat qui rectè facit.

„ Lors que les vices sont utiles, c'est
 „ commettre une faute, que de bien
 „ faire. Si l'on prenoit cette senten-
 ce à la lettre, elle seroit pernicieuse;
 car il s'ensuivroit de là, qu'on ne doit
 point avoir d'égard au bien & au mal
 moral, mais seulement à l'avantage
 présent. P. Syrus avoit trop de bon-
 sens, pour débiter une si mauvaise Mo-
 rale. Il vouloit peutêtre censurer les
 Puissances, qui recompensent les flat-
 teurs

teurs, ou les scélerats, & qui au contraire mal-traitent les gens de bien. Par là elles autorisent à la lettre, la maxime que l'on vient de citer, comme si elles l'approuvoient. Peut-être aussi la débitoit-il ironiquement, ou la mettoit-il dans la bouche d'un méchant homme. Au moins n'étoit-ce pas le sentiment des honêtes-gens de son tems. Voyez les remarques de *Gruter*, sur cet endroit.

Damnum appellandum, cum mala fama, lucrum.

„ Il faut appeller perte le profit,
 „ qui est joint avec la mauvaise renom-
 „ mée. Cette sentence est incom-
 patible avec la précédente, entendue
 à la lettre; mais elle est très-solide, en
 elle même.

Est turba semper argumentum pessimi.

„ L'approbation de la multitude
 „ est toujours une marque, que quel-
 „ que chose ne vaut rien. Cette sen-
 tence est un peu outrée, mais il est
 vrai qu'assez communément la mul-
 titude ignorante approuve ce qui ne
 vaut rien.

Etiā in peccato rectè præstatur fides.

22. On.

„ On a raison de garder sa parole,
 „ même quand on a fait une faute.
 Cela se peut rapporter à celui qui garde
 sa parole, & à celui à qui il la garde. On
 est louable de tenir ce que l'on a pro-
 mis, quoi qu'on y perde; & quoi que
 ceux, à qui l'on s'est engagé, ne le
 méritent pas.

Etiam qui faciunt oderunt injuriam.

„ Ceux-là même, qui font tort aux
 „ autres, haïssent ce qu'ils font. Pour
 les en faire convenir, il ne faut que
 leur en faire autant. C'est-là un
 moyen sûr de convaincre les hommes
 de leurs fautes & de leurs défauts; par-
 ce qu'ils ne manquent point de les des-
 approuver, dans les autres.

Exseritur opere nequitia, non incipit.

„ La malice paroît par les actions,
 „ mais elle ne commence pas par-là.
 On ne vient pas à faire des actions plei-
 nes de malice, sans y avoir pensé au-
 paravant. Elles font voir que ceux,
 qui les font, étoient très-malicieus;
 quoi qu'on ne s'en apperçût pas, par-
 ce que leur malice demeuroit cachée,
 dans leur cœur, jusqu'à la première
 occasion.

Extrema semper de antefactis judicant.

158 BIBLIOTHEQUE

„ On juge, par les dernières actions,
„ des précédentes. C'est que de bon-
nes, ou de mauvaises actions font re-
connoître par quel esprit des actions
équivoques avoient été faites. Quand
on finit bien, il paroît qu'on n'a-
voit pas eu mauvais dessein; mais
quand on finit mal, on ne peut em-
pêcher les autres de croire, que ce
n'étoit que pour parvenir là, qu'on
avoit fait des choses, qui d'elles mê-
mes n'étoient pas mauvaises.

Je pourrois encore donner quelques
douzaines de semblables Maximes que
je commenterai avec plaisir; mais le
livre est trop commun, pour s'y arrê-
ter plus long-tems, & ceux qui n'en-
tendent pas le Latin, pourront se les
faire traduire. Ce ne seroit pas un
ouvrage inutile, qu'une bonne tradu-
ction Françoisse de ces Maximes, avec
un petit Commentaire. Mais il ne
seroit pas si facile, qu'on pourroit
peut-être se l'imaginer. Il faut bien
savoir la Langue Latine & avoir de
l'esprit, pour bien entrer dans le sens
de l'Auteur. Il ne faut pas être moins
habile, dans la Morale & dans la con-
noissance du cœur de l'homme, pour
voir tous les sens de ces Moralitez.
Il faut enfin très-bien savoir la Langue
Fran-

Françoise, & avoir de l'habitude à s'exprimer vivement & en peu de mots, pour ne pas tourner d'une maniere plate & languissante des sentences pleines de vivacité & d'énergie. On m'en croira facilement sur ce que l'on a vû; à quoi, s'il en est besoin, on peut joindre l'autorité de *Senèque*, d'*Erasme*, de *Joseph Scaliger*, de *Gruter* & d'une infinité d'autres habiles gens, pour l'esprit & pour le savoir, qui ont admiré ces sentences, & qui assurément n'étoient pas capables d'admirer des sottises, ni des bagatelles.

A R T I C L E III.

BIBLIOTHEQUE CRITIQUE, ou *Recueil de diverses pieces Critiques, dont la plupart ne sont point imprimées, ou ne se trouvent que très-difficilement, publiée par Mr. de SAINJORE, qui y a ajouté quelques notes.* A Paris, & se vend à Amsterdam chez de Lorme, 1608. in 12. en 2. Volumes, dont le premier a 594. pagg. & le second 348.

CEUX qui ont lu les *Lettres de Mr. Simon*, qui ont paru il y a quelques

ques années en deux volumes , peuvent favoir l'Auteur & la méthode de cette *Bibliothèque Critique* ; car il n'y a aucune différence , à l'égard de la méthode , entre ces deux Ouvrages , & les matieres font du même genre. Mr. *Simon* y donne diverses Dissertations qu'il a faites , sur des sujets de Littérature ; lesquelles il dit s'être trouvées dans les papiers de gens qu'il nomme , après leur mort , & qui les avoient eues ou de lui , ou d'autres. Il y en a très-peu , comme il semble , qui viennent d'une autre main , que de la sienne. Il y parle de livres , d'Auteurs & de particularitez qui les concernent ; qu'on ne savoit pas communément , sur tout hors de Paris. Il s'y défend aussi contre quelques personnes , qui l'avoient attaqué , & particulièrement contre feu Mr. l'*Evêque de Meaux* , illustre par ses Ouvrages d'éloquence & de controverse. Il y fronde aussi souvent la Sorbonne , les Jesuites , les Jansenistes & les Bénédictins ; après quoi je ne dois pas trouver étrange qu'il ne m'épargne pas toujours , après avoir écrit contre lui. Ce qu'il dit de moi de desobligeant , ne me fera pas grand mal , & je souhaite que personne ne lui en fasse davantage.

vantage. Les particularitez qu'il y a ici, supposé qu'elles soient veritables, divertiront les Lecteurs; mais elles feront plus agreables à Paris, qu'ailleurs & sur tout hors du Royaume de France, où l'on s'interesse peu dans les sentimens & encore moins dans les personnes, & dans les livres de bien des Théologiens, dont il parle.

Je ne puis pas en donner d'Extrait suivi. Ce sera assez que j'indique les matieres, si l'on en excepte quelques sujets, d'un goût plus universel, auxquels je m'arrêterai un peu plus.

Sur le TOME I.

1. *Pierre de Gondi*, Evêque de Paris, eut une querelle en 1575. avec les Docteurs de la Faculté de Théologie de la même ville, sur le droit, qu'ils prétendent avoir de censurer les livres; que les Evêques soutiennent, au contraire, être un droit Episcopal. Cette querelle tira son origine de quelque Ouvrages de *René Benoit* Docteur de cette Faculté, & de *Jean Maldonat* Jesuite. L'affaire ayant été portée au Parlement, auquel la Faculté appella comme d'abus, de la sentence de l'Evêque, elle y gagna son procès; mais le Prélat l'ayant rendu odieuse à Rome, elle fut obligée d'en écrire

écrire au Pape une Lettre, où elle parle très-mal, non seulement de *Benoît*, mais de *Maldonat* & des Jésuites ; à l'occasion de la conception immaculée de la S. Vierge, que *Maldonat* avoit attaquée. Il y a ici de grands extraits de cette Lettre, que l'Auteur n'a pas sans doute publiés, pour faire sa cour aux Jésuites.

2. On voit ensuite une Dissertation attribuée au P. du *Molinet* de la Congrégation de Ste. Geneviève, contre les Bénédictins de la Congrégation de S. Maur ; dont quelques-uns avoient falsifié des MSS. pour persuader au monde, que l'Auteur de *l'imitation de Jésus-Christ* n'étoit pas *Thomas à Kempis*, comme on le croit, mais un Moine de leur Ordre nommé *Gersen*. Il y a encore dans la suite de grands Extraits d'un Factum de *Gabriel Nau-dé*, sur le même sujet. Comme *un Moine Bénédictin a déchiré impunément *M. Simon* ; ce dernier n'a pas cru devoir ménager la Congrégation de ce Moine. En lui permettant de faire ce qu'il a voulu, elle a mis ceux, que ce Moine a attaqués, en droit d'en user de même ; puis qu'enfin elle doit empê-

* Le P. de *Martianay*, dans son *S. Jérôme*.

empêcher que ceux, qui la composent, n'en usent si mal.

3. Ceux qui voudront être instruits des Ouvrages de *Michel Servet* n'ont qu'à lire le Ch. III.

4. L'Auteur fait encore plus au long l'histoire & la critique d'un livre, imprimé à Rome en 1586. dans le College des Jesuites, & intitulé *Ratio atque institutio studiorum*. Ce livre est devenu rare; & les Jansenistes en ont fait parler plus que jamais; parce qu'il y a un endroit, où l'on permet aux Professeurs de cette Société, de s'éloigner des sentimens de *Thomas d'Aquin*. D'ailleurs ce livre ne peut intéresser personne, que les Jesuites & les Dominicains.

5. Mr. *Simon* entreprend de montrer qu'une piece Manuscrite, de la définition du Concile de Florence, qui se trouve dans la Bibliotheque de Mr. *Colbert*, où est attachée la Bulle d'or de Jean Paleologue Empereur des Grecs, est une copie & non un Original, signé de la propre main des Grecs & des Latins.

6. On voit des extraits des leçons manuscrites du Jesuite *Maldonat*, sur la Trinité. Mr. *Simon* en fait grand cas, parce qu'il les a; mais ce qu'il en dit, fait

fait voir que ce n'est pas si grande chose. Si l'on rimprimoit les Oeuvres de ce Jesuite, avec plus d'exactitude qu'elles ne l'ont été, ce MS. pourroit être d'usage.

7. Les Bénédictins ne verront pas, avec plaisir, la mémoire du démêlé, qu'ils eurent avec *Gabriel Naudé*, renouvelée, par les extraits que Mr. *Simon* donne du Factum de *Naudé*. Mais, comme je l'ai dit, ils doivent s'en prendre à la licence qu'ils donnent à leurs Confreres de déchirer ceux qu'ils veulent.

8. On trouve après cela, un Factum, en faveur des Juifs de Mets, accusez d'avoir tué un petit enfant Chrétien. On dit que ce Factum fut imprimé à Paris en 1670. mais qu'il étoit devenu rare, parce qu'on n'en avoit tiré que très-peu d'exemplaires. C'est une accusation, qu'on a souvent faite contre les Juifs, & ils en ont été plusieurs fois justifiés, comme on le montre. Ce Factum semble fait plutôt par un Théologien, que par un Jurisconsulte.

9. On entreprend de montrer que l'histoire attribuée à *Sanconiaton*, où il étoit traité de l'ancienne Théologie des Phéniciens, a été supposée vers
le

le tems de *Porphyre*. Mais cette dissertation est très-superficielle, en comparaison de celle que Mr. *Dodwel* publia en Anglois à Londres, en MDC LXXXI. pour prouver la même chose.

10. L'Auteur donne diverses remarques sur le livre de *Gallia Christiana* de Mrs. de *Ste. Marte*, & parle du projet qu'ils avoient fait d'un Ouvrage beaucoup plus grand, qui devoit être intitulé *Orbis Christianus*.

11. *Caucus*, Archevêque de Corfou, fit sous le Pontificat de Gregoire XIII. un livre contre les Grecs, où il les accusoit de plusieurs erreurs qu'ils n'ont pas, & grossissoit les moindres différences, qu'il y a entre le culte des Grecs & des Latins. Le MS. de cet Ouvrage, est dans la Bibliothèque du Roi de France. Mr. *Simon* le réfute ici, comme s'il s'y interessoit. Il l'avoit déjà fait, dans son livre de la créance des Nations du Levant.

12. Il y a un livre, dans la Bibliothèque, que l'on vient de nommer, que l'on a apporté d'Orient. Il est écrit en une Langue, qui approche de la Chaldéenne, & il s'est trouvé parmi de certains Orientaux, que l'on nomme les Chrétiens de S. Jean. Il y

y en a un autre , que quelques Rab-
bins ont supposé , sous le même nom.
J'ai vu quelques papiers concernant
cette langue , entre les mains d'un
Missionnaire François , Auteur d'un
Dictionnaire Persan , qui a demeuré
long-tems en cette ville , & se nom-
moit le P. *Ange de S. Joseph*. J'ap-
prends que ce Carme est mort. Il se-
roit à souhaiter que ses papiers fussent
conservez , & qu'on publiât ce que
l'on pourroit savoir sur cette Langue.

13. Mr. *Simon* traite en suite d'un
ancien MS. Grec de tous les Prophe-
tes , dans lequel sont les asterisques ,
ou étoiles , les obeles & autres notes
Critiques , & qui représente de plus,
aux marges, quelques endroits de l'é-
dition corrigée par *Lucien*. Il remar-
que fort bien que *Jean Curterius* , qui
a publié en 1580. le Commentaire de
Procope sur *Esaie* , avec le texte Grec
de ce Prophete , comme il est dans ce
MSS. n'a pas su lire l'abreviation , qui
étoit en marge. On peut voir ce que
le P. *de Montfaucon* en dit , dans sa
Paléographie Greque Liv. III. c. 5. mais
on pourra encore mieux le connoître,
par l'édition des Hexaples qu'il pré-
pare , lors qu'elle sera publique.

14. L'Auteur donne après cela une
Ana-

Analyse d'un livre d'un Grec moderne, nommé *Grégoire*, & Protosyncelle. Il a été imprimé, en 1635. mais il ne se trouve plus. C'est un abrégé de la doctrine des Grecs modernes, que l'on recherchoit en France, du tems de la dispute de Mr. *Arnaud* avec Mr. *Claude*, mais qui interesse d'ailleurs fort peu.

15. Mr. *Simon* dit, qu'il a eu dessein de donner un recueil de Théologiens Grecs, intitulé *Græcia Schismatica*; par où l'on pourroit connoître les sentimens des Grecs non-latinez. A l'occasion de cela, il donne l'Analyse d'un livre de *Melece Syriacque*, qui est opposé à la confession de Foi de *Cyrille Lucar*. Mrs. de Portroyal, à ce que dit Mr. *Simon*, l'avoient fait venir de Constantinople, pour opposer son témoignage à celui de *Cyrille*, sur la présence réelle; mais il fut supprimé, parce que sur la Préddestination & la Grace, il étoit favorable aux Jésuites.

16. L'Auteur avoit traité des Peuples de la Colchide, aux Chapp. V. & VI. de *l'Histoire Critique de la création & des costumes des Nations du Levant*; mais comme il n'avoit pas épuisé la matiere, il donne ici le reste,
qui

qui consiste en des Extraits d'une relation Italienne d'un Religieux Théatin, avec quelques remarques de sa façon, où il excuse autant qu'il peut les superstitions de ce pais-là. C'est-là le tour d'esprit de Mr. *Simon*, de médire de ceux qu'il connoît, & de dire du bien de ceux qu'il ne connoit pas. Il excuse tout en ceux, qui sont loin; & blâme tout, en ceux qui sont près. Les Samaritains, les Juifs, les Mengreliens, les Grecs Schismatiques, & les autres peuples de l'Orient devoient lui faire une pension; mais il n'a pas sujet de l'attendre des Chrétiens d'Occident, de quelque secte qu'ils soient.

17. Il fait des remarques critiques, sur *l'Histoire Literaire* de Mr. *Cave*, qu'il censure d'avoir préféré les anciennes éditions des Peres aux plus récentes. Cela en effet, pris en general, n'est pas vrai. Mais il le reprend encore, & il me censure aussi d'avoir dit, dans ma * *Critique*, que dans l'Edition de S. Augustin in 4. faite à Venise en 1570. on s'est vanté au titre d'en avoir ôté ce qu'il y avoit d'Hérétique. Mr. *Simon* dit, que cela doit se rapporter aux Sommaires & aux Scholies. Mais cela n'est point dans le

* *Pref. Sect. III. 9.*

le titre de cette Edition, & je ne croi pas que Mr. *Simon* en ait conferé le texte, avec celui d'une autre. Ces Reviseurs Italiens, qui parloient en termes si généraux, n'étoient pas fort scrupuleux, & je ne croi pas que nôtre Auteur voulût être leur garand.

18. On trouvera ensuite quelques remarques sur un Exemplaire Latin, des quatre *Evangelies*, écrit en vieux caractères Saxons, il y a bien huit cents ans; comme le croit Mr. *Simon*.

19. Il parle après cela du MS. d'Alexandrie, qui est en Angleterre. Le bruit couroit alors qu'on l'imprimeroit à Londres. Ce dessein étant en partie executé, il vaut mieux que les Lecteurs lisent les préfaces de Mr. *Grabe*, qui a le MS. entre ses mains; que ce que dit Mr. *Simon*, qui ne l'a jamais vû, non plus que l'Exemplaire de Rome, sur lequel l'Edition de la Version des LXX. a été faite, dont il ne laisse pas de parler.

20. On donne une petite Analyse, de certaines Lettres MSS. qu'on dit courir dans Paris, contre le livre de feu Mr. *Arnaud*, de la fréquente Communion. C'est une matiere, qui n'interesse plus personne; & les Protestans sur tout accorderont, sans peine,

ne, que M. *Arnaud* ne savoit ce que c'étoit que la véritable repentance, qui efface les pechez; & qu'il n'avoit pas des idées justes, sur la pratique de la pénitence extérieure, ni sur le bien public du Christianisme, à cet égard.

21. Il est traité dans le Chap. suivant de la suppression de l'Ordre des Jesuitesses, par Urbain VIII. & d'un nouvel Ordre qu'on pourroit établir utilement sous ce nom: comme s'il n'y avoit pas assez de Prêtres Séculiers & de Moines au monde, pour l'instruction de la jeunesse! Bien des gens croient qu'il en a beaucoup trop, & qu'une bonne partie auroit elle même grand besoin d'instruction.

22. Le Discours suivant est sous le nom de Mr. *Simon*. C'est une réfutation des plaintes, que Mr. *Arnaud* avoit faites de ce que ce Critique avoit parlé, avec quelque sorte de mépris, des preuves, qui avoient été apportées dans *la Perpetuité de la Foy*; pour prouver la conformité de la créance des Grecs, avec celle de l'Eglise Romaine sur l'Eucharistie. Mr. *Simon*, a prétendu que son *Gabriel de Philadelphie*, dont il fit imprimer quelques Opuscules en 1671. valoit mieux que toutes les preuves de Port-Royal; & on

on voit bien qu'il est encore dans la même pensée. Ceux qui en voudront juger, doivent avoir recours aux originaux, car c'est une maladie de Mr. *Simon* de parler avec mépris de tout ce qui sort des mains de ceux qu'il n'aime pas, & de louer ses propres productions dans des ouvrages anonymes, ou publiez sous des noms supposés. D'ailleurs on ne s'intéresse plus, dans cette querelle. Que les Grecs modernes croient ce qu'il leur plaira, leur autorité n'est de nulle conséquence pour nous.

23 Dans le Chap. suivant on donne un extrait, d'une relation MS. touchant l'élection du Patriarche de Constantinople en MDC LXXI. qui fait voir que les mœurs du Clergé Grec ne sont pas meilleures que sa doctrine. La manière, dont ils achètent ce poste, est si scandaleuse, que les Mahometans mêmes'en sont choquez, & regardent les Grecs à cause de cela, avec le dernier mépris.

24. Un Moine Bénédictin, nommé *Lucien* fit en 1538. une défense de la doctrine de S. *Chrysofome*, sur la Prédestination & sur la Grace, contre les Thomistes. *Sixte de Sienna* l'a réfuté, & Mr. *Simon* prend son parti,

quoi qu'il n'ait jamais vû son livre. Il a apparemment raison, mais j'ai grande peine à croire que ce livre fût digne d'être gardé. Mais l'Auteur louë tout ce qui entre dans ses vues.

25, & 26. Les Bibliothèques Rabbiniques font le sujet des deux Chapitres suivans, mais l'on y parle principalement de celles de *R. Menachem de Lonzano* & de l'Abbé *Bartoloccio*. Ce ne sont pas des matieres à ragouûter les curieux de bon goût, qui n'ont que faire de livres rares, qui ne servent de rien.

27, 28, 29. Il y a trois Chapitres, qui contiennent une Apologie de *Jean Maldonat* Jesuite, accusé d'être favorable aux Antitrinitaires, dans le sens qu'il a donné aux paroles de l'Ange à la Vierge Luc. l. 35. contre feu Mr. *Bossuet* Evêque de Meaux, qui avoit trouvé mauvais que Mr. *Simon* eût suivi cette explication, dans sa version Françoise du Nouveau Testament. Il a sans doute eu raison, & cet Evêque avoit tort; mais cette Apologie est un peu longue. On la doit néanmoins pardonner à l'Auteur, qui montre fort bien que Mr. de Meaux faisoit mal d'accuser une explication, comme favorable au Socinianisme, & de parler de

de même de quelques autres, qui se trouvent néanmoins dans des Auteurs, qu'il reconnoissoit pour Orthodoxes, & qui ne contiennent rien que de vrai. C'est une très méchante coutume, que de diffamer, par des noms odieux, ce qu'on ne sauroit réfuter par de bonnes raisons. Mais le mal est que Mr. *Simon* fait de même, puis qu'il traite de *Sociniens* à toute occasion des gens, qui font profession de ne point l'être; seulement parce qu'ils expliquent quelques passages de l'Écriture, comme eux. Ainsi il se plaindra injustement de son Adversaire, pendant qu'il en fera autant que lui. On pourroit même, si on vouloit l'imiter, le traiter de *Juif*, ou de *Samaritain*; parce qu'il n'affecte d'avoir de l'équité, que pour cette espece de gens, pendant qu'il déchire toute la Chrétienté.

Il montre assez bien d'ailleurs * que Mr. de *Meaux* a tort d'objecter à *Maldonat* le consentement des Peres, pour ruiner son explication; comme s'il n'étoit pas permis de s'éloigner de ce consentement, lors que la bonne Critique lui est contraire. Mais il réfute dans le fonds le Concile de Trente, qui

H 3

* *Pag. 405. & suiv.*

a dit : *cùm Patres & Orthodoxi Doctores, in uno aliquo dogmate, aut loco Scripturæ intelligendo, tamquam in fidei articulo, conveniant, ab eorum sententia sine hæresis nota nemo potest declinare.* Il a beau dire qu'il n'est pas de foi, d'entendre un passage d'une certaine façon, comme Luc I, 35. on dira la même chose de tous les passages, qu'on expliquera contre le consentement des Peres; parce qu'on ne produira jamais des témoignages des Peres, qui fassent voir qu'ils ont tous cru qu'il étoit de foi, d'expliquer un passage particulier d'une certaine maniere; en sorte que quoi qu'on reçût le dogme même, que l'on a accoustumé de prouver par ce passage, on ne laisseroit pas d'être hérétique. C'est ce qu'aucun Pere n'a cru.

30. Mr. *Simon* a fait ensuite un Extrait d'une Confession de Foi, composée par *Melanchthon* & envoyée à François I. en 1535. & des remarques que la Sorbonne fit là-dessus. Cela peut servir à l'Histoire Ecclesiastique de ce tems-là, quoi que, pour les choses mêmes, il n'y ait rien à apprendre.

31. Le Chapitre suivant est pour faire

faire voir que *Robert Esienne*, fameux Imprimeur & Libraire de Paris, avoit des liaisons avec les Protestans d'Allemagne, & pour donner quelques extraits de deux déclamations de *Melanchthon*, sur le rétablissement des Belles-Lettres. *R. Esienne* les imprima en 1529. & en 1542. quoi qu'il y eût des endroits très-chocants, contre la Faculté de Théologie de Paris.

32. Cela est suivi de l'Analyse d'un Ouvrage de *D. Innocent Masson*, Général des Chartreux, contre l'*Abbé de la Trappe*. Cet Ouvrage a été imprimé en secret, dans la grande Chartreuse, & n'a été vu, que par peu de gens. Il y réfute les idées outrées de l'*Abbé de la Trappe*, plus propres à rendre foux ceux qui s'y fieroient, qu'à les faire devenir bons Chrétiens. Il s'y plaint aussi de ce que cet Abbé dit des choses propres, à diffamer toutes les Societez des autres Moines.

32, 33. Après, *Mr. Simon* censure quelques endroits d'un Livre ridicule de l'*Abbé Faydit*, intitulé *Remarques sur Virgile & sur Homere &c.* Il a été supprimé à Paris, à cause des médisances & des calomnies, dont il est

H. 4. rempli;

rempli; mais les impertinences, qu'il y a d'un bout à l'autre, lui feront plus de mal que la suppression. Il n'est bon qu'à en faire l'usage, que *Muret* ne vouloit pas faire des ouvrages des Poëtes de Bresse.

Brixia, vestrates quæ scribunt carmina vates

Non sunt nostrates tergere digna nates.

L'Abbé *Faydit* peut écrire ce qu'il voudra, sans craindre qu'on lui fasse de réponse, & il faut que *Mr. Simon* eût bien du loisir, lors qu'il a fait ces remarques.

Sur le TOME. II.

1. LE Second Tome commence par quelques remarques, sur un livre de *Jean Driedon*, Professeur en Théologie à Louvain, qui vivoit avant le tems du Concile de Trente, puisque cet Ouvrage a été imprimé en 1533. pour la première fois. Il est intitulé *de Ecclesiasticis Scripturis & Dogmatibus*. Tout le mérite de ce livre, que *Mr. Simon* vante beaucoup, c'est qu'il y a trouvé quelques pensées conformes aux siennes, touchant le Pentateuque & la Vulgate. C'est-là la

la regle des bons & des mauvais livres, dans la *Bibliothèque Critique*. Tous ceux qui servent aux vuës de l'Auteur, ou qui favorisent ses sentimens, sont excellens ; tout le reste ne vaut pas grande chose.

2. Le second Chapitre renferme une Dissertation sur le passage de *Joseph*, où il parle de Jesus-Christ ; pour montrer que ce passage est fabriqué, & a été ajoûté, par le zele indiscret de quelque Chrétien. Il n'y a guere de gens de bon goût, qui puissent contester cela à l'Auteur.

3. Il y a une longue Lettre sur les démêlez des Jesuites, avec les Vicaires Apostoliques, touchant les cérémonies de la Chine. Cette Lettre ne peut pas être si utile à présent, que le Pape a condamné les Jesuites, & a envoyé sa condamnation à la Chine, qu'auparavant. Elle pouvoit alors servir à instruire ce procès, qui est présentement fini. Il y a ici la plupart des choses, qu'on peut dire en faveur des Jesuites & les adresses, dont ils peuvent se servir, pour éluder la décision du Pape ; mais l'Auteur va visiblement à les faire condamner & à les rendre odieux, quoi qu'il fasse l'équitable, pour mieux couvrir son jeu.

Il dit * entre autres choses, que ce seroit un grand sujet de triomphe pour les Protestans, contre l'Eglise Romaine, si on ne condamnoit pas les Jesuites. *C'est certainement de ce coup-là, continue-t-il, qu'elle seroit devenue la grande Paillarde de l'Apocalypse, qui enivre toutes les Nations du vin de sa prostitution, & que l'alliance, qu'elle forme depuis tant de siecles, entre Belial & Jesus-Christ, seroit enfin consommée; puis qu'elle auroit approuvé si incontestablement l'Idolatrie de la Chine, que ceux mêmes, qui, comme Mrs. des Missions étrangères, lui seroient le plus dévouez refuseroient absolument de lui obeir en ce point.* Il introduit aussi des gens, † qui disent qu'il est manifeste que l'esprit de domination, qui a porté en Europe les Jesuites à corrompre toutes les regles de la Morale de l'Evangile, pour les accommoder aux cupiditez des hommes, qu'ils cherchent par tous moyens à attirer sous leur direction, jusqu'à les avoir pour cela dispensés de l'obligation indispensable d'aimer Dieu, & à avoir inventé le monstrueux dogme du peché philosophique; il est manifeste, dis-je, que c'est encore ce même esprit, qui engage ces Peres à

per-

* Pag. 46. † Pag. 72.

permettre dans la Chine aux peuples, qui embrassent la foi, de conserver presque tout le culte de leur Religion, afin d'avoir la gloire de faire plus de conversions, que tous les autres Missionnaires ensemble, & de se voir à la tête du troupeau le plus nombreux. &c. Il est vrai qu'il dit, que l'on allegue en vain tout cela en cette occasion, pour détruire le témoignage des Jesuites; mais il semble n'user de ces adoucissements, que pour se moquer d'eux.

Après avoir dit encore, qu'il seroit à souhaiter qu'on épargnât un peu plus, en ceci, les intentions des Jesuites, il continue ainsi : on est, j'en conviens, * obligé d'avouer, à la confusion de la Société, que jamais la Morale de Jesus-Christ n'a été plus indignement traitée, que depuis que plusieurs de ses Casuistes ont voulu s'en rendre les maîtres, & l'asservir sous les nouvelles lois de la probabilité, par lesquelles le Bien & le Mal deviennent également permis, & que tandis qu'on voit au dehors cette célèbre Compagnie poursuivre, pour ainsi dire, à feu & à sang ceux qui altèrent les veritez spéculatives de la Religion, quodi que souvent peu nécessaires à savoir; elle paroît néanmoins comme insensible à

H. 6. reprimé

* Pag. 73.

reprimer, dans son propre sein, ceux qui en détruisent tous les jours les veritez pratiques ; dont on ne peut d'ordinaire s'écarter, sans courir risque de son salut. Il n'adoucir pas ces reproches, en disant, comme il fait un peu plus bas, qu'un Général des Jesuites a condamné le probabilifme, & que le P. l'*Epinouil*, mort depuis peu, a déclaré dans ses réponses contre moi, qu'il ne prenoit aucun intérêt ni aux maximes outrées des Rigoristes, ni aux dangereux adouciffemens des Casuistes relâchez. Mais ce n'est point un defaveu, dans un homme qui pratiquoit actuellement tout le relâchement de la Morale casuistique, en mentant & en calomniant, sans se retracter jamais, quoi qu'il en fût convaincu ; & dans un homme qui louoit *Sanchez*, & qui ne blamoit personne de cette cabale artificieuse, qui a entrepris de ruiner l'Evangile, par ses explications, & que Mr. *Pascal* & plusieurs autres ont si bien décrite. Il faudroit parler des Casuistes, comme on parle de *Luther*, de *Calvin*, ou de *Socin*. Il faudroit condamner en détail les propositions scandaleuses, qui leur ont été reprochées : & sur tout se conduire tout autrement. Mais Mr. *Simon* n'a pas guere
meil-

meilleure opinion des Jesuites , que l'on n'en a parmi les Protestans, comme il paroît par les paroles que l'on a citées.

4. & 5. L'Auteur traite ensuite des Antiquitez supposées, par *Annius de Viterbe*, & des *fragmens des Antiquitez d'Etrurie* qu'*Inghirame* a tâché de soutenir. Ce sont des pieces, dont la supposition saute aux yeux & qui ne peuvent à présent tromper personne.

6. On voit, après cela, des réflexions sur un Arrêt du Conseil, qui casse un arrêt du Parlement de Rouën, contre quelques personnes condamnées à mort comme forciers; qui étoient seulement des mélancholiques, ou des empoisonneurs de bétail. Il y a aussi quelques remarques sur la *Philosophie Occulte d'Agrippa* & sur les *Clavicules de Salomon*, dont l'Auteur se mocque avec raison.

7. Le Chapitre suivant est employé à distinguer deux Théologiens de Louvain, dont l'un se nommoit *Jean Hessels*, & l'autre *Jean Hassels*, ce qui importe très-peu au Public.

8. & 9. On traite après d'une matiere plus utile & plus interessante. On examine si les Mages, qui vinrent en Judée, pour voir Jesus-Christ, reconnurent sa Divinité, & s'il est vrai

que tous les Théologiens, à la reserve des Sociniens, leur attribuent l'adoration de Jesus-Christ comme Dieu, & que cette adoration soit une tradition incontestable. C'est une réponse à des Notes Manuscrites, que Mr. *de Meaux* avoit faites, sur le Nouveau Testament de Mr. *Simon*, auxquelles on replique ici en détail. Cet Evêque avoit prétendu, non seulement que les Mages furent instruits de la Divinité de Jesus-Christ & qu'ils l'adorerent comme Dieu; mais encore que c'étoit-là une tradition générale, dont tous les Théologiens tomboient d'accord. L'Auteur montre qu'il y a plusieurs Théologiens Catholiques, qui ont cru le contraire, & explique encore ici au long la regle du Concile de Trente, touchant le consentement des Interpretes, dont on a parlé ci-dessus. Il est visible qu'il n'est pas de foi de savoir ce que les Mages ont pensé, ou non; mais il faut avouer que la regle est peu sûre, & que si on la suivoit, par rapport à la premiere Antiquité, on se trouveroit engagé à suivre bien des chimeres, que personne ne reçoit aujourd'hui. Les contestations semblables à celle-ci sont ennuyeuses, parce qu'il ne s'a-

git

git nullement de la Verité, mais des opinions de gens fujets à se tromper, comme nous, & qui se font souvent trompez; opinions que les-uns tâchent d'imposer aux autres, par autorité, pendant que les autres font tout ce qu'ils peuvent, pour éluder cette autorité, sans oser dire qu'elle n'est nullement infallible.

10. L'Auteur nous entretient d'une Grammaire Hébraïque d'un Juif Carraite, imprimée à Constantinople en 1581. Il se nommoit *R. Abaron Harisbon*. Mais comme la Grammaire est très-peu de chose, sa rareté ne la fera souhaiter à personne.

11. L'Auteur traite des Editions du livre d'*Elias Levite*, intitulé *Massoretb hammassoretb*, & préfère celle de Venise à celle de *Sebastien Munster*, qui parut à Bâle en 1539. avec des points & la traduction de la 3. Préface, avec des sommaires du reste. Je n'ai pas vu l'édition de Venise, mais-j'ai celle de *Munster*. Cet excellent livre, comme Mr. *Simon* le nomme, étoit plus nécessaire autrefois qu'à présent, que d'habiles Chrétiens ont épuisé la matière de la *Massore*.

12. On parle d'un projet d'une nouvelle édition de *S. Cyprien*, que Mr. *Faure*

Faure Docteur de Sorbonne avoit fait, & l'on remarque que dans la citation de Rom. IX, 5. on ne lit point le mot *Deus*, non seulement dans les premières éditions de ce Pere, mais même dans quelques MSS. comme celui des *Cbanoines de S. Maur des Fossez*, qui est d'une bonne main, & a bien six-cents ans d'antiquité. Il y a au II. Livre des témoignages contre les Juifs, *qui est super omnia benedictus in secula*. Ainsi on censurerait mal à propos *Erasme* de l'avoir omis dans son édition, par un penchant qu'il avoit, dit-on, à l'Arianisme.

13. L'Auteur traite de l'origine des Préfaces, & des Titres, qui sont au devant de plusieurs livres & en particulier de ceux de *S. Jérôme*, de la Bibliothèque de l'Abbaïe de *Fleuri*, & de quelques autres choses.

14. Il parle du Testament Apocryphe des douze Patriarches, & de sa version Latine de *Robert Grosse-tête*. Depuis *Mr. Grabe* l'a publié en Grec, dans son *Spicilegium*, dont nous avons parlé dans le Tome IV. de cette *Bibliothèque Choisie*. On montre ici que ces pièces Apocryphes peuvent servir à entendre les anciens Auteurs; mais cela ne leur fait pas honneur, quand
on

on pense qu'ils ont pris ces fadaïses, pour quelque chose de bon.

14, 16. Le livre précédent a donné occasion à l'Auteur, de traiter * des *tables célestes*, par où il entend les destinées, que l'on croyoit être écrites dans le Ciel. *Postel & Gaffarel* ont eu une semblable rêverie, comme nôtre Auteur le montre. Mr. *Dodwel* est d'un sentiment tout différent, comme on le verra par la dissertation, qui se trouve dans les notes de Mr. *Grabe*, sur les Testaments des XII. Patriarches. Mr. *Simon* parle aussi d'une piece apocryphe, qui porte le nom du Patriarche Joseph, & qui a été citée par *Origene*.

17. On lira, avec plus de plaisir, ce que l'Auteur dit des œuvres de *George Wicelius* Prêtre, qui s'étoit fait Lutherien au commencement de la Réformation, & qui se refit Catholique. Il étoit du nombre de ceux, qui souhaitoient que l'on réformât quelque chose dans l'Eglise Romaine & dans la Théologie Scholastique, pour gagner les Protestans. Mais il ne réussit pas mieux qu'*Erasme*, qui avoit fait de semblables ouvertures.

18. On s'intéressera sans doute moins

* *In Testam. Levi* §. 5. *Ed. Oxon.*

moins, parmi les Protestans, dans ce que l'on trouve ensuite de la *Bibliothèque Ecclesiastique* de *Schultingius*, où il traite des Missels, des Breviaires & d'autres Livres de cette nature. Quoi qu'il attaque les Liturgies des Protestans, il voudroit qu'on retrenchât des Bréviaires les Offices de divers Saints chimeriques. L'Auteur le favorise en cela, avec raison, & va même plus loin que lui. Il marque aussi les autres usages, que l'on peut faire de ce livre, parmi les Catholiques.

19. L'Auteur donne ensuite ses réflexions, sur une Dissertation de Mr. *Anguelin*, sur *Ste. Magdelaine*. Il l'approuve, mais il montre que la Sorbonne avoit condamné son sentiment, depuis l'an 1521. & il rapporte la Censure de la Faculté tout au long. Elle croyoit qu'il n'y avoit eu qu'une seule femme pécheresse, nommée *Magdelaine*, dont il étoit parlé dans les *Evangiles*, & elle condamnoit ceux, qui en admettoient plusieurs. Mr. *Anguelin*, au contraire, soutient que le texte de l'*Evangile* marque, en termes exprès, trois femmes distinctes, & selon l'Auteur, il le prouve très-bien. Mr. *Simon* semble s'être voulu divertir

tir

tir, aux dépends de la *Sacrée Faculté*; qui par ses décisions précipitées, à souvent donné sujet de se plaindre, ou de se moquer d'elle.

20. Le Chapitre suivant contient le Formulaire d'un quatrième vœu, que Mr. de *Berulle* Supérieur Général de l'Oratoire de France, & depuis Cardinal, avoit fait faire aux Religieuses Carmelites, en qualité de leur *Supérieur Visiteur*. Le formulaire fut condamné, par les Universitez de Louvain & de Douai. Il est en effet ridicule & renfermeroit des hérésies, si on l'expliquoit à la rigueur. Aussi n'a-t-il pas été mis ici, pour faire honneur à Mr. de *Berulle*; ou pour faire plaisir à ceux, qui respectent sa mémoire.

21. & 22. Il y a ensuite un Acte de la Société des PP. de l'Oratoire, par lequel ils condamnent les remarques du P. *Seguenot* sur le livre de la *Virginité*, traduit du Latin de S. *Augustin*, & ensuite la manière dont ce Père de l'Oratoire fut traité, à cause de cela. La principale raison, c'est qu'il étoit dans les sentimens de *Jansenius*, & paroïsoit n'estimer pas beaucoup les vœux des Moines. Ceux qui voudront s'instruire en détail de cette affaire

re n'ont qu'à lire l'Original; car trop peu de gens s'interessent dans la mémoire du P. *Seguenot*, pour perdre du papier & du tems à en parler.

23. On trouve ensuite des remarques critiques sur les colonnes, que *Joseph*, dans ses Antiquitez Judaiques Liv. I. c. 3. dit avoir été dressées par la posterité de Seth. L'Auteur rejette tout cela, comme une fable des Juifs Hellenistes, qui en fabriquerent quantité de semblables, avant & après le tems de *Joseph*; témoins les histoires Apocryphes & les livres, qu'ils attribuerent aux plus anciens Patriarches. Il y a bien de l'apparence qu'il a raison. On peut aussi consulter Mr. *Dodwel*, dans sa Differt. sur *Sanchoniaton*, où il soupçonne quelque chose de semblable.

24. En parlant du livre de Mr. de *Marca*, de la Concorde du Sacerdoce & de l'Empire, dans le Tome précédent, on a parlé de l'Auteur d'un livre intitulé *Optatus Gallus de vitando Schismate*; dont on ne se souvenoit pas alors du nom, quoi qu'on l'eût vu dans les lettres de * Mr. *Simon*. Il se nommoit *Charles Hersen*. Il étoit Parisien, & avoit demeuré long-tems
chez

* Voyez Let. 27. du I. Tome.

chez les Peres de l'Oratoire à Paris. On trouvera son histoire, dans la lettre de Mr. *Simon*, que l'on a citée au dessous de la page. Ici il fait un peu mieux connoître l'Ouvrage de l'Auteur, qu'il n'avoit fait, dans ses Lettres. Cet Ouvrage est mal écrit & pour la matiere, & pour le stile; comme on le voit par les morceaux, que l'on en cite. Ce n'est qu'une mauvaise déclamation contre le projet, que l'on attribuoit alors au Cardinal de Richelieu de se vouloir faire faire Patriarche en France. Tout le bien, que ce Livre a fait, à l'égard du Public, c'est qu'il a donné occasion à Mr. *du Marca* de faire le Livre, que l'on a nommé, où il y a quantité de choses très-utiles; comme on le peut voir, par l'Extrait qu'on en a donné.

25. Dans le Chapitre suivant, l'Auteur montre qu'encore que la doctrine de *S. Thomas d'Aquin*, passe parmi les Dominicains, pour la regle, à laquelle les Théologiens doivent se conformer, elle a été fort combatue après sa mort, & même par des Religieux de son Ordre.

26. On verra ensuite des remarques, sur les Livres de *Noël Bedda*, contre *Erasme* & *Jaques le Fevre*. Mais ces livres

livres ont beau être rares, peu de gens les rechercheront.

27. Il n'y a pas grande chose de nouveau, dans la Dissertation Critique sur les anciennes Lettres des Hebreux. L'Auteur y rapporte ce que divers savans hommes on dit, des anciens caracteres des Hebreux, & sur tout *Bux-zorf*. Il y fait quelques remarques sur les fausses explications que l'on a données aux Sicles Samaritains, sur lesquels on a lu qui n'y étoit point; mais d'autres avoient déjà dit comment il les falloit lire.

L'Auteur croit que le caractere quarré, dans lequel les Juifs ont toute leur Bible, vient des Chaldéens, de qui Abraham étoit parti, & que ce caractere aura passé de lui aux Hebreux. Le second, qui est le moins simple, est celui des Phéniciens, duquel les Lettres Greques ont été prises; ce qui s'est fait par le moyen du commerce, que ces Peuples avoient avec les autres Nations. L'Auteur croit néanmoins que ces deux caracteres étoient originairement les mêmes, & que la difference, que l'on y voit, n'y a été introduite, que par le tems. Je ne redirai pas ici ce que j'ai dit, sur l'origine des Lettres Greques, au To-
me

me XI. mais il semble que le caractère quarré des Juifs, n'a pas été en usage en Judée avant la Captivité ; parce que si cela étoit, les Samaritains auroient reçu le Pentateuque , en ces caractères , qui devoient être plus connus aux peuples de delà l'Euphrate & le Tigre, que les caractères Phéniciens. *Louis Cappel* en a donné d'autres preuves , dans son petit *Traité des Lettres Hebraïques* tirées des *Rabbins* mêmes.

L'Auteur parle aussi du *Thau*, en forme de croix. On le trouve clairement ainsi formé dans les médailles Puniques de Cadix, comme je l'ai montré dans le Tome XI.

28 Dans le Chapitre suivant, il fait voir que le mot de *Thau*, qui est dans *Ezechiel* Ch. IX, 4. ne se prend pas là, pour la dernière lettre de l'Alphabet figurée en croix, mais pour une marque. Il répète encore son sentiment, des anciens caractères Hebreux, & fait diverses remarques sur *Pestel*.

29. Dans le Chap. suivant, l'Auteur soutient que l'approbation, qui se trouve dans quelques éditions des Commentaires de *Cornelius à Lapidé*, sur les Epîtres Canoniques, sous le nom

nom de Mr. *Hallier*, n'est point de lui, & que ce Docteur fut obligé de la desavouer publiquement, pour être reçu Syndic de la Faculté.

30. Il attaque, après cela, ce que Mr. *Misson* a dit, dans son voyage d'Italie, sur le fait de la *Papesse Jeane*; & montre fort bien qu'il est faux que *David Blondel* eût été gagné, par les Catholiques, pour traiter ce fait de Fable.

31. Comme il avoit paru, dans le Journal de Trevoux de Janvier 1706. une piece, où l'on accuse Mr. *Simon* de Plagiat, sur la parole de feu Mr. *Toinard*; il se défend ici contre lui & contre ceux, qui ont employé son nom, dans cette accusation. Il se plaint d'une espece de trahison, qu'il dit lui avoir été faite par Mr. *Toinard*, & pour le tourner en ridicule il produit quelques endroits d'une réponse, que le P. *d'Orleans* Jesuite avoit faite à sa Critique de la Version Francoise du Nouveau Testament, par le P. *Bouhours*. Cette Critique avoit été publiée, sous le nom d'un *Abbé Albigeois*, & a été depuis supprimée, par l'Auteur lui même. Si l'on en juge, par les endroits, que l'on en cite, cette Critique étoit assez ridicule. En
suite

suite Mr. *Simon* réfute au long le rapport de Mr. *Toinard*, qui le chargeoit d'avoir copié, dans le 2. Tom. de ses Lettres, une Dissertation de Mr. l'Abbé de *Longuerue*, qui est un très-savant homme, touchant les Antiquitez des Chaldéens & des Egyptiens. Je n'ai vû ni la Dissertation dont il s'agit, ni le 2. Tome de Lettres de Mr. *Simon*, & il n'est pas besoin d'entrer en des particularitez personnelles, dont très-peu de gens se soucient.

32. & 33. Il fait ensuite quelques nouvelles remarques sur le livre de l'Abbé *Faydit*, dont on a déjà parlé; & se moque avec raison de lui, en ce qu'il cherche la S. Trinité & Jesus-Christ dans *Virgile*; aussi bien que de ce qu'il veut prouver, contre les Protestans, le Purgatoire, par ce même Poëte. Il trouve même mauvais qu'il ait voulu montrer, par l'Ancien Testament, l'Enfer & le Purgatoire. Il est vrai qu'il n'y a rien de décisif, non seulement pour le dernier; mais pas même, pour le premier. J'avois dit dans les *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande*, qu'il semble néanmoins y avoir dans *Ezechiel*, quelques vestiges d'un lieu de repos, sous

la terre, pour les morts. Mr. *Simon* a crû que non. Le Public pourra juger s'il a raison. Je remercie au reste l'Auteur, de ce qu'il a pris mon parti contre l'Abbé *Foydit*; quoi que cet Abbé ne soit en état de tromper personne.

34. En effet, on ne sauroit montrer que le mot *Scheol*, qu'on traduit *Infernum*, signifie jamais le lieu des supplices, que nous appellons en François l'Enfer; comme je l'ai soutenu, après *Grotius*, contre le P. l'*Epineuil*. Mr. *Simon* confirme cette pensée, à la fin du dernier Chapitre, dans lequel il examine aussi si la Résurrection des corps se trouve en termes clairs & précis, dans l'Ancien Testament; si les Juifs ont lû les livres des Grecs, s'ils ont emprunté d'eux quelque chose, & si tout commerce, avec les autres Nations, leur étoit défendu. Mr. *Simon* répond négativement à deux de ces questions, savoir, à la première & la dernière & affirmativement aux deux autres. Je ne m'y arrêterai pas, non plus qu'au soin qu'il a pris de me faire parler le mieux qu'il a pu, contre les deux Auteurs que je viens de nommer. Ce n'est pas la coûtume de Mr. *Simon* de parler avec civilité des gens qu'il

qu'il n'aime pas, & cela fait que personne non plus ne le ménage. Quand il en voudra user autrement, on pourra s'exprimer de même, & garder toutes les mesures de l'honêteté, que les gens de Lettres devroient avoir les uns pour les autres.

35. Enfin il y a une Critique en vers irréguliers des piéces de *Racine*, excepté de *Phedre*, d'*Esther* & d'*Atalie*. On attribue cette Critique à Mr. *Barbier d'Aucourt*, de l'Academie Françoise, Auteur des *Sentimens de Cleantbe sur les Entretiens d'Ariste & d'Eugene*. Cette derniere Critique est bien plus fine, mieux fondée & plus exacte, que celle, que l'on voit ici, qui est intitulée *Apollon Charlatan*; qui vante une *Racine* infiniment plus qu'elle ne mérite, & qui lui donne, par cette imposture, beaucoup plus de cours, dans le monde, qu'elle n'en auroit eu autrement. On voit bien qu'il fait allusion au nom de l'Auteur, qu'il critique; mais ses vers, quoi qu'ils aient leurs agrémens, sont un peu durs & obscurs, de sorte qu'il n'y a pas grand danger qu'ils nuisent beaucoup à la réputation du fameux *Racine*. Ce n'est pas que la Critique ne soit fondée,

à quelque égard ; comme quand l'Auteur reproche à *Racine*, d'avoir donné trop de foiblesse à ses Heros, & un air trop doucereux à quelques autres de ses personnages.

Je ne sai si c'est, par ordre de Mr. *Simon*, qu'on a mis ici cette piece d'un caractère tout différent des autres. J'ai peine à le croire, & je m'imagine que c'est un tour du Libraire, qui a voulu grossir le volume.

On dit que Mr. *Simon* en pourra donner plusieurs autres, de la même forte. Il seroit bien de choisir des matieres d'un usage un peu plus général, & que l'on pût lire partout, avec le même plaisir. De petits incidens concernant quelques Prêtres, qui n'ont rien produit qui vaille la peine, ou quelques Docteurs de Sorbonne, ou des particularitez de quelques livres rares, mais peu utiles, sont plus propres pour la conversation, que pour un livre. Mais il seroit encore mieux de ne mordre personne, & de laisser en repos ceux qui ne penseroient pas à lui, s'il ne les contraignoit d'y penser ; par des manieres, qui ne sentent pas l'honête homme.

Ab alio expectes alteri quod feceris.

ARTI-

ARTICLE IV.

CAELII AURELIANI *Siccensis, Medici vetusti, sectâ Methodici de Morbis Acutis & Chronicis Libri VIII. soli ex omnium Methodicorum Scriptis superstites.* JO. CONRADUS AMMAN M.D. recensuit, emaculavit, notulâsque adjecit. Accedunt seorsim THEOD. JANS. ab ALMELOVEEN in *Caelium Aurelianum notæ & animadversiones tam propriae, quam quas è doctorum virorum lucubrationibus hinc inde collegit, ut & ejusdem Lexicon Cælianum, cum Indicibus locupletissimis.* Amstelæd. ex Officina Wetsteniana M DCC IX. in 4. pagg. 760. avec les Préfaces & les Indices.

IL est étonnant qu'*Henri Etienne* ait omis cet Auteur, parmi les Médecins, qu'il a recueillis, sous ce titre, *Rei Medicæ, post Hippocratem & Galenum, principes*; puis qu'il s'en étoit fait quelques éditions avant lui. Les livres des Maladies longues avoient été imprimez à Bâle, chez
 I 3. *Henric-*

198 BIBLIOTHEQUE

Henric-Petri, en 1529. & à Venise en 1547. dans le recueil des anciens Médecins d'*Alde*. Ceux, qui regardent les maladies aiguës, avoient paru à Paris, chez *Simon de Colines* en 1533. & à Lion chez *Guillaume Rouillé* en 1567. Depuis on n'en a vu aucune édition, aparemment parce qu'on n'en a pu recouvrer aucun ancien Manuscrit. - Cependant cet Auteur devoit exciter la curiosité des Médecins; puisque c'est le seul de la secte des *Méthodiques*, qui nous reste. Ils furent ainsi nommez, parce qu'ils prétendoient guerir les maladies, plutôt par une certaine *méthode* de les traiter, que par aucuns remedes spécifiques. On a l'obligation de cette édition à *Mr. Amman*, célèbre par l'art qu'il a d'apprendre à parler aux muets, & qu'il a mis heureusement en pratique sur divers enfans. Il en a lui même instruit le Public, dans son traité intitulé, *Surdus loquens*. Nous dirons ce qu'il y a fait, après avoir dit quelque chose de l'Auteur, & de ses livres.

Il paroît, par le titre, qu'il étoit de *Sicca Veneria*, ville de Numidie; mais il n'est pas facile de savoir en quel tems il avoit vécu. Comme il cite souvent *Soranus Méthodique*, qui vi-

voit

voit sous Hadrien, & les sentimens duquel *Celius Aurelien* fuivoit; on a raison d'en conclurre, que ce dernier a au moins écrit après *Soranus*. Mais on ne sauroit dire de combien il lui a été postérieur. *Reinesius*, dans un passage des ses *Varia Lectiones*, que l'on a mis à la tête de cette Edition, conjecture, à son style, qui est barbare, qu'il n'a vécu qu'au cinquième siècle. Cela pourroit être, quoi qu'il soit difficile de comprendre comment *Celius Aurelien*, supposé qu'il eût vécu si tard, n'auroit parlé que de *Soranus* & de ceux qui avoient écrit avant lui, & n'auroit rien dit des Médecins qui ont fleuri depuis, jusqu'au cinquième siècle, & qui ont été en grand nombre. C'est une remarque que mon Frere a faite, dans son *Histoire de la Médecine*, * & qui a beaucoup de vrai-semblance; car d'ailleurs le stile Africain de nôtre Auteur peut être aussi bien du deuxième, troisième, ou quatrième siècle, que du cinquième. On parloit mal, en Numidie, & il se peut faire que *Celius Aurelien* eût négligé l'art d'écrire en Latin, avec politesse. Les Auteurs Africains, comme *Terzullien* & *Apulée*

I 4

* 2. Part. Liv. IV. Sect. I. 5. 5.

lée, font assez voir quel étoit le langage Latin d'Afrique. Ils prenoient beaucoup de liberté à fabriquer des mots & des expressions, & on ne doit pas être surpris qu'il y ait eu des gens, qui aient été beaucoup plus licentieux: comme nôtre Auteur.

Cassiodore, dans son *Institution des Lettres**, cite un *Aurelius Caelius de Medecine*, qui, comme mon Frere l'a remarqué, pourroit bien être nôtre Auteur. Peut-être entend-il les livres par demandes & par réponses, dans lesquels il avoit expliqué toute la Médecine, comme il le dit lui même, au commencement du Liv. I. des Maladies aiguës: *Interrogationum ac responsionum libros, quibus omnem medicinam breviter dixi, jam dudum ad Lucretium nostram perscriptos destinavi*. Il y a peu de différence, entre *Aurelius Caelius* & *Caelius Aurelianus*; & si l'on avoit mis, au devant de cette Edition, le passage de *Cassiodore*, personne n'auroit pu y trouver à redire.

Caelius Aurelianus avoit fait divers autres livres de Médecine, dont on pourra voir la liste, dans l'Indice des Auteurs qu'il cite, fait par Mr. *Almeloveen*,

* *Gb. XXX.*

meloveen, & qui est à la fin de ce volume. Il ne nous est resté de ses Ouvrages, que les Livres dont on a mis les titres, & dont il témoigne avoir tiré la matiere de *Soranus*.

„ Par bonheur ce sont les principaux,
 „ dit l'Auteur de l'*Histoire de la Mé-*
 „ *decine*; puis qu'ils renferment la
 „ maniere de traiter, selon les regles
 „ des *Méthodiques*, presque toutes
 „ les maladies, à la réserve de cel-
 „ les qui demandent le secours de la
 „ Chirurgie. Un autre avantage,
 „ que l'on tire de ces livres, c'est que
 „ nôtre Auteur, en voulant réfuter
 „ plusieurs fameux Médecins de l'An-
 „ tiquité, nous a conservé divers pe-
 „ tits Extraits de leur pratique, de
 „ laquelle nous ne saurions rien, sans
 „ lui; excepté ce qui concerne *Hip-*
 „ *pocrate*, qui est le premier de ceux
 „ dont il parle, de qui il rapporte
 „ néanmoins quelques passages, qui
 „ ne se trouvent pas dans les Oeu-
 „ vres que nous avons, &c.

A l'égard des livres de *Celius* des
 maladies *aiguës*, ou courtes & des
 maladies *chroniques*, ou longues, „ il
 „ faut remarquer que ces maladies,
 „ faisant un des rapports des Métho-
 „ diques (ou qu'ils remarquoient entre

„ les maladies qu'ils divisoient, selon
 „ les rapports & les différences, qu'il
 „ y a entre elles) ils affectoient de
 „ suivre cette même division dans les
 „ titres, qu'ils donnoient à leurs li-
 „ vres de pratique. *Asclepiade* avoit
 „ bien écrit des livres intitulez des ma-
 „ ladies aiguës; mais *Themison* (chef
 „ des *Méthodiques*) fut le premier,
 „ selon la remarque de notre Auteur,
 „ qui eût écrit en particulier des ma-
 „ ladies longues. Il assure même que,
 „ de tous les Médecins, qui avoient
 „ précédé *Themison*, les uns n'a-
 „ voient rien dit de ces maladies; ou
 „ parce qu'ils les jugeoient incurables,
 „ ou parce qu'ils les croyoient plutôt
 „ de la dépendance des Baigneurs, ou
 „ de ceux, que l'on nommoit *Alipre*
 „ ou *Fatralipre*, que de celle des Mé-
 „ decins.

S'il falloit donner la manière, dont
 les *Méthodiques* raisonnoient des ma-
 ladies, & de leur pratique, il faudroit
 s'étendre plus que je ne puis le faire
 ici. Ceux qui ne peuvent pas avoir
 recours à *Galien*, qui a réfuté les *Mé-
 thodiques*, ou à notre Auteur, n'ont
 qu'à lire la I. Section du Livre IV. de
 l'*Histoire de la Médecine*, que j'ai ci-
 tée. Ils y trouveront la théorie & la
 pra-

pratique de ces Médecins, expliquées avec beaucoup d'ordre & de netteté. Ceux qui ne seront pas en état d'entendre *Cælius*, dont le style Africain n'est pas facile à entendre, y verront aussi un bon abrégé de ce qu'il y a dans ses livres.

Le style de nôtre Auteur, étant encore plus hardi que celui d'*Apulée*, ou même de *Tertullien*; il avoit besoin des soins d'un habile homme, pour publier le texte le plus correct, qu'il seroit possible, & de quelques notes, pour être entendu. Mr. *Ammas* a donc formé le texte, sur les Editions, que nous avons, du mieux qu'il a pu; parce qu'on n'a pu encore découvrir aucun MS. de cet Auteur. Il y a apporté beaucoup de retenue, pour ne rien changer par conjecture, dans un Auteur, dont le style n'est pas formé sur l'usage de la bonne Latinité. On pourroit le faire parler plus Latin, & plus clairement; mais ce ne seroit pas son langage. Ainsi il faut aller bride en main, en cette occasion. Outre cela on a revû & corrigé les notes marginales de l'Édition de *Rouillé*, lesquelles on attribue communément à *Daleschamp*, & qui étoient pleines de fautes, sur tout dans le

Grec. Il en a aussi mis plusieurs de sa façon, tant aux marges, qu'au-dessous des pages. S'il avoit bien voulu les distinguer des autres, en y mettant son nom, il auroit fait plaisir aux Lecteurs, & nous pourrions donner quelques exemples de son travail. Il n'auroit pas été mal non plus de distinguer les diverses leçons des explications, & de marquer les Editions, où elles se trouvent. Mais Mr. *Amman*, qui avoit principalement en vue l'utilité de ceux, qui étudient en Médecine, ne s'est pas mis en peine de cette exactitude Critique; que l'on demande dans les Editions des bons Auteurs; ni n'a pas cherché de la gloire, par ses additions.

Mr. d'*Almeloveen*, à qui l'on est déjà redevable d'une édition de *Cornelius Celsus*, qu'il va remettre sous la presse, avoit eu aussi dessein de publier *Celius Aurelianus*; mais il le quitta, lors qu'il vit qu'on n'en pouvoit trouver aucun MS. Cependant il avoit fait plusieurs remarques Critiques, sur cet Auteur, auxquelles il a jointes celles qu'il a trouvées dans les Ecrits de divers habiles gens, qui avoient expliqué quelques endroits de notre *Méthodique*, & sur tout de *Gas-*

par.

par *Barthius* & de *Thomas Reinesius*. Le premier a expliqué & corrigé *Caelius Aurelianus*, en divers lieux d'un recueil immense de ses *Adversaria*, & le second dans ses *Varia Lectiones*. Mais comme il s'agit de matières de Médecine & que *Reinesius*, qui étoit d'ailleurs très-savant dans les Belles Lettres, étoit Médecin, les remarques de ce dernier sont plus importantes.

Caelius Aurelianus commence ainsi son Traité des Maladies aiguës : *Aiunt Ippallum Pythagoricum Philosophum, interrogatum quid ageret, respondisse : nondum nihil ; nondum quidem mihi invidetur. Si igitur proficientium telus est invidia, quae nobis olim comes est, magna gerimus.* Dans ces paroles, il y a premièrement le nom du Philosophe, qui est ici corrompu. *Barthius* ne se souvenoit pas, qu'il y eût eu aucun Pythagoricien nommé *Ippallus*, & il avoit raison ; mais *Reinesius* a deviné qu'il falloit *Hippasus*, nom d'un Pythagoricien célèbre. C'est ainsi que Mr. *Menage* avoit cité cet endroit, dans ses remarques sur la vie d'*Hippasus* par *Diogene Laërce*. Je pourrois dire qu'en jettant les yeux sur cette feuille, avant que le livre fût achevé d'im-

primer, j'eus la même pensée.

Mais il y a encore une autre difficulté, sur la réponse de ce Philosophe, qui consiste à savoir ce qu'il veut dire par son *nondum nihil*. Mr. *Amman* conjecture *admodum nihil*, rien du tout. *Barthius* avoit eu aussi la même pensée, & la croyoit bonne, à moins qu'on n'aimât mieux effacer *nondum*. Mais je croirois plutôt que *Caelius* a traduit trop à la lettre les paroles d'Hippasus, qui avoit peut-être dit : *οὐκ ἔτι ἔδωκ' nondum nihil*; ce qui veut dire *pas encore quelque chose*, ou *nondum quidquam*, selon la manière de parler de la Langue Greque, où deux négatives n'en valent qu'une. *Reinesius* a très-bien remarqué que cet Auteur ne savoit pas trop bien le Grec, quoi qu'il fasse beaucoup de parade de la connoissance qu'il avoit de cette Langue. On trouvera ce jugement de *Reinesius*, à la tête de cette Edition.

On verra par les remarques, qu'il a faites sur les Livres des *Maladies Longues*, qu'il avoit extrêmement étudié le génie de *Caelius Aurelianus*, & qu'il avoit lu avec soin les Auteurs de la Basse Latinité, qu'il compare avec ce Médecin. Il remarque par exemple que les Auteurs Africains

eains de ce tems-là * changeoient fréquemment les genres des noms, comme *membranus*, *pallobrum*, *lacrimus macellus*, *cubiculus* &c. † qu'ils employoient *factum* pour acclamation; ‡ que cet Auteur se plaisoit extrêmement aux compozes de la préposition *pro*, *prædare* pour donner auparavant, *præfavere* pour faire auparavant, & autres semblables; * qu'il formoit des adjectifs en *alis*, comme *annalis* pour annuel *intemporalis* pour ce qui est mal à propos, *imbrialis* de pluie, *mittialis* d'urine &c. Il y a beaucoup d'autres remarques semblables, & des mots particuliers qui sont très-bien expliquez.

Mr. d'Almeideen y a joint plusieurs de ses remarques, qui méritent d'être lues. Il y a encore ajouté un travail très-utile, qui est un *Lexicon Galicæon*, ou un Indice des mots particuliers, dont cet Auteur se sert, qui sont en grand nombre. Ces sortes d'Indices, tels que sont aussi l'Indice de *Tertullian*, intitulé *Glossæ Tertulliani*, & l'Indice d'*Elphenborstius* sur *Apulde*, sont très-utiles, non seulement pour entendre ces Auteurs; mais

* Pag. 633. † Pag. 634. ‡ Pag. 644. * Pag. 647.

mais encore pour empêcher que des Critiques trop hardis, & peu accoutumés à leur stile ne changent les mots peu usitez, ou les expressions nouvelles, dont ces Auteurs se servent, en des mots & en des expressions, qui sont plus en usage; car ils peuvent voir par-là, que les mots, qu'ils condamneroient autrement, se trouvent en d'autres endroits de ces mêmes Auteurs, ou dans quelques uns de leurs contemporains, ou de leur país. Outre cela ces Indices ne sont pas seulement bons, pour les Auteurs, pour qu'ils sont faits, mais encore pour les autres du même país, dont le style a quelque ressemblance; sur tout lors que ces Indices sont bienfaits. On pourra en faire l'épreuve, en comparant ensemble les trois que j'ai nommez; quoi que ceux de *Tertullien* & d'*Apulée*, ne soient nullement exacts. On trouvera que ces trois Auteurs Africains servent à s'éclaircir les uns les autres. Ils servent même quelquefois à éclaircir des Auteurs plus anciens, qui ont employé des termes & des expressions, qui s'y trouvent, & que l'on voit plus rarement, dans les Auteurs des meilleurs siècles. On pourra s'en convaincre en lisant le

Lexicon

Lexicon Caelianum, où Mr. d'Alme-
loween a joint quelques remarques de
Critique, dans lesquelles il explique
son Auteur & le compare avec d'au-
tres. Il auroit été à souhaiter qu'il
eût eu le loisir d'en faire davantage de
semblables. Quoi qu'il en soit, le
Public lui est obligé de ce travail.

Je n'ai plus rien à dire de cette Edi-
tion de *Caelius Aurelianus*, sinon qu'il
y a encore un Indice des Auteurs,
qu'il a citez, & un autre des choses.
On a sujet de louer & les Auteurs &
les Libraires, qui enrichissent nos Bi-
bliothèques de livres, qui ne s'y trou-
voient point; au lieu de rimprimer
toujours des Auteurs communs, sans
rien faire de nouveau; si l'on en
excepte les Auteurs Classiques, dont
il faut rimprimer le texte, pour la jeu-
nesse.

A R T I C L E V.

Lettre Latine de Mr. LENFANT,
sur le N. Testament Grec, publié
par Mr. MILL.

LES remarques de Mr. *Lenfant*,
sur le nouveau Testament d'Ox-
ford,

ford, que nous publîames dans le V. Article du Tome X VI. ont été si bien reçues du Public; que nous avons cru que nous lui ferions plaisir, de lui communiquer une Lettre Latine du même Auteur, où il y a des remarques, qui ne sont point inferieures. à celles que l'on a vuës. Mais comme il-s'y est glissé quelques fautes d'impression, nous les indiquerons, avant que de rapporter les nouvelles. Pag. 276. l. 20. au lieu d'*un*, lisez *un*. Pag. 222. l. 24. au lieu d'*il l'a eu*, lisez, *il la cru*. Pag. 297. l. 9. pour *le doute*, lisez, *la date*. Pag. 305. l. 12. au lieu d'*on ne fera pas*, on n'a pas fait. Pag. 307. l. 10. pour, *qu'il n'y aura pas beaucoup*, lisez, *qu'il y aura beaucoup*.

VIR Clarissime & Eruditissime.

Quum primum ad te scripsi de N. T. à doctissimo Millio Oxoniæ, anno superiore, edito; quædam supererant observanda, quæ tunc temporis omisi & quidem consulto; ne, scilicet, tot in unum congestis observationum fastidium tibi crearetur. Nunc vero quandoquidem commoda se præbet occasio, quumque præsertim audiam secundam ejus operis editionem Amstelodami properari;

NON

non inconfutsum duri tecum communicare hoc qualecunque spicilegium ; post tot Eruditorum animadversiones.

I. Ac primo quidem quam editiones nitidissimæ non sint ideo omnium accuratissimæ ; egregio operi longe melius , meo quidem iudicio , fuisset consultum , habitæ ex pluribus melioris notæ , cum manuscriptis , tum impressis Codicibus , variarum lectionum delectu ; quam magnificam illam *Rob. Stephani* editionem ad amussin sequendo. Inde enim factum est ut *D. Millius* sæpe lectionem exhiberet in textu , quæ sensum fundit minùs commodum iis , quæ & auctoritate manuscriptorum & meliore sensu pariter se se commendant. Unum aut alterum exemplum proferam , quod aliud agenti opportune se se obtulit.

Act. XVII , 27. in textu *Millius* habet $\pi\epsilon\iota$ πάντα ; *R. Stephanum* sequutus. Sed quis non videt hîc $\pi\epsilon\iota$ irrepsisse , errore obvio , pro $\pi\epsilon\iota\tau\alpha$, quod reperitur in quamplurimis codicibus MSS. in plerisque impressis , ut in *N. T. Is. Casauboni* edito anno 1622. & *Oxenienti* anni 1675. in antiquis versionibus & Patribus , longe meliore

liore sensu, ut observavit *Thaas*,
Beza.

Act. II, 70. τὸ κτ' ὅλα καὶ ἀναστήσει ἔ
ξεῖρον. Teste ipso *Millio*, hæc ver-
ba defunt in quibusdam MSS. & in
antiquis versionibus ac in *Irenæo*. Imò
idem *Millius* non dubitat ea *irrepsisse*
ex margine, in qua adscripta erant à
quopiam, qui connexionem argumenti,
quo necessitas resurrectionis Christi ex
promissione sessionis ejus in throno *Da-*
vid inferebatur, haud perspiciens, ipsius
resurrectionis promissionem adposuit, ut
Petrus ex prædictione rei rem ipsam
probare videretur. Hæc vir doctissimus,
in Appendice p. 37. col. 1. Certe in-
cunctanter restitui debuit textus ex
Codicibus Græcis, in quibus hæc ver-
ba defunt, præcipue ex Alexandrino,
ex Versione Itala, quam sequebatur
Irenæus, ex Vulgato, Syro, & Æthio-
pico Interpretibus; quum in loco
Psalm. CXXXII, 11. à S. Petro ibi
allegato nulla sit mentio Christi resur-
recturi, sed tantum ex lumbis *Da-*
vid nascituri. Quin immo *Petrus* vers.
sequenti, resurrectionem Christi de-
signari non Psalm. CXXXII. sed XVI,
10. diserte testatur; unde manifesto con-
stat hæc verba, τὸ κτ' ὅλα καὶ ἀναστήσει ἔ
ξεῖρον. esse vanum cujusdam inscii Li-
brarii,

brarii, aut alius cujuscumque indocti hominis commentum. Ceterum hujus observationis ansam mihi præbuit.

Joan. Martianæus, Monachus Benedictinus, cujus quum legerem *Harmoniam Analyticam* recens editam, incidi in hæc verba p. 4. *Le texte Grec a mis (dicendum erat: le texte Grec porte) au lieu du mot fructus, le nom de Jesus Christ, qui est le fruit béni.*

Ubi vir doctissimus, per meram ἀβελήϊαν, in duplicem incidit errorem: 1. quod dicat ibi Χριστὸν poni loco fructus, quum fructus legatur in eodem illo loco, ἐκ καρπῶ καὶ ὄσφου: 2. quod dicat textum habere τὸν Χριστὸν, quum id dicturus non fuisset, si eadem, quæ nos, animadvertisset. Sed hæc obiter.

: Quia autem de variis lectionibus actum est hæctenus, quum in his notandis doctissimus *Millius* non semel minùs diligenter se gesserit, quædam ejus incuriæ exempla proponam.

Jac. I, 4. ad vocem ἐχίτω *Millius* notat: Habet *Vulg. sed Codd. MSS. Lat. emendatiores* habeat. * At certe penes me sunt tres *Codd. impressi Vulgatæ Versionis*, in quibus legitur *habeat*,
ut

* *Millius exscripsit Zegerum, ad hunc locum.*

ut in MSS. illis emendationibus. Primus editus est Venetiis, anno MCCCCLXXXIII. secundus * Parisiis MDLVIII. tertius Antverpiæ MDLXXXVII. 1. Pet. II, 23. ad vocem *δικαιος*. Vulgata habet *injuste*, ut & Cyprianus Testim. III, 39. & de bono patientiæ Rom. 147. Hanc autem lectionem omisit Millius, quamvis non sit parvi momenti, cum alium fundat sensum & quidem non incommodum; ut recte observavit reverendiss. juxta ac doctissimus Antistes ad Cyprianum, loco primo citato.

1. Pet. III, 19. ad vocem *πνευματι*, Millius notat: *spiritu*. MSS. Codd. Lat. multi. Immo plerique Latini impressi. Sunt mihi tres, in quibus legitur † *spiritu*, & in duobus ex his *spiritibus* notatur in margine, tamquam varia lectio. Rob. Stephanus videtur habuisse MS. Græcum, in quo legeretur *πνευματι*, namque in variis lectionibus, quas subjunxit editioni anni MDLVIII. hæc leguntur *πνευμασι* πνε. manifesto errore Typographico, pro

* Curâ, ut puto, Joan. Benedicti. Sic & Editio Rob. Stephani in 8. anni 1541. & Franc. Stephani in 8. 1567.

† Adde & editiones Rob. & Franc. Stephanorum laudatas.

πνευ-

cum in ipso textu idem *R.*
Stephanus ceciderit *in spiritu*. Ac revera
Millius observat Append. p. 57. col. 2.
 in Velefianis codicibus legi *πνεύματι*,
 & certe parum abest quin hanc lectio-
 nem genuinam esse credam; nempe,
 Apostolus per spiritum intellexit Spi-
 ritum Sanctum à Christo, post ad-
 scensionem in coelum, in Apostolos
 demissum, quo spiritu prædicavit po-
 pulis *ταῖς ἐκ Φυλακῆς*.

I. Pet. IV, 12. ad vocem *ὄς*, *Mil-
 lius* habet p. 715. col. 2. & 716. col.
 1. *Nec excidatis tamquam &c.* (*μὴδὲ
 ἐξίραθε ὄς &c.*) nisi tamen addatur ex-
 cidatis, abeioris explicationis causa;
 certe haud legitur apud *Tertullianum*
 in *Scorpiaco* c. XII.) *Cypr. Ep.* LVIII.
 & lib. de exhort. ad Martyr. c. IX.
 Haecenus *Millius*, qui primò non do-
 cet unde habuerit *μὴδὲ ἐξίραθε*, dein-
 de ambiguè loquitur, ut credere *Le-
 ctor* incautus possit eum negare hæc
 verba: *ne excidatis*, apud *Cyprianum*,
 legi. Est igitur refingenda & illu-
 stranda hæc *Milliana* nota.

II. A lectionibus variantibus ad lo-
 cos parallelos accedo. Sunt autem
 duplicis generis, quorum alios qui-
 dem nolim, alios verò velim omisso.

Matth. XVIII, 10. ad verba *βλέπουσιν
 τὸ*

τὸ πένταπον, non erat omittendus locus Esth. I, 4. ubi dicuntur duces Persarum & Medorum *videre faciem Regis*, hoc est, ei adesse tamquam adfessores à consiliis & ministeriis, unde οἱ LXX. verterunt οἱ ἑγγύς τῆ βασιλείας.

Ad Joan. I, 52. omissus est locus Gen. XXXVIII, 12. manifestò parallelus.

1. Pet. III, 6. *Μὴ φοβέσθαι μηδεμίαν πτόησιν*, ait *Millius* respici Gen. XX, 2. Vix crediderim Petrum eo respexisse. Aut Apostolus Saram culpat, quod nimis meticulosa mentiri maluerit quam viro suo non obtemperare; aut eam, ob id factum, laudat. Si vituperet, locus non est parallelus, quum hic *ἀγαθοποιῆσαι* sit morem gerere marito; aut saltem ita vitam suam instituere, ut nullus sit conjugibus quidquam metuendi locus. Si laudat Apostolus Saram, certe illam laudat, quod mentiri & adulterii periculum adire maluerit, quam viro se se præbere immorigeram. Quod absit! Locus igitur non est parallelus, nec eo respexisse videtur Petrus. In feligendis locis parallelis, non nisi admodum caute fidendum est iis, quæ prima fronte animo obversantur, aut quæ ab aliis accepimus.

2. Pet.

2. Pet. I, 20. parall. 1. 1, 2. Observo primo, hic esse mendum typographicum, quod facile poterit corrigi; secundo, hic leguntur hæc verba: id est, *Scriptura Propbetica non explicabat, seu interpretabatur sensum ipsius Propbeta; sed Spiritus Sancti, quo afflatus est, mentem atque sententiam.* Hæc *Millius*, aut alius quispiam cujus nomen prætermisit. Sed cujuscumque sit hoc scholium, nihil ad rem facit. Hic non opponitur mens Spiritus Sancti menti ipsius Prophetæ, sed falsorum Doctorem; qui Prophetias pro lubitu explicare satagebant. Scilicet, hoc vult Petrus, non pertinere ad quemlibet, pro lubitu, explicare Prophetias; sed ejusdem Spiritus esse, qui eas dictavit, earundem declarare sensum; cujus Spiritus erant participes Apostoli, non vero *Ψευδοδιδασκαλοι*. Vide 1. Pet. I, 11, 12. Unde constat veram lectionem esse *ἐπιλύσεως*, non vero *ἐπηλύσεως*, ut recte observavit *Millius*.

2. Pet. II, 4. ad verba *ἐν φρεσίν* habet *Millius* parall. 1. 8. *Postquam, scilicet, magnanimus (μακρόθυμος) fuisset in transgressorum Angelorum apostasia, inquit Irenæus I, 4. Tantum abest ut locus ille Irenæi sit parallelus, ut*
Tome XVIII. K potius

potius contrarium plane sonet. Petrus dicit ἐν ἰφείσῳ, Irenæus ἐμακροθύμῳ, id est, *longanimitate usus est*, quod male vertit Interpres.

In eodem loco; nempe, parall. l. 9, 10. *Millius* laudat Prophetiam *Enochi* ex *Synceho* & Clarissimum *Windetum*. Sed religio mihi esset locos Scripturæ Sacræ veluti contaminare, ejusmodi promiscua citatione Auctorum suppositiorum; vel eorum, qui quantivis sint pretii, sunt tamen neoterici & nullius prope ponderis, si cum Scrip̄toribus Sacris conferantur.

III. QUOD transire me monet ad alias animadversiones; nempe, ad scholia & interpretationes Patrum & aliorum Interpretum. Primum igitur, quæ ad textus Novi Testamenti elucidationem pertinent distribui poterant in tres classes distinctas & aliquo interstitio separatas, quarum ordinem ducerent loca Scripturæ parallela eaque, sola. Sequerentur scholia & interpretamenta Patrum & aliorum optimæ notæ Interpretum, adagia Hebræorum & populorum vicinorum, quorum tamen auctoritate sobriè est utendum; quibus accedere, meo quidem judicio, possent auctorum Gentilium, præcipuè Philosophorum

phorum sententiæ brevissimæ & apophthegmata; quæ vel ad ipsius textus, vel ad præceptorum Evangelicorum illustrationem non parum conferrent, dummodo caute eligerentur & caste adhiberentur. Tertiam classem constituerent variæ lectiones, quarum, si quæ sint prorsus nihili, omitterentur, quales certe multæ sunt.

Ceterum illius consilii de adhibendis (cautissime tamen, & vitata, quæ ne in commentariis quidem licita est, farragine) Philosophorum Gentilium testimoniis, ipse Apostolus Paulus auctor erit, qui *Aratum*, nî fallor, & *Epimenidem* in partes vocare non dubitavit. Novum Testamentum non solum fidelibus scriptum est, sed omni hominum generi & omnibus Gentibus, quarum ad conversionem non parum adferet momenti, si perspexerint sanctissima Dei præcepta non abhorreere ab iis, quæ sana Ratio & ipsa conscientia omnium sæculorum hominibus dictavisset, nisi eis mens læva fuisset. Nemo est, Vir Eruditissime, qui hanc Spartam te feliciter excoluerit & quidem non in uno Opere, ut præfermittam *Grotium*, *Pricæum* & alios summos viros. Sed ut pateat quo usque propositum id extendi velim,

aliquot exempla ad oram Novi Testamenti mei, forma dumtaxat, ut vocant, octava, adscripta proferam.

Matth. V, 3. *Si vis vacare animo, aut pauper sis oportet, aut pauperi similis.* Seneca *Ep.* XVII.

Matth. VII, 3. *Papulas observatis alienas, obsiti plurimis ulceribus.* Seneca *de vita beata Cap.* XXVII.

Matth. XII, 12. *Probro dabatur Antistheni, quod congregaretur malis. At medici, inquit, inter egrotos versantur, nec tamen febricitant.* Laërtius p. m. 319.

Matth. XVI, 18. *πύλαι ἄδου*, hoc est, *portæ mortis.* Lucretius III, 829.

Haud igitur lethi præclusa est janua menti.

Matth. XXIII, 11, non est omittendus hic *Horatii* locus:

— *ac veluti te*

Judei cogemus in banc concedere turbam.

1. *Satir.* IV, 143.

Joan. VII, 49. *ἐπικατάρτοι.* Non malè forsan hic infereretur Hebræorum adagium: *populus iste non est ἁγιος*, *sanctus*, ex *Drusio* de Tribus Sectis p. 320.

Joan. X, 1, 2. *κλέπτης.* *Maximus Tyrius* *Dissert.* IX. p. m. 102. *ὁ μὲν*

ποιοῦ

παιδί ἔοικεν, ὁ δὲ κλέπτη ἔοικεν, καὶ λαο-
θάνατον εὐχεται.

Joan. XIII, 5. Jesus lavat pedes discipulorum, ne sint *illoti pedes*, ἀνιπτό-
ποδες, quales non decet esse Deorum
Interpretes; sed qui oculos simul,
mentémque in cœlum erigant & à
Deo toto animo pendeant, ut scitè
Maximus Tyrius Diff. III, p. 35.

Matth. V, 29, 30. *Agatur ejus* (cor-
poris) *diligentissima cura*, ita tamen
ut, quum exiget ratio, dignitas, fides,
mittendum sit in ignem. Seneca Ep.
XIV.

Rom. II. 21, 22. Scis amicitias san-
ctè colendas esse, sed non facis; scis im-
probum esse, qui ab uxore pudicitiam
exigit, ipse alienarum corruptor uxorum.
Seneca Ep. XCIV.

Rom. XII, 2. μεταμορφῶθε. Intelli-
go, *Lucili*, non emendari me tantum,
sed transfigurari. Seneca Ep. VI. ini-
tio. Quod jam animadverto à *Grotio*
esse notatum.

Rom. XII, 3. Φρονεῖν εἰς τὸ σωφρονεῖν
Vide apud *Laërtium* quid Epicuro di-
catur νήφων λογισμός p. 658.

I. Cor. III, 13, 15, 15. Vide *Ma-
ximum Tyrium* Diff. I. p. m. 4.

I. Cor. XI, 14. ad vocem φύσις. Hic
φύσις; designat morem, consuetudinem:
K 3 quem-

quemadmodum *Plato* dicebat τὰ ἔθνη
esse νόμον ἀγεσθαι, apud *Laërtium* p.
217.

Ephes. IV, 26. ἐργίξασθε καὶ μὴ ἀμαρ-
τάνετε. *Duo autem, ut opinor, sunt,*
ne incidamus in iram & ne in ira pec-
cemus. *Seneca de Ira Lib. II, 18.* Ce-
terum hic video *Millium* usum esse
auctoritate *Plutarchi*. Quod si semel,
aut iterum fecit, quidni sæpius?

Philipp. III, 14. Vide *Maximum*
Tyrium p. m. 13. in fine.

I. Tim. VI, 4. Αὐτάρκεια. Τὴν αὐτάρ-
κειαν ᾗ ἀγαθὸν μέγα νομίζομεν. *Epicurus*
Epist. ad Menoeceum, apud *Laër-*
sium. Id etiam observat *Pricæus*, sed
vereor ne sit sphalma typographicum,
cùm scribit, *Epicurus ad Epictetum*.

Jac. I, 15. Hi (Dii) nec dant
malum, nec habent &c. *Seneca Ep.*
XCV.

Ibid. 19. Βραδύς εἰς τὸ λαλῆσαι. *Sum-*
ma ergo summarum hæc erit, jubeo
te esse tardiloquum. *Seneca Ep. XL.*
sub finem.

Ib. Cap. III, 10. Anacharsis roga-
tus quidnam esset hominibus bonum
ac malum, *Lingua,* inquit, apud *Laër-*
tium p. m. 67.

Ib. 5, 6. Quod de *Lingua* dicit hic
Jacobus, id de supercilio, pro super-
bia

bia usurpato, habet *Demetrius Phale-
reus*, apud Laërtium p. 310. *non esse
parvum aut negligendum membrum su-
percilia, posse enim vitam omnem ob-
scurare.*

La Joan. IV, 18. Φόβος ἄρα ἔστιν ἐν τῇ
ἀγαπῇ. *Est generosum quid amor, at-
que ingenuum, ipsaque Sparta magis
liberum. Nihil amori magis inimicum
est, quàm metus & necessitas. Maxi-
mus Tyrius Diff. X.*

Apóc. II, 17. Ἐξέφρον λαλῶν. Hic non
erat omittendus locus *Metamorph.*
Ovidianarum Lib. XV, 44.

*Calculus immitem demittitur atet
in urnam, Quæ simul effudit nume-
randos versa lapillos, Omnibus. è ni-
gro color est mutatus in album; ut
nec illa Plinii Secundi Ep. VI, 11.
O diem lætam, notandamque mibi
candidissimo lapillo! Vide eundem
l; 2.*

His, exempli causa, propositis con-
tentus redeo è diverticulo in viam;
nempe, ad scholia & interpretamen-
ta ex Auctoribus Ecclesiasticis &
Lexicographis deprompta. Observo
igitur non unum scholium à viro
doctissimo suis parallelis interspersum
fuisse, quod parum ad textus illu-
strationem faceret; quum contra
K 4. multa

multa, ad eandem non parum momenti allatura, omiserit.

Exempli causa, ad locum Matth. V, 7. non erat omittenda *Clementis Alexandrini* egregia hujus loci interpretatio, in libello *quis dives videatur*, pag. 43. & 55. Edit. Oxon. 1583.

Matth. IX, 10. ad vocem ἀμαρτωλοί. Omnino transferrenda huc erat ἡ ἀμαρτωλῶν definitio, ex *Suida*.

Ibid. X, 41. *Clemens* Alexandrinus, in libello antea citato p. 85. aliter legit hunc locum, quod erat monendum ac discutiendum an sit varia lectio, an verò interpretamentum.

1. Pet. V, 5. Ἐγκομβώσαοι. Lector ad *Photii* Epist. CLVI. erat remittendus.

Ad Jac. I, 21. confer *Ignatium* ad Philadelphenses c. III. Per περιουσίαν κακίας intelligit Apostolus herbas superfluas, ac perinde noxias, ab Apostolis non plantatas. Eadem metaphora utitur *Ignatius*. Ad *Oecumenium* transeo.

Quamvis is Scriptor sit incertæ ætatis, forsan sæculi X. magnam tamen partem N. T. ex veterum commentariis, præcipuè ex *Chrystomo*, qui ipsi prora & puppis, clare, dilucide & concise explicavit, unde N. T. Scholias

liastes Græcus vulgo haberi solet; judicante eruditissimo Caveo.

Certe in illo auctore multa observavi accuratiora & κρητικώτερον, quàm ferebat illa ætas. Multa ex eo exscripsit vir doctissimus, quæ inferuit in suis parallelis; sed non pauca omisit brevissima scholia, quæ digna erant quæ adderentur, & quorum quædam sum hîc adpositurus.

Jac. I, 10. Ὁ ὃ πλέσιος ἐν τῇ ταπεινώσει. Ἀκόλυνθον ἦν εἰπεῖν, ὁ ὃ πλέσιος αἰχυνιέσθαι ἐν τῇ ταπεινώσει αὐτῆς, ἀλλὰ τὸ ἀνεπαχθέστερον μεταδιώκων παρῆκεν αὐτό. *Consequens erat ut diceret: dives autem pudefiat in humilitate sua, sed minus odiosum verbum persequens illud prætermisit.* Quod, ut obiter moneam, bene quidem, quoad sensum, inale quoad verba verterat Interpres. Utor Editione Paris. anni 1631.

Ib. C. III, 6. Ὁ κόσμος ἀδικίας. Κοσμοῦ ἀδικίας ἀπὸ τῶν ῥητόρων εὐγλώσσω δεινότητι. *Ornat iniquitatem per callidam Rhetorum eloquentiam Oecumenius p. 461. Millius hoc omisit, Simonius verò observavit, sed non citato Oecumenio.* Hic vero habuit ab *Isidoro Pelusiota, Lib. IV, 10.* qui non est omitteendus.

Ibid. ἀπὸ τῶν ὅλων τὸ σῶμα καὶ φλογίζεσθαι

Κ 5

γίγασα. Quæ hic habet *Oecumenius* desumpta sunt ex *Isidoro Pelusiota Lib. II, 158.*

Ibid. vers. 8. Τὴν ἢ γλῶσσαν εἰδείς. Διὸ καὶ τὸ τὴν γλῶσσαν εἰδείς ἀνθρώπων δαμάσασθαι δύναται, μὴ καὶ ἀπόφασιν ἀναγνωσέον, ἀλλὰ κατ' ἐπαπόρησιν. *Oecumenius* p. 463.

Ib. 17. ἀδελφικῶς. Μὴ ἀκρίβησα παρατηρήσεις βρωμάτων καὶ ἀσφόρων βαπτισμῶν. *Oecumenius* p. 465.

Ib. C. IV, 2. Τὸ φρονεῖτε *Oecumenii* non fuit à viro doctissimo inter varias lectiones reponendum.

Ib. 6. Διὸ λέγει, ὁ Θεὸς ὑπερηφάνοις &c. Ad-hæc verba sic habet *Millius* Var. Lect. col. 2. l. 4. nec interpretatur *Oecumenius*. Certe interpretatur, in *Commentario* p. 466. ita ut in textu mendose sint omissa. Ceterum hic locus est, apud *Oecumenium*, observatione dignissimus.

Ibid. C. V, 5. Ἐν ἡμέρᾳ σφαγῆς. Εἰς σφαγὴν ταῖς Ῥωμῶικαῖς χερσὶν εὐτρεπισσομένων. *Oecum.* p. 474.

Ibid. 6. Τὸν δίκαιον. Ἐπὶ τῷ χεῖρὸν ἀναφέρειται. *Idem.*

I. Pet. III, 19. Ἐν ᾧ. Τῆτο ἀπὸ τῷ ἀδελφῷ, καίτα αἰτιολογικῶς. *Oecumenius*, qui hoc habet à *Gregorio Nazianzeno*, cujus verba protulit *Isidor. Clarius.* Vide eundem *Oecumenium* ad *I. Pet.*

IV,

IV, 4. *ὡς ἴσθ' interpretantem per διόπερ.*

Ibid. 21. Ἐπερώτημα. Τριτίσιν, ἀρῆα-
 ἔων, ἐνέχυρον, ἀπίδειξις. *Oecumenius.*

Ibid. IV, 14. Ἐν ὀνόματι Χριστοῦ. Ἐν
 τῷ Χριστιανῶν λέγεσθαι. *Oecum. p. 520.*

2. Pet. I, 5. Γινώσκον. *Hæc est cognitio
 secretorum Dei mysteriorum, quæ non
 cuivis contingit, sed exercitato in ha-
 bitu meliorum operum.* Idem pag. 531.

Ibidem. Ἐγκράτεια. *Nam & hac opus
 est ei, qui ad mensuram pervenit, ne
 domi magnitudine lasciviât.* Id. ibidem.

Ibid. 16. Σεσοφοισμῶν μύθοις. *Quod
 Græci faciunt & Hæretici. Græci
 quidem comta dictione utentes ac deci-
 pientes, Hæretici verò fictis sermonibus,
 quemadmodum Valentiniani profun-
 ditatem & silentium prodigiose fingen-
 tes. Verisimile enim est eos jam cos-
 pisse suboriri.* Id. p. 534.

Ibid. II, 13. Eadem verba, quæ ad
 hunc locum exscripsit *Millius* è MS.
Catena, leguntur apud *Oecumenium*
 p. 545.

Ibid. C. III, 4. Πᾶ ἔστι ἢ ἐκαστοῦ.
*Hæc autem, illis temporibus, nuga-
 bantur Gnostici, &c.* Idem.

I. Joan. I, 1. Ὁ ἴσθ' ἀπ' ἀρχῆς. *Hoc dicit
 & adversus Judæos & adversus Græcos,
 quoniam mysterium, quod apud nos est,
 tanquam recentius calumniantur.* Idem.

Ibid. Ἐθαυμάζετα. Θαύμαζαι est cum admiratione & stupore intueri. Idem.

SED hæc forsan ad nauseam. Vides quam sit, post amplissimam diligentissimi viri messem, spicilegio locus. Vale & studiis nostris fave. *Dabam Berolini, Pridie Kalendas Januarias, anno M DCC VIII.*

IL y a des gens, qui ont souhaité que Mr. MIL n'eût point mis d'explications, ou qu'il en eût mis d'avantage; car il y en trop pour un Ouvrage, où il ne s'agit que du Texte du N. T. & trop peu, pour un Livre, où l'on chercheroit des éclaircissemens sur les passages, qui en ont besoin.

ARTICLE VI.

L. HUGO GROTIUS de *Veritate Religionis Christianæ. Editio accuratior, quam recensuit notulifque adjectis illustravit* JOAN. CLERICUS *cujus accessit, de eligenda inter Christianos dissidentes sententia, liber unicus.* A Amsterdam chez F. vander Plaats 1609. in 8. pagg. 366. avec les Préfaces & l'Indice.

CE

CE Livre du fameux *Grotius* est trop connu, pour en faire un extrait. Comme il a été traduit en plusieurs Langues, il est entre les mains de tout le monde; outre qu'il s'en est fait quantité d'éditions Latines, en différentes formes, que l'on trouve dans toutes les Bibliothèques. Il n'y en a point de plus commode, que celle que l'on a suivie dans les Editions de Hollande in 8. avec les notes sous chaque page. On peut porter ce livre dans la poche très-commodément, & le lire, dans toutes les occasions, où l'on se trouve de loisir. Il est certain qu'on ne le sauroit trop méditer, puis qu'il contient les preuves les plus solides de la Verité de la Religion Chrétienne, en très-peu de mots, & avec beaucoup de netteté. Ceux qui ont lu les autres Auteurs, qui ont écrit sur la même matière, & qui les ont comparez ensemble, ont remarqué qu'on a très-peu découvert de preuves solides de la verité de la Religion Chrétienne, outre celles que *Grotius* avoit rapportées, si ce n'est tout au long, au moins en abrégé; de sorte que l'on a sujet d'admirer la pénétration de ce grand homme, en ceci, comme dans

la plupart des sujets , qu'il a traitez. On peut encore voir ici quelle étoit sa pieté, & son attachement à la Religion Chrétienne ; car il n'est pas possible de méditer tranquillement ses preuves, comme il l'a fait , sans en être convaincu. Il y a peut-être des cerveaux mal-faits, qui sont plus touchés d'un certain galimathias fanatique, que des preuves claires & raisonnées, que l'on trouve ici ; mais la Religion Chrétienne n'a pas été envoyée à des fous, qui ne sont pas capables de l'entendre, ni de la goûter, en ce qu'elle a de plus excellent & de plus beau. D'autres voudroient qu'il eût pris le parti, qu'ils suivent eux mêmes, & qu'il eût rejeté tous les autres avec aigreur ; sans penser que qui que ce soit, qui écrive des preuves de la Religion Chrétienne, considérée dans son origine, écrit pour tous les Chrétiens. Outre cela, il est injuste de ne pas donner la liberté de choisir à un si savant homme, & qui avoit puisé dans les sources ; pendant que des gens sans étude prétendent avoir le droit, non seulement de choisir ; comme ils l'ont en effet ; mais même de condamner tous les autres, & ceux-là même qui ont

ont le plus étudié l'Écriture Sainte & les Langues Anciennes; ce qui ne peut se faire, qu'avec beaucoup de témérité.

Mais il ne s'agit pas tant de cela, en cet endroit, que de dire ce que l'on a fait en cette Edition. On dira donc que l'on a d'abord revû avec soin le texte & les notes, où il s'étoit glissé beaucoup de fautes, sur tout dans les citations Grecques, & dans les mots Hebreux. Si l'on avoit eu le loisir de tout chercher, ou si l'on avoit pu trouver tous les passages, que *Grotius* a citez, & que l'on a cherchez, on auroit tout comparé avec soin aux Originaux; mais c'est ce qu'on n'a pas pu faire par tout. Quoi qu'il en soit, on en a ôté quantité de fautes, & suppléé même, en quelques endroits, des lignes entières; comme en quelques citations d'*Herodote* & d'*Ensebe*, si je m'en souviens bien.

Pour les notes, il y en avoit déjà tant sous le texte de ce livre, & même qui n'étoient pas toujours tout à fait nécessaires, qu'on n'a pas crû en devoir beaucoup ajoûter, & qu'on nel'auroit même pas pu faire, quand on l'auroit voulu. J'ai mis mon nom à toutes les miennes, & par là on pourra les distinguer.

stinguer de celles de *Grotius*. J'ai aussi mis en quelques endroits des mots entre des crochets, que l'on pourra reconnoître à cela, n'être pas de l'Auteur. Je rapporterai ici quelques exemples de mes remarques, en les étendant un peu plus qu'elles ne le sont dans le livre même.

I. JE m'étonne que ce grand homme, qui ne manquoit presque jamais de citer les propres paroles des Auteurs, eût dit Liv. II, 2. qu'*Aristote* avoit reconnu que, malgré les changemens qui étoient arrivez dans le Genre Humain, les hommes avoient toujours cru qu'il y a une Divinité, sans néanmoins citer les paroles de ce Philosophe. On les a cherchées & on les a ajoutées ici, au bas de la page.

Grotius en prouvant la vérité de la Religion Chrétienne, avoit par tout supposé la Philosophie de son tems, comme véritable; d'où il avoit tiré des conséquences, en faveur de la Religion. Ainsi il avoit dit * qu'il n'y a qu'un seul Dieu, comme il n'y a qu'un Soleil dans l'Univers; † que l'eau remonte contre sa nature, dans les pompes, de peur du vuide; que les astres se meuvent par des mouvemens

eccen-

* *Lib. I. 3.* † *Ibid. 7.*

eccentriques & epicycliques &c. On a fait voir, en peu de mots, qu'on pouvoit tirer les mêmes conséquences, avec autant de force, des sentimens opposez des Modernes, de la verité desquels on n'a pas sujet de douter.

Sur la question * de l'origine du mal, que *Grotius* touche en passant, on a dit, en un mot, ce que l'on peut répondre aux objections de *Mr. Bayle* là-dessus, sans rien dire de sa personne. On trouvera encore quelque chose là-dessus, dans l'Article VIII. du livre *du choix du sentiment &c.* qui est à la fin. Je dis cela en passant, afin qu'on ne croye pas qu'il y ait ici des invectives contre *Mr. Bayle*: comme quelques personnes l'ont répandu, avant que d'avoir vû ce livre.

Grotius en parlant des Fondateurs † des grands Empires, nomme celui du Royaume du Peru; où il y avoit fautivevement *Mancacaput*, pour *Mancacacpac*, comme on le peut voir dans *Garcilazzo de la Vega*; qui explique même ce que ce mot veut dire, dans son *Histoire des Incas*.

Ils croyoit que ‡ les Lois des Athéniens, sur lesquelles les Romains ont été faites, devoient leur origine à celles

* *Ibid.* 8. † *Ibid.* 12. ‡ *Ibid.* 15.

les des Hebreux ; mais on a indiqué, en un mot, que les anciens Atheniens avoient tiré leurs Lois des Egyptiens & non des Hebreux. La ressemblance, qu'il y a entre elles, vient de ce que Moïse s'est accommodé, en bien des choses, aux coùtumes d'Egypte. C'est * aussi des Egyptiens qu'est venue la coùtume de diviser les jours par semaines ; non à cause de la création du monde, en sept jours, mais à cause des sept planetes.

Nôtre Auteur a cru † que les hommes étoient au commencement du monde plus grands qu'à present ; mais on dit, en peu de mots, les raisons, qu'on a de ne le pas croire ; sur lesquelles on n'a pas pu s'étendre, non plus que sur les autres matieres.

Il a supposé que ‡ les fragmens de *Sanchoniathon*, que nous avons, sont en effet d'un Auteur Tyrien, aussi ancien que l'on croit communément. Il y a néanmoins de grandes raisons d'en douter, comme Mr. *Dodwell* l'a fait voir.

Grotius * prouve, par des argumens philosophiques, l'immortalité de l'Ame, comme on la pouvoit
prou-

* *Ibid.* 16. † *Ibid.* pag. 45. ‡ *Ibid.* p. 62. * *Ibid.* 23.

prouver de son tems. Pour traiter cette matiere, comme elle le méritoit, il faut plus d'espace qu'il n'y en a sous le texte de *Grotius*, dans un livre de cette grandeur. On a fait néanmoins ici une note un peu plus longue, qu'elles ne le sont ordinairement; par où l'on fait voir qu'encore qu'on ne puisse pas prouver l'immortalité de l'Ame, par sa nature, qui ne nous est pas connue, on ne peut pas non plus prouver le contraire; & que sans la reconnoître, on ne peut rendre aucune raison de la Providence Divine, qui est néanmoins appuyée sur des preuves très-solides, ni se former aucune idée raisonnable de la Divinité. Ainsi puis qu'en supposant la mortalité de l'Ame, il s'ensuit mille absurditez, qui disparoissent en la faisant immortelle, on n'a pas lieu d'en douter.

On a indiqué en un mot * ce que c'est que *l'obeissance filiale*, en disant que c'est celle que l'on rend à Dieu, par un principe de reconnoissance, pour ses bienfaits, & dans la conviction où l'on est, que les commandemens qu'il nous a donnez, sont les plus excellens & les plus propres à

* *Lib. II. 12.*

à la nature humaine, qu'il fût possible d'imaginer ; de sorte qu'on ne laisseroit pas de lui obeir, quand même il n'y auroit point de peines. On n'a pas ajouté, quand il n'y auroit point de récompense ; parce qu'il n'est au pouvoir d'aucun homme, de ne pas souhaiter d'être heureux, & que nous ne pouvons rien faire, que par la satisfaction présente que nous trouvons dans nos actions, ou par celle que nous en esperons. Nous envisageons Dieu, en lui obeissant non seulement comme nôtre Bien-facteur pour le passé & pour le présent, mais encore pour toute l'éternité, & c'est à cause de cela que nous l'aimons ; & la grande idée, que nous avons de ses commandemens, aussi bien que l'horreur de ce qui leur est opposé, fait que nous lui obeissons sans contrainte ; quand même nous lui pourrions desobeir, sans en être punis. Mais si je voulois traiter ceci, comme il faut, il en faudroit faire une Dissertation exprès.

J'avoue que je suis * surpris, que *Grotius* se soit servi des miracles, que l'on a prétendu se faire près des tombeaux des Saints, depuis que les Chrétiens ont eu le dessus. Il est très-dif-

ficile

* *Lib. III. 7.*

ficile de prouver que les Chrétiens des siècles précédens aient eu une semblable opinion; & *Origene* parle d'une manière, qui fait bien voir qu'il n'y avoit rien de semblable. On pourroit produire des témoignages d'Auteurs encore plus récents, qui ont parlé des miracles, comme d'une chose rare; quoi que d'autres témoignent qu'il s'en faisoit quantité tous les jours. Mais c'est encore là le sujet d'une Dissertation. On s'est contenté ici de citer *Origene*, & de marquer la différence qu'il y a dans les circonstances, des vrais miracles & celles qui accompagnoient ces miracles prétendus.

Grotius * croyoit véritable l'opinion, que l'on avoit de son tems, touchant l'influence des Astres; mais on montre en un mot, la vanité de cette opinion. Je remarque cela & les autres endroits, où je ne suis point du sentiment de ce grand homme, pour faire comprendre que si je profite de ses lumières, lors que je les croi sûres, comme tout le monde le doit faire: je m'éloigne de ses sentimens, avec autant de liberté que de ceux de tout autre, lors que je ne les croi pas fondez. Ceux qui compareront ses Ecrits,

* *Lib. IV, II.*

crits, avec ce que j'ai publié, s'en appercevront à l'instant.

Cette remarque est nécessaire, pour certaines gens, qui affectent de dire, que je ne fais que copier & qu'abreger *Grotius*. Je leur conseille de dire aussi que mes deux volumes sur l'Ancien Testament, ne sont qu'un Abregé de ses Notes. Mais il faut pardonner cela, comme bien d'autres choses, à la jalousie, qui les tourmente, & les recommander aux prieres des gens de bien.

J'ai quelque fois remarqué* que les citations de *Grotius* ne sont pas assez exactes, & si j'avois su les éditions dont ils se servoient, & peut-être encore les Auteurs auxquels il s'étoit fié, j'en aurois pu redresser davantage. Il y avoit une très-grosse faute d'impression, qui se trouve aussi dans l'Édition *in folio*. C'est dans une † note sur l'Article 20. du Liv. V. où pour, *traditio Rabbi Jude in Gemara*; il y avoit *in Masoreta*, ce qui étoit absurde. J'ai corrigé cela & marqué l'endroit avec plus d'exactitude.

On a prouvé en un mot ‡ que la Loi de Moïse n'avoit été donnée, que pour un petit peuple & qui n'habiteroit

* *Ad Lib. II, 7. & V, 7. † Pag. 265.*
‡ *Lib. V, 8.*

biteroit pas loin du Tabernacle ; parce qu'il y est ordonné à tous les Mâles de s'y présenter trois fois l'an. C'est une remarque, que l'on trouvera au commencement de la *Démonstration Evangelique d'Eusebe* ; si l'on a besoin de l'autorité d'un Ancien, pour cela.

Il semble * que *Grotius* ait cru que quelques unes des Paraphrases Chaldaïques sont si anciennes, qu'on peut croire quelles ont été faites du tems de la Captivité de Babylone, ou au moins du tems de Jesus-Christ. On a renvoyé le Lecteur aux Prolegomenes de *Walton*, sur la Bible Polyglotte, où ce savant homme a montré qu'elles ne sont pas si anciennes. On a aussi † indiqué ailleurs un Auteur, qui a prouvé que ce qui est dit de *la Parole de Dieu*, dans la Paraphrase Chaldaïque, ne se rapporte nullement au Messie ; mais que cette expression signifie simplement *Dieu*.

J'ai encore ‡ remarqué, contre le sentiment de *Grotius*, que le nom des *Sarafins*, ne signifie pas *des brigands*, mais plutôt des peuples *Orientaux*, selon l'observation d'*Edoüard Pococke*, qui est beaucoup plus vrai-semblable.

II. COM-

* *Ibid.* 18. † *Ibid.* 22. ‡ *Ad Lib.* VI, 6.

II. COMME ce n'étoit pas assez de favoir, que la Religion Chrétienne est divine dans son origine, mais qu'il faut de plus que nous sachions, si cette Religion subsiste encore, & où elle se trouve; j'ai pris occasion de cette Edition d'ajouter à la fin un livre, *du choix du sentiment que l'on doit suivre, dans les divisions qui sont entre les Chrétiens.* J'ai tâché d'y montrer, en très-peu de mots, & par des raisons tirées de passages clairs de l'Écriture Sainte, ou du bon sens; à l'imitation de *Grotius*, qui s'écarte rarement en des raisonnemens trop subtils, 1. Que quand on est persuadé que la Religion contenue dans les Livres du Nouveau Testament est véritable, il faut en faire profession, chercher ceux qui la professent, & après avoir bien examiné ce qu'ils disent, se joindre à leurs Assemblées: 2. Qu'il faut s'unir à ceux qui sont les plus dignes d'être nommez Chrétiens, & s'abstenir avec soin de condamner ceux qui ne nous paroissent pas condamnables, quoi que condamnez par quelque Assemblée Chrétienne: 3. Que ceux-là sont les plus dignes d'être nommez Chrétiens, qui professent le plus purement

rement la doctrine, de laquelle *Grotius* a prouvé la vérité: 4. Que les Chrétiens, tout divisez qu'ils sont, conviennent des points fondamentaux du Christianisme, dont on donne une Confession en abrégé, selon l'ordre du Symbole des Apôtres, & en des termes dont personne ne peut disconvenir: 5. Qu'on trouvera tous ces Dogmes très-clairement dans les Livres du Nouveau Testament, qui est l'unique monument assuré, selon tous les Chrétiens, de la révélation Divine: 6. Que l'on n'a droit d'imposer la créance d'aucun Dogme, comme nécessaire au salut, que de ceux que chacun peut tirer du Nouveau Testament, comme sont ceux, dont on a parlé dans l'Article IV: 7. Que la Providence Divine est admirable, dans la conservation de ces Dogmes, quelques changemens & quelques desordres, qui soient arrivez dans le Christianisme: 8. Que Dieu n'a pas voulu prévenir ces desordres, par sa Toute-puissance; parce qu'il a créé les hommes libres, ou en état d'obeir, ou de desobeir à ses Lois; & qu'il a bien prévu tout ce qui est arrivé, puisque les desordres donnent lieu à des vertus, qui autrement seroient incon-

nues; que Dieu fait connoître par-là sa Souveraine Puissance, & qu'il remédiera, quand il voudra, au mal, qui est arrivé, d'une manière conforme à ses perfections, quoi qu'elle ne nous soit pas encore connue: 9. Qu'au reste ceux-là professent le plus purement la Doctrine Chrétienne; qui imposent seulement comme nécessaire à croire, à faire & à espérer, ce dont les Chrétiens conviennent: 10. Qu'il faut communier avec ceux qui n'imposent autre chose que cela, & qu'il y a des Eglises Chrétiennes, qui n'exigent autre chose de ceux qui se veulent joindre à elles; sinon qu'ils reçoivent le Nouveau Testament pour l'unique règle de la Foi & des Mœurs, qu'ils vivent chrétiennement & qu'ils ne soient ni idolâtres, ni persécuteurs: 11. Qu'à l'égard de la Discipline Ecclésiastique, l'Episcopale sans tyrannie est la plus ancienne, & qu'il seroit à souhaiter qu'elle fût par tout établie; mais qu'on ne doit pas causer pour cela des séditions & du tumulte, ni damner ceux qui suivent une autre forme de gouvernement, parce qu'ils n'ont pas pu mieux faire: 12. Que ç'a été le sentiment de *Grotius*: 13. Qu'il seroit donc à souhaiter

haïter que l'on n'imposât à personne, que ce qu'il trouve dans le Nouveau Testament, & qui a toujours été cru; puis qu'il n'y a point d'autre moyen d'établir la paix, parmi les Chrétiens, que celui-là.

IV. DANS le tems, que je pensois à ce que l'on vient de lire, Mr. *Newton*, Envoyé Extraordinaire de Sa Majesté Britannique, chez S. A. R. le Grand Duc de Toscane, m'a fait tenir des preuves, qu'il avoit ramassées, pour montrer que *Grotius* approuvoit extrêmement la Discipline & la Liturgie de l'Eglise Anglicane, & qu'il recommanda à sa veuve, avant que de mourir, de se joindre à cette Eglise: comme elle le fit en suite à Paris, dans la Chapelle de l'Ambassadeur d'Angleterre. On trouvera cela dans trois Lettres, qui sont à la fin de ce Volume.

On a pris soin de s'informer de ceux, qui restent de cette Famille en Hollande, ou qui la connoissent le mieux, touchant cette particularité; mais comme ceux, qui en pourroient savoir quelque chose, sont morts, on n'a pu avoir aucunes lumieres là-dessus. Cependant on ne trouve rien dans ce fait, qui soit opposé à au-

cun autre, dont la verité soit assurée; de sorte que l'on a sujet de croire que ce qui est raconté, dans la dernière de ces Lettres, touchant la Veuve de *Grotius*, est véritable; ce qui est d'autant plus croyable, que cela s'accorde à ce que *Grotius* lui même disoit & écrivoit à ses Amis, touchant l'Eglise Anglicane, comme on le verra dans les deux premières Lettres. On peut voir par là à quelle Eglise *Grotius* se seroit joint, si cela lui avoit été libre, ou s'il eût pu aller en Angleterre. Pour sa Veuve, elle a vécu & est morte dans la Communion de l'Eglise Rémontrante à la Haie, sans négliger pour cela les derniers ordres de son Eponx; puis que les Rémontrans ne regardent pas l'Eglise Anglicane, comme une Eglise, avec laquelle ils ne puissent pas communier: mais plutôt comme l'un des membres les plus considérables du corps spirituel d'un Chef, qui avant toutes choses, nous a recommandé la charité, & la paix.

II. HUGO GROTIUS *de Veritate Religionis Christianæ. Editio Novissima, in qua ejusdem Annotationes ipsius textûs verbis subiectæ sunt. Accedunt ERN. SAL. CYPRIANI Analecta. Lipsiæ apud Gleditsch 1609. in 8. pagg. 350. avec l'Indice & les Préfaces.*

C'EST ici une autre Edition du même Ouvrage, avec des remarques de Mr. *Cyprianus*, Professeur en Théologie à Coburg en Franconie. Si l'on regarde cette Edition, sans avoir vu celle de Hollande, on la trouvera très-belle; & il y a longtemps que je n'ai vu un livre de cette sorte si bien imprimé, en Allemagne. Mais quand on la compare avec celle de Hollande, on s'apperçoit d'abord que les petits caracteres sont beaucoup plus beaux & mieux imprimés dans celle-ci. Celui qui a revu la copie pour l'édition de Leipzig a suppléé, comme le dit la préface, des paroles, qui manquoient dans quelques citations Greques; mais on les trouvera aussi suppléées dans l'Edition d'Amsterdam; excepté dans un passage de *Porphyre*, que * l'on n'a pas

L 3

cru

* *Ad Lib. IV, 2.*

cru devoir changer, parce qu'il paroît, par la version, que *Grotius* ne l'avoit pas lu autrement, dans son Edition. Autrement on l'auroit corrigé sur celle d'*Holstenius*. Mais il est vrai qu'il y a quelques endroits, où les chiffres des citations ont été redressez dans l'édition d'Allemagne; quoi qu'en d'autres on auroit peut-être mieux fait de les laisser comme ils étoient, que de les changer, ou de les ôter, sans bien savoir ce que *Grotius* avoit voulu citer.

Mr. *Cyprianus* a raison de dire, dans la Préface de ses remarques, que ceux qui se destinent aux Charges de l'Etat, doivent étudier ce livre de *Grotius*; pour pouvoir défendre la vérité de la Religion Chrétienne, contre ceux qui l'attaquent, ou qui vivent comme s'ils ne la croyoient point véritable. Ceux qui connoissent un peu le monde savent assez la nécessité, qu'il y a d'être affermi dans la vérité des principes du Christianisme. Il a encore raison de préférer ce livre de *Grotius* à tous ceux qui ont été faits sur cette matière, quoi qu'il y en ait une grande quantité, sur tout en François & en Anglois; parce qu'il n'y en a point, qui comprenne tant de choses, en si peu de mots,

mots, & qu'on trouve ici presque tout ce qu'il y a dans les autres livres sur cette matiere, au moins en raccourci.

J'avoué que je ne fais pas quels sont *les bancs cachez & les fautes*, qu'il dit que l'on y trouve & que d'autres ont indiquées; à moins que l'on n'interprete malicieusement, & contre le sens de l'Auteur, quelques paroles de ce livre. Tout y tend à la pieté & à la vertu, & s'il se trompe en quelque chose, comme je l'ai remarqué moi même; ce sont des choses, qui ne regardent ni les Dogmes de la Théologie, ni les bonnes mœurs. Il ne dit rien d'ailleurs, que ce dont tous les Théologiens Chrétiens conviennent; & il s'exprime par tout avec beaucoup de prudence & de retenue, pour n'offenser personne. Mais il n'est pas possible de plaire à certaines gens, qui ne peuvent souffrir que ce qui sort de leurs mains, ou de celles de leurs amis. Aussi le goût universel de la plûpart du monde refute-t-il assez cette espece de Censeurs.

Au reste le choix de passages, que Mr. *Cyprianus* a ajoûté ici, consiste en des passages de l'Antiquité Chrétienne & Profane, de quelques Modernes & de *Grotius* lui même, qui ser-

vent à confirmer, ou à faire mieux entendre ce que ce Grand Homme avoit dit. Il y ajoute aussi quelques réflexions, qui tendent au même but.

Ces autoritez, sur tout des Payens, ne sont pas inutiles; puisque l'on voit par-là que, par les seules lumieres de la Nature, sans aucune révelation, ils ont trouvé mille raisonnemens très-bons & très-solides, par lesquels ils prouvent qu'il y a un Dieu & une Providence. Quand on joint à cela la Révelation, pour suppléer ce qui manque aux lumieres naturelles, & pour corriger les fautes que les Anciens ont commises dans leurs manieres de raisonner, on voit le rapport & la liaison qu'il y a entre la connoissance que Dieu a donnée aux hommes, par la seule Raison dans la contemplation des Oeuvres de la Création, & ce qu'il nous a appris en se révelant à nous d'une maniere extraordinaire. Bien loin que ces deux connoissances se détruisent, elles s'accroissent parfaitement bien l'une avec l'autre, & l'on voit clairement que la lumiere révelée, n'est que la perfection, s'il faut ainsi dire, de la naturelle.

Grotius * a dit, par exemple, qu'il est

* *Lib. I, 7.*

est incomprehenfible, & qu'il n'y a que des fous, qui puiffent s'imaginer que le concours fortuit des Atomes a formé une maifon, ou qu'en jettant des lettres en l'air, elles ont fait un Poëme en retombant. Mr. *Pascal* & d'autres ont pouffé ce même raifonnement, avec beaucoup de vigueur. Ceux, qui n'ont pas lu les Anciens, s'imaginent que les Théologiens ont inventé ce raifonnement, depuis que la créance de la Révélation a été établie, & que fans cela, on ne pourroit pas avisé. Cependant * *Cicéron* l'avoit employé, en ces termes, après avoir parlé du fentiment des Epicuriens, qui croyoient que le hazard avoit tout formé: „ Je „ ne vois pas pourquoi ceux, qui „ croyent que cela a pu fe faire, ne „ croyent pas que, fi l'on jettoit une „ infinité de formes d'or, ou de „ quoi qu'il vous plaira, des vingt- „ une Lettres, en retombant à terre elles formeroient les Annales „ d'*Ennius*, en forte qu'on en pourroit lire toute la fuite. Je ne fais pas fi le hazard pourroit feulement former un feul vers: *Hoc qui existimat fieri potuiffe, non intelligo cur non*

L 5 *idem*

* *Liv. II. de nat. Dec. c. 37.*

idem putet, si innumerabiles unius & viginti formæ litterarum vel aureæ, vel quales libes, aliquò conjiciantur, posse ex his in terram excussis Annales Ennii ut deinceps legi possent effici; quod, nescio an in uno quidem versu possit tantùm valere fortuna.

Ainsi Mr. *Cyprianus* a très-bien fait de citer ce passage & d'autres semblables, qu'on lira avec plaisir. Ce livre de *Grotius* est si bon, que l'on fera bien d'en acheter plus d'une Edition, & de profiter de tout ce que chacune a d'utile.

ARTICLE VII.

*Suite de l'Extrait des Oeuvres du P.
HARDOUIN Jesuite.*

J'AI donné, dans le Tome précédent, un Extrait de la première pièce, qui se trouve dans ce Volume, qui est enfin achevé depuis quelques mois. Je passerois ici à la suivante, sans autre préambule, s'il n'étoit pas arrivé depuis une chose, dont il est bon d'avertir le Public, avant que d'aller plus loin. S'il n'y avoit rien en cela, que de personnel, il ne

ne seroit pas besoin de l'insérer ici ; mais comme il s'agit de l'histoire d'une opinion remarquable & tout à fait singulière, dont j'ai déjà parlé, dans l'Extrait précédent, je croi que je ferois mal de l'omettre. C'est la déclaration, que les Superieurs de l'Auteur ont publiée à Paris, touchant ses sentimens particuliers & la rétractation solemnelle qu'il en a faite lui même. Il avoit seulement paru une protestation de sa part, pour dire qu'il auroit voulu qu'on eût retranché quelques endroits de l'Edition, dont on a commencé de donner un Extrait ; & elle se trouve à la fin de cette Edition, avec la contre-protestation du Libraire.

Mais c'est ici une rétractation en forme, par laquelle l'Auteur se met à couvert contre ceux qui pourront écrire, contre le sentiment qu'il avoit avancé, puis qu'il le rejette comme faux & dangereux. Ainsi ceux qui attaqueront de formais ce sentiment ne le doivent plus attribuer au P. *Hardouin*. On aura encore moins de sujet de l'attribuer à la Société entière des Jésuites, après la Déclaration suivante des Superieurs.

DECLARATION

Du Pere Provincial des Jesuites, & des Superieurs de leurs Maisons de Paris ; - touchant une nouvelle édition de quelques Ouvrages du Pere JEAN HARDOUIN, de la meme Compagnie, qui se fait actuellement contre leur volonté, par le Sieur DE LORME, Libraire A Amsterdam.

„ P A R M I les Ouvrages contenus
 „ dans cette nouvelle édition,
 „ il y en a quelques-uns, que nous
 „ souhaiterions qui n'eussent jamais
 „ vû le jour, ou qu'ils fussent de-
 „ meurez dans l'oubli.

„ Celui qui a pour titre, *De Num-*
 „ *mis Herodiadum*, & qui sert de fon-
 „ dement aux autres, fut supprimé,
 „ tout le monde le sçait, par les Su-
 „ perieurs de la Compagnie, & ils
 „ en enleverent tous les exemplaires,
 „ qu'ils pûrent trouver.

„ Pour ce qui est de *la Chronologie*
 „ *de l'ancien Testament*, & des *Mé-*
 „ *dailles du Siecle de Constantin*, ces
 „ Livres n'ont jamais été en vente
 „ & n'eussent jamais été imprimez,

„ si

„ si les Reviseurs commis pour les
 „ examiner se fussent apperçus, &
 „ s'ils eussent averti les Superieurs,
 „ qu'il s'y trouvoit des choses tendan-
 „ tes à établir le système, pour lequel
 „ on avoit supprimé l'autre Ouvrage.
 „ Il s'est imprimé dans les Pais É-
 „ trangers quelques opuscules du mê-
 „ me Auteur, qui tendent encore au
 „ même but: mais ils n'ont jamais pas-
 „ sé par l'examen de la Compagnie;
 „ non plus que d'autres, que le Sieur
 „ de Lorme a déclaré qui paroîtront
 „ pour la premiere fois dans son édi-
 „ tion.

„ Les Superieurs d'ici lui ont écrit
 „ aussi fortement qu'ils le pouvoient,
 „ pour le détourner d'y mettre ces
 „ ouvrages: mais toutes leurs instan-
 „ ces ont été inutiles, la situation
 „ présente des affaires de l'Europe
 „ n'ayant pas permis qu'on prît aucu-
 „ nes mesures, auprès des Puissances
 „ auxquelles ce Libraire est soumis.

„ Les principaux chefs d'accusation
 „ formés contre ces ouvrages, & que
 „ nous jugeons bien fondez, sont:

„ 1. Que l'Auteur y avance des
 „ faits, & y établit des principes, d'où
 „ l'on peut conclurre la supposition de
 „ presque tous les anciens monumens

„ Ecclesiastiques, & celle d'un grand
 „ nombre d'ouvrages profanes.

„ Qu'il y déclare même positive-
 „ ment qu'il doute de l'antiquité de
 „ plusieurs desdits ouvrages, tant pro-
 „ fanes qu'Ecclesiastiques.

„ 3. Qu'il y en a même quelques-
 „ uns, sur la supposition desquels il
 „ décide nettement.

„ 4. Qu'il semble n'être pas perfua-
 „ dé de l'antiquité du Texte Grec de
 „ l'Ecriture.

„ Qu'il a encore avancé quelques
 „ autres nouveautez, dont on pour-
 „ roit tirer des conséquences dange-
 „ reuses.

„ C'est ce qui nous a donné lieu
 „ de publier la Déclaration suivante.

„ 1. Nous rejettons comme perni-
 „ cieux le paradoxe de la supposition
 „ du Texte Grec de l'Ecriture, des
 „ ouvrages soit des Peres Grecs, soit
 „ des Peres Latins, & des autres mo-
 „ numens Ecclesiastiques reconnus
 „ communément dans l'Eglise pour
 „ veritables.

„ 2. Nous regardons aussi comme
 „ une chimere insoutenable la suppo-
 „ sition des Auteurs profanes, dont les
 „ ouvrages, selon le sentiment com-
 „ mun des plus habiles Critiques,

„ ont

” ont été faits dans les siècles, où l'on
 ” met ordinairement ces Auteurs.

” 3. Nous condamnons encore plus
 ” cette prétendue supposition, au re-
 ” gard de ceux d'entre les Auteurs
 ” profanes, dont les ouvrages ont été
 ” citez par les anciens Docteurs de
 ” l'Eglise; parce que ce sentiment ren-
 ” fermeroit la supposition des ouvra-
 ” ges mêmes de ces saints Docteurs.

” 4. Nous reconnoissons pour faux
 ” tous les faits & tous les principes,
 ” qu'on trouvera dans les Livres du
 ” Pere Hardouin, d'où l'on pourroit
 ” légitimement conclurre quelqu'un
 ” des Paradoxes susdits.

” 5. Nous desavoüons, toute autre
 ” opinion, qui se pourra trouver dans
 ” ces livres, & qui ne s'accordera
 ” point avec la doctrine commune
 ” des Théologiens Catholiques.

” 6. Enfin nous desavoüons, pour
 ” les raisons susdites, toute édition fai-
 ” te ou à faire de ces Ouvrages: & afin
 ” que le Public ne doute pas que nô-
 ” tre Déclaration ne contienne les
 ” sentimens de toute la Compagnie,
 ” nous ajoûtons qu'il n'y a rien, dans
 ” tout ce que nous venons de dire,
 ” qui ne soit autorisé par nôtre R. P.
 ” Général.

” Le

„ Le Public ne doutera pas non plus
 „ que ce ne soient là de tout temps
 „ nos sentimens , après qu'il a vû dans
 „ nos Mémoires de Trevoux le syste-
 „ me de la supposition des anciens
 „ Auteurs , non seulement rejeté
 „ comme faux & dangereux , mais
 „ refuté par des preuves positives,
 „ long-tems avant qu'un Protestant
 „ de Hollande se fût avisé d'en faire
 „ un dessein concerté entre les Supe-
 „ rieurs de la Compagnie : ce qui est
 „ un Paradoxe si contraire au bon sens,
 „ que celui qui n'a pas eu honte de
 „ le débiter sérieusement , s'est vu ré-
 „ futé par ceux même de son party,
 „ qui ont le moins accoustumé d'é-
 „pargner les Jesuïtes.

MICHEL LE TELLIER, *Pro-
vincial.*

GABRIEL DANIEL, *Supé-
rieur de la Maison Professe.*

HENRY-CHARLES FORCET,
Recteur du College.

PAUL BODIN, *Recteur du No-
viciat.*

„ JE souscris sincerement à tout le
 „ contenu de la Déclaration cy-
 „ dessus : je condamne de bonne foi,
 „ dans mes Ouvrages , ce qu'elle y
 „ con-

„ condamne, & en particulier ce que
 „ j'ai dit d'une faction impie, laquelle
 „ auroit fabriqué depuis quelques sie-
 „ cles la pluspart des Ouvrages Ec-
 „ cliastiques ou profanes, qui ont pas-
 „ sé jusqu'ici pour anciens. Je suis
 „ très-fâché de n'avoir pas plutôt ou-
 „ vert les yeux là-dessus. Je me sens
 „ très-obligé aux Superieurs de la
 „ Compagnie, qui m'ont aidé à for-
 „ tir de mes préventions. Je promets
 „ de ne dire jamais, ni de vive voix,
 „ ni par écrit, rien qui soit directe-
 „ ment ou indirectement contraire à
 „ ma présente Retractation. Et si
 „ dans la suite je voulois révoquer en
 „ doute l'antiquité de quelque Ou-
 „ vrage, soit Ecclesiastique ou profa-
 „ ne, que personne avant moi n'au-
 „ roit accusé de supposition; je ne le
 „ ferai qu'en proposant mes raisons,
 „ dans un écrit publié sous mon nom,
 „ avec la permission de mes Supe-
 „ rieurs, & l'approbation des Cen-
 „ seurs publics. En foi de quoi j'ai
 „ signé. Ce 27. Decembre 1708.

J. H A R D O U I N,

de la Compagnie de Jesus.

J E

JE n'ai à ajouter à cette déclaration, que deux choses. L'une c'est que les Superieurs se sont trompez, en attribuant à *un Protestant de Hollande*, ce qu'il falloit attribuer à *un Moine François réfugié à Berlin*, & dont le livre a été imprimé en Hollande; c'est à dire, à Mr. de la Croze, dont nous avons parlé au Tom. XVI. L'autre c'est qu'ils ne parlent pas exactement, quand ils disent que j'ai le moins accoutumé d'épargner les Jésuites, car on voit bien que c'est de moi qu'ils veulent parler. Il n'y a personne, qui ai mieux parlé de leurs Auteurs, que moi, quand j'ai crû qu'ils le méritoient; comme du P. Petau, du P. Sirmond, du P. Bonfrerius, du P. Vavassor & d'autres. Au contraire dans leur Journal de Trevoux, ils ont affecté, dès le commencement, de me déchirer le plus qu'ils ont pu & ils continuent encore à le faire, comme je l'apprends, (car je ne le lis plus) en y inferant des choses injurieuses contre moi. Je me suis défendu contre leur P. l'Epineuil, autant que je l'ai jugé à propos, après quoi je l'ai laissé parler tout seul. Je n'ai garde non plus de m'engager à répondre à tous les aventuriers, qu'ils pourroient lâcher
contre

contre moi. Mais s'ils continuent à n'observer envers moi aucunes regles de la civilité, qui s'observe même entre les Payens ; il faudra nécessairement avertir de tems en tems tout le Parti Protestant de leur conduite , & divertir leurs ennemis Catholiques, qui sont en très-grand nombre, à leurs dépens. J'ai laissé à d'autres ce soin-là, mais s'ils veulent que je le prenne, il faudra se charger de cette peine, de tems en tems. C'est à eux à y penser. Venons à présent au P. *Hardouin*.

II. La seconde * piece de son Volume est un petit livre , qui contient trois questions, concernant le Baptême. La premiere est touchant le sens de ces paroles 1. Cor. XV, 29. *Que feront ceux qui sont baptizez pour les morts ?* L'Auteur après avoir établi divers principes, par lesquels il réfute les autres opinions, & sur lesquels il appuye la sienne, dit enfin , que S. Paul raisonne sur la conduite des Corinthiens, qui pendant une mortalité, qui avoit régné parmi eux, s'étoient fait baptizer à l'occasion de ceux qui étoient morts, pour ne pas mourir sans baptême. Si on ne lisoit que cette Dis-

serta-

* Pag. 217.

sertation, on pourroit croire que l'Auteur en est extrêmement satisfait; mais si on lit la Lettre au Chanoine d'Augsbourg, qu'il appelle de *Langbenmantel*; on s'apperçoit qu'il a changé de sentiment, depuis la premiere édition de cette Dissertation. Il y débite un autre sentiment tout différent de celui-là, puis qu'il croit que S. Paul veut dire: que feront ceux, qui sont baptizez ou submergez par une infinité de maux, pendant qu'ils s'appliquent à la conversion des Incrédulés, qu'on peut regarder comme de véritables morts? On pourra trouver, dans la Dissertation précédente, des raisons propres à combattre les sens métaphoriques; que l'Auteur attribue aux mots *baptizez pour les morts*; & l'on n'en manquera pas, pour rejeter sa premiere explication. Mais comme il s'agit d'un passage obscur, les sentimens peuvent être différens, & l'on peut même varier, selon qu'une explication paroît plus ou moins vrai-semblable.

La seconde question est sur une réponse faite par Etienne II. Pape en DCC LIV. à Carisi, en Dauphiné, par laquelle il dit qu'à faute d'eau, on peut baptizer avec du vin, en cas de
nécess-

nécessité. Le P. *Hardouin* la croit supposée. D'autres jugeront sans doute autrement.

La troisième question regarde le sens de cette expression *être baptisé au nom de Jesus-Christ*, qui se trouve dans les Actes des Apôtres. L'Auteur croit, dans sa Dissertation, que c'est être baptisé, après avoir invoqué le nom de Jesus-Christ, ce qu'il rapporte à la personne baptisée. Mais dans la Lettre suivante, il explique les mêmes mots par rapport à celui qui baptize, & qui invoque le nom de Jesus-Christ en disant : *je te baptize au nom du Pere, du Fils &c.* Il y a plus de sujet de croire que cette expression signifie être baptisé, pour être nommé disciple de Jesus-Christ, comme on l'a montré ailleurs. Du reste, il y a des remarques sur la forme du Baptême, dans la Dissertation du P. *Hardouin*, qui méritent d'être lues.

III. JE ne m'arrêterai pas * sur l'Épître de S. *Chrysostome* à *Casarius*. J'ai dit ce que j'en pensois, dans le Tome XV. de la *Bibliothèque Universelle*, & je ne le répéterai pas ici. L'Auteur me répondit dans une Lettre Française, que l'on voit après ce Traité ;

* Pag. 239.

té; & je lui repliquai dans le **Tome XIX.** de la *Bibliothèque Universelle*. Si l'on a la curiosité de s'informer de cette controverse, on y pourra avoir recours; car je n'ai pas changé de sentiment depuis, & je ne vois pas non plus que le P. *Hardouin* ait fait grand changement ici, dans ses *Traitez*. Je suis persuadé que mes raisons subsistent toujours, & que notre Auteur auroit eu, en cette occasion, sujet de faire une bonne rétractation, aussi bien que sur son sentiment de la supposition de l'Antiquité.

Outre les deux additions de l'Édition précédente, il y en a ici une troisième, sur les paroles de la consécration du calice, où il est nommé *mysterium Fidei*. On verra dans le livre même ce qu'en dit notre Auteur.

S'il avoit fait un peu plus de réflexion sur la manière injurieuse, dont il traite *Saumaïse*, dans sa préface de *Plin*, & sur les endroits qu'il en a copiez, comme on le lui a reproché dans le **Tome V.** de la *Bibliothèque Universelle*, où on l'a prouvé clairement; il auroit corrigé sa réponse dans cette seconde édition. Il croit * que *trei-*

ze

* *Pag. 326. col. 1.*

te ou quatorze endroits copiez, comme il n'ose pas en disconvenir, ne prouvent pas qu'il transcrit *Saumaïse*. Mais on doit remarquer qu'il a parlé, avec le dernier mépris, de ce grand homme, & qu'il a dit qu'il a fallu rejeter tout ce qu'il a inventé; & qu'outre cela ces quatorze passages n'ont point été recherchés avec soin en divers endroits, mais sont tous pris du commencement des *Exercitations de Saumaïse sur Solin*. Ainsi il est tout à fait inexcusable à cet égard. Mais si l'on vouloit faire une gageure là-dessus, il seroit facile de trouver bien d'autres passages copiez de *Saumaïse*, sans le nommer, auxquels on en joindroit quelque nombre d'*Isaac Vossius* sur *Pomponius Mola*, & d'autres, que le P. *Hardouin* connoit mieux que personne. C'est n'avoir point de honte, que de parler comme il fait, sans s'en corriger, quoi qu'il soit convaincu qu'il a tort.

III. LA piece suivante * est le livre de *Nummis Herodiadum*, qui est le plus connu & qui a fait le plus de bruit dans le monde; parce que c'est dans ce Livre que l'Auteur avoit débité † le plus clairement sa pensée,

* Pag. 328. † Sur l'an L I. de Jesus Christ p. 343. de cette Edition col. 2.

touchant la supposition de presque toute l'Antiquité. Mrs. *Cellarius* & de la *Croze* l'ont si bien réfuté, qu'il n'est pas besoin de s'y arrêter, d'autant plus que l'Auteur s'est retracté. Le P. *Hardouin* avoit fait une nouvelle Généalogie de la famille d'Herode, tirée, disoit-il, de l'Écriture Sainte & des Médailles & contraire à *Joseph*; qu'il traite d'Auteur supposé, depuis peu de siècles. Mr. *Basnage* avoit réfuté cette Genealogie, dans son Histoire des Juifs. Le P. *Hardouin* lui répond, dans une Lettre Françoisise, qui n'avoit point encore paru.

Pour le livre Latin, l'Auteur y a changé diverses choses & dans la Chronologie, & dans les remarques, qui la suivent. On ne peut pas s'y arrêter, parce qu'il faudroit avoir plus d'espace que l'on n'en a. Dans l'endroit marqué, sur l'an LI. de J. C. l'Auteur a effacé du nombre des Livres non supposez *quelques Fastes*, *Fastos nonnullos*, apparemment parce que les Fastes Capitolins détruisoient ses sentimens, comme Mr. *des Vignoles* la très-bien montré. C'étoit une étrange maniere de disputer, que de rejeter comme supposez tous les Anciens Auteurs

Auteurs & tous les anciens Marbres, qui se trouvoient contraires à quelques conjectures forcées, sur des Médailles mal entendues.

Le *Vir Eruditus*, qui est réfuté de tems en tems, est le *Cardinal Noris*, dont l'Auteur a effacé le nom; à cause de la dignité de Cardinal, à laquelle il étoit parvenu, depuis la première Edition de ce Livre.

On trouvera de grands retranchemens sur l'an *xcviii.* où il rejette comme supposée une inscription d'Athenes, parce qu'elle est conforme à *Joseph.* Il se moque fort de ce que *Mr. Spon* a dit de l'Arcopage, après les Anciens; comme si c'étoient des sottises & des fictions, fondées sur des Auteurs fabuleux. Mais on peut voir là-dessus l'*Areopagus* de *Meursius*, qui connoissoit à fonds l'Antiquité Greque; contre laquelle on ne peut pas s'inscrire en faux, ou la soupçonner de supposition, & passer pour un homme, qui ait le sens commun.

IV. ON voit ensuite quelques Ouvrages du P. *Hardouin*, touchant la *Pâque*, à l'occasion de ce que les Evangelistes disent de la dernière Pâque que *Jesus-Christ* célébra: Dans le premier

Tom. XVIII. M qui

* Pag. 371.

qui est en Latin, l'Auteur, après avoir expliqué la matière de la Pâque, nous donne en peu de mots une Harmonie Evangelique. Il y a encore beaucoup de Paradoxes en tout ceci, mais je ne puis pas m'y arrêter.

Le traité Latin est suivi d'un Dialogue François, & d'une lettre dans la même Langue; où il explique & défend son sentiment, contre le Président Cousin, l'Auteur du Journal des Savans, en ce tems-là & contre le P. Lami de l'Oratoire. Voici en un mot le sentiment du P. *Hardouin*, concernant la maniere d'accorder les Evangelistes, sur la dernière Pâque célébrée par Jesus-Christ. C'est l'Auteur lui même, qui s'en explique au commencement du Dialogue. „ La „ Terre Sainte étoit alors partagée, „ principalement en deux Provinces „ extrêmement peuplées & également „ attachées à la Loi; savoir, la Judée „ & la Galilée : (on laisse à part les „ Samaritains qui étoient Schismatiques) & comme les Juifs & les Galiléens ne pouvoient pas, comme il „ croit, faire la Pâque tous ensemble, „ dans un espace de tems aussi court „ que l'est celui, que la Loi prescrit „ pour cela, la Synagogue avoit re- „ glé

„ glé que les uns la célébreroient un
 „ jour & les autres le lendemain. Nô-
 „ tre Seigneur donc , qui étoit Ga-
 „ liléen , par élection de domicile ,
 „ fit , selon l'Auteur , la Pâque avec
 „ ses Disciples , qui étoient auffi Ga-
 „ liléens , le soir qui étoit marqué
 „ pour ceux de leur nation ; & les
 „ Juifs de Jerufalem , avec la Judée , la
 „ differerent au lendemain. Il in-
 „ fere de là que les trois premiers E-
 „ vangelistes parlent de la Pâque des
 „ Galiléens , & S. Jean de celle des
 „ Juifs. On verra dans l'original ,
 comment il effaye de le prouver. Il
 ne m'anullement persuadé , & je croï
 qu'il gagnera peu de gens.

V. DANS * le Traité suivant, l'Au-
 teur explique les médailles du fiecle
 de *Constantin* , sur lesquelles enten-
 dues à sa maniere, il donne une idée
 toute nouvelle de la famille de ce Prin-
 ce , & de la Chronologie de ce tems-
 là. Le mal est qu'il s'ensuivroit de
 là qu'*Eusebe* & tous les autres Auteurs
 Profanes & Ecclesiastiques , qui ont
 parlé de ce fiecle comme *Eusebe* , se-
 roient tous supposés ; car il n'est pas
 possible que des gens contemporains
 mentiffent , ou se trompassent dans

M 2

des

* Pag. 419.

des choses de fait , comme celles-là. Ils se sont pu tromper en des dates , ou en d'autres circonstances , mais non pas en des choses si considerables. Aussi ceux qui examineront les explications , que le P. *Hardouin* donne à quantité de Médailles , verront qu'elles sont purement arbitraires : comme celles de ses Médailles , où l'on trouve CONOB, ou COMOB, ou REST, & autres semblables. Ce n'est pas que tout soit de même , il en y en a certainement plusieurs , qui sont mieux expliquées ; & les curieux de Médailles y en trouveront sans doute beaucoup , qu'ils n'ont pas encore vuës ; si néanmoins on peut s'en fier à l'Auteur , car enfin après tant de Paradoxes avancez si hardiment & sans la moindre apparence, *fidem plane decoxit.*

Outre les changemens & les additions , qu'il y a dans le corps de l'Ouvrage , on trouvera des additions remarquables à la fin ; savoir , non seulement la lettre du P. *Albaret* , mais encore les Dissertations sur une Médaille de l'Empereur *Gratien* ; sur la question si les Médailles servoient de monnoie , ce que le P. *Hardouin* nie ; & sur les Médailles où il y a REST.

Tout

Tout cela a été imprimé sur le MS. de l'Auteur.

VI. APRÈS cela vient la Chronologie de l'Ancien Testament réglée sur la Vulgate, & éclaircie par les Médailles. Il y a de très-grands ehangements dans cette Edition, par tout l'Ouvrage, & en divers endroits particuliers; dont je me contenterai d'indiquer les principaux, sans parler du Livre même, connu par l'Edition précédente. Il y a trop de matieres diverses, pour entrer dans aucun détail & trop de Paradoxes, pour entreprendre de les examiner. Tels sont celui, qui est dès commencement, où il préfere *Herodote* & *Pline* à tous les Anciens, qu'il traite d'Auteurs Fabuleux; & celui de préférer la Vulgate, non seulement à la version Greque, mais de dire qu'elle est plus ancienne que les Septante, que l'exemplaire Samaritain du Pentateuque, & même que l'Hebreu, que nous avons aujourd'hui, &c. On voit que par là l'Auteur pourroit faire passer pour forgez tous les Auteurs Chrétiens, qui ont vécu, avant que parût la Vulgate, comme nous l'avons de la correction de *S. Jérôme*, & *S. Jérôme* lui même, qui parle comme les autres.

tres. Quoi qu'il semble vouloir suivre le Concile de Trente, on voit bien que ce n'est que par politique, & qu'on pourroit accuser la Vulgate de supposition, avec encore plus d'apparence; bien que ce sentiment soit absurde, aussi bien que celui de nôtre Auteur. Aussi les Docteurs Catholiques Romains ne souffriroient-ils jamais de semblables rêveries, non plus que les Jésuites eux mêmes, tout indulgens qu'ils soient envers leurs Confreres. Mais l'Auteur a retracté cela, comme on l'a vu. On ne le lui peut plus reprocher, mais tous les Professeurs en Théologie de toutes les Communions ont dans ce livre un Ouvrage, qui leur donnera lieu de faire rouler leurs Leçons & leurs Ecrits, sur de nouveaux sujets, en réfutant les raisons de l'Auteur, sans toucher à sa personne.

Sur l'année du Monde 1657. * le P. *Hardouin* a fait une petite Dissertation sur l'Universalité du Déluge. Il prétend qu'outre l'inondation des eaux de la terre, les *cataractes du Ciel*, qu'il place au dessus des Etoiles, furent ouvertes, & couvrirent la terre. Avant cela, selon lui, il n'y avoit point

* *Pag. 519. col. 2. & suiv.*

point de nuées, & depuis cette effusion d'eaux célestes l'air a été épaissi, d'où est venue en partie la brieveté de la vie des hommes, qui ont vécu depuis. Il crie contre le Systeme de *Copernic* & de *Descartes*, comme contre un Systeme impie. Mais il paroît par là que le P. *Hardouin* n'est pas meilleur Philosophe, qu'Interprete de l'Écriture Sainte; que les meilleurs Auteurs expliquent & expliqueront toujours tout autrement que lui.

On trouve on suite * une nouvelle explication de la Prophetie de Jacob Gen. XLIX, 10. concernant le Messie. Par le *Dux de femore ejus*, il entend l'ainé de la famille de David, qui étoit le chef de la race, & par le *sceptre*, le droit à la Couronne, qu'aucun changement, ni aucune prescription ne pouvoient avoir anéanti. Le mal est que l'on ne produit aucun exemple, par où il paroisse que cette expression peut être prise en ce sens; non plus que du mot *מְבֹהֶקֶת* *mhbokek*, que la Vulgate a traduit *dux*, pour le chef d'une famille. Mais, selon l'Auteur, on ne doit avoir aucun égard à l'Hebreu; ce qu'il ne persuadera qu'à peu de gens.

M 4

D'ail-

* Pag. 527. col. 1. & suiv.

D'ailleurs il y eut des gens de la famille de David, long-tems après Nôtre Seigneur, comme *Eusebe* nous l'apprend, H. E. Liv. III, 12. Il est vrai que l'Auteur traite cela de conjectures & de fables; mais pourquoi? C'est parce que cela se trouve contraire à son explication; comme si cette explication étoit autre chose, qu'une conjecture! C'est ainsi que le P. *Hardouin* débite ses pensées, comme des oracles, & qu'il regarde comme supposé tout ce qui y est contraire, dans l'Antiquité.

C'est * sur ce pied-là, qu'il prétend que les Dynasties d'Egypte ne sont que des fables & que les noms des Rois, dont il y est parlé, ne sont nullement Egyptiens, mais fabriquez sur l'Hebreu. Le P. *Hardouin*, qui se moque du Coptique, parle de la Langue Egyptienne, comme s'il la savoit, & débite ses songes, sur le sens qu'il trouve dans les noms des Rois d'Egypte expliqués à sa mode, d'une manière à faire rire ceux qui ont quelque teinture de la Langue Hebraïque & quelque connoissance de l'Antiquité.

Sur l'année du † monde 2514. il
prouve

* Pag. 525. col. 1. & suiv. † Pag. 527. col. 2.

prouve par un passage de Jerem. Ch. IX, 26. que les Egyptiens n'ont point été circoncis avant Jesus-Christ ; par lequel tout autre homme croiroit pouvoir prouver le contraire. Personne, sur un semblable passage, ne se seroit avisé de traiter *Herodote* de menteur ; & il est surprenant que l'Auteur osât s'y fier, plus qu'à toute l'Antiquité, s'il croyoit qu'il eût dit un mensonge de cette nature ; car il faut remarquer qu'*Herodote* parle expressément & au long de la circoncision des Egyptiens au Livre II. & qu'il faudroit qu'il eût eu dessein de mentir en cela ; parce qu'il avoit été en Egypte, & que ce n'étoit pas là une chose, dans laquelle il pût être trompé. Mais je vois bien que les *Postels* & les *Becans*, n'ont pas été plus fertiles en chimeres, que notre Auteur.

Telle est * celle, qu'il débite sur Josué, que le Texte Hebreu appelle constamment *Josué fils de Nun* נון, nom qui a été métamorphosé dans les exemplaires Grecs en *Navn*, *Nave* ; faute qui s'est ensuite établie par l'usage, ce qui est arrivé en plusieurs autres noms Hebreux. L'Auteur prétend parce qu'il est nommé Eccles. XLVI, 1, 2. *Jé-*

M. 5.

. 180

* Pag. 529. a.

Jus Nave, il faut expliquer ce mot נָבִי *nabe*, ou Prophete. Mais il faudroit rejeter en même tems l'Hebreu, & les versions Greques & Latines, par tout où l'on trouvera *Josué filius Nun & Navé*, dans le Pentateuque & dans le livre de Josué; ou si ces passages sont bien écrits, on doit reconnoître que *Jesus Nave*, est pour *Jesus filius Nave*. C'est aussi ce que l'on trouve dans le MS. d'Alexandrie, & dans les Versions Syriaque & Arabe de cet endroit de l'Ecclesiastique. C'est donc très-mal à propos que le P. *Hardouin* reprend *Grosius*, en cette occasion.

On * trouvera aussi, en cette Edition, une nouvelle Généalogie des Souverains Sacrificateurs jusqu'à Salomon, & des remarques † sur Isobeth, sur lesquelles je ne m'arrêterai pas.

Il y a un peu plus ‡ bas une addition sur le mot נְבוּבָב *jehovab*, que le P. *Hardouin* croit avoir été un mot de la Langue d'Adam, dont on savoit la vraie prononciation, avant la confusion des Langues; mais qu'elle se perdit alors, de sorte qu'il n'en resta que

* Pag. 530. & suiv. † Pag. 532. col. 2. & suiv. ‡ Pag. 533. col. 2.

que les lettres **מנר** dans la famille d'Abraham, qui ne savoit pas comment il les falloit prononcer, & qui employoit le mot *Adonai* pour celui-là. Ses descendans ne le savoient pas non plus, comme l'Auteur le croit. L'Auteur explique plus au long sa pensée, dans les additions de la fin, pag. 935. Toute cette hypothese, contraire aux sentimens communs, n'a été inventée que sur un passage de la Vulgate Exod. VI, 3. qu'il est visible que l'Auteur n'a point entendu. C'est se moquer du monde, que d'avancer tant de fadaïses si légèrement, & de prétendre substituer cela aux ruines de toute l'Antiquité détruite.

Dans la premiere Edition, le P. *Hardouin* avoit voulu tirer de la Langue Hebraïque les noms des Rois Assyriens & des Medes, dont il est fait mention dans le *Canon Astronomique* de *Ptolomée*. Il avoit cherché des sens Chrétiens, dans les noms de quelques-uns de ces Rois, en les expliquant par la langue Hebraïque. Depuis il a effacé ces étymologies & il produit ici un autre songe (car comment peut-on nommer autrement ces prétendues découvertes ?) dans le-

quel il trouve que tous ces noms signifient que *David étoit Juif*, comme si les Moines, qui les ont inventez au XIII. siecle, s'étoient divertis à inventer des noms, qui signifiaient cela, pour se moquer de la posterité. Je connois quelcun, qui mettoit de même les noms des anciens Héretiques du livre de *Heresibus* de *S. Augustin*, deux à deux, & qui y trouvoit des sens; comme dans la combinaison de *Basilidiani*, *Saturniliani*, qui signifioit, selon lui, que les Italiens aiment l'oignon; parce que *בצל* *betsel* signifie un oignon, & qu'on nommoit l'Italie *Saturnia*. De semblables conjectures, qui supposent que toute l'Antequité Chrétienne n'est qu'une fable, méritent les Petites Maisons, & non une rétractation sérieuse.

Si l'on considère la Chronologie de la p. 550. & suiv. depuis *Nabuchonodofor*, jusqu'à *Xerxès*, & qu'on la compare, avec l'édition précédente, on la trouvera toute refondue & beaucoup plus étendue. L'Auteur l'explique ensuite en détail, & ne se sert que de l'Écriture Sainte, comme il dit, d'*Herodote* & de *Pline*, comme si tout le reste étoit fabuleux.

J'a-

J'avouë qu'il y a de la difficulté, dans la varieté des noms des Rois de l'Orient, & dans leur Histoire, & qu'il est difficile de concilier tout ce que les Anciens en disent; mais d'où vient cela, sinon de ce que nous n'avons point d'histoire de ces Rois, mais seulement quelques fragmens recueuillis de divers Auteurs, qui en ont parlé par occasion & en très-peu de mots? Si nous avions les livres même des anciens Chaldéens, il n'y a guere lieu de douter, que l'on ne vît l'origine de toutes ces brouilleries.

Le P. *Hardouin*, * après avoir établi la suite des Rois d'Assyrie, comme il l'entend, y a joint l'explication des quatre bêtes, qui parurent à Daniel, Ch. VII. par laquelle il prétend confirmer son hypothese. Il a encore † ajouté ici la suite des Rois de Perse, tirée de la Tragedie d'*Eschyle*, nommée les Persanes, & celle des Rois des Medes & des Persans, depuis Cyaxare jusqu'à Xerxes. En parlant d'*Eschyle*, l'Auteur dit qu'il n'a jamais soupçonné de supposition *Homere*, *Hesiodé*, *Euripide*, *Sophocle*, *Pindare*,

M 7

re,

* Pag. 560. ed. 2 & suiv. † Pag. 566. & 567.

re, Aristophane, Theocrite, & Callimaque; mais par malheur ils ne peuvent, comme il croit, presque rien fournir, pour l'ancienne Histoire. A l'égard de l'endroit d'*Escbyle*, il croit qu'il a introduit * *Darius* fils d'*Hystafpe* parlant de la suite des Rois de Perse, sur des bruits incertains, ou sur des Auteurs. fabuleux. On ne peut pas nier que cet endroit ne soit au moins obscur, puis que *Darius* y dit qu'il étoit le septième Roi, depuis un certain *Medus*. Plusieurs savans hommes ont taché d'expliquer ce passage; mais ce n'est pas ici le lieu d'en parler.

L'Auteur a aussi ajoûté à cette Edition la suite des Rois de *Macedoine* † & d'*Egypte*. Ils prétend que les Rois, qui sont nommez *Dieux* & les Reines qui sont nommées *Déeses*, n'ont eu ce titre, que parce qu'ils étoient descendus de quatre Rois de suite, & fait plusieurs autres remarques sur eux & sur leurs médailles, que les habiles gens examineront à loisir. Ils verront si tout ce qu'il dit se peut prouver par l'Écriture (c'est à dire, par les livres Apocryphes.) par

Pline,

* *In Persis Versu 261. & seqq.* † *Pag. 376. & les quatre suivantes.*

Pline, ou par les Médailles. Dans * *Ja* faite il explique la Prophétie, qui est au Ch. XI. de Daniel, selon son hypothese, & il prétend qu'elle se trouve confirmée par les paroles du Prophete. Il loué aussi l'habileté de l'Auteur de la Vulgate, & il reçoit tous les livres & les histoires Apocryphes, comme celle de Judith, qui n'a aucune ombre de vérité, pendant qu'il méprise les plus assurées.

Qui Bavium non odit amet tua carmina, Mævi.

Il y a dans cette explication bien des endroits, que personne de ceux, qui entendent l'Hebreu, ne lui accordera jamais; comme quand il explique un mot obscur du Vf. 45. אֶפְהַדְנוּ *aphadno*, ou *apadno*, qu'il dit être un abrégé des mots אֶפְהַדְנוּ *ephhe-hadno*, *regulus ad Aegyptum*, par où il entend Antiochus Epiphanès. Il vaut mieux se taire, que deviner si hardiment; car enfin qu'y aura-t-il d'assuré, dans l'interprétation de l'Écriture Sainte, si chacun débite sans examen toutes les chimères, qui lui tombent dans la tête? Si l'on expliquoit ainsi les

* *Pag. 587. col. 1.*

les livres modernes , & dont le sens est le plus connu , on y trouveroit tous les mysteres que l'on voudroit.

Sur l'année de * l'Ere des Gres 143. il y a une explication du même goût de la Prophetie , qui se trouve au Chap. VIII. de Daniel.

Sur l'année 171. de la même Ere, † l'Auteur a ajouté une liste des Médailles marquées de caracteres Samaritains, qu'il a vuës, ou qu'il a tirées de *Villalpand*, de *Waser*, de *Walton* & de *Morin*. Il croit que l'art de fondre les metaux, pour faire de la monnoie, étoit défendu aux Hebreux, par la Loi qui est Exod. XX, 4. en sorte qu'ils n'avoient aucune monnoie, mais qu'on pesoit simplement le metal. Néanmoins comme on trouve des monnoies de Simon, Souverain Sacrificateur, avec des caracteres Samaritains, le P. *Hardouin* croit que ce Pontife souhaitant d'éterniser, par la monnoie, à l'imitation des Princes voisins, *la délivrance de Jerusalem*; il avoit fait faire les monnoies, qui nous restent, par les Samaritains, dont une partie étoit sous son obeissance, & qui y mirent leurs caracteres Cuthéens; car il croit

que

* Pag. 589. col. 2. † Pag. 602. col. 1. & seqq.

que les Hebreux étoient particuliers à la Judée. Voilà une fable, qu'il a faite sur ces Médailles, semblable à celles qu'il a fabriquées sur les Médailles Romaines. Il semble avoir voulu imiter les amis de * son *Severus Archontius*, qui bâtirent l'histoire Romaine, comme il le croyoit, en partie sur des Médailles entendues à leur maniere, & vouloir nous débiter ses conjectures arbitraires, pour des veritez. Il ajoûte immédiatement après une petite Dissertation, de la Monoie des Hebreux, & de quelques Monoies Grecques & Romaines; où il dit qu'il a vu deux sortes de Sicles d'argent, dont les plus gros valoient 40. sols monoie de France, & les moindres la moitié. Mais Mrs. *Cumberland & Bernard*, qui ont calculé le poids & les prix des Sicles Hebreux, sur ce qui nous en reste dans l'Antiquité, ont fait voir qu'ils pesoient justement une demi-once Romaine, & qu'ils valoient environ 28. sols d'Angleterre & 25. de la monoie de Hollande, ou à peu près, qui fait trente sols de France. Il s'en suit de là que les prétendus Sicles de nôtre Auteur sont des

si-

* Voyez *Num. Herod. ad an. C. LL. pag. 343.*

sicles faits à plaisir , par des gens qui n'en savoient pas le poids ; & en effet cette double espece de Sicles n'est qu'une pure chimere. On comparera, si on veut , ce qu'il dit de diverses Monoies Greques , avec ce que *Mr. Bernard* en a dit ; ou plutôt avec les passages des Anciens , qu'il indique & sur lesquels il se fonde.

Sur l'an de Rome 710. * il fait entendre qu'il regarde le meurtre de Jules-Cesar , par les Senateurs Conjurez , dont *Brutus* , & *Cassius* étoient les Chefs , comme une fable ; parce que *Virgile* & *Pline* , qui parlent de cette mort , ne nomment pas les Conspirez. Il rapporte à *Brutus* , qui chassa *Tarquin* le Superbe de Rome , une Médaille où il y a d'un côté BRUTUS IMP. & de l'autre côté un chapeau , symbole de la liberté , entre deux poignards , avec ces lettres EID. MAR. qui marquent les Ides de Mars. Il prétend que ce fut le jour , que *Brutus* chassa *Tarquin* , & que *Dion* a conjecturé mal à propos que *Brutus* , qui vivoit du tems de Cesar , avoit voulu dire par-là qu'il avoit délivré la ville de Rome avec *Cassius*. C'est qu'il croyoit que l'histoire de *Dion* , que

nous

* Pag. 614. col. I.

nous avons, est l'ouvrage d'un Moine, qui avoit fait, comme lui, une histoire Auguste en partie sur des Médailles mal-entendues. Pour ne pas redire que c'est traiter toute l'Antiquité de fable ; je dirai seulement que c'est vouloir faire accroire que les Oeuvres de *Ciceron*, où il est fait mention de l'action de Brutus & de Cassius, comme les Philippiques & plusieurs de ses Epîtres, ont aussi été faites par des Moines. Je croi en effet que le P. *Hardouin* a délibéré en lui même, s'il ne mettroit point les Oeuvres *Ciceron* dans le rang des livres supposés, comme il y met les Eglogues & l'Eneide de *Virgile*. Ceux qui ont vû la copie revue, qu'il avoit envoyée en Hollande, pour y imprimer ses Ouvrages, ont remarqué qu'il avoit, dans l'endroit de ses *Nummi Herodianum*, que l'on a cité, effacé d'abord le nom de *Tullius* des Auteurs, qu'ils reconnoissoit pour véritables, mais qu'il l'avoit remis à la marge, de sa main ; de peur apparemment qu'on ne fût encore plus choqué de ce nouveau retranchement.

Il entreprend de même de prouver, dans une addition * sur l'an de Rome

* Pag. 616. col. 1. & seq.

me 728. que c'est à cette année que l'on doit commencer les années Actiaques, ou l'Ère de la Victoire d'Actium, dont on se servoit à Alexandrie, depuis ce tems-là; & non l'an 723. comme on le croit communément, sur la foi de toute l'Antiquité & des Inscriptions fabuleuses. Il se sert pour cela d'une Médaille de Tripoli en Syrie, dont on verra l'explication dans l'Auteur. Il n'y a personne, qui ne conçoive facilement que quand même il expliquerait bien la Médaille, ce ne seroit pas un fondement suffisant pour tout rejeter, & que l'on avoit plus de sujet de croire, que les Monétaires se sont trompez, que de tout renverser sur l'autorité de quelque peu de Médailles, peut-être douteuses.

Sur la 1. année de Jesus-Christ, *il traite du passage de S. Luc Ch. II, 2. où il est dit que le dénombrement, dont il parle, se fit sous *Cyrenius Gouverneur de Syrie*, ou, selon d'autres, *avant que Cyrenius fût Gouverneur de Syrie*, ce qui semble mieux. C'est ainsi qu'il y a dans le Grec, mais parce que la Vulgate a mis à *Præfide Syrie Cyrino*, & qu'il se trouve sur une
MÉ-

* Pag. 618.

Médaille de ceux de *Raphané*, ville de la *Decapolitane*, ce nom, qui est celui d'un Magistrat de cette Ville; le P. *Hardouin* prétend que celui, dont S. Luc parle, étoit ce même Grec Magistrat de *Raphané*. Mais premièrement, il n'y a aucun MS. Grec, où il y ait ὑπὸ ἑ Κυρηνίου & préférer la Vulgate à tous les MSS. & à tous les anciens Interpretes, n'est pas d'un Critique, qui ait quelque goût; quoi que cela soit bon pour un Auditoire de Théologie, dans l'Eglise Romaine. L'Ancienne Vulgate avoit ici *Præfide Syrie Cyrino*, comme il paroît par S. *Ambroise*. Secondement, il n'importe comment qu'on exprime *Quirinus* en Grec, & on fait que les Grecs pouvoient dire *Κυρηνός*, ou *Κυρηνίος*, ou *Κυρηνίτης*, parce qu'ils corrompoient diversement les noms Latins, en les accommodant un peu à leur Langue. Ainsi il ne s'ensuit nullement que ce soit ici un nom Grec, de quelque manière qu'on le trouve écrit. En troisième lieu, il est absurde de dire qu'un petit Magistrat, d'une ville peu considérable de la *Decapolitane*, étoit Gouverneur de *Syrie*, ἡγεμονεύσας Συρίας. Il n'y a aucun exemple semblable, car quoi que la *Decapolitane* puisse être

nom-

nommée *Syrie*, il ne s'ensuit pas qu'un Magistrat d'une ville de la Decapolitane, puisse être dit *ἡγεμονὸς τῆς Συρίας*. Quatrièmement, c'est une imagination extrêmement bizarre, que de s'imaginer qu'Auguste employa un Grec inconnu, pour faire le dénombrement de la Judée ; pendant qu'il y avoit un Gouverneur Romain en Syrie. Il est vrai que notre Auteur se moque de ce que l'Histoire nous apprend des Gouverneurs de ce pais-là ; sur lesquels on peut consulter le livre du Cardinal *Noris*, sur les Cenotaphes de Pise, Diff. II. Voilà ce que l'on appelle faire l'histoire sur les Médailles ; c'est à dire, débiter toutes sortes de songes, plutôt que d'avouer qu'on ne les entend pas, & rejeter toute l'histoire écrite, en faveur de ses propres rêveries. Je ne croi pas que, depuis qu'on se mêle d'écrire, il soit jamais rien arrivé de semblable.

VII. LA Chronologie de l'Ancien Testament est suivie des explications de quelques Médailles rares de *Tetricus* & de *Diocletien*, dans des Lettres du P. *Hardouin* à Mr. de *Bailonfeaux*, qui les avoit fait imprimer à Luxembourg. Il y a à la fin une Lettre du même Mr. de *Bailonfeaux* à Mr. *Galland*,

laud, touchant l'explication de ces Médailles & de quelques autres. Je n'en donnerai aucun extrait, parce qu'il faudroit trop s'étendre, quand même on ne feroit que rapporter ce qu'il dit. Mais il n'est pas possible de ne prendre pas le parti de l'Histoire ancienne, contre des conjectures creuses, & qui n'ont aucun fondement que l'imagination de celui qui les a inventées.

VIII. EN suite on trouve ce qu'on appelle *l'Histoire Auguste*, recueillie de Lettres écrites à Mr. de *Bailloufeaux*; qui, à proprement parler, n'est pas une Histoire, mais seulement les Médailles des Empereurs disposées, selon l'ordre Chronologique, par l'Auteur, de la maniere dont il croit qu'on les doit disposer, & expliquées selon ses idées, depuis Auguste jusqu'au tems de Diocletien. On voit par-là que ce sont plutôt les matériaux de l'Histoire conjecturale que le P. *Hardouin* pourroit faire des Empereurs, que l'Histoire même; ou que des matieres, qui pussent servir à un autre. On y voit par tout les mêmes Paradoxes, que dans le reste; & (si vous en ôtez la description des Médailles, que je suppose fidele, sans le savoir) mille traits qu'on ne trouve dans aucuns

cuns livres de l'Antiquité, qui étoit suspecte à l'Auteur. Il a suppléé aux Histoires, qu'ils nomme fabuleuses, par des conjectures aussi hardies, que l'est l'opinion, où il étoit que l'Antiquité Greque & Romaine avoit été fabriquée par des Moines du XIII. siecle. Les habiles gens en ces sortes de choses soutiennent de plus qu'il se trompe à tous momens, dans la maniere de les lire, & siflent partout ses conjectures, qui n'ont en effet aucune vrai-semblance.

L'Auteur dit * qu'il se propose trois choses. La premiere est de donner la Chronologie des Empereurs, ou de marquer par le moyen des Médailles le tems de chaque chose; la seconde est de rapporter leurs principales actions, & que l'on n'a pas encore bien entendues; & la troisiéme de donner leurs Genéalogies. En tout cela, l'Auteur prétend n'employer que les Médailles & *Pline*.

Pour la Chronologie, il prétend qu'il n'est pas possible de la fixer, par le moyen des Historiens que nous avons, qui ne s'accordent ni entre eux, ni avec eux mêmes; au lieu qu'il n'est rien de plus facile que de la

* *In Pref. p. 682,*

la regler par les seules Médailles. Pour s'en acquiter heureusement, il faut, dans les Médailles Greques, commencer les années des Empereurs au mois de Septembre, après le jour de la fondation de la ville de Rome; parce que ce fut en ce tems-là, que l'on donna, ou que l'on continua la puissance Tribunicienne à Auguste; excepté les Médailles où il y a ΕΤΟΥΣ ΝΕΟΥ ΙΕΡΟΥ, c'est à dire, la nouvelle année d'Auguste. A l'égard des Médailles Latines, il faut compter les années de la puissance Tribunicienne, depuis le jour auquel Rome avoit été fondée, qui fut le 21. d'Avril; excepté seulement les Médailles d'Antonin Pie, & de Marc Antonin, dans lesquelles la puissance Tribunicienne commence au premier de Janvier. Dans les autres, on la doit commencer dès le 21. d'Avril, comme il paroît, selon l'Auteur, par les Médailles de Nerva, faites à Antioche, & principalement par celles de la Colonie de Viminacium & de la Province de Dacie, qu'il promet de publier. Il dit que ces principes étant posez, la Chronologie est facile, au lieu qu'on ne sauroit la débrouiller sans cela. C'est ce que je laisse à

examiner à ceux qui s'entendent en ces fortes de choses & qui ont du loisir. Cependant l'Auteur n'ayant eu alors aucune foi, dans l'histoire ancienne, ne peut pas exiger que l'on se fie en lui, en quoi que ce soit. Il faut des démonstrations claires, pour que les Lecteurs osent assurer quelque chose, après lui.

On ne peut rien dire de plus remarquable de la vie des Empereurs, selon l'Auteur; que ce que l'on trouve dans les Médailles; c'est qu'après Neron, le Sénat ne leur donnoit le gouvernement, que pour un certain tems. Après Cesar Auguste, le Sénat, dit l'Auteur, se repentit d'avoir créé un *Empereur* à vie; il n'y en eut que peu ou point, pendant quatre cents-ans, qui jouïssent de cet avantage. Il n'y eut même point d'*Auguste* perpétuel, jusqu'aux enfans de Constantin. Tous ceux qui le furent ne le furent, que pour peu d'années. A peine y eut-il quelcun, qui passât dix-neuf ou vingt ans, sans en excepter Antonin *Pie*; à qui, selon l'Auteur, on a donné ce titre, pendant vingt-trois ans; parce, dit-il, que le Sénat ne voulut pas que l'on comptât dans le nombre légitime des vingt ans, les

trois

trois , qu'il employa à visiter l'Empire & pendant lesquels il fut Consul. C'est-là la cause, pour laquelle la Puissance Tribunicienne commence en lui, avec le Consulat au premier jour de Janvier, comme on l'a déjà dit.

Il soutient même que la dignité d'Empereur n'étoit pas regardée comme héréditaire dans les armées, ni celle d'Auguste dans les Provinces. Jamais dit-il, l'un & l'autre honneur n'a passé des grands-peres aux petits-fils. On fit une Loi, par laquelle il fut ordonné, que si le fils d'un Auguste succédoit à son Pere, ou regnoit avec lui, il n'y eût plus dans cette maison d'Empereur, ou d'Auguste; mais que cette dignité fût donnée à leurs parens d'une ligne collaterale, & ne fut rendue aux descendans de la premiere ligne, que plusieurs années après; peut-être vint, dit l'Auteur. C'est pour cela, continue-t-il, qu'après les fils de Vespasien, après Commode fils de Marc Aurele, après les fils de Severe Antonin & Geta, après les deux Gordiens fils de Gordien l'Africain, après Philippe fils d'un pere du même nom, après les fils de Decius, celui de Valerien, & après d'autres

L'Empire a été transféré à d'autres branches de la famille des *Cesars*; car l'Auteur ne croit pas que ce mot ait jamais été le nom d'une dignité. Il prétend que ç'a toujours été celui d'une famille.

Voilà bien des Paradoxes, fondez uniquement sur des conséquences tout à fait incertaines; car enfin quand même on n'auroit aucune histoire de ce tems-là, & qu'il ne resteroit aucunes lumières, que celle que l'on peut tirer de *Pline* & des Médailles, comme l'Auteur le croyoit, l'année passée (il fait profession de croire le contraire depuis le 27. de Decembre 1708.) on pourroit nier tout cela, sans qu'il pût rendre vrai-semblables ses explications. On n'a qu'à lire son Histoire Auguste, en elle même, pour s'en assurer.

Il n'y a pas moins de Paradoxes, en ce qui concerne les Genéalogies des Empereurs. Il prétend que tous les *Cesars* ont été parens, & que cela paroît par les noms & surnoms de leurs Médailles. C'est une erreur populaire, selon l'Histoire Auguste rétablie sur les Médailles, que de s'imaginer que le mot de *Cesar* ait jamais été un nom de dignité.

Pour

Pour établir cette Généalogie , on donne diverses regles, dont je mettrai ici le sens, en abrégé. 1. Presque tous les noms en I U S, comme *Antonius, Julius* &c. sont les noms propres des familles Romaines: 2. Ceux qui se terminent en A N U S, comme *Domitianus*, sont tirez du nom de la femme de quelcun, comme celui, que l'on vient de rapporter, est tiré de *Domitia*, & le fils aîné héritoit ordinairement de ce nom; ce qui est très-opposé à l'opinion constante & fondée, comme je croi, sur de bonnes raisons, qui fait la terminaison en A N U S, une marque que celui qui avoit ce nom, avec celui d'une nouvelle famille, avoit été adopté en cette famille, comme *P. Scipio Æmilianus* qui étoit fils de *Paulus Æmilius*, & qui avoit été adopté dans la famille des Scipions: 3. Quand ces deux sortes de noms en I U S & en A N U S se trouvoient joints ensemble, comme *Domitius Domitianus*, c'étoit une marque que cet homme avoit pris le premier nom de sa femme, qui étoit de la même famille, pour le mettre devant l'autre, & cela en vertu du contract de mariage: 4. Le nom de *Cesar* étoit un nom d'une

N 3. famille,

famille , qui étoit si fort aimée du Peuple Romain , que le Sénat ordonna que ceux de cette famille succederoient à la dignité d'*Auguste*. C'est à cela que se rapportent les Médailles, où il y a PÉRPÉTUITATI AUGG. ou AUG. frappées sous Tite , Hadrien , Gordien &c. On fait qu'on explique communément tout autrement cette légende , & il falloit être un étrange tireur de conséquences , pour en former le sentiment qu'avoit le P. *Hardouin*. 5. La situation , comme il croyoit , du mot *Cæsar* marquoit clairement cela , dans les Médailles sur tout de Tite & d'Antonin Pie , dont le premier s'appelle T. CAESAR VESPASIANUS, & l'autre T. AELIUS CAESAR ANTONINUS. Il est vrai qu'ils affectoient de se nommer *Cæsars* , comme s'ils avoient été de cette famille , à cause de l'entêtement que le Peuple Romain avoit eu pour ceux quiportoient ce nom ; mais il est certain que la famille étant éteinte , personne ne prenoit ce nom , qu'il ne fût ou Empereur , ou dans la dignité la plus relevée après celle-là : 6. *Auguste* devint un nom héréditaire à la famille des *Cæsars* : 7. Toutes les

les femmes , qui en étoient descendues , s'appellerent , à cause de cela, *Augustes* , quoi qu'on ne frappât des Médailles , avec ce titre , qu'en l'honneur de celles qui étoient de la famille de celui qui étoit actuellement en possession de l'Empire. 8. Quand il y a plusieurs noms sur les Médailles d'un Prince , ils sont tirez de son Pere , de sa Mere , ou de sa femme , en sorte que le plus illustre est le premier. L'on apporte quelques inscriptions pour prouver ce sentiment , qui sont vraies & anciennes , parce qu'elles servent aux fins de l'Auteur ; mais qui autrement auroient été fausses & supposées , si elles y avoient été contraires , comme la plûpart de celles de *Gruter* , si l'on en veut croire ce que le P. *Hardouin* disoit l'année passée. 9. La plûpart du tems , on mettoit le surnom après , soit qu'il fût propre à celui dont il s'agissoit , soit qu'il fût paternel. Tels étoient , selon l'Auteur , *Severus , Albinus , Constantinus , Constans & Constantius*. 10. On changeoit un peu les surnoms paternels , dans les enfans. Ainsi la fille de *Severus* s'appelloit *Severina* ; celle de *Paulus* , *Paulina* ; les fils de *Constantin* , *Constans & Constantius*.

11. Quelquefois on joignoit les noms & les surnoms de plusieurs familles, sur tout lors que les derniers les pouvoient mieux distinguer, que les noms; comme en *Herennia Sallustia Orbiana*. 12. Personne n'est nommé fils de quelcun dans les Médailles, qui ne le fût par nature, ou par adoption. 13. Personne n'y est nommé petit-fils de quelcun, dont le Pere, ou la Mere ne fussent fils, ou fille, à proprement parler. Ainsi Drusus, fils de Tibere, étoit petit fils d'Auguste, parce qu'il étoit fils de Julie, fille d'Auguste. Cela est contraire à * l'histoire, qui nous apprend que Tibere avoit eu *Drusus d'Agrippine*, fille de *M. Agrippa*, & d'*Attica* fille d'*Atticus* l'ami de Cicéron, & que Drusus étoit né avant que Tibere épousât Julie. Mais l'Auteur avoit besoin de cela, pour faire en sorte que Galba descendît de la famille des Césars, car il le fait petit fils de ce même Drusus. Ensuite l'Auteur s'inscrit en faux contre diverses inscriptions, qui font voir le contraire de ce qu'il dit dans la Regle 13. dont nous venons de parler. Mais il n'y a personne, qui ne prenne plutôt sa regle pour fausse, & ses

ex-

* Voyez *Suctone in Tiberio c. 7.*

explications des Médailles, pour chimeriques, que de donner le démenti à *Suetone*; qui, au commencement de la vie de *Galba*, assure qu'il n'appartenoit, en aucune maniere, à la famille des Césars. 14. L'Auteur exceptoit néanmoins de la regle *Germanicus*, qui est nommé fils de *Tibere* & petit fils d'*Auguste*; au lieu qu'il étoit seulement neveu de *Tibere* & mari d'une petite fille d'*Auguste*. Pour l'adoption de *Germanicus*, par *Tibere*, de laquelle *Suetone* parle au **CH. LII.** de la vie de cette Empereur, & en vertu de laquelle il étoit petit fils d'*Auguste*, par adoption, le **P. Hardouin** s'en moque. 15. Les gens de qualité, pour être en état de parvenir à la dignité d'*Auguste*, épousoient des filles qui étoient de la famille des Césars.

Ce sont les Regles, sur lesquelles le **P. Hardouin** s'appuyoit, il y a quelques mois, pour détruire toute l'Histoire ancienne. Ceux qui savent un peu raisonner, & qui ont quelque connoissance de l'Antiquité, jugeront que les demandes (car on peut nommer ainsi les Regles, à la maniere des Géometres) qu'il faisoit ne pouvoient lui être accordées en leur entier par per-

N 5 sonne;

sonne; d'où il s'ensuivoit que les conséquences étonnantes, qu'il en tiroit, étoient sans aucun fondement.

On peut voir par cet échantillon, où l'Auteur lui même avoit mis ce qu'il y a de plus remarquable dans sa prétendue Histoire Auguste, ce que l'on doit s'attendre du fonds de cet Ouvrage. Il avoit dit encore qu'il ne produiroit que des Médailles bien assurées; mais, à dire la vérité, comment pourroit-on se fier à un homme, qui rejette toute l'Antiquité? Qui fait premièrement s'il n'a pas été trompé dans les Médailles, qu'il nous donne pour bonnes; puis qu'il prétendoit bien que tous les Savans, depuis plusieurs siècles, s'étoient laissez grossièrement tromper par des Romains, qu'ils prenoient pour de vraies histoires? Qui fait en second lieu, s'il les lit, comme il faut, car Mr. *Vaillant* & le Cardinal *Noris* ont montré clairement qu'il s'y étoit trompé plusieurs fois? Il y a, comme l'on sait, beaucoup de Médailles frustes & à demi effacées, sur lesquelles on s'est souvent imaginé de lire ce qui n'y étoit point.

IX. L'OUVRAGE suivant est une défense du P. *Hardanus* contre le P. *Lamy*,

Lamy, Prêtre de l'Oratoire. Il défend sa manière d'expliquer les LXX. Semaines, contre ce savant homme, qu'il traite de haut embas; comme s'il n'appartenoit qu'au P. *Hardouin*, d'expliquer l'Écriture Sainte, au lieu qu'il est visible qu'il y renverse tout, & qu'il prend la même liberté, à l'égard des Rois de l'Orient, qu'à l'égard des Empereurs Romains; c'est à dire, qu'il raconte des songes sans aucun fondement, comme une histoire; dans le tems qu'il traite d'Auteurs peu dignes de foi ceux qui disent qu'Artaxerxe Longue-main a succédé à Xerxès. Tant de hauteur ne sied pas bien à un homme, qui est si plein de chimeres, & qui a été obligé de s'en dédire. Je ne sai si le P. *Lamy*, qui est un habile homme, y a répondu; mais il est à présent assez vangé, lors qu'il voit que l'on se retracte de choses, dont on s'applaudissoit si fort & que l'on avoit dites d'un ton si affirmatif.

X. COMME l'Auteur n'est pas encore mort, & qu'il a avancé bien d'autres Paradoxes, il pourra s'en retracter avec le tems. Tel est celui, par lequel il assure que *Synagoga Libersinorum* ne signifie point Act. VI, 9.

la Synagogue des Affranchis, comme tout le monde l'a toujours cru, mais la Synagogue de ceux, qui sont aux deux côtez; car, dit-il, *Libertini* est la même chose que les mots Chaldéens לעבר תני *liber*, aut *leiber tine*. Mais le moindre Ecolier. dira au P. *Hardouin* que ces mots ne furent jamais ni Hebreux, ni Chaldaiques, dans cette situation. Si l'on vouloit dire cela en employant le mot עבר; on diroit en Chaldéen לאנשי לשני עברי *leanfsche lischne hebarin*, des hommes des deux côtez; ou, si l'on vouloit, on pourroit retrancher le premier mot. Les mots du Pere *Hardouin* sont aussi élégans en Chaldéen, que si l'on disoit en Latin *lateris duo*, pour *duorum laterum*; & il y a encore une autre faute, en ce que le mot numeral ne précède pas, comme il le devoit. D'ailleurs il est inoui que les Juifs de *Cyrene* & d'*Alexandrie* du côté du Midi & ceux de *Cilicie* & d'*Asie* du Septentrion, qui sont nommez dans ce passage de S. Luc; il est inoui, dis-je, qu'ils soient nommez les deux côtez. C'est un songe du P. *Hardouin*, qu'il débite avec sa hardiesse ordinaire.

Il soutient de même qu'il n'y avoit qu'une

qu'une Synagogue à Jerufalem, quoi que les Rabbins difent qu'il en avoit CCCCLXXX. & il le fonde fur les paroles de Jesus-Christ Jean XVIII, 20. où il dit qu'il a enseigné *dans la Synagogue & dans le Temple*; comme fi cela vouloit dire néceffairement qu'il n'y avoit qu'une Synagogue, comme il n'y avoit qu'un Temple; mais on fait que le fingulier fe prend à tous momens pour le pluriel. Il ne pouvoit y avoir qu'un Temple, felon la Loi, mais rien n'empêchoit qu'il n'y eût quantité de Synagogues, & il y en avoit en effet, dans toutes les villes & les Bourgs. Jerufalem étoit une trop grande ville, & il y venoit une trop grande affluence de monde, pour pouvoir faire leurs dévotions les jours de Sabbat, dans une feule. Ainfi on a tout fujet de croire qu'il y en avoit plusieurs, dans cette Capitale de la Judée, & de toute la nation Juive.

L'Auteur prétend auffi que *Scaliger*, *Drufius* & le Jefuite *Sararius* fe font trompez, en dérivant le mot *Affidai*, dont il eft parlé 1. Marc. II, 43. VIII, 13. du mot חסיד *hhasid*, qui fignifie faint & pieux. Pour lui, il le tire de צידה *tsidab*, ou הצירה *hattsidab*, qui fignifie le côté. Mais cela

est contre l'Analogie, & il n'y a aucun mot dans l'Écriture, ni dans les Rabbins, qui signifie *un homme de côté*, tiré du mot *צדק* *tsidab*. C'est faire une langue à plaisir, que de fabriquer ainsi des mots. Les habiles gens tâchent de rendre raison des noms & d'en marquer l'étymologie, sur l'Histoire; mais nôtre Auteur fait des Etymologies sans fondement, & fabrique là-dessus des Romans.

Il dit que les noms terminez en *ai*, doivent venir de mots Hebreux qui finissent par un *ה*, qui répond à l'*e* Latin. Il se trompe, il faut que ces mots finissent par *אי*. C'est ainsi que de *כשדאי* *chascbdai*, on a fait *Chaldæus*, & que de *יהודאי* *jebondai*, on a fait *Judeus*, & ainsi des autres noms semblables. Il y a de l'apparence qu'on a dit de même *בבסדאי* *bbasidai*, pour *בבסד* *bbasid*, comme si c'étoit le nom d'une sorte particuliere de gens. Ou, si l'on veut, on peut tirer du pluriel Syriaque & Chaldéen *bbasidaï*, que l'on écrit de même, pour les consones, que le singulier que j'ai rapporté. C'est le sentiment de *Drusius*, que l'on pourra voir au commencement de son petit traité de *Hasidaïs*.

C'est

C'est ainsi encore que ce sont formez les noms de *Pharisei*, פרישאי, *pharischæ*, séparez ; & de *Sadducei* צדוקאי, *tsaddoukaë*, disciples de Sadok. Mais nôtre Auteur, qui ne paroît pas s'être jamais appliqué avec quelque soin à ces sortes de recherches, fait venir ridiculement le nom des *Pharisiens* de פרה *fructifier* & de פה *aller de lieu en lieu* ; ce qui marque que les Pharisiens faisoient la fonction de *Missionnaires*. Il dérive, avec la même absurdité, celui des Sadducéens de ש *qui*, ורה *se réjouir* & וקה *la Loi* ; en sorte qu'ils prenoient ce nom, comme s'ils s'étoient réjouis dans la Loi. Cela est en même tems contre l'Analogie, & contre la maniere constante, dont les Juifs écrivent ces mots, qu'ils expliquent, comme je l'ai fait. C'est comme S. *Ferôme* les écrivoit, puis que sur le Ch. XXII. de S. Matthieu, il explique le mot *Pharisien*, *divisus*, en Chaldéen פרישב *pbrisch*, ou, selon l'ancienne prononciation, *pharisch*, & celui de *Sadducéen*, de צדיק *tsadick justus*. Ceux qui entendent l'Analogie de la Langue Hebraïque savent que lors qu'un mot, composé de trois lettres radicales, se peut rapporter à une racine

cine comme composée de ces mêmes lettres, on ne cherche aucune composition dans les mots; qui dans cette Langue est beaucoup plus rare, que dans les autres.

L'Étymologie du mot de *Machabées*, qu'il fait venir du mot Grec μάχη *combat* & de l'Hebreu אבה *vouloir*, parce que les Machabées vouloient se battre, est encore plus ridicule. Il en doute pourtant un peu, mais il croit qu'on ne peut pas lui contester l'Étymologie du mot *Libertini*, que personne ne lui accordera jamais. Ne pouvoit-il y pas y avoir une Synagogue bâtie par quelques *Affranchis* d'Italie, soit Juifs d'origine, soit Romains, mais Juifs de Religion, qu'on appelloit *la Synagogue des Affranchis*, à cause de cela, *Synagoga Libertinorum*? Le mot *libertinus* est un mot Latin, connu & usité, & les Romains étoient depuis long-tems maîtres de Jerusalem; pourquoi donc aller forger des origines sans fondement & opposées à toute Analogie?

Cependant le P. *Hardouin* ne s'est pas contenté d'inferer cette miserable Dissertation dans le *Journal de Trevoux*, qui est consacré à toutes sortes de fadaïses; mais encore il l'a traduite en

en Latin, pour en enrichir le recueuil de ses *Oeuvres Choïstes*.

XI. IL a voulu faire sa cour au Pape, en disant que dans la Médaille, que Louis XII. fit battre, étant en guerre avec la Cour de Rome, P E R D A M B A B I L L O N I S N O M E N, *Babillo* signifie non Rome, mais le *Grand Caire*; comme s'il avoit menacé de faire la guerre aux Mahometans, qui tenoient alors le Grand Caire, en Egypte; sous prétexte qu'il étoit Roi de Jerusalem. Mais il faut consulter là-dessus Mr. de *Thou* & les autres Historiens, qui en ont parlé.

Il explique ensuite une Médaille de *Philippe Auguste*, où l'on voit quatre lettres, de chacune desquelles l'Auteur fait un mot. Ces sortes d'explications sont très-incertaines. Il y a encore celle d'une Médaille Greque de *Justinien*.

XII. IL y a ensuite une explication du Pseaume LXVII. où il y a des endroits difficiles. Je ne m'étonne pas que l'Auteur crie contre l'Hebreu, qu'il n'entend guere, si l'on en juge par les échantillons, qu'il a donnez ci-dessus de son habileté dans cette Langue; mais je m'étonne qu'il ne se soit pas dédit ici, de ce qu'il avoit dit

dit contre la version Greque, car on ne peut pas douter qu'elle ne soit, dans les Pseaumes, l'original de la Vulgate. On fait que S. *Jerôme* en a fait une autre sur l'original Hebreu, mais que l'usage a conservé celle-ci, qui étoit faite sur le Grec; parce que les paroles des Pseaumes étant chantées dans les Eglises, on ne pouvoit guere les changer. Comme le Grec n'est nullement clair, ni exact, la version Latine de ce Grec l'est encore moins. C'est ce qui fait que les Prédicateurs y trouvent tant *d'onction*; car moins de sens il y a, plus les mots peuvent être tournés de tous côtez. Quels sens *allegoriques, mystiques & anagogiques* ne peut-on pas trouver en ces mots du V. 14. *Si dormiatis inter medios eleros. penna columbæ de argentea & posteriora dorsi ejus in pallore auri?* Le P. *Hardouin* trouve-là un sens, qu'il exprime ainsi dans sa Paraphrase Françoise: *Quand vous ne feriez que dormir au milieu de vos héritages, les habitans du Midi & du Nord de la Terre Sainte, qui sont les deux ailes de cette colombe, seront pourtant vêtus de brocard d'argent, & ceux qui occupent le pais, qui est derrière Jerusalem au delà de Jourdain, seront revêtus de brocard d'or pâle.*

pâle. L'Auteur confirme sa pensée dans ses notes, que l'on pourra consulter. Pour moi, je ne saurois y voir tant de finesse, & encore moins croire, que des conjectures si éloignées de la lettre, sont le sens du Prophete: comme fait nôtre Auteur, qui triomphe d'avoir, comme il croit, expliqué le premier la Vulgate. Je n'entends pas au reste ce qu'il dit à
 „ la fin : les * seuls Catholiques &
 „ les défenseurs de la Vulgate ont
 „ la pure parole de Dieu dans les
 „ Pseaumes (car j'assure seulement
 „ cela des Pseaumes) ils l'ont tra-
 „ duite de l'Hebreu, tel qu'il étoit
 „ communément, & tel que Jesus-
 „ Christ & ses Apôtres l'ont recom-
 „ mandé, avant que l'on y eût mis
 „ soixante & dix fois le mot Selah,
 „ outre plusieurs grosses fautes qui s'y
 „ sont glissées. Il dit qu'il a tiré cet-
 te explication de son commentaire sur
 les Pseaumes, que l'on ne s'impat-
 tiera guere de voir, après l'avoir
 luë.

XIII. L'INSCRIPTION de la Veronique, que le P. *Hardouin* prend pour une inscription Greque, est une inscription Moscovite, comme Mr.
de

* Ou LXVIII. selon l'Hebreu.

de la Crose le lui a dit. Les mots
 ἄβραμ δὴ γὰρ γεγάθεις χίμα πασινάς ἀκυσσά,
 qu'il explique *divisit utique penicillus
 figuram Christi invitus*, quoi qu'in-
 ventez à moitié par nôtre Auteur, qui
 lit par prophétie des lettres initiales, ne
 furent jamais Grecs, & ne servent
 qu'à prouver qu'il décide de bien des
 choses, qu'il ne fait guere.

XIV. ENFIN la dernière Dissen-
 tation tend à nous prouver, contre le
 consentement des Interpretes mo-
 dernes, que le *Cephas*, que S. Paul
 reprit, comme il le témoigne dans
 son Epître aux Galates, n'est pas S.
 Pierre, mais je ne sai quel *Cephas*
 inconnu jusqu'à présent. C'est une
 pure flatterie pour celui, qui se nom-
 me le successeur de S. Pierre; à qui
 l'Auteur veut persuader qu'il est de son
 intérêt, de soutenir que cet Apôtre
 n'eut point la foiblesse, que S. Paul
 reproche à *Cephas*. Tout cela est
 fondé sur une Chronologie bâtie ex-
 près, & à laquelle on en peut opposer
 de toutes contraires, comme celle de
 l'illustre *Pearson*. Mais je m'ennuye
 de parler de Paradoxes, & je croi que
 le Lecteur en sera aussi ennuyé que
 moi.

ART. I.

ARTICLE VIII.

HENRICI NORISII S. R. E.

Cardinalis Paraneſis ad V. C. Joannem Harduinum, S. J. P. Opus Poſtuum. Accedit ejuſdem Thraſo, ſeu Miles Macedonicus Plantino ſole perfrictus, operâ Annibalis Corradini Veronenſis. A Amſterdam chez Paul Marret 1709. in 8. environ 288. pagg. en tout.

CE Livre doit être achevé d'imprimer, dans peu de jours, de ſorte que j'ai cru pouvoir le mettre ici, à la ſuite des Oeuvres du P. *Hardouin*, avec lesſquelles il a du rapport. Le Cardinal *Noris*, qui n'étoit alors que Profefſeur en Théologie à Piſe, dans ſon livre de *Anno & Epochis Syromacedonum*, réfuta un endroit du livre de ce Jeſuite, * de *Nummis antiquis &c.* où il avoit mal lu une Médaille de Napoulouſe en Paleſtine, & à cauſe de cela mis le commencement de l'Ere de cette ville à l'an de Rome DCCXXXIV. ou DCCXXXV. Le Cardinal montre qu'il y avoit autrement

* Pag. 341. 1. Ed. in 4.

910 BIBLIOTHEQUE

trement sur la Médaille citée par le P. *Hardouin*, & que l'on doit rapporter l'Ere de cette ville à l'an DCCCXXIII. C'est dans sa V. Dissertation Ch. V. §. 2. Le P. *Hardouin*, qui s'étoit défendu contre lui, pendant qu'il vivoit, a effacé l'endroit de son livre de *Nummis illustratis*, après la mort de son adversaire & s'est corrigé sur ses remarques. Il a fait la même chose, dans sa Chronologie du V. T. & de plus il a supprimé, dans cette édition de ses Ouvrages, la défense d'*Emmenius Pacatus*, qu'il lui avoit opposée. On ne le sauroit blâmer, en cela ; mais on le loueroit, s'il avoit avoué qu'il étoit redevable de ces corrections au Cardinal *Noris*, & encore plus s'il avoit fait quelque réparation à la mémoire de ce Grand Homme.

Ce livre est une réplique à la défense, dont on vient de parler, dans laquelle le P. *Hardouin* s'étoit non seulement défendu, mais avoit critiqué à son tour quelques endroits de son Adversaire. J'en indiquerai ici quelques uns des principaux, sans m'arrêter aux circonstances particulières de cette dispute. On fera bien de la lire dans l'Original, qui est plein d'esprit,

d'esprit ; mais en il faut auparavant corriger les fautes, sur l'*Errata*.

Dans une Médaille frappée à Samarie l'an 14. de l'Empire de Neron, comme le Cardinal *Noris* le fait voir, & l'an CLXXXVIII. de l'Ere de Samarie, il y a dans le revers Θ. ΣΕΒΑΣΤΩΝ Μ... qu'il explique & qu'il supplée : * Θεῶν σεβασῶν μεγάλων, *des Dieux Augustes & Grands*. Il entend cela de *Caligula*, qui avoit fait mettre sa statue, dans un Temple de Samarie, dédié par Herode à Auguste, & dans lequel il soupçonne que Neron avoit aussi fait mettre celle de *Claude*.

Le P. *Hardouin* dit † là-dessus que le Sénat & le Peuple Romain n'avoient jamais accordé aux Empereurs de les placer parmi *les grands Dieux*, ou les Dieux du premier ordre. On lui répond que le Sénat ne mettoit les Empereurs au nombre des Dieux, qu'après leur mort, mais que *Caligula* avoit voulu qu'on l'y mît, pendant sa vie ; ce que l'on prouve, par des passages de *Philon*. On lui joint *Joseph*, que le P. *Hardouin* avoit commencé alors à traiter d'Auteur supposé ; & on dit, avec raison, que

* *Diss. V. Cap. IV, 4.* † *Pag. 19. & suiv.*

ceux, qui veulent débiter des fables, touchant une Histoire, doivent commencer par nier les Histoires veritables.

On fait voir * que *Juliaide*, bâtie par Philippe, en l'honneur de Julie, n'étoit nullement bâtie dans la *Galilée des nations*, comme le P. *Hardouin* le disoit, mais dans la basse Galilée: Que c'est se moquer, que de nier que *Sebaste* eût été bâtie & peuplée d'habitans Payens, dans la Samarie, par Herode, & qu'on ne pouvoit pas appeller ce territoire-là le territoire des Juifs: † Qu'il est faux qu'Herode fût seulement Roi de la Judée & de la Samarie, & que la division de sa succession, entre ses fils, prouve que sa juridiction s'étendoit encore sur la Galilée & au delà du Jourdain.

Le P. *Hardouin* avoit ‡ d'abord nié que la Médaille, dont il s'agit, fût de Neron. Il prétendoit qu'elle étoit de Domitien, mais une semblable, qui est plus entiere, où le nom de Neron se trouve, l'a contraint de charger de discours, dans sa Lettre à feu Mr. *Vaillant*; & il avoit varié en diverses autres choses, comme son Adversaire le lui reproche.

H

* Pag. 26. & suiv. † Pag. 35. & suiv.
‡ Pag. 44. & suiv.

Il avoit aussi prétendu que ces lettres du revers, qui suivent le mot Σεβασῶν: Μ..... ΑΡΙΑ ΗΠΡ, au lieu de signifier, *Samaria*, anno CLXXXVIII. comme le disoit le Cardinal *Noris*, doivent être suppléées & expliquées de cette maniere: Μητρόπολις Καισάρεια ἡ πρώτη Σεβασῶν, ou ἡ πρώτη Φλαυίαν Σεβασῶν, car il croioit voir un ◊ devant le dernier mot. * On lui prouve là-dessus 1. que du tems de *Neron Cesarée* n'étoit nullement *Metropole* de la Judée, mais seulement *Jerusalem*: 2. Qu'il est faux que cette ville eût été appelée *Prima* ou *Primana*, ni parce que l'on y envoya une Colonie des soldats de la premiere Legion, ni parce que ce fut la premiere colonie *Flavienne*, ni parce que ce fut la premiere ville, qui fut nommée *Cesarée*.

On demande d'où vient * que, dans une Colonie Romaine, il y avoit une legende Greque sur la monnoie? Le P. *Hardouin* répond, qu'elle avoit été battue par les anciens habitans du lieu qui étoient Grecs, & non par ceux qui y avoient été envoyez, en forme de Colonie. Mais on remarque là-dessus que les Empereurs n'établif-

Tome XVIII.

○

soient

* Pag. 52, & suiv

soient des Colonies qu'en deux manieres ; en y envoyant des soldats, en forme de Colonie, ou en donnant le droit de Colonie aux anciens habitans, sans y en joindre de nouveaux. Ainsi Septime Severe donna le droit de Colonie à Tyr & à Laodicée, parce qu'elles avoient été de son parti, sans y envoyer aucuns soldats. C'est de cette maniere que Cesarée devint Colonie Romaine, par la faveur de Vespasien, sans néanmoins qu'il lui accordât qu'elle auroit le *droit Italique* : mais il relâcha aux habitans le tribut, qu'ils payoient par tête. Tite ajoûta que les terres seroient aussi franches. C'est ce que nous apprend le Jurisconsulte *Paul*, l. 8. de *Censibus*. Il paroît qu'on n'y envoya point de soldats, parce que les soldats Romains ne payoient rien par tête. Les hommes en Syrie, dès l'age de douze ans, étoient obligez de payer un tribut par tête, comme le témoigne *Ulpien* dans la l. 2. §. 3. de *Censibus*. Ainsi c'est une pure chimere, que de vouloir distinguer, en cette occasion, les anciens habitans de Cesarée des nouveaux.

Ce n'en étoit pas une moins grande

de, * que de dire que l'on voyoit un homme qui sort d'une riviere, dans les Médailles de Cesarée, parce que les anciens habitans avoient leurs demeures éloignées de la riviere; puis-que l'on pourroit dire, avec autant de raison, que cela signifie tout le contraire: outre que l'on assure une particularité, qui est tout à fait inconnue. Il est certain que les Monétaires mettoient quelquefois une riviere, dans les monnoies des villes, qui étoient situées près de grandes rivieres, & que quelquefois ils n'en mettoient point; comme on le peut remarquer par les Médailles d'Antioche, sur l'Oronte. On traite aussi de fable ce que le P. *Hardouin* avoit avancé, que dans les derniers tems d'Elagabale, cette colonie étoit devenue toute Romaine, & qu'elle n'avoit fait que des monnoies Latines; puis qu'on n'en trouve aucunes Grecques du tems de Severe, & de Caracalla. On verra encore la réfutation d'autres fictions, concernant Cesarée, auxquelles je ne m'arrêterai pas. On pourra les lire dans l'Original, qui est écrit d'une maniere fort agréable. C'est dommage seulement qu'il ne soit

pas imprimé plus correctement.

Le Cardinal *Noris* * se plaint ensuite du P. *Hardouin*, en ce qu'il dit qu'il n'avoit pas entendu un passage de *Pline*, concernant *Julia Traducta*, ville de la Tingitane. Il fait voir que dans le fonds il en avoit dit la même chose, que le P. *Hardouin* s'attribue; & qu'il pourroit se plaindre d'avoir été volé. Mais il l'accuse plus bas de plagiat, avec bien plus de force.

Le Cardinal † avoit expliqué cette légende IMP. PROBUS. AUG. CONS. I. par, Consul pour la première fois. Le P. *Hardouin* prétend qu'il faut expliquer cela, *Conservator Imperii*, & se moque de l'autre explication, comme contraire à l'usage de l'Antiquité. Mais on lui fait voir qu'il n'est pas bien informé de cet usage, & que, s'il falloit expliquer CONS. I. *Conservator Imperii*, dans cette Médaille de Probus, on ne sauroit que faire de CONS. II. & IV. que l'on voit dans des Médailles de ce même Empereur.

On montre encore ‡ que le P. *Hardouin* n'étoit pas assez instruit, dans

* Pag. 87. & suiv. † Pag. 88. & suiv.
‡ Pag. 97. & suiv.

dans ce qui concerne le tems des Consuls & des Tribuns de Tibère ; comme on le fait voir, par l'Histoire. Le P. *Hardouin* ne s'en embarrassoit pas alors, qu'il croyoit que toute l'Histoire n'étoit qu'une fable ; mais cet expédient étoit beaucoup pire, que la faute qu'on lui reprochoit.

Il avoit soutenu * au Cardinal, qu'il se trompoit sur toutes les Epoques, de quelques années ; excepté sur une, ou deux, dans lesquelles il avoit suivi le P. *Hardouin*. On lui reproche au contraire qu'on l'a redressé sur plusieurs Epoques, & on lui prouve même, que, quoi qu'il eût voulu se corriger à l'égard de l'Epoque d'Antioche, il étoit tombé dans de nouvelles fautes, qui faisoient voir qu'il n'entendoit point cette matiere. On montre la même chose de Laodicée vers la mer, sur laquelle on lui reproche encore d'autres erreurs. Je ne m'y arrête pas, non plus qu'aux † Solecismes, que nos deux Auteurs se reprochent l'un à l'autre.

L'endroit où le Cardinal ‡ *Noris*,
O 3 prouve

* *Pag. 101. & suiv. † Pag. 114. & suiv. ‡ Pag. 130. & suiv.*

prouve au P. *Hardouin* qu'il avoit copié mot pour mot, un passage remarquable de *Henri de Valois*, sur les Asiarques, mérite d'être lu. On voit les paroles de ce savant homme & celles du P. *Hardouin* imprimées par colonnes; où l'on reconnoit à l'œil, qu'à quelques petits mots près il a copié Mr. *de Valois*. La sincerité & la reconnoissance, qu'on doit avoir pour ceux des lumieres desquels on a profité, demandoient qu'on l'avouât sans détour; & l'on ne peut que se diffamer, en essayant de déguiser la verité. Si le P. *Hardouin* avoit cité au commencement Mr. *de Valois*, ou au moins s'il avoit d'abord reconnu ce qu'il savoit mieux que personne, il se seroit épargné une rude leçon, qu'on lui fait ici. Il est vrai qu'il reproche au Cardinal, que son Histoire Pélagienne avoit été composée sur des Mémoires faits de deçà les Monts; mais cette rétorsion ne détruit pas le fait & ces accusations vagues, qu'on ne prouve point, ne produisent aucun effet.

On dit * que les Jesuites avoient dans leur Bibliotheque du College de Louis le Grand, un exemplaire de

* *Pag.* 150.

de *Pline*, avec des notes d'un savant Evêque de Montpellier, & que cet Exemplaire a disparu, depuis quelques années. L'Auteur demande au P. *Hardouin*, s'il a été volé avant, ou après l'édition de son *Pline*; „ car, „ dit-il, si cela est arrivé après, j'en „ suis bien moins fâché; car vous „ n'aurez pas manqué d'en prendre „ ce qu'il y avoit de plus remarquable, & d'en enrichir votre Ouvrage. Il ajoûte encore une raillerie, qu'on ne peut mettre qu'en Latin: *ac egregiè promi, deinde etiam condì partes impleveris.* * L'Auteur l'accuse de plus d'avoir publié une Dissertation, sur trois Médailles Samaritaines, dont Mr. *Toinard* avoit communiqué l'explication à quelques Jésuites, qui la rapportèrent au P. *Hardouin*, qui sur cela fit sa Dissertation de *Trinummo Samaritano*. Le Cardinal lui applique là-dessus très-ingénieusement ces vers du † *Trinummus* de *Plaute*.

*Huic ego dici nomen Trinummo faciam, nam ego operam meam
Tribus nummis hodie locavi, ad artes nugatorias.*

O 4 Notre

* Pag. 155. † *Act. IV. Sc. 2.*

Nôtre Auteur objeete encore au P. *Hardouin* d'autres larcins , qu'on lui a reprochez , comme ceux dont l'accuse l'illustre Mr. *Cuper* , dans son * *Harpocrate* , ceux que j'avois aussi remarquez dans la *Bibliothèque Universelle* , & d'autres encore. Le P. *Hardouin* ne peut pas se plaindre de cela , après avoir censuré , le plus souvent sans raison & sans discretion, le Cardinal *Noris* , Mrs. *Vaillant* , *Patin* & *Cuper* , sur de prétendues fautes , qu'il croyoit qu'ils avoient commises ; eux qui sont confiderez de tout le monde , comme de plus habiles Antiquaires que lui. Il les nomme , par mépris *Scrutarii* , après les avoir pilléz , comme s'ils n'avoient fait que publier des choses connues & usées ; aulieu que l'on sait qu'ils ont découvert quantité de choses , inconnues avant eux , sur tout le premier & le dernier. Il seroit bien à souhaiter , pour le P. *Hardouin* , qu'il n'eût rien débité de nouveau. Il n'auroit pas avancé tant d'absurditez , qu'il lui a fallu retracter , & qui l'ont ruiné de réputation.

LE THRASON , ou le *Soldat de Macedoine* , que l'on a ajoûté ici , est
une

* *Harp. p. 173. & 174.*

une très-agreable Satire contre le P. *Macedo*, à qui on applique fort plaisamment quantité d'endroits de *Plaute*. Elle fut publiée à l'occasion de la dispute, qui étoit entre nôtre Auteur & le P. *Macedo*, sur l'inscription du Livre de S. *Augustin*, de la grace de Jesus-Christ, où il nomme *Albinus* au masculin une Dame nommée *Albina*. Le Cardinal *Noris* avoit montré qu'il ne faut nullement prendre cela pour une faute, dans son *Adventoria* au P. *Macedo*, que l'on trouvera dans l'*Appendix Augustiniana*, imprimée à Amsterdam. On aura du plaisir à lire cette Satire. Je n'ai pas assez de place, pour m'y arrêter ici.

On trouvera, dans les Préfaces, l'occasion, qui a engagé à publier l'*Exhortation* au P. *Hardouin*, & l'on verra en suite un petit Abregé de la vie du Cardinal *Noris*, & une Lettre, qu'il écrivit au Comte *Mezza-barba* sur le livre de *Nummis Populorum & Gentium*, d'abord après l'avoir reçu.

ARTICLE IX.

APICII COELII *de Opsoniis & Condimentis, sive Arte coquinaria Libri Decem, cum adnotationibus MARTINI LISTER à Medicis Domesticis Serenissimæ Majestatis Regine Annæ. & notis selectioribus, variisque lectionibus integris Humelbergii, Barthii, Reinesii, A. vander Linden & aliorum, ut & variarum lectionum libello. Editio secunda, longè auctior & emendatior.* Amstelodami apud Janssonio-Waesbergios MDCIX. in 8. pagg. 316. ou environ, avec les Préfaces & l'Indice.

QUOI que ce livre ne soit pas encore tout à fait achevé d'imprimer, je ne laisse pas d'en mettre le titre, parce qu'il le fera, dans peu de jours. Il étoit devenu si rare, quoi qu'imprimé plusieurs fois, qu'on est obligé à ceux, qui le publient; quand ce ne seroit, que pour y pouvoir chercher les citations que d'habiles Critiques en ont faites quelquefois, & que l'on peut avoir besoin de lire dans
l'Ori-

l'Original. Mais il y a en effet, comme on le verra en le lisant, quantité d'endroits utiles pour entendre *Martial*, *Pline* & d'autres Auteurs plus anciens. Je suis même persuadé qu'il y est beaucoup resté de l'ancienne Latinité, pour ce qui regarde les termes de cuisine, & d'autres qui y ont du rapport.

La première édition de cet Auteur a été celle de Venise, en 1504. qui est extrêmement fautive, chez *Jean de Cereto de Tridino*, in 4. La seconde fut celle de Bâle en 1541. qui parut, par les soins d'un certain *Albanus Torinus*, qui avoit l'Édition de Venise & le MS. sur lequel elle avoit été faite, avec encore un autre MS. de Montpellier. Mais il avouë lui même, qu'il avoit fait cet Ouvrage assez à la hâte, & qu'il avoit corrigé bien des endroits, sans le secours des MSS. & par conjecture. L'année suivante 1542. *Gabriel Humelbergius* en donna une troisième beaucoup plus correcte & plus exacte, que celle d'*Albanus Torinus*, dont il ne fait néanmoins aucune mention, avec des notes, qui ne sont nullement à mépriser. *Gaspar Barthius*, qui étoit un homme d'une prodigieuse lecture,

sur tout à l'égard des Auteurs Latins & même de la Basse Latinité, a entrepris d'expliquer & de corriger divers endroits de cette Auteur, dans ses *Adversaria*. Il avoit commencé à le faire au Liv. XXXIV, 18. & il y avoit assez mal parlé d'*Humelbergius*, comme s'il avoit changé l'Édition de *Torinus* mal à propos; mais il n'avoit pas encore vû, ni examiné celle d'*Humelbergius*, quand il écrivoit cela. Il la trouva en suite, lors qu'il composa son Livre XXXVIII, car il en parle beaucoup mieux au Chap. 2. aussi bien qu'au Livre XL, 2, 6. Ce n'étoit pas l'usage de ce Savant Homme de revoir & de corriger ses livres; il les donnoit au Public, tels qu'ils sortoient d'abord de sa main. C'est ce qui fait, qu'on y trouve des contradictions.

Il se fit ensuite une édition d'*Apicius* à Lion, sur celle de *Torinus*, au lieu qu'il auroit fallu suivre celle d'*Humelbergius*; peut-être à cause du jugement précipité de *Bartbius*, dont on fit trop de cas, ou par négligence. Mr. *Lister* voulut remédier à cela, il y a quatre ans, lorsqu'il publia à Londres *Apicius*; mais il n'en fit alors tirer que six-vints exemplaires.

res. Ce nombre étoit trop petit, pour satisfaire tous ceux, qui souhaitoient d'avoir ce livre. Mr. *d'Almeloveen* le redonne présentement au Public, avec les additions de quelques notes, qui n'étoient pas dans l'Édition d'Angleterre, & un Indice plus complet; outre un recueil de diverses leçons, sur un ancien MS. de Rome, qui ne sont venues à sa connoissance, qu'après que tout le texte a été imprimé. Si l'on demande quel est l'Auteur de ce livre à Mr. *Lister*, on trouvera dans sa Préface, qu'il est certain * qu'il y a eu deux *Apicius*, dont l'un a vécu sous la République & l'autre, fameux par sa gourmandise, sous l'Empereur Tibere. *Athenée* en met encore un troisième, sous l'Empereur Trajan; mais Mr. *Lister* soupçonne qu'*Athenée* ne se soit trompé. Quoi qu'il en soit, aucun de ceux-là ne paroît avoir été l'Auteur de ce livre. Ce ne peut avoir été qu'un homme, qui a vécu après *Elagabale*, dont il parle sous le nom de *Varius*; ce qui fait voir qu'il avoit écrit dans un tems, auquel on n'appelloit plus cet Empereur des noms honorables, qu'il avoit pris. On verra cette question traitée

O 7

plus

* Voyez *Casaub. in Athen. Lib. I. c. 6.*

plus au long dans l'Original. Mr. *Lister* * croit même que le nom d'*Apicius* n'est pas celui de l'Auteur, mais du livre. L'Auteur se nommoit peut-être *Coelius*, de sorte qu'il faudroit ainsi exprimer le titre : *l'Apicius de Coelius*, ou de *l'art de la cuisine* : *Apicius Coelii, seu de arte Coquinaria*.

Ger. Jean Vossius avoit été du même sentiment, comme il le témoigne dans son premier livre de l'Analogie Ch. 14. Ses paroles méritoient d'être mises à la tête de cette édition. En parlant du mot *dactylus*, il dit que
 „ parmi les Latins *Coelius Apicius* s'en
 „ étoit servi, dans son livre de la Cui-
 „ sine; ou plutôt *Marc Coelius*, dans
 „ son *Apicius*, ou dans son Ouvrage
 „ de la Cuisine. *Albinus Torinus* a vû
 „ ou a cru voir *Coelius*, dans un vieux
 „ MS. déchiré de Maguelonne, sur
 „ lequel il a fait son édition. Mais
 „ je trouve, dans le supplément de la
 „ Chronique de *Philippe de Berga-*
 „ *me*, sur l'an MCCCCLIV. que du
 „ tems du Pape Nicolas (ce dont *Her-*
 „ *man Buschius* convient aussi) *Enoch*
 „ *d'Ascoli*, trouva non seulement *Por-*
 „ *phyrius* sur *Horace*, mais encore
 „ *Marc*

* Dans la 1. note sur le Ch. 1. du Liv. 1.

„ *Marc Cæcilius Apicus*. Je ne doute
 „ pas , qu'il ne veuille dire *Apicius* ,
 „ & , s'il est permis de conjecturer ,
 „ je croirois que *M. Cælius* , ou *Cæ-*
 „ *lius* , Auteur de l'Ouvrage , l'avoit
 „ intitulé *Apicius* , parce qu'il traite
 „ de la Cuisine , du nom de celui , que
 „ *Pline* Liv. X. c. 48. appelle *altis-*
 „ *simum omnium gurgitem* , & qui s'ap-
 „ pelloit non *Cælius* , mais *M. Gavius*
 „ *Apicius* , comme *Dion* le nomme ,
 „ dans son LVII. Livre.

Mr. *Lister* remarque que ce livre
 a été copié rarement & négligemment ,
 parce qu'on s'imaginait qu'il n'en
 valoit pas la peine , & qu'il n'étoit pas
 honête de se donner beaucoup de soin ,
 pour conserver la mémoire des ragoûts ,
 dont il est parlé ici. Quoiqu'on ne
 doive pas disputer des goûts , il y a
 néanmoins ici d'étranges mets & d'étranges
 ragoûts , que les Romains , qui recher-
 choient avec soin les moyens de se ragoûter ,
 quand ils avoient perdu l'appetit , avoient
 trouvés. On ne les doit néanmoins pas
 mépriser , parce que cela faisoit une
 partie de la diète des Anciens ; chez
 qui les Médecins ordonnoient souvent
 de semblables choses. Il y a même de
 l'apparence que des Médecins en ont
 inven-

inventé une partie, comme utile à certaines incommoditez.

Un ancien Grammairien * a dit que *la science de faire la Cuisine est la servante de la Médecine: Coquina Medicina famulatrix est.* Il est au moins certain que l'on doit regarder *la diète*, comme une partie très importante de l'art de guérir les maladies.

Mr. *Lister* croit que la diète, qui concerne l'usage de certains apprêts, a été négligée; parce que les peuples du Septentrion, qui ne savoient ce que c'étoit que Cuisine, qui ne mangeoient que de la chair à demi-crue & qui ne buvoient que de l'eau, ont ramené l'Europe à la première simplicité. Mais il faut avouer qu'en certains pays, on ne raffine pas moins sur les ragoûts qu'autrefois; & je croi que les *Cuisiniers François*, qu'on a rimprimé si souvent, n'en contiennent pas moins que nôtre *Apicius*. Ces mêmes Peuples du Nord, au lieu d'employer des artifices pour s'exciter l'appetit, quand ils l'avoient perdu, comme faisoient les Anciens Romains, n'y savoient d'autre remède, que celui de jeuner; qui est assurément le meilleur, lors que le dégoût vient de pleinitude.

C'est

* *Donatus in Andr. Act. I. S. 1. 3.*

C'est encore ce qui a fait que l'usage des restaurans, que l'on avoit autrefois, s'est presque entierement perdu.

Pour donner quelque idée de ce recueil, il faut dire en général ce que chaque livre contient, & rapporter quelque peu d'exemples particuliers: & c'est ce que nous allons faire.

Le 1. Livre est intitulé *Epimeles*, non parce que ce mot signifie en Grec *soigneux*, car ce titre ne conviendrait pas mieux à ce Livre qu'aux autres. L'Auteur a voulu marquer par-là les liqueurs artificielles, dans lesquelles il entre du miel; parce qu'en effet il traite au commencement de quelques unes de ces liqueurs, comme du *Conditum paradoxum*, par où il commence, qui étoit composé principalement de vin & de miel, & le *Melizomum*. Il ne s'agit pas de savoir si ce mot est en usage, parmi les Auteurs Grecs; c'est ici un Grec & un Latin de Cuisine, qui ne sont pas sujets aux regles de l'Analogie & de l'usage. On le verra, par les titres des autres Livres. Le premier est un recueil de liqueurs & de compositions propres à rétablir l'appetit, & à donner du goût
aux

330 BIBLIOTHEQUE

aux sauces, & de moyens de conser-
ver la chair & diverses autres choses,
comme des fruits, sans se gâter. C'est
le fondement de tout l'Ouvrage, car
il ne s'y trouve guere de ragoûts, ou
ces liqueurs & ces compositions n'en-
trent.

Dans le Ch. VI. l'Auteur donne l'art
de faire du vin blanc avec du vin noir,
vinum ex atro candidum. Il dit qu'il faut
jetter, dans une bouteille de vin, de la
farine de feves, ou le blanc de trois
œufs, l'agiter long-tems, & que le
lendemain le vin sera blanc. Les cen-
dres de la vigne blanche font le mê-
me effet.

Le II. Livre est intitulé *Sarcop-*
tes, parce qu'en Grec *σάρκα κόπτειν* est
couper la chair, & qu'il s'agit ici de
la maniere d'aprêter de la chair coupée
en morceaux. En plusieurs Chapi-
tres, l'Auteur traite des *Ificia*, c'est
à dire, des saucisses, car *Ificia* est pour
Insicia, *ab infecatione carniū*, & de
là, selon Lambecius cité dans les no-
tes, est venu *Salsissia*; saucisse, com-
me si c'étoient *salsa. insicia*. Il paroît
par cet endroit qu'on faisoit de ces
saucisses, non seulement avec de la
chair de porc, mais encore avec de
la chair de divers poissons. Il trai-
te

te au Chap. III. d'une autre sorte de saucisses & des *bondins*, qu'il nomme *botellos*.

Le III. s'appelle *Cepuros*, ou le *Jardinier*, & traite de la maniere d'appréter les jardinages. Dans le Chap. I. l'Auteur apprend le moyen de faire en sorte que les herbes soient très vertes, ou de couleur d'émeraude; c'est de les faire cuire avec du *Nitre*, ce qui n'est pas justement notre Salpêtre commun, mais, comme le croit Mr. *Lister*, du Nitre d'Égypte, qui approche beaucoup du sel Ammoniac. Dans le Chapitre dernier, il parle de l'art d'accommoder les carottes, qu'il nomme *carotæ* ou *pastinaca*.

Le IV. est intitulé *Pandecter*, parce qu'il comprend toutes sortes de mets & de ragoûts, comme si l'on disoit en Grec *πανδέκτης*. Peut-être avoit il mis *Pandectes*, *πανδέκτες*. Presque tous ses ragoûts sont fort poivrez, ou pleins de liqueurs & de compositions fortes, ou au moins d'herbes de haut goût. L'on y trouve plus d'une maniere d'accommoder les * *Lésards*; qu'aucun peuple de l'Europe, que je sâche, ne mange à présent. Ceux qui

* Cap. II. p. 114, 115. & Lib. X. c. 9.

ont mangé des *Bisques* d'aujourd'hui s'accommoderoient peu du *Minutal*, dont il est parlé dans le Chap. III. & qui est une sorte de *Bisque*.

Le V. s'appelle *Osprios*, comme qui diroit *leguminarius*, parce qu'il traite de la maniere d'apprêter les légumes, *δάρων* en Grec, comme les lentilles, les pois, les fèves &c.

Le VI. est intitulé *Aëropetes*, c'est à dire, qui vole en l'air, parce qu'*Apicius* y donne la maniere d'apprêter la volaille, sans oublier les Autruches, les Phœnicopteres (Oiseaux qui ont les ailes rouges & dont la langue étoit fort estimée) les Perroquets &c.

Le VII. Livre est nommé *Polytelles*, précieux, à cause des excellens apprêts de toutes sortes, qui s'y trouvent, plutôt par la maniere de les faire, que par la rareté de la matiere; car les ventres de Porc, & les mamelles du Truye, dont il y est parlé, ne sont pas rares, ni ne coûtent pas beaucoup. Il entre par tout force * *Garum*, qui étoit une sorte de Saumure faite de suc de poissons salez, & cuits dans du vin, d'où vient qu'*Apicius* l'appelle *Oenogarum*. On faisoit

* Voyez les notes d'Humelberg sur le Liv. VII. c. 12.

Soit consumer ce suc, jusqu'à ce qu'il fut réduit au tiers, on le passoit par un linge & on le gardoit ainsi dans des bouteilles, pour s'en servir. Le poivre l'accompagne presque toujours. On croiroit aujourd'hui que ce seroit se perdre l'estomac, & se bruler le sang, que de manger de semblables viandes. Il n'y a, entre les nations de l'Europe, que les seuls Espagnols, qui puissent avoir des ragoûts, qui approchent de ceux-là.

Le VIII. est nommé *Tetrapus*, à cause qu'on y traite en particulier des mets & des ragoûts, que l'on faisoit avec la chair des Bêtes à quatre pieds, soit qu'il s'agisse de la venaison, ou des animaux domestiques.

Le IX. a nom *Tbalassa*, qui signifie *la mer*, parce qu'on y parle de la maniere d'apprêter les poissons de mer, soit frais, soit salez.

Le X. & le dernier est intitulé *Haliens*, ou *le Pêcheur*. Il est traité principalement de l'apprêt des poissons d'eau douce, & de quelque peu d'autres.

Au reste on trouvera dans les notes d'*Humelbergius*, de Mr. *Lister*, de *Barthius* & des autres, que Mr. *Almeveens* y a inserées, beaucoup d'endroits

334 BIBLIOTHEQUE
droits utiles pour l'intelligence de
l'Antiquité. On le reconnoitra à l'ou-
verture du livre, & pour peu qu'on
le feuilleté. Par là on comprendra que
cet Ouvrage n'étoit pas si fort à mé-
priser, qu'il ne méritât d'être rim-
primé & commenté avec soin.

ARTICLE X.

I. M. MINUCII FELICIS
OCTAVIUS, *cum integris ob-*
servationibus NICOL. RIGAL-
TII & *selectis aliorum. Recensuit*
suasque notas adjecit JOAN. DA-
VISIUS *Coll. Regis. Cantab. So-*
cius. Præmittitur Francisci Baldui-
ni *Dissertatio, rerumque & Latini-*
tatis Indices subnectuntur. Cantabri-
giæ MDCCC VII. in 8. pag. 240. avec
les Indices & la Préface.

IL ne fera pas besoin que je parle
ici de la Méthode de Mr. *Da-*
vies, après ce que j'en ai dit dans l'Ar-
ticle IV. du Tome XI. de cette Bi-
bliothèque Choisie, en parlant de son
Cesar. Il s'aquite ici des mêmes de-
voirs d'un habile Critique, sur *Mi-*
nucius Felix, quoi qu'avec un peu
moins

moins d'avantage ; parce qu'il n'y a qu'un seul MS. connu de cet Auteur, qui est dans la Bibliothèque du Louvre à Paris, & que l'on est dépourvu de la variété des leçons ; qui donnent occasion aux habiles gens d'exercer leur esprit, & de reconnoître souvent la manière dont l'Auteur s'étoit exprimé, avec assez de sûreté.

Ceux qui voudront savoir l'histoire des Editions de *Minucius Felix*, qui avoient paru avant celle de *Nicolas Rigant*, qui passe pour la plus exacte, n'ont qu'à lire sa Préface. Depuis il a été imprimé plusieurs fois, comme à Leide par *Jaques Ouzelius*, à Hall par *Christofle Cellarius*, & depuis peu à Oxford par *Mr. Davies*, & de nouveau à Leide par *Mr. Gronovius*.

L'Edition d'*Ouzelius* étant surchargée de notes, dont plusieurs étoient ou inutiles, ou trop longues, *Mr. Davies* s'est contenté de donner ici celles de *Rigant* toutes entières & de prendre des autres les endroits, qu'il a jugé les plus nécessaires. Il a mis au devant, comme d'autres avoient déjà fait, la belle Dissertation sur *Minucius Felix*, par *François Baudouin*, qui étoit un très-savant homme, quoi qu'*Calvin* & *Beze* en aient dit. *Mr. Rigant*

gaut croyoit que c'étoit lui, qui avoit vû le premier que ce livre, qui passoit pour le huitième de ceux d'Arnobé, étoit de *Minucius Felix*, ce qu'il a prouvé très-clairement par des passages de *S. Jérôme* & de *Lactance*. Il se trompoit, le premier qui se soit apperçu de cela est un jeune homme, nommé *Antoine Morillon*, mort dans la fleur de son âge, & extrêmement admiré d'*Hadrien Junius*, qui le cite en quelques endroits, de ses *Animadversa*, & qui témoigne avec beaucoup d'ingenuité qu'il avoit appris cela de lui, au * Chap. I. du III. Livre de cet Ouvrage.

Je ne m'arrêterai pas à cette Dissertation, mais je dirai que l'on trouvera ici les explications de divers passages obscurs, de nouveaux éclaircissements critiques d'endroits qui avoient été en quelque sorte négligés, & des défenses pour les passages non-corrompus, que quelques uns des Interprètes avoient voulu corriger en vain.

Ainsi au Chap. II. où *Minucius* dit

* Cet endroit a été mal cité par Paul Leopard, & par d'autres après lui. Voyez à la fin de l'Ed. de Leide 1709. & p. 1. de l'Ed. de Cambrige.

dit comment Octavius avoit quitté, pour le venir voir, sa famille composée de sa femme & d'enfans encore dans un âge d'innocence, & auquel ils commençoient seulement à bégayer, ce qui rend les enfans plus agreables à leur parens, il s'exprime ainsi: *adhuc annis innocentibus & adhuc dimidiata verba tentantibus, loquelam ipso offensantis lingue fragmine dulciorem.* Mr. Davies juge que cet ablatif *annis* signifie *propter annos*, & que l'Auteur veut dire, *ses enfans qui étoient innocens à cause de leurs années*, ou de leur bas âge. Il est certain que cette construction est Latine, comme il le fait voir. Mais peut-être seroit-il aussi bien d'entendre cela, comme s'il avoit dit *anni innocentes*, de l'âge d'innocence. *Erant adhuc*, pour m'exprimer en Latin, *liberi Octavii in annis innocentibus.*

Les paroles suivantes, *adhuc dimidiata verba tentantibus, loquelam &c.* avoient paru corrompues à Jean Meursius, qui vouloit que l'on lût à l'ablatif, *loquelâ — dulciore.* On ne peut pas nier que le tour de l'expression ne fût meilleur de la sorte, ou si l'on lisoit: *dimidiatis verbis tentantibus loquelam &c.* Mais comme on doit avoir

pour regle de ne changer dans le texte d'un Auteur, lors que l'on est appuyé sur aucun MS. que ce qui n'a point de sens, ou qui est contre l'usage de la Langue, ou de l'Auteur; il vaut mieux dire que les mots *loquelam* &c. sont joints par *apposition*, comme parlent les Grammairiens, à *dimidiata verba*.

Un peu plus bas, on trouve *frequens assiduitatis usus*, pour la présence assidue d'un ami, qui n'en quitte point un autre. Mr. *Davies* apporte des exemples de *Cicéron*, d'*Anla Gelle* & d'autres, où *assiduitas* se prend dans le même sens; par où il a raison de croire, que l'on peut confirmer l'étymologie d'*assiduus ab adsidendo*, *quasi perpetuò quis alii adsideret*. On peut consulter là-dessus l'*Etymologicon de Vossius*.

Sur le Chap. III. nôtre Auteur est du sentiment de ceux qui veulent qu'aulieu de, *aquor adluderet fluctus*, il faut lire *adluderet*, parce qu'*adludero* n'est pas un verbe actif pour le joindre avec l'accusatif. J'avoué que j'ai aussi bien de la peine à digerer cette construction, mais peutêtre qu'on pourroit, en plaçant autrement une virgule, ôter cet inconvenient, & ne rien chan-
ger

ger ici : *cum in ipso æquoris limine plantastinguere*, quod vicissim nunc *adpulsam nostris pedibus adluderet, fluctus nunc, relabens ac vestigia retrahens, in se se resorberet*; en sorte qu'on ne rapporteroit point *fluctus* à *adluderet*, mais seulement à *resorberet*. Il est vrai que l'expression seroit plus nette, si l'Auteur avoit mis *fluctus* immédiatement devant *in se se resorberet*; mais il y a bien des endroits, où l'on pourroit redresser ses expressions.

Au Chap. V. Cecilius dit à Minucius Felix, que s'il vouloit juger du dé-mêlé qu'il avoit avec Octavius; de même qu'en jugeroit un homme tout neuf, pour ainsi dire, & qui ne connoîtroit ni l'un, ni l'autre parti; il lui seroit fort aisé de faire voir que tout est incertain: *Si mihi quasi novus aliquis* (il y a dans le MS. *aliqui*) & *quasi ignarus partis utriusque confidas, nullum negotium est patefacere, omnia in rebus humanis dubia, incerta, suspensa &c.* Ouzelius, qui n'entendoit pas ce que vouloit dire *mibi confidas*; ce qui marque proprement l'action d'un homme qui s'affied pour juger du plaidoyé de quelcun, & qui se prend aussi en général, pour se porter juge de quelque chose; vouloit corriger

confidas, ce qui ne fait aucun sens ; parce qu'il le trouvoit dans une Edition d'Oxford. Mr. *Davies* le releve fort bien, & lui montre que ce *mibi*, qui l'embarrassoit, se met communément en Grec & en Latin, sans qu'il signifie quelque chose de particulier. Mr. *Gronovius* ne pardonne pas non plus cette faute à *Ouzelius*. Outre cela, nôtre Auteur remarque que le mot *aliqui*, pour *aliquis*, se trouve dans d'aussi bons Auteurs que *Minucius Felix*, d'où il s'ensuit qu'il le falloit laisser dans le texte.

Les paroles suivantes sont ; *Quo minus mirum est nonnullos, tædio investiganda penitus veritatis, cuilibet opinionioni temerè succumbere: quàm in explorando pertinaci diligentia perseverare.* C'est ainsi qu'il y a dans le MS. Cependant *Fulvius Ursinus* trouva à propos d'insérer *potius* après *investiganda*, & *Ouzelius* & *Cellarius* l'ont mis après *temerè*. Mr. *Davies* montre que c'est sans aucune nécessité, & que l'on sentend très-souvent cette particule. Aussi est-elle omise dans les Editions d'*Herault* & de *Rigaut*, & je m'étonne que Mr. *Gronovius* ne l'ait pas ôtée de la sienne.

Je ne donnerai pas d'autres exemples

ples du bon goût & de l'exactitude de
 nôtre Auteur. Il faut dire quelque
 chose de l'Édition de Mr. *Gronovius*;
 dont voici le titre :

II. M. MINUCII FELICIS
 OCTAVIUS, *cum integris*
 Woweri, Elmenhorstii, Heraldii
 & Rigaltii notis, aliorumque hinc
 inde collectis. Ex recensione JA-
 COBI GRONOVII, qui emenda-
 tiones & explicationes suas adjecit.
 Accedunt CAECILIUS CYPRIANUS,
 de Idolorum Vanitate, &
 JULIUS FIRMICUS MATER-
 NUS de Errore Profanarum Religio-
 num. Lugd. Batavorum MDCCIX.
 in 8. pagg. 540. avec les Indices &
 les Préfaces.

Ceux qui ont vu l'Édition d'*Ouzelius* savent ce qu'il y a dans
 celle-ci à deux choses près; dont l'u-
 ne consiste en retranchemens & l'au-
 tre en additions. Mr. *Gronovius* ayant
 remarqué qu'*Ouzelius* n'étoit qu'un
 pur copiste, qui débitoit la plûpart
 du tems les recueils des autres, &
 souvent même sans les nommer, a
 rétranché la plûpart de ces pilleries
 inutiles, en renvoyant aux Auteurs,

auxquels les choses appartenoient originai-
 rement; ou au moins, s'il ne les
 retranche pas, il s'est contenté de met-
 tre, au dessous des notes, les noms de
 ceux de qui elles ont été tirées. Il a
 fait aussi quelquefois grace à quelques-
 unes de ces rapsodies, pour en faire
 voir le ridicule, & afin que l'on ne
 craignît pas d'avoir perdu quelque
 chose de bon, par les retranchemens
 qu'il a faits. Les additions consistent
 en notes de sa façon, où il explique
 le Texte & censure fort souvent la
 version Françoisse de Minucius Felix,
 par Mr. d'*Ablancourt*. Je ne croi pas
 que personne lui fasse querelle, pour
 avoir censuré cet habile homme en
 matiere de Langue Françoisse; non
 plus que pour avoir accusé *Ouzelius*,
 d'avoir pillé les autres Auteurs. Le
 dernier étoit sans doute un plagiai-
 re, & l'autre un Interprète très-peu
 scrupuleux & très-peu exact.

Mais outre cela, Mr. *Gronovius* a
 éclairci, autant qu'il a pu, les en-
 droits obscurs du Texte & en a cor-
 rigé d'autres. L'endroit le plus ob-
 scur, qui soit dans cet Auteur, est
 * ce qu'il dit de quelques Divinitez,
 dont Alexandre avoit parlé dans ses
 lettres.

* *Ch. XXI.*

lettres à Olympiade. *Illi* (pro *illic*) dit-il, *Vulcanum facit omnium principem. & postea Jovis gentem & de spicis Isidis ad hirundinem sistrum & adsparsis membris inanem tui Serapidis, sive Osiridis tumulum.* Les mots de *spicis Isidis ad hirundinem sistrum* ont été comme un écueil, contre lequel toute la Critique a échoué; soit qu'on ait voulu expliquer cet endroit tel qu'il est, soit qu'on l'ait voulu corriger. Il n'y a qu'un M^r. plus correct, si jamais on en peut déterrer un, qui le puisse redresser. Mr. *Davies* corrige: *respice sis, Isidis ad hirundinem, sistrum.* & remarque que la fable disoit qu'Isis avoit été changée en hirondelle, & qu'on la peignoit avec un oiseau sur sa tête, qui apparemment étoit une hirondelle, aussi bien qu'avec un sistre. Mais la suite du discours seroit très-obscur, & très-dure par ce *respice sis*, si l'on joint ces paroles avec *facit* &c. & même si on les sépare. Mr. *Gronovius* entend, avec *Rigaut*, *sistrum de spicis*, un sistre fait d'épis & *ad hirundinem*, comme si cela vouloit dire, que ce sistre imitoit le chant d'une hirondelle, oiseau consacré à Isis, pour la raison que l'on a dite. Mais un sistre de

paille n'est pas un instrument propre à faire du bruit, & je ne sai si l'on en trouve aucun exemple. On pourroit conjecturer, mais sans rien affurer, (car il faut avoir plus de fondement, pour affurer quelque chose) que *Minucius Felix* auroit écrit: *Alexander ille magnus — Vulcanum facit omnium principem & postea Jovis gentem, & DESPICIT Iſidis HIRUNDINEM AC SISTRUM & adsparsis membris inanem tui Serapidis, sive Osiridis tumulum.* Il est certain qu'Alexandre parloit, dans cette Lettre à Olympiade, d'Osiris & d'Isis, avec mépris. Voyez *S. Augustin* de la Cité de Dieu Liv. VIII. c. 27. mais il faut avouër de bonne foi, que ce Pere témoigne aussi qu'Alexandre y parloit des épis trouvez par Isis.

Un peu plus bas, il y a un endroit, qui paroît aussi corrompu. *Cerès facibus accensis & serpente CIRCUMDATA subreptam & corruptam Liberam anxia & sollicita vestigat.* Comme *serpente circumdata* ne signifie rien, *Meurſius* corrigeoit, *facibus accensis derepente, circulata errore.* On fait que ce que ce Savant Homme a fait sur *Arnobe*, n'est pas l'un de ses meilleurs travaux, & qu'il n'étoit pas heu-

heureux en conjectures sur les Auteurs Latins. Celle-ci est tout à fait forcée. Un habile homme me disoit, il n'y a pas long-tems; qu'il croyoit qu'il falloit lire, en changeant seulement une lettre, *serpente* CIRCUM-LATA; c'est à dire, portée de tous côtez sur un char trainé par des Serpens, ou par des Dragons. Il y a ici *serpente* pour *serpentibus*. On fait que les Poètes donnent à Cerès un char trainé par deux Dragons, ou Serpens, sur quoi l'on peut voir *Nonnus*, dans ses *Dionysiaques* Liv. VI, 110. & suiv. & d'autres Auteurs citez par *Elmenhorst*, sur cet endroit de *Minucius Felix*. Cette correction n'a rien de dur, ni de forcé, & le changement qu'elle fait est très-petit.

J'ajouterais ici un endroit, qui n'avoit point de sens, & que *Mr. Gronovius* a fort heureusement corrigé. C'est au Chap. XXVIII. où *Octavius*, après avoir rejeté l'accusation ridicule, que les Payens faisoient contre les Chrétiens, d'adorer la tête d'un Ane, il dit: *Quis tam stultus, ut hoc colat? Quis stultior, ut hoc coli credat? Nisi quod vos & totos asinos in stabulis, cum VESTRA VELEPONA consecratis.* C'est ainsi qu'il y a

dans le MS. d'où *Rigant* avoit fait, *cum vestra vel sua Epona*. On sait qu'*Epone*, ou *Hippone* étoit la Déesse des Muletiers, & des Voituriers, mais *cum vestra vel sua* ne signifie rien. Mr. *Gronovius* a corrigé, avec moins de changement & beaucoup plus d'apparence, *cum VESTA vel Epona*. On sait que l'Ane étoit consacré à *Vesta*, aussi bien qu'à *Epone*, & Mr. *Gronovius* le prouve, par quelques Auteurs.

Je ne m'arrêterai pas à *Cyprien de Idolorum Vanitate*, ni à *Julius Firmicus Maternus, de origine profanarum Religionum*. On les joint à *Minucius Felix*, à cause de la ressemblance de la matiere, & pour grossir un peu le volume.

ARTICLE XI.

Éloge de feu Mr. DE VOLDER
 Professeur en Philosophie & aux
 Mathématiques, dans l'Académie de
 Leide.

COMME c'est l'usage que ceux, qui traitent de ce qui se passe, dans la République des Lettres, font

font l'éloge des habiles gens de leur connoissance, qui viennent à mourir : personne ne pourra être surpris que j'entreprenne de faire celui de feu *Mr. De Volder*, que j'ai eu l'honneur de connoître, depuis plusieurs années, & qui ne venoit guere en cette ville, où il faisoit un petit voyage une, ou deux fois l'année, sans que j'eusse l'avantage de l'entretenir quelques heures, sur toutes sortes de sujets. Ces conversations familières & dans lesquelles il découvroit assez ses sentimens, sur les matieres, dont on parloit, m'ont donné lieu de le connoître peut-être mieux que d'autres, qui l'ont vû plus fréquemment que moi; mais qui ne l'ont pas entretenu de choses, qui concernassent ses études & sa profession.

Il est vrai que *Mr. Gronovius*, Professeur aux Belles-Lettres, a fait son éloge à Leide, il y a peu de semaines, par ordre du Sénat Academique; & qu'il a rendu à son ami & à son collègue les devoirs, que l'amitié & la liaison, qu'il y avoit entre eux, demandoient. Mais ces sortes de Harangues se perdent facilement, & ne se répandent guere hors de la Province, ou ne vont pas plus loin que le

voisinage. J'ai donc cru que la mémoire de feu Mr. *De Volder* se conserveroit peutêtre plus long-tems , & dans une plus grande étendue de pais, si j'en disois quelque chose dans cette *Bibliothèque Choisie* ; qui se répand plus loin , & que la quantité de ses volumes empêchera peutêtre de se perdre si tôt. Je suis persuadé que les amis de cet habile homme & ceux, qui ont étudié sous lui, m'en sauront gré.

BURCHER DE VOLDER étoit né le 26. de Juillet MDCXLIII. à Amsterdam. Son Pere se nommoit *Juste de Volder* , & sa Mere *Marie de Liesveld*. Ils éleverent ce fils, de qui ils sembloient avoir conçu de fort bonnes esperances, avec autant de soin, que leur condition & leur fortune , qui n'étoit pas considerable, purent le permettre , & il répondit très-bien à leurs esperances. Ils étoient de ceux qu'on nomme *Mennonites* en Hollande, & ailleurs *Anabaptistes* ; parmi lesquels il y a beaucoup de gens, dont la modestie & la regularité sont de bon exemple, mais très-rarement des gens de Lettres. Ses Parens avoient dessein de le faire étudier en Médecine, & aparemment de l'employer en suite à

à prêcher dans quelques unes de leurs Assemblées, selon leur coûtume; car leurs Ministres exercent très-souvent la Médecine, en même tems. Après avoir étudié quelque tems en Philosophie sous *Arnaud Senguerd* & en Mathématique sous *Alexandre de Bie* Professeurs à Amsterdam; ou, pour parler plus exactement, en son particulier, car ces Mrs. ne pouvoient conduire personne fort loin dans ces sciences; il se fit recevoir Maître aux Arts à Utrecht le 18. d'Octobre MDC LX. Il avoit d'abord étudié la Philosophie, comme on faisoit encore communément en ce tems-là; c'est à dire, qu'il s'étoit appliqué à celle de l'École, plus propre à gâter l'esprit qu'à l'éclaircir & à le conduire, dans la recherche de la Vérité. Cependant il avoit l'esprit si bon, que peu de tems après, plutôt de son propre choix, que par le conseil de personne, il tourna, comme on le verra, ses études d'un autre côté. Il alla étudier la Médecine à Leide, où il fréquenta les leçons de *François de Lebot Sylvius*. Il y soutint des Theses de la Nature, très-opposées aux idées Péripatéticiennes, le 3. de Juillet MDC LXIV.

& fut reçu Docteur en Médecine.

Il s'appliqua à la pratique de cette science, pendant quelques années, qu'il fut le Médecin des pauvres de l'Eglise des Rémontrants d'Amsterdam; sans néanmoins quitter l'étude de la Philosophie & des Mathématiques. Comme la Philosophie de *Descartes* faisoit grand bruit en ce tems-là, & qu'elle commençoit à prendre le dessus, en Hollande; il s'y attacha avec beaucoup d'application, & y fit les progrès, qui parurent dans la suite. En ce tems-là, une Chaire en Philosophie vint à vaquer à Leide, & ayant été recommandé, par le moyen de Mr. *Hudde*, depuis Bourgmestre à Amsterdam, & grand Mathématicien, à l'un des Curateurs de l'Académie, il y fut appelé & fit sa Harangue Inaugurale le 18. d'Octobre en M. DC LXX.

Avant qu'il reçût ses Patentes, il y eut quelques difficultez, sur sa vocation, fondées sur ce qu'il avoit fréquenté jusqu'à lors les Assemblées des Mennonites. Mais comme il fut que les Curateurs de l'Université déliberoient là-dessus, il leur fit dire qu'il avoit dessein de se joindre à l'Eglise Wallonne Réformée de Leide; mais qu'au reste il ne prétendoit pas
 acheter

acheter par-là la Chaire de Professeur, où on l'avoit appellé, ni qu'on lui reprochât à l'avenir d'avoir rien fait contre sa conscience; qu'autrement il aimeroit mieux renoncer à cette vocation. Cette déclaration leva entièrement la difficulté, & il fut en état de commencer l'exercice de sa Charge. Il ne faut pas s'imaginer là-dessus que Mr. *De Volder*, en passant dans une autre Assemblée Chrétienne, condannât celle qu'il venoit de quitter; comme s'il avoit cru, qu'il y eût du danger pour le salut d'y demeurer, & qu'il regardât avec aucune aversion ceux avec qui il avoit été élevé, ou qu'il eût plus mauvaise opinion de leur doctrine qu'auparavant. Il n'a jamais été du nombre de ceux, qui condannent leur prochain, pour des opinions, comme celles-là; & il n'avoit pas ce zele amer, qui a donné la naissance à tant de Sectes, & qui est encore cause des divisions de la Chrétienté. Il crut apparemment être plus utile, non seulement à lui même, mais encore au Public, en entrant dans une autre Société, où il trouvoit les mêmes principes de Religion, à quelques différences près, qui ne sont pas essen-

essentielles , & dans lesquelles sa profession l'exemptoit en quelque sorte d'entrer. D'autres ne le voudroient peut-être pas faire, mais c'est à chacun à se conduire, par ses propres lumieres, & non par l'exemple d'autrui.

Il débuta dans sa Profession, par l'explication de la Logique de *Burgesfordice*, qui s'enseignoit en cette Academie ; mais il la finit en peu de leçons, & l'on s'apperçut bien tôt qu'il n'étoit rien moins que Péripateticien. Dans la suite, il fit rouler ses leçons publiques sur divers sujets de Physique & de Metaphysique, qu'il choisissoit, selon son goût. Comme il falloit encore ménager les esprits de certaines gens, qui étoient prévenus contre la Philosophie de *Descartes*, sans savoir pourquoi ; il faisoit souvent voir que des Dogmes de *Descartes*, contre la nouveauté desquels on s'échauffoit, se trouvent dans les Anciens, & même dans *Aristote*. L'on m'a assuré qu'il avoit fait porter quelquefois ses Ouvrages dans la Chaire & qu'il en avoit lu des passages à ses Auditeurs ; pour faire voir que bien des choses, que l'on accusoit de nouveauté, se trouvoient dans cet Auteur. On a accusé, par exemple, *Des-*

Descartes d'avoir voulu établir le Pyrrhonisme , pour avoir dit qu'il falloit commencer, par douter de tout, si l'on vouloit parvenir à une vérité assurée. Cependant cela se trouve dans *Aristote*, Livre II. de sa *Métaphysique* Chap. I. où il entreprend de montrer l'usage du doute, & les choses, dont il faut d'abord douter.

„ Pour parvenir, dit-il, à la Science,
 „ ce, que nous recherchons, il faut
 „ nécessairement que nous voyions ce
 „ dont il faut d'abord douter. C'est
 „ de tout ce dont quelcun a eu un
 „ sentiment différent de celui des
 „ autres, & de tout ce que pourrois
 „ omettre, outre cela. Il est de conséquence,
 „ pour ceux qui veulent
 „ augmenter leurs lumières, de douter
 „ comme il faut; car cette augmentation
 „ n'est autre chose que la solution
 „ de ce dont on avoit douté auparavant.
 „ Il est impossible que ceux, à qui une
 „ difficulté est inconnue, s'appliquent à la
 „ résoudre. On verra dans l'Original la suite
 „ de ce passage, qui est remarquable. *Mr. de Volder*
 „ avoit un concours extraordinaire d'Auditeurs,
 „ soit dans ses leçons publiques, soit dans
 „ les particulières, où il expliquoit la
 „ Physique & la Métaphysique.

taphysique de *Descartes*. Cela ne venoit pas seulement de l'attachement, que l'on avoit alors pour la Nouvelle Philosophie ; mais aussi de la maniere claire , nette & ingenieuse, dont il l'expliquoit. C'est un talent particulier qu'il avoit, dont on peut voir des preuves dans les Theses de Philosophie, qu'il a fait soutenir en divers tems, & dont je parlerai dans la suite. Ceux qui l'ont onï faire ses leçons lui donnent généralement cette loüange.

Comme il étoit encore jeune , & qu'il ne s'étoit pas encore apperçu des défauts de cette Philosophie, comme il l'a fait depuis ; il s'interessoit davantage dans ces sortes d'exercices & soutenoit ce qu'il disoit avec beaucoup de feu, quoi qu'il fût d'ailleurs très-moderé à l'égard des personnes. Il avoit alors pour collegue feu Mr. de *Vries*, depuis Professeur en Philosophie à Utrecht, qui l'attaquoit souvent dans ses Theses & dans ses Corollaires ; & dont les fauteurs parloient mal de lui, sans qu'il leur en eût donné sujet. Les Etudians se partagerent entre eux, & les Cartesiens, comme il semble, se trouverent superieurs de beaucoup. Cela fit
que

que dans une Dispute de Mr. de *Vries*, tenue le 3. de Mars 1674. ils firent quelques desordres dans l'Auditoire de Philosophie, qui obligerent ce Professeur de sortir de Chaire, avant que l'heure fût éconlée. Châcun porta ses plaintes au Sénat Academique. Mrs. les Curateurs de l'Academie firent dire aux Professeurs en Philosophie, qu'il ne vouloient pas leur ôter la liberté de philosopher, mais qu'ils trouvoient à propos premierement, que l'on ne mêlât pas, ainsi que l'on faisoit, des questions Théologiques dans la Philosophie; comme cela avoit été déjà défendu par un reglement de l'an 1656. & en second lieu, que châcun proposât ses opinions, soit Cartesiennes, soit Péripateticiennes avec modestie, & sans s'emporter les uns contre les autres. Mr. de *Volder* se soumit très-volontiers à leurs sentimens, mais il se plaignit que son adversaire avoit fait tout le contraire; puis qu'il avoit traité du *Peché Originel*, qu'il avoit prouvé par des passages de l'Écriture, & investivé contre les sentimens de son Collegue, comme s'ils tendoient à rendre l'existence de Dieu douteuse. Il eut encore occasion de se défendre, en quelques

ques Assemblées qui se firent, & qui aboutirent à peu près à la même chose.

Comme en ce tems-là les *Cocceiens* & les *Cartesiens* s'étoient unis ensemble, non qu'il y eût aucune liaison entre leurs sentimens particuliers; mais parce que les *Voetiens* s'opposoient également aux uns & aux autres; Mrs. *Heidanus*, *Wittichius* & de *Volder*, furent voir Mr. *Fagel*, Conseiller * Pensionnaire de la Province de Hollande, pour le desabuser des préventions, qu'on avoit voulu lui donner contre eux. Je ne m'arrêterai pas à ce que les Théologiens lui dirent, parce qu'il ne s'agit pas d'eux, en cette occasion, & que les matieres Philosophiques & Théologiques, agitées de ce tems là, n'avoient aucune liaison naturelle ensemble. Je dirai seulement que nôtre Professeur en Philosophie représenta à Mr. le Pensionnaire que tout ce dont on chargeoit les *Cartesiens*, se pouvoit réduire à deux chefs : L'un étoit qu'ils se méloient de choses, qui concernoient l'Etat & qu'ils n'étoient pas bien affectionnez pour le Gouvernement

* Le 28. de Juin 1674. Tiré d'un MS. de Mr. de Volder.

„ nement présent : L'autre étoit qu'ils
 „ traitoient de choses Théologiques &
 „ qui regardoient l'Eglise: Que l'une &
 „ l'autre accusation étoit si mal fon-
 „ dée , que ce ne seroit pas la peine
 „ de les réfuter , si l'on n'avoit pris
 „ soin de les répandre partout : Que
 „ l'on ne trouveroit pas un seul
 „ Dogme, concernant la Politique,
 „ dans *Descartes* , puis qu'il n'avoit
 „ écrit que de Physique & de Méta-
 „ physique: Que s'il y avoit quelcun,
 „ qui fût du sentiment de *Descartes* ,
 „ & qui se mêlât de parler d'affaires
 „ d'Etat, sans y être appelé, par son
 „ employ, ce n'étoit pas la faute de
 „ la Philosophie , qui n'y a aucun
 „ rapport , & qu'on pourroit dire à
 „ cette occasion ; *puniantur persone,*
 „ *non res* : Que la Philosophie de *Des-*
 „ *cartes* étoit estimée, en toutes sor-
 „ tes de Gouvernemens, comme en
 „ France & en Angleterre, où la So-
 „ cieté Royale étoit établie sur les
 „ fondemens du Cartesianisme; & que
 „ cette Philosophie avoit même fleu-
 „ ri dans les Provinces Unies, ce qui
 „ étoit une marque que l'on pouvoit
 „ très-bien souffrir les Cartesiens sous
 „ toutes sortes de Gouvernemens, &
 „ qu'ils suivoient cette maxime, *bo-*
 „ „ *ni*

„ *ni civis esse presentem Republicæ sta-*
 „ *tum tueri*: Que le Gouvernement
 „ appartenoit à ceux, que Dieu avoit
 „ établi pour cela, & que, si Mr. le
 „ Pensionnaire vouloit examiner la
 „ chose, il trouveroit, que ceux qui
 „ s'étoient voulu mêler des affaires
 „ de l'Etat, depuis quelque tems,
 „ étoient tous du parti opposé: Qu'à
 „ l'égard de la seconde accusation,
 „ elle étoit si mal fondée, que les Car-
 „ tesiens étoient persuadés que la Phi-
 „ losophie étoit appuyée sur ses pro-
 „ pres fondemens, tout differens de
 „ ceux de la Théologie, & que leurs
 „ ennemis mêmes le leur repro-
 „ choient: Que les sentimens de *Des-*
 „ *cartes*, touchant Dieu & l'Ame hu-
 „ maine, ne choquoient nullement la
 „ Théologie, puis qu'il enseignoit
 „ *qu'il y a un Dieu & que l'Ame est*
 „ *distincte du corps*, ce qui assurément
 „ ne devoit scandalizer personne:
 „ Que d'autres choses, dont on avoit
 „ parlé, n'étoient que des bagatelles,
 „ & des disputes de mots, comme
 „ ce qu'on lui objectoit touchant le
 „ doute: Que si quelcun disoit que
 „ *l'on doit douter sérieusement s'il y a un*
 „ *Dieu*, tous les Cartesiens rejette-
 „ roient cette proposition, aussi bien
 „ que

„ que les autres; mais que si l'on di-
 „ soit que l'on doit rechercher, con-
 „ tre les Athées, les argumens qui dé-
 „ montrent certainement qu'il y a
 „ un Dieu, comme les Cartesiens le
 „ faisoient, ceux du parti opposé ne
 „ pourroient pas s'empêcher d'en con-
 „ venir: Qu'on trouveroit qu'il en
 „ étoit de même de toutes les que-
 „ stions & que si ceux, qui étoient op-
 „ posez aux Cartesiens, vouloient
 „ avoir la moitié de la moderation,
 „ que les Cartesiens se croyoient obli-
 „ gez de garder, toutes les disputes
 „ s'en iroient en fumée. *Mr. de Volder*
 „ conclut de là que, puis que cet-
 „ te Philosophie ne renfermoit aucun
 „ Dogme, qui fût contraire aux maxi-
 „ mes de l'Etat & de l'Eglise; en
 „ l'enseignant on ne faisoit rien d'op-
 „ posé à l'intention Mrs. les Etats,
 „ qui vouloient que l'on travaillât à
 „ l'avancement des Sciences dans leur
 „ Academie; ce qui ne se pouvoit
 „ faire, sans quelque liberté de philo-
 „ sopher, & que c'étoit tout ce que les
 „ Cartesiens demandoient.

Mr. Fagel, après avoir fait quelques
 difficultez, parut assez satisfait du dis-
 cours de *Mr. de Volder*, & dit qu'il
 faudroit chercher quelque tempera-
 ment,

ment, qui satisfît les deux partis & que si ceux qui étoient oppofez au Cartesianisme faisoient quelques propositions là-deffus, on les leur communiqueroit. Mr. *Fagel* parla depuis de Mr. *de Volder*, comme d'un homme d'esprit & qui favoit très-bien se défendre. On fit quelques reglemens, dans l'Academie, auxquels je ne m'arrêterai pas. Ce que j'en ai dit, n'est que pour faire voir le caractère de nôtre Philosophe & pour faire connoître ce que l'on employoit alors, pour attirer la haine des peuples & l'indignation de l'Etat contre les Cartesiens.

Leurs principes généraux, touchant la méthode de rechercher la Verité, qui est la même que celle des Mathématiciens, feront toujours inébranlables; mais si l'on ne trouvoit pas alors le moyen de faire voir l'incertitude, pour ne rien dire de plus, des conjectures particulieres de *Descartes*, cela ne venoit que de ce que l'on ne favoit pas assez de Philosophie. Les Zélateurs de ce tems-là, non plus que ceux du nôtre, n'étoient pas de fort habiles gens. Ne sachant pas combattre leurs Adversaires, par la Raison, ils vouloient employer l'autorité de l'Etat,

tat , pour accabler le Cartesianisme. Pour cela, il falloit faire accroire qu'il étoit opposé à la Théologie des Réformez , & même au Gouvernement d'alors ; qui étoit celui d'un Stadthouder , dont l'autorité , presque collatérale à celle des Etats , régloit tout. Il n'y avoit rien , dans cette Philosophie, qui eût du rapport avec aucune maxime contraire au Gouvernement, ou à la Théologie. Mais ceux, qui étoient oppofez à *Descartes* , firent en sorte que le Gouvernement fit quelques démarches contre les Cartesiens , comme on le verra dans la suite ; & dès qu'il les eut choquez sans nécessité, il se crut obligé de les tenir bas. On les regarda comme des gens mécontents, parce qu'ils avoient sujet de l'être & voilà comme le Cartesianisme devint le nom d'une faction. Depuis on est revenu de ces idées & dès qu'on a cessé de regarder les Cartesiens, avec aversion, la faction a entièrement disparu. On peut comprendre par-là , que le zele des Anti-Cartesiens & les mouvemens, qu'ils se donnoient alors, étoient très-inutiles. Un peu de tems & de calme ont plus nui au Cartesianisme , que ne firent tous les efforts des Théologiens des Provinces Unies , qui s'y

opposoient; & cela sans bruit & sans tumulte. Pour revenir à Mr. de *Volder*, il fut cette même année en Angleterre, où il demeura quelques semaines, pour y voir les habiles gens de ce pais-là. Je ne sai s'il fut content de son voyage, car je ne me souviens pas de lui en avoir rien ouï dire. Il avoit un peu appris d'Anglois, & il en savoit assez, pour entendre les livres écrits en cette Langue; sur tout ceux qui traitent de matieres, qui concernoient ses Etudes; c'est à dire, la Philosophie & les Mathematiques.

Ce fut apparemment la Société Royale d'Angleterre, toute occupée à rechercher la Verité, par la voie des Experiences, & peutêtre l'exemple de l'illustre Mr. *Boyle*, qui en étoit comme l'ame, & qui faisoit une grande dépense en son particulier pour cela, qui firent naître à Mr. de *Volder* la pensée de proposer à Mrs. les Curateurs de l'Academie de faire quelque dépense, pour la même chose. Il le leur persuada & ces Mrs. acheterent un endroit près de l'Academie, qu'ils firent disposer en forme de théâtre, afin que les Etudiants pussent voir commodément les Experiences de Physique & de Méchanique, que Mr.

de

de Volder feroit devant eux. Ils lui assignerent pour cela quatre cents francs par an, qu'ils lui donnerent la liberté de dépenser, pour acheter les instrumens nécessaires & pour faire les Experiences qu'il trouveroit à propos. La premiere année, il dépensa bien davantage ; mais il ne voulut mettre à compte à l'Université, que la somme qu'on lui avoit assignée. Il paya le surplus, du sien ; mais les années suivantes, les dépenses n'égalèrent pas cette somme, & il avoit soin de fournir des comptes exacts de ce qu'il avoit dépensé, sans profiter jamais de la liberalité de Mrs. les Curateurs, pour son avantage particulier ; quoi qu'il l'eût pu faire, sans qu'on y eût trouvé à redire. Aussi faut-il rendre ce témoignage à Mr. *de Volder*, que c'étoit l'homme du monde le moins intéressé. Jamais il ne fit le moindre mouvement, pour faire augmenter ses gages, qui le furent néanmoins plusieurs fois, par la générosité de Mrs. les Curateurs ; car d'abord ils avoient été fort petits. Il fit en suite des Experiences tous les Lundis, excepté dans les tems de fêtes & il y expliquoit divers points de la Physique experimentale, avec sa netteté ordinaire, devant un grand

concours de Spectateurs & d'Auditeurs. Ses Amis & ses Disciples se souviennent de lui avoir oui faire alors un discours, où il faisoit voir qu'en matieres de Physique, l'Experience sert plus que le Raisonnement. Une autrefois il en fit un, où il montra que, dans les choses Métaphysiques & de pure spéculation, le Raisonnement alloit plus loin que l'Experience. Soit qu'il n'eût pas écrit ces discours, ou qu'il les ait négligé depuis, ils ne se sont pas trouvez parmi ses Papiers.

Ces Leçons lui firent beaucoup d'honneur, & furent très-avantageuses à l'Academie, à laquelle sa réputation attira beaucoup du monde. Feu *Mr. de Beverning*, qui étoit Curateur de l'Academie, prit une amitié particuliere pour lui, sans qu'il l'eût autrement recherchée; & fit en sorte, auprès du Prince d'Orange, qu'il le nomma Recteur cette année-là. La Patente même en fut expédiée, & envoyée par un Messager à Leide à l'un des * Bourgmestres, selon la coutume. Ce Bourgmestre se trouva absent & ne revint en ville qu'assez tard, de sorte qu'il n'étoit pas tems de convoquer le Sénat Academique, pour y
 decla-

• *Mr. Groenendyck.*

déclarer l'élection du Recteur. Cependant le Messager ayant ouï lire la lettre, dont il étoit chargé, ne manqua pas de publier que *Mr. de Volder* avoit été fait Recteur. Mais il arriva un Courrier, la même nuit, adressé à un autre *Bourgmestre, avec une seconde Lettre, où le Prince revoquoit l'élection précédente & choissoit pour Recteur *Mr. Boekelman*.

Quelques uns des ennemis, non de la personne de *Mr. de Volder*, qui n'étoit pas homme à s'en attirer par aucune mauvaise conduite, mais du Cartesianisme, ayant su sa nomination, qui étoit un effet, comme je l'ai dit, des bons offices de *Mr. de Beverning*, firent entendre au Prince que c'étoit un Cartesien, peu affectionné à la Maison d'Orange, & au Gouvernement du Stadthouder, & obtinrent de lui, dans l'absence de *Mr. de Beverning*, que son élection seroit révoquée. C'est ainsi qu'un grand Prince, par complaisance pour des gens, qui ne lui pouvoient guere rendre de service, & encore moins à l'Etat, faisoit quelquefois des mécontents, sans aucune nécessité; contre les regles de la bonne Politique, qui

Q 3

* *Mr. vander Meer*.

demande qu'on ne mécontente jamais personne, sans qu'il l'ait mérité, par une conduite contraire aux intérêts du Public. Il seroit bien à souhaiter que les images de la passion & des intérêts des particuliers ne pussent jamais parvenir jusqu'à ceux, que leur haute dignité doit élever au-dessus de toutes les considérations, qui n'ont pas pour leur fin le bien de l'Etat. Mais on ne voit que trop souvent le contraire, & les grandes qualitez du Prince, dont je viens de parler, ne l'ont pas toujours pu garantir de cette sorte de surprises. On les doit néanmoins attribuer plutôt à ceux qui l'environnoient qu'à lui même, qui n'avoit souvent aucun intérêt, dans ce qu'on lui faisoit faire. S'ils se servoient de son nom, pour des bagatelles, avec sa permission; c'étoit plutôt parce qu'ils ne lui demandoient rien de fort nuisible à l'Etat, que par l'intérêt qu'il y pouvoit prendre. Quoi qu'il en soit, tous ceux qui se trouvent en de semblables situations, ne doivent pas imiter cette apparence de partialité; qui n'est bonne qu'à nuire aux particuliers & qu'à diminuer l'éclat des plus grandes vertus, sans qu'il

qu'il en revienne aucun avantage à ceux qui s'y laissent aller.

Il est vrai que Mr. de Volder, au moins depuis une vintaine d'années en çà, que j'ai eu l'honneur de le connoître, m'a toujours paru extrêmement porté pour la Liberté & pour la forme du Gouvernement, qui est la plus conforme aux Loix de ces Provinces en général & de la Hollande en particulier. Mais il n'y avoit rien que de louable, dans cette disposition, & il étoit très-éloigné de tout ce que l'on peut appeller esprit de brouillerie & de tumulte. Tout le desordre venoit de ceux, qui vouloient parvenir à leurs fins, par des voies extraordinaires, & non par la Justice & par la Raison. Au reste, on ne doit pas faire honneur de cela au Cartésianisme, ou à un esprit de nouveauté; *Descartes*, comme nôtre Philosophe le disoit à Mr. *Fagel*, n'a jamais touché ces matieres; mais *Aristote* a donné en ses livres de Politique, tous les principes, que l'on nomme Républicains, dans la plus grande étendue qu'ils puissent avoir. Dans les Républiques de la Grece & de l'Italie, en son tems, c'étoit un honneur, que d'être bon Républicain :

au lieu que nous avons vû , de nôtre, regarder comme une espece d'héresie des sentimens; que l'on devoit faire enseigner publiquement dans tous les Etats bien reglez, en donnant de bons gages à ceux qui s'en acquiteroient le mieux.

Pour revenir à nôtre Philosophe, il ne voulut plus être nommé Recteur, depuis ce tems-là, jusqu'à l'an MDCXCVII. comme nous le verrons. Il fut plus d'une fois Secrétaire de l'Academie, qui est une charge de moins d'éclat, mais qui ne laisse pas de rapporter quelque avantage.

L'année suivante MDC LXXVI. il arriva une chose qui fit du bruit à Leide, & dans toute la Province; mais dont je ne dirai que ce qui a quelque rapport à nôtre Philosophe. * Les ennemis des Cocceïens & des Cartesiens, que l'on regardoit comme unis, parce qu'ils avoient également sujet d'être peu contents de la maniere dont on les traitoit, présenterent vingt propositions aux Curateurs de l'Academie &

* Ceci se trouve dans un livre Flamand in 4. imprimé à Leide en 1676. & intitulé *Abraami Heidani Consideratien over eenigen saecken onlanghs voorgevalles in de Universteit binnen Leiden.*

& aux Bourgmestres de Leide, comme peu orthodoxes, pour obtenir qu'ils défendissent aux Professeurs de les enseigner. Les unes étoient Théologiques, & les autres concernoient la Philosophie. Je ne m'arrêterai qu'à ces dernières, qui sont au nombre de onze. On accusoit Mrs. *Heidanus* & *Wittichius*, Professeurs en Théologie, d'avoir enseigné les premières, & Mr. *de Volder* les secondes, que voici:

„ Que la Philosophie est séparée de
 „ la Religion, & que le souverain
 „ bonheur de l'homme est d'être content de son sort: Que le Monde est
 „ sorti de certains principes, comme
 „ de semences: Que son étendue est
 „ infinie, en sorte qu'il est impossible
 „ qu'il y ait plusieurs mondes: Que
 „ rien n'appartient à la nature de
 „ l'homme, que la pensée: Que l'ame
 „ de l'homme n'est qu'une pensée, en
 „ sorte que l'homme pourroit vivre &
 „ se mouvoir, sans qu'elle y fût: Que
 „ la volonté de l'homme est absolu-
 „ ment libre & indéterminée, & qu'elle
 „ est aussi infinie à l'égard de ses
 „ objets, que la volonté divine: Que
 „ Dieu peut tromper, s'il veut: Que
 „ nous avons une faculté, par laquelle
 „ le nous pouvons nous empêcher

„ de tomber jamais dans l'erreur, & qui
 „ est seulement dans la volonté : Qu'il
 „ faut douter de tout, même de l'exi-
 „ stence de Dieu & en douter en sor-
 „ te qu'on la regarde comme fausse :
 „ Que les hommes ont une idée com-
 „ plette de la Divinité : Que la Phi-
 „ losophie est l'interprete de l'Écri-
 „ ture Sainte. Ce sont les Proposi-
 „ tions de Philosophie, que l'on accu-
 „ soit d'hétérodoxie, & que l'on publia
 „ avec les lieux des Auteurs, d'où l'on
 „ prétendoit les avoir tirées. Les Cu-
 „ rateurs défendirent aux Professeurs
 „ d'enseigner ces propositions ni en pu-
 „ blic, ni en particulier, & comprin-
 „ rent dans la même défense la Méta-
 „ physique de *Descartes*, dont ils défen-
 „ dirent même de tirer aucunes Theses ;
 „ le tout sous peine aux contrevenans
 „ d'être déposez & chassés de l'Univer-
 „ sité. C'est ce que porte la résolution
 „ des Curateurs du 16. de Janvier 1676.

Ceux que cette défense regardoit
 résolurent de donner un Écrit au Pu-
 blic, pour se défendre contre des ac-
 cusations, qui pouvoient leur nuire ;
 car quoi qu'il n'y eût personne de nom-
 mé, on savoit assez à qui la défense
 s'adressoit. Mrs. *Wittichius* & *de Vol-
 der* se partagerent l'examen des propo-
 sitions.

ftions. Le premier fe chargea d'expliquer celles qui regardoient la Théologie, & le fecond les Philofophiques. Pour Mr. *Heidanus*, il convint de faire l'Avant-propos, & voulut bien que tout l'Ouvrage parût fous fon nom. Mr. *de Volder*, pour ne parler que de lui, fit voir que prefque toutes les Propositions, que l'on objeétoit aux Cartefiens, étoient mal conçues, équivoques, ou tournées d'une manière odieufe, que quelques unes étoient entierement fauffes felon leurs principes, & que l'on ne pouvoit pas les leur attribuer, & d'autres tout à fait orthodoxes, à moins que de les prendre à contre-fens. Ceux qui ont quelque connoiffance de la Philofophie Cartefienne en tomberont facilement d'accord, à préfent que la querelle eft finie & que les efprits font revenus de leur premiere chaleur. Il feroit furprenant que les Anti-Cartefiens euffent fi mal attaqué les fentimens de *Descartes*, & euffent fi peu fû prendre leurs avantages contre lui; s'ils n'avoient pas fait profeflion de renoncer à leur propre Raifon, comme à une lumiere trompeufe, car après cela on ne peut plus rien dire de raifonnable, que par hazard. Mais ce

qui m'étonne le plus c'est que le Prince d'Orange & les Curateurs, qui apparemment n'avoient jamais étudié ces matieres, & dépendoient purement des rapports qu'on leur en faisoit, voulussent bien se prêter à la passion de si mal-habiles gens, & déclarer punissables ceux qui enseigneroient des doctrines, de la fausseté desquelles ils n'étoient nullement instruits, & qui n'avoient aucun rapport avec l'administration des affaires de l'Etat. Que leur importoit-il que l'on fût Péripateticien, ou Cartesien? Ne leur importoit-il pas au contraire de ne faire point de mécontents, sans nécessité? Sans doute l'importunité des Anti-Cartesiens, & les suggestions secretes, contre les personnes, l'emporterent sur la prudence & sur la moderation du Prince & de ces Messieurs. Si ceux qui gouvernent les Royaumes & les Républiques se propoisoient toujours pour regle de leur conduire cette belle maxime, de faire facilement du bien à tout le monde, mais de faire du mal avec beaucoup de peine; on verroit rarement des exemples de semblables partialitez, qui sacrifient, sans fruit, les accusez aux accusateurs.

L'Ou-

L'Ouvrage de ces trois Messieurs ayant paru, sous le nom de Mr. *Heidanus*, il fut appelé * devant les Curateurs ; & l'ayant reconnu en leur présence, pour sien, sans accuser ses Collegues d'y avoir eu part, il fut déposé de sa Profession en Théologie, & demeura seulement Ministre de Leide. Il sauva ainsi ses deux Collegues, qui auroient été obligez de quitter l'Academie, sans cela. On ne peut pas manquer de louer sa générosité, en cette occasion ; mais on assure que ce qui avoit le plus choqué, c'étoit l'Avant-propos, qui, comme je l'ai dit, étoit de sa façon. C'est ainsi qu'il fut recompensé d'une harangue, qu'il avoit faite peu d'années auparavant ; où il avoit élevé si haut le jeune Prince d'Orange, que bien des gens jugerent que, si ce Prince avoit voulu favoriser le parti, dans lequel étoit Mr. *Heidanus*, il y auroit trouvé des serviteurs aussi soumis, que dans l'autre.

Mr. *de Volder*, à qui l'on fit entendre que ce n'étoit pas à lui, à qui l'on en vouloit, continua d'enseigner son Cartésianisme, mais avec un peu plus de précaution. Dans la suite,

Q 7

quand

* Le 5. de Mai 1676.

quand la chaleur de ces disputes fut passée, il explica en public non seulement la Physique, mais encore la Métaphysique de *Descartes*. Il en étoit en ce tems-là beaucoup plus grand admirateur, qu'il ne l'a été sur la fin de sa vie, qu'il en avoit reconnu le foible; comme il l'a avoué plusieurs fois à ses Amis, & ainsi que je lui ai oui dire moi-même.

Comme il n'a donné au Public, que quelques Harangues (car les Theses, que l'on a publiées de lui, ont été publiées sans son aveu,) je croi qu'on ne sera pas fâché que je parle de chacune, en son tems. Il fit donc en M DCLXXV. une harangue funebre, en l'honneur d'un Avocat d'Amsterdam, nommé *Sibert Coeman*, qui étoit mort, après avoir fait son Oraison Inaugurale, pour la Profession de Droit dans l'Academie de Leide, dont il avoit été revêtu, sans en pouvoir prendre possession. Il avoit été ami particulier de Mr. *de Volder*, qui lui rendit ce dernier devoir, avec beaucoup d'amitié & d'empressement. Cette harangue; comme les autres du même Auteur, est mieux écrite que ne le sont ordinairement les Ouvrages des Professeurs en Philosophie, &

& même de beaucoup d'entre ceux, qui se piquent de savoir mieux écrire.

En parlant des premières études de Mr. Coeman, il parle aussi des siennes, car ils étoient du même âge, & ils avoient étudié à Amsterdam sous les mêmes Maîtres. Par occasion, il parle de l'étude des Mathématiques, qu'il louë avec raison, & se moque de la Logique, qui, comme on l'enseignoit alors communément, n'étoit en effet que l'art de chicaner, & ne conduisoit à la connoissance d'aucune vérité utile, ou qu'on ne pût savoir autrement. Mais dans le fonds la véritable Logique a les mêmes principes que les Mathématiques, & conduit l'esprit dans le même ordre & avec la même sûreté à la connoissance du Vrai & du Faux. Elle ne diffère des Mathématiques, sinon en ce qu'elle se fait un Art de la contemplation abstraite des mêmes regles, qu'elle applique à toutes sortes de sujets. Elle n'avance rien, qu'elle ne puisse démontrer mathématiquement. On peut même dire qu'elle a découvert des défauts dans la méthode des Géomètres, & c'est ce que l'on peut voir
dans

376 BIBLIOTHEQUE
dans la Logique de Port-Royal , &
dans d'autres.

Mr. *de Volder* alla peu d'années après faire un tour en France , & fit un voyage à Paris en M DC LXXXI. où sa Profession ne lui permit pas de demeurer long-tems. Il avoit assez appris de François , pour pouvoir s'entretenir commodément en cette Langue, mais il en apprit encore davantage , quelques années après ; où la Langue Françoisise étant devenuë plus commune en Hollande , il eut des occasions plus fréquentes de la parler. Aussi depuis ce tems-là , ne paroissoit-il guere de livre considerable en cette Langue , sur tout qui eût du rapport à ses études , qu'il ne lût , & il en étoit de même des Livres Anglois.

L'année suivante M DC LXXXL la Profession de Mathematique étant venue à vaquer , Mr. *de Beverning* s'informa de nôtre Philosophe , d'un homme propre à la remplir. Il lui indica pour cela une personne , qu'il croyoit capable de cet emploi , & comme il eut appris qu'on ne le vouloit pas donner à celui qu'il indiquoit & que s'il le vouloit pour lui même il l'auroit , il l'accepta ; & fit le 15. de Juin son Oraison Inaugurale , où il traita de la nécessité

cessité, qu'il y a de joindre l'étude de la Philosophie, avec celle des Mathématiques.

On ne peut pas douter qu'il n'ait raison, sur tout à l'égard de la Physique, dont les Experiences ne peuvent pas être faites avec assez d'exactitude, par ceux qui n'ont point de connoissance des Mathématiques. On n'en peut pas non plus tirer toutes les conséquences, ni en faire l'application qu'il faut, sans cela. C'est ce que l'on peut voir par l'Optique, par exemple, qui est une partie de la Physique, & qui ne peut être traitée à fonds, que par des Mathematiciens. Les Ecrits non seulement de *Descartes*, mais encore de *Mrs. Huygens & Newton* en sont une preuve démonstrative.

Mr. de Volder se moque encore ici de la Logique Scholastique, & prétend que l'étude des Mathématiques suffit pour former l'esprit, dans la recherche de la Verité & pour l'accoutumer à observer les regles, qui nous empêchent de tomber dans l'erreur. Cela est sans doute vrai, à l'égard des choses de Mathematique, ou qui peuvent être traitées mathématiquement; & l'on doit encore tomber d'accord
que

que l'esprit acquiert plus de justesse, en s'appliquant à des objets de cette nature. Mais il faut avouër qu'il y a des choses, auxquelles l'étude des Mathématiques ne rend pas plus propres ceux qui s'y appliquent, que l'étude de la Logique même Péripateticienne; comme sont, par exemple, des questions de Politique, de Morale, de Critique & autres semblables. On ne voit point communément que les Mathématiciens réussissent mieux à parler de ces sortes de choses, que les autres. J'ai connu des Mathématiciens, qui ne savoient ni ranger leurs pensées, ni les exprimer, comme il faut.

Mais il est certain que la connoissance de la bonne Logique, qui est dans le fonds la même que la méthode des Mathématiciens; mais réduite en regles, & considérée d'une manière plus abstraite; soutenue de quelque habitude à raisonner juste, & de quelque connoissance des Sciences, rendra l'esprit plus étendu, plus pénétrant & plus exact, que l'application perpétuelle à des sujets de pure Mathématique; parce que ceux qui ne s'accoutument qu'à ces derniers, ne sont pas propres à juger d'objets d'une autre nature.

Pendant

Pendant que Mr. de Volder s'appliquoit à étudier & à enseigner les Mathématiques, * de très-habiles gens découvrirent ces nouvelles Méthodes auxquelles on a donné les noms de *Calcul différentiel* & de *Calcul integral*, & faisoient de tems en tems paroître quelque chose en public, qu'ils avoient découvert, par ces Méthodes. Notre Philosophe s'appliqua aussi à ces nouvelles manieres, & dès que le livre de l'Illustre Mr. *Newton*, des *Principes Mathématiques de la Philosophie Naturelle*, eut paru en MDC LXXVII. il s'attacha fortement à cette lecture, pour découvrir les principes sur lesquels l'Auteur s'étoit fondé; & l'on a encore trouvé parmi ses papiers les calculs de ses démonstrations. On fait que ce livre suppose une connoissance des Mathématiques, qui n'est pas commune. Je me souviens même d'avoir ouï dire à Mr. de Volder, que peu de tems après qu'il parut, feu Mr. *Wuygens*, qui étoit un grand Mathématicien, mais à qui les nouvelles méthodes, dont j'ai parlé, étoient inconnues, le vint voir à Leide & le mit sur le sujet du livre de Mr. *Newton*. Il avoua à Mr. de Volder, qu'il trou-

* Voyez Tom. XVII. de la B. C. p. 160.

trouvoit ce livre extrêmement obscur, & lui demanda ce qu'il en pensoit. Nôtre Philosophe lui répondit qu'il n'étoit pas en effet facile de pénétrer les principes des démonstrations de l'Auteur, mais qu'il avoit trouvées véritables celles qu'il avoit examinées. On ne peut pas néanmoins douter que Mr. *Huygens* ne fût un excellent Mathématicien, & que la Physique & les Mathématiques ne lui soient très-redevables.

L'an MDC.LXXIX. Mr. *de Volder* fut encore chargé de faire l'oraison funebre de *Luc Schacht*, Professeur en Médecine, qu'il prononça le 15. de Mars, & qui est écrite avec plus d'art & plus d'éloquence, que non seulement bien des Mathématiciens, mais encore bien des Professeurs aux Belles Lettres ne sauroient faire. Quoi que nôtre Philosophe ne fût nullement flatteur, comme ceux, qui l'ont connu, le savent assez; il ne perdoit néanmoins pas l'occasion de faire en ces rencontres les compliments, que l'honnêteté demandoit qu'il fit à ses Collegues morts, ou vivans; comme on le peut voir par les deux Harangues funebres, qu'il a prononcées. On fait assez qu'il ne faut pas prendre ces for-
tes

tes de choses , avec une rigueur mathématique , mais les expliquer conformément à l'usage. Personne n'ignore qu'il y a toujours eu beaucoup moins d'habiles gens , que les harangues de cette sorte n'en décrivent.

Cette même année , Mr. *Huët* , qui étoit nommé à l'Evêché de Soissons , publia sa *Censure de la Philosophie Cartésienne* , dont j'ai donné un petit Extrait dans le XV. Tome de la *Bibliothèque Universelle* , Art. X. Comme le savoir de l'Auteur est connu par toute l'Europe , ce livre fit d'abord du bruit , & quelques uns des Disciples de Mr. de *Volder* l'engagerent à le réfuter en diverses Theses , qu'il fit soutenir l'an MDCXC. & les trois années suivantes. Il y suit pied à pied le livre du Censeur de *Descartes* , & y défend la doctrine de ce Philosophe : 1. touchant le doute Universel , par où il vouloit qu'on commençât à philosopher : 2. touchant la maniere , dont on reconnoit l'existence de l'Âme : 3. de la marque , à laquelle on peut distinguer le Vrai du Faux : 4. de la nature de l'Âme : 5. de l'idée de Dieu & de sa nature : 6. du Corps : 7. du Monde & des trois Elemens , dont il est composé. L'Auteur déclare ,

32 BIBLIOTHEQUE

claire, * dès le commencement, qu'il croyoit que l'on doit suivre les principes généraux de la Philosophie de *Descartes*, mais qu'il ne la faut pas suivre en tout. Je ne doute pas que le Livre de Mr. *Newton* ne lui eût ouvert les yeux, sur la doctrine des tourbillons de *Descartes*; que ce Livre a entièrement renversée, à cela près, qu'il établit le Systeme de *Copernic*, comme lui; en reconnoissant le Soleil, comme le centre commun des mouvemens de la Terre & des autres Planetes. Cette partie de la Physique de *Descartes* avoit néanmoins paru à bien des gens la mieux imaginée. On voit en cette rencontre, comme en plusieurs autres, l'exemple d'un grand Mathématicien, qui ne raisonne point mathématiquement, ni même conséquemment.

Mr de *Volder* est obligé, dans ces Theses, d'expliquer souvent les sentimens de *Descartes* contre ses Adversaires, qui ne les entendoient pas assez bien. Cela l'avoit d'abord dégoûté de cet Ouvrage: † „ qu'im-
 „ porte, disoit-il, de rechercher
 „ *Descartes* a cru ceci, ou cela? Lors
 „ qu'on

* *De Dabitat. Thes. 3.* † *Thes. 2. de Dabitat.*

„ qu'on est assuré de son sentiment,
 „ il est alors de l'intérêt des Sciences
 „ de savoir s'il est véritable. Mais
 l'utilité, qu'en pouvoit retirer la Jeun-
 nesse, l'obligea de passer par dessus
 cette considération. C'est pour ce-
 la, qu'il s'est plus étendu qu'il n'au-
 roit fait, dans un Ouvrage d'une au-
 tre nature, & qu'il a redit des cho-
 ses déjà expliquées par d'autres, qu'il
 auroit entièrement omises. Aussi ne
 voulut-il jamais achever cette défen-
 se de *Descartes*, ni la publier lui
 même; & un Libraire l'ayant fait
 imprimer à Amsterdam, en MDCXCV.
in 8. il desavoüa cette Edition, &
 ne put néanmoins se résoudre à en
 donner une meilleure. Quoi qu'il en
 soit, il n'y a point de livre, que je
 sâche, où les sentimens de *Descartes*,
 sur les matieres qu'il traite, soient
 expliquez plus nettement & défen-
 dus avec plus de méthode & de for-
 ce. Il y a encore une chose, qu'on
 ne peut trop louer, c'est que Mr.
de Volder y traite par tout son Ad-
 versaire, avec toute la civilité possi-
 ble, & ne s'attache qu'aux choses,
 sans rien mêler de personnel. Cet
 ouvrage, revu avec soin, lui pouvoit
 assurément faire honneur. Mais l'Au-
 teur

teur étoit résolu à ne rien publier de semblable , quelque talent qu'il eût à se bien expliquer. Ne dire que ce que d'autres avoient dit ne lui paroissoit pas une occupation digne de lui ; & avancer quelque chose de nouveau étoit, comme il croyoit, s'exposer à des contradictions, qui finissoient souvent par des querelles. C'est comme il parloit quelquefois à ses Amis.

On ne peut pas disconvenir entièrement de cela , à le considérer en général ; mais quand on envisage les choses autrement , & par rapport à l'usage & au goût du Siecle, on vient à se persuader qu'il est utile de publier de nouveau une doctrine connue ; pourvu qu'on le fasse en meilleur ordre, avec plus de clarté & d'une manière qui ait plus de rapport au tems auquel on vit. Par là on fait lire de bonnes choses, qu'on ne liroit autrement point ; parce qu'on néglige les vieux livres , & qu'on ne lit que les nouveaux. La plupart des Sciences, sans en excepter les Mathématiques, seroient tombées depuis long-tems, si on ne les avoit renouvelées de tems en tems, par de nouvelles méthodes de les enseigner, proportionnées aux
tems

tems & aux lieux. Je croi même qu'il faut hazarder de s'attirer des querelles, si l'on a quelque chose, qu'il soit utile au genre humain de connoître. Tant pis pour ceux qui les font injustement, qui ne manquent pas tôt, ou tard, d'être méprisés par le Public.

A propos des Theses contre Mr. *Huet*, il faut dire un mot de quelques autres recueils de Theses de Mr. de *Volder*, imprimez aussi, sans son consentement, & abandonnez par leur Auteur. On avoit imprimé à Middelbourg en M D C L X X X I. des Theses sur les Principes de la Physique, d'autres contre les Athées & d'autres sur la pesanteur de l'Air. Les dernières avoient servi à expliquer les Experiences de la pesanteur de l'Air, que l'Auteur faisoit en public, par le moyen de la machine du Vide. Dans celles, qui sont contre les Athées, il se sert non seulement de l'argument de *Descartes*, tiré de l'idée de Dieu, mais encore de quelques autres, dans lesquels il prouve l'existence de la Cause suprême, par celle des effets. Dans l'explication des principes des choses naturelles, il réfute le Péripatetisme & la doctrine de

quelques Chymistes, & établit les sentimens de *Descartes*. Il fait l'un & l'autre, avec beaucoup de clarté; mais il étoit alors plus attaché aux principes de *Descartes*, qu'il ne l'a été sur la fin de sa vie.

L'an MDCXCVII il fut nommé pour être Recteur de l'Academie, & choisi par le Roi d'Angleterre; sans qu'il eût fait aucune démarche, pour s'attirer cet honneur, ni cessé de parler avec la même liberté, dont il avoit accoutumé de se servir. Mais en ce tems-là, la haine du Cartesienisme, & les autres préventions, que l'on avoit autrefois données à ce Prince, s'étoient presque entièrement évanouies. Il étoit parvenu à un degré de grandeur & d'autorité, qui le mettoit entièrement au-dessus de toutes ces menues considérations. Aussi plusieurs de ceux, qui s'étoient opposés douze ans auparavant à son élection, reconnurent que le Roi d'Angleterre lui avoit rendu justice; car enfin il avoit été très-utile à l'Academie, par le grand nombre d'Etudiens, qu'il y avoit attirés; & personne n'avoit sujet de se plaindre, en quoi que ce fût, de sa conduite.

L'année suivante en quittant le Rectorat,

Etorat , il fit une Harangue publique, selon la coûtume , & y traita de la force & de l'usage de la Raison , dans les Sciences. Il la commence par contredire ce Philosophe, qui pour se moquer des définitions de l'Homme , dont les autres se servoient , disoit que *l'Homme est ce que tout le monde sait.* Il dit au contraire que *l'Homme est une chose , que personne ne connoit ;* car enfin , ajoute-t-il , quand nous saurions ce que c'est que le corps humain & ce que c'est que l'Âme ; connoissances dont nous sommes très-éloignez ; il n'y a personne , qui sâche comment ils sont unis ensemble , en quoi consiste la nature de l'homme. C'est un langage que le commun des Cartesiens n'a pas accoutumé de tenir , & l'on voit bien que nôtre Philosophe avoit senti la force des raisons de ceux , qui soutiennent que l'essence des substances nous est entierement inconnue.

Mais après avoir parlé des bornes de nos connoissances , il entreprend de faire voir que la Raison connoit une infinité de choses , avec une extrême évidence ; par le moyen des idées qu'elle trouve en elle même , soit à l'égard des Mathématiques , soit à

l'égard de la Métaphysique. Si ceux, qui crient avec excès, contre la dépravation de la Raison Humaine, examinoient ses raisons; ils verroient, comme il le dit, qu'ils accusent la Nature, d'une chose, qui vient de la négligence des hommes, qui ne prennent pas assez de soin de cultiver leur Raison.

C'est la Raison, comme l'Auteur le fait voir très-clairement, qui décide du Vrai & du Faux, de ce qui est digne de Foi & de ce qui ne l'est pas; par le moyen de ses idées, qu'elle compare les unes aux autres.

Après avoir parlé des idées abstraites, il passe à celles du corps & se retranche dans la seule Médecine; pour montrer, par cet exemple, jusqu'où la Raison peut aller. Il se moque d'abord des Médecins Péripateticiens des siècles passez, qui rapportoient tout à des qualitez occultes, à des Sympathies, à des Antipathies, & à d'autres causes dont il n'avoient aucun idée; mais il n'épargne pas non plus ceux, qui font tout dépendre de la fermentation & de la figure des pores. La première n'est qu'un mot, & la figure des pores ne sert de rien, comme il le fait voir. Il veut seulement qu'on

qu'on établisse certains Principes connus par l'expérience, & par l'Anatomie, & qu'on raisonne là-dessus, sans vouloir pénétrer les premières causes, à la connoissance desquelles on ne parviendra jamais: comme les Astronomes, sans savoir quelle est la nature des Astres, ne laissent pas de prédire exactement leurs situations, pendant aussi long-tems qu'il leur plaît.

De tout cela, il a sujet de conclure que la Raison regne principalement dans les Mathématiques & dans la Métaphysique; où elle s'exerce sur des idées claires & distinctes & tire tout des premiers principes. Pour la Physique & la Médecine, elles ne peuvent faire aucun progrès, que sur des suppositions, qui doivent être prises de ce que l'Expérience & les sens nous apprennent.

Il n'y avoit pas long-tems, que Mr. *Huygens* étoit mort en ce tems-ci, car son *Cosmotheoros*, qui avoit été commencé à imprimer pendant sa vie, parut l'an MDCXCVIII. avec un petit avertissement de Mr. *de Volder*, mais sans nom. Ce grand Mathematicien l'avoit chargé, par son Testament, de choisir, parmi ses papiers, ce qu'il y trouveroit digne de

voir le jour, & lui avoit fait un legs de mille florins, pour lui marquer son amitié.

L'an MDCXCIX. Mr. de *Volder* préfida, le 3. de Juillet, à un Acte public, qu'aucun Professeur ne se souvenoit d'avoir vu dans l'Academie. C'est qu'il y reçut maître aux Arts, avec les anciennes cérémonies, qui étoient tombées dans l'oubli, Mr. *Gale*, à présent Médecin à Londres. Il prit de là occasion de faire une Harangue fort ingenieuse *des Anciens & des Modernes*, que Mr. *Boerhaave*, Professeur en Botanique à Leide, vient de publier, à la priere des Amis du Défunt, & dont le Public lui aura sans doute obligation. On y apprend qu'il est également absurde de vouloir que l'antiquité ou la nouveauté soient des marques de vérité, ou de fausseté; puisque tout le monde convient que ce qu'ont dit les Anciens n'est ni tout vrai, ni tout faux, & qu'il en est de même des Modernes. Cependant à peine s'éleve-t-il quelque sentiment nouveau, qu'on témoigne de l'indignation contre sa *nouveauté*; comme si c'étoit la même chose que de dire qu'un sentiment est faux, ou qu'il est nouveau. D'autres au-

con-

contraire n'ont que du dégoût pour ce qui est ancien, comme si la Verité vieillissoit.

L'Auteur montre ici admirablement bien, que les Puissances ne se doivent pas mêler des querelles sur des matieres spéculatives ; en accordant des recompenses à ceux qui soutiennent un sentiment, & en punissant ceux qui défendent la doctrine opposée. La Verité ne dépend pas des Ordonnances des Souverains ; elle demeure la même, soit qu'ils l'approuvent, ou qu'ils la condamnent ; & le Mensonge est tôt ou tard découvert, s'il est permis de l'examiner. Les recompenses & les rigueurs attachées à de certaines doctrines, ne font qu'entretenir les factions, comme l'expérience le fait voir. Cependant on agit par tout, comme si tout le contraire étoit vrai. C'est une foiblesse dans un Etat, quel qu'il puisse être, que de faire dépendre son repos des disputes des Théologiens, ou des Philosophes, sur des choses spéculatives. Si le Souverain étoit calme, sur ces sortes de choses, & ne puniroit jamais que les mauvaises actions, l'Etat demeureroit toujours ferme & ne seroit sujet à aucun changement ;

quelque variété d'opinions qu'il y pût avoir, dans les Ecoles. La Verité même, qui ne peut qu'être utile à tout le monde, triompheroit enfin pour toujours de l'Erreur; parce que l'esprit de parti seroit éteint, car qui voudroit s'opiniâtrer à soutenir un sentiment, qu'il n'y auroit ni honneur, ni profit à défendre?

On ne verroit plus maltraiter des opinions, pendant une vingtaine d'années, comme dangereuses; & en suite faire du bien à ceux, qui les soutiennent, comme s'ils en étoient plus dignes, que les autres, jusqu'à ce que quelques changement fasse tourner de nouveau la Médaille.

Mr. *de Volder* fait encore dans cette Harangue des réflexions ingénieuses, sur les cérémonies de la réception de Mr. *Gale*; en leur donnant, s'il faut ainsi dire, un sens *mystique*, qui est fort bon en lui même, & dont on doit faire un bien plus grand cas que des cérémonies. Il donne en peu de mots de grandes louanges à son Maître aux Arts, qui est un homme de mérite, & louë aussi la Nation Angloise, dans le soin qu'elle prend à conserver sa liberté & à bannir tout ce qui res-
sent le Gouvernement arbitraire.

En

En MDCC III. Mr. de *Volder* publia, conjointement avec feu Mr. *Fullenius*, Professeur aux Mathematiques à Franeker, les Oeuvres postumes de Mr. *Huygens*, dont je ne parlerai point, après ce que j'en ai dit dans le Tome II. de cette *Bibliothèque Choisie*, Article XI. Il y a une Préface au devant, qui peut faire voir l'habileté des *Editeurs*, en matieres de Mathematiques.

L'année suivante MDCC IV. Mr. *Hudde*, Bourgmestre d'Amsterdam, mourut le 15. d'Avril, & pour montrer l'estime, qu'il faisoit de Mr. de *Volder*, il lui fit un légat de quinze cents florins. Il donna une semblable marque d'amitié à Mr. *Hubers* d'Utrecht, leur ami commun, dont il connoissoit aussi le mérite depuis longues années. C'étoit un grand Magistrat, & à la mémoire duquel la ville d'Amsterdam sera éternellement redevable.

Enfin l'an MDCC V. après avoir été incommodé quelque tems, en sorte que pour peu de mouvement qu'il se donnât, il rendoit de l'urine sanglante; comme il ne pouvoit plus faire ses leçons publiques & particulieres, sans s'incommoder davan-

R 5 tage,

tage, il demanda sa démission à Mrs. les Curateurs de l'Academie. Il auroit pu continuer à tirer ses gages, sans rien faire, à cause de son incommodité, sans qu'on l'eût trouvé mauvais; car enfin après trente-quatre ans de Professorat, pendant lesquels il s'étoit toujours aqité très-régulièrement de sa Charge, personne n'auroit été surpris, qu'il eût cherché un repos, qui lui étoit nécessaire, au dépend de l'Academie, qu'il avoit servie si long-tems. Aucun Professeur n'avoit encore eu de semblable scrupule; & il y a bien de l'apparence qu'il n'y en aura guere, qui l'imitent. Comme il n'avoit jamais été marié, & qu'il vivoit sans aucun faste, quoi qu'il n'y eût rien de sordide dans ses manieres, & qu'il reçût & régala ses Amis dans les occasions, aussi bien que ceux de son Ordre puissent le faire; il lui étoit assez resté de bien, pour pouvoir se passer des émolumens de l'Academie, sur tout à l'entrée de la Paix, qui se négotioit alors. Mais Mrs. les Curateurs ne voulurent pas lui donner son congé, de la maniere dont il le demandoit. Ils lui continuerent une bonne partie de son gage, & le prierent de
demeu-

demeurer dans l'Academie, sans l'obliger à faire aucunes leçons ni publiques, ni particulieres, & sans l'exclure des autres emplois, ou émolumens qu'on y peut avoir; seulement à condition qu'il ne refuseroit pas ses conseils à ceux, qui l'iroient consulter sur leurs études. Il accepta leurs offres, mais il ne voulut avoir aucune sorte de charge. Il s'employoit en cette occasion, avec beaucoup de zele & d'adresse, pour ses Amis, à qui il a souvent rendu de très-bons offices, en ces sortes de choses.

Pour remercier publiquement Mrs. les Curateurs & Mrs. les Bourgmestres de Leide, de leur générosité, il fit une Harangue publique le 19. d'Octobre de la même année, où il renonça au Professorat & à toutes ses fonctions. Il la fit imprimer quelques jours après, comme ses autres Harangues; quoi qu'il n'ait voulu publier aucun autre Ecrit, qu'il eût fait. Il y rend raison de sa conduite, & témoigne qu'encore que la vie des Professeurs lui eût paru autrefois la plus tranquille, qu'il pût mener, les querelles, qu'il y faut souvent essuyer, & la répétition perpetuelle des mêmes choses, sans avoir la liberté de

s'occuper à ce qu'on veut, ne sont pas compatibles avec la tranquillité d'esprit, qu'il avoit toujours recherchée, & qui est plus nécessaire dans la Vieillesse, qu'en un autre âge. Il dit au reste qu'il ne cherchoit pas ce repos, pour vivre dans l'Osiveté, ni pour se décharger d'aucun soin, dont l'Academie pût avoir besoin. En tout cela, quoi qu'il parle de lui même, il n'ennuye nullement le Lecteur; qui ne s'ennuye jamais tant, qu'à lire un Orateur, qui ne l'entretient que de ce qui le concerne. *Mr. de Volder* donne à ce qu'il dit un tour ingénieux, qui détourne le Lecteur de cette sorte de pensées; & il y mêle assez de sel, pour prévenir ce dégoût. Il décrit en passant, d'une manière assez vive, les disputes & les chicanes des Academies en général, & touche délicatement celles qu'il avoit vues dans l'Academie de Leide, depuis qu'il y étoit. Il y avoit vû en effet le *Cocceïanisme* couru, en suite abandonné, & enfin rétabli; pour durer, selon les apparences, jusqu'au premier changement. Après cela, on ne devoit plus s'intéresser si fort dans la destinée de semblables sentimens, ni pour les détruire, ni pour

les

les établir ; mais abandonner tout cela à la Providence , & empêcher seulement que personne ne souffrît pour de pures opinions , de quelque parti qu'il fût.

Il sembloit , pendant quelque tems , que Mr. de *Volder* se trouvât mieux , & même il parut tout à fait délivré de l'incommodité dont j'ai parlé. Nous le vîmes à Amsterdam l'Été passé , en assez bonne santé. Mais vers l'automne il tomba peu à peu dans un dégoût si grand , qu'enfin il ne pouvoit souffrir aucune chair , & qu'il ne se soustenoit qu'en buvant du lait. Cela le jetta dans une si grande langueur , qu'il fallut enfin qu'il gardât le lit , où il mourut tranquillement le 28. de Mars au matin , cette année M DCC IX.

C'EST ainsi que cet habile homme a vécu ; c'est ainsi qu'il est mort , regretté de tous ses Amis. Quoi qu'il fût généralement estimé , il ne fréquentoit familièrement qu'assez peu de gens , avec qui il a entretenu toujours une constante amitié , sans être jamais brouillé avec aucun d'eux. Il étoit officieux & obligeant , sans que sa complaisance allât à louer ce qu'il n'approuvoit pas. Lors qu'il ne jugeoit pas devoir faire connoître ses

sentimens , il se taisoit & ne répon-
doit qu'en termes généraux à ce qu'on
lui demandoit. D'ailleurs il parloit
assez librement de tout , & il railloit
agreablement , quand il vouloit , mais
sans malignité.

Il n'étoit nullement entêté de la
Philosophie, qu'il enseignoit ; sur la
fin de ses jours , & même quelques
années auparavant , il avoit reconnu
le foible du *Cartésianisme* ; autant ap-
paremment , par sa propre médita-
tion , que par le secours des habiles
Anglois , qui ont établi d'autres prin-
cipes. Je l'ai oui se moquer , plus
d'une fois , d'une bonne partie des
Méditations de *Descartes* , quoi qu'il
les eût expliquées pendant long-tems.
S'il est permis d'ajouter cette rai-
son à celles , qu'il a rendues de l'en-
vie qu'il avoit de vivre en repos ; je
croirois qu'il ne vouloit pas com-
poser un nouveau Système , & qu'il
étoit ennuyé d'expliquer ces Médi-
tations , aussi bien que la Physique
de *Robaut* , qu'il avoit expliquée dans
les derniers tems ; parce qu'il voyoit
combien peu il y avoit de choses as-
surées , dans ces Livres. Il lui échap-
poit de tems en tems des plaintes ,
en s'entretenant avec ses amis , du
peu

peu de progrès que l'on avoit fait, dans la connoissance de la Verité, & de la petitesse de nos lumieres; dont on peut voir une partie dans l'exorde de sa Harangue *de l'usage de la Raison, dans les Sciences.*

Il lisoit toutes sortes de Livres, en Latin, en François, & en Anglois, quand il croyoit y pouvoir apprendre quelque chose; on se divertir, en pensant à des choses utiles, & il en jugeoit finement & équitablement. Comme il se moquoit des querelles pédantesques, que les gens de Lettres ont souvent les uns avec les autres, sur des choses de nulle conséquence; il souffroit patiemment qu'on le contredit. Il ne vouloit point faire passer son autorité, pour une raison, & n'affectoit jamais de faire le savant, ni de parler même de son métier, sans y être engagé. Comme il n'étoit pas grand parleur, il ne faisoit ostentation de rien, & souffroit qu'on parlât tant qu'on vouloit devant lui.

A l'égard des matieres d'État, il étoit extrêmement zélé pour la République & pour la Liberté, & il ne dissimuloit point ses sentimens là-dessus. La crainte même, où il étoit qu'il

qu'il n'arrivât , pendant la guerre, quelque defastre , qui nuisît à la liberté de l'Etat , lui faisoit souhaiter passionnément la paix. Il ne s'échauffoit jamais tant , avec ses amis , que sur cet article & je me souviens que nous avons souvent parlé de cette guerre , avec un peu de chaleur ; sans blesser néanmoins le moins du monde les égards , que les honêtes gens doivent avoir les uns pour les autres. J'aurois bien souhaité , qu'il eût pu voir la fin glorieuse de cette guerre. Il auroit eu meilleure opinion de ceux , qui y ont le plus contribué.

Au reste , il étoit très-équitable & prenoit , autant qu'il le pouvoit , le parti des malheureux. Il étoit ennemi de toute perfecution , pour la Religion , & il savoit très-bien démasquer ceux qui se couvroient du masque artificieux de *la gloire de Dieu*. On l'a oui prendre le parti d'un homme condamné , pour des sentimens plus differens , comme il le disoit , en paroles , que dans la chose même , de ceux que l'on soutient communément dans les lieux , où il a été condamné ; quoi qu'il ne fût nullement avantageux de paroître avoir de la pitié , en cette occasion. Ce jugement équitable

table & plusieurs autres, qui sont assez connus à ceux qui l'ont fréquenté, outre les talens que l'on remarquoit en lui, méritoit que l'on dît du bien de Mr. de Volder, & qu'on proposât aux Professeurs des Academies de ces Provinces, ses bonnes qualitez à imiter.

ARTICLE XII.

Remarques sur un Livre intitulé Essai sur le Socinianisme, ou Réflexions sur quelques articles de la doctrine de Mr. LE CLERC, touchant les Sociniens, & examen de quelques passages de son Nouveau Testament François, par PHILIPPE MESNARD Ministre.

JE n'ai dessein ni de faire un Extrait de ce Libelle, ni de le réfuter pied à pied. Si j'avois cru que cela fût nécessaire, je me serois réservé plus d'espace, dans ce Volume, qu'il ne m'en reste; mais je suis persuadé que ceux, qui ont lû le Nouveau Testament, que j'ai publié il y a six ans, avec un peu de jugement & d'équité, ou qui me connoîtront d'ailleurs, feront d'eux mêmes mon Apologie, sans que je m'en mêle. On seroit

seroit bien-malheureux s'il falloit toujours redire la même chose, dès qu'il paroîtroit un nouvel agresseur, & si tout le repos de la vie dépendoit de la bonne, ou de la mauvaise humeur de quelques Ecclesiastiques, qui ne paroissent pas savoir ce à quoi leur vocation les oblige. Tout ce que je puis faire, en leur faveur, c'est de les recommander à la miséricorde Divine; dont ils ont d'autant plus besoin, qu'ils ont moins d'égard pour ceux qui ne sont pas de leur sentiment. Je prie Dieu, de tout mon cœur, qu'il les change & qu'il leur pardonne. Mais parce qu'il peut y avoir des gens, qui pecheroient en cette occasion, par ignorance, j'ai cru devoir faire ici quelque peu de remarques, pour éclaircir leurs doutes. S'il y falloit revenir, j'ai toujours l'occasion de le faire de six mois en six mois. Ce retardement n'est pas si grand, que celui de six ans, que l'Autenr a pris pour composer, ou pour publier son livre.

I. AVANT toutes choses, je prie ceux qui voudront juger de ma Version du Nouveau Testament, & des Notes, qui y sont jointes, de lire 1. les Avertissemens, que j'ai donnez là-dessus

dessus dans la *Bibliothèque Choisie*,
 Tome I. Art. 7. & Tome III. Art. 9.
 2. une petite Lettre publiée au mois
 de Mai de l'an M D E C I V. & intitulée :
Eclaircissemens de quelques endroits des
remarques de Mr. L. C. sur le Nou-
veau Testament, in 8. On verra clai-
 rement par-là que je ne suis pas du
 sentiment des Sociniens, & si l'on veut
 encore, on peut lire ce que j'ai dit là-
 dessus contre le P. *Lépinenil* Jésuite,
 dans le Journal de Trevoux Edition
 de Hollande Tom. I. p. 139. Tom. III.
 p. 142. Tom. V. p. 382. Ceux qui ne
 feront pas contents de tant de prote-
 stations & de tant d'éclaircissemens,
 ne méritent pas qu'on leur en donne
 davantage. Je n'ai pu faire autre cho-
 se, que dire, que je suis du senti-
 ment commun de tous les Chrétiens
 sur la matiere de la S. Trinité, & de
 celui des Rémonstrans en particulier,
 sur le sacrifice de Jesus-Christ; & que
 produire, ou indiquer des passages dé-
 cisifs, où je me suis déclaré sur ces
 matieres.

II. CEUX qui n'en sont pas con-
 tens n'auroient pas sujet de l'être,
 quand je signerois une confession de
 foi, faite par le plus orthodoxe, à
 leur mode, de tous les Théologiens;
 car

car enfin si j'étois capable de dissimuler & même de mentir, comme certaines gens le voudroient persuader, je dissimulerois & je mentirois tout de bon ; en criant plus haut que les plus Zelez, & en signant tout ce qu'on souhaiteroit. Cette conduite me seroit avantageuse, en cette vie, selon toutes les apparences. Je pourrois, sans trop de présomption, prétendre à des emplois, que l'on donne tous les jours à bien meilleur marché ; que je n'ai aquis le peu de réputation, que je puis avoir. C'est-là une preuve de sincérité, qui seroit incontestable devant des juges, qui auroient quelque sorte d'équité, & de jugement ; & si l'on me suppose sincere, on m'en doit croire, quand il s'agit de mes propres sentimens. Dans l'Eglise Romaine même, on seroit content d'une semblable déclaration ; mais ceux, qui crient contre elle le plus aigrement, n'en sont pas satisfaits. Un petit Ministre, qui se plaint de la persecution, se conduit en cette occasion, avec plus d'iniquité & de hauteur, que ne le feroit celui qu'il appelle l'Antechrist.

III. Si je disois quelque chose contre certaines cagoteries vulgaires,

ou

ou que je me moquasse de quelques opinions communes , que je croirois peu fondées , on me traiteroit de Libertin ; & si je témoigne de la piété dans mes discours (& Dieu me garde d'en tenir d'autres !) il se trouve d'honnêtes gens , qui * en faisant les équitables disent qu'on les soupçonne d'hypocrisie , mais qu'ils ne le croient pas. Si vous ne croyez pas ces mensonges , pourquoi les faites vous imprimer , à la tête de votre livre ? Si quelcun affuroit dans un livre imprimé , que l'on dit que *Mr. Mesnard* est de ces honnêtes gens qui croient que Dieu est Auteur du Peché , & qu'il le punit néanmoins ; Que l'on ne sauroit prouver que Dieu est bon , puis qu'il a créé la plus grande partie du genre humain , pour la rendre malheureuse dans cette vie & dans l'autre , pendant toute l'éternité ; Qu'à la vérité on ne sauroit défendre cette doctrine , que comme on défend la Transsubstantiation , c'est à dire , en admettant des contradictions , & en soutenant qu'elles sont vraies , mais qu'il vaut mieux en venir-là , que d'abandonner une si sainte doctrine ; si quelcun , dis-je , dans un livre imprimé

rappor-

* *M. Mesnard P. I. Sect. 1.*

rapportoit que l'on dit que Mr. *Mesnard*, à l'imitation de Mr. *Bayle*, débite cette Théologie; en ajoutant néanmoins qu'il ne veut pas l'en accuser, seroit-il content de cette modération prétendue? Ne diroit-il pas que c'est une mauvaise finesse, pour le diffamer, avec plus de succès? Qu'il ne trouve donc pas mauvais que l'on fasse le même jugement du commencement de son Livre, & que l'on dise que tout le dessein de l'Auteur est de diffamer d'abord celui, contre qui il écrit, & cela par toutes sortes de calomnies; afin d'empêcher qu'on n'écoute ses justifications, ou afin qu'on ne l'écoute, que l'esprit prévenu contre lui. Je laisse à juger à ceux, qui ont quelque connoissance de la Religion, si c'est là la maniere dont un Ministre en doit user.

IV. J'AVOIS dit que certains Théologiens, qui ne me peuvent pas diffamer, comme ils le souhaiteroient & empêcher qu'on ne s'édifie, par la lecture du N. T. que j'ai publié, en disant simplement que je suis du sentiment des *Rémonstrans*, publient que je suis *Socinien*, quoi que je fasse profession de ne l'être point. * Mr.

Mesnard

Mesnard confirme cela , en avoiant qu'on n'ose pas crier contre ceux qui ne reçoivent pas le Synode de Dordrecht. Mais c'est ce qui ne se fait qu'en Angleterre , où les Zélateurs de deçà la mer n'ont point de credit. Autrement on entendroit Mr. *Mesnard* & les gens de sa sorte crier contre le *Pélagianisme* , comme ils faisoient en France & comme l'on fait dans les Provinces Unies & approuver le Synode de Dordrecht , comme une Sainte Assemblée. Pour le moins, les Zélateurs, qui l'ont fait travailler, en usent ainsi en Hollande, & la moderation de leurs Amis d'Angleterre ne vient que de ce qu'ils ne peuvent pas faire mieux. Leurs principes sont assez connus.

V. J'AI traité de *canaille* ceux d'entre les Théologiens , qui comme la canaille & la basse populace , disent des injures au lieu de raisons , & rendent odieux , par des accusations vagues, ceux qu'ils ne peuvent pas réfuter. Je n'ai pas eu d'égard en cela à l'extraction , mais seulement aux manieres , & si le Fils d'un Duc & Pair en usoit de même , je le rangerois parmi la canaille , aussi bien que le Fils d'un Tailleur ; & je mettrois

trois un fils de Tailleur parmi les Théologiens du premier rang, s'il en ufoit d'une maniere conforme à la justice & à l'honêteté. Au reste je n'ai appliqué ce mot à personne en particulier, mais à toute cette espece de Théologiens, qui imitent la plus vile canaille; & dont plusieurs m'ont injurié & m'enjurient nommément.

VI. LES *Rémontrans* ne favorisent pas les sentimens des Sociniens, comme le dit l'Auteur, parce qu'ils n'approuvent pas les Loix pénales, qu'il y a contre eux; non plus que le Parlement de la Grande Bretagne ne favorise les Fanatiques & les Quakers, parce qu'il a aboli les Loix pénales contre eux; ou les sentimens des Lutheriens, parce qu'il a invité tous les Protestans indifferemment à s'aller établir dans la Grande Bretagne. C'est là le style de l'Inquisition, qui traite de *fauteurs d'hérétiques* & de *suspects d'hérésie* ceux qui ne les persecutent pas, & qui desaprouvent la persecution. On a beau dire, qu'on veut seulement *les empêcher de faire des Disciples*. Sous ces beaux mots, on entend chasser, bannir, mettre en prison, confisquer les

les biens, empêcher de pouvoir vivre, séparer un pere de famille de sa femme & de ses enfans; car enfin s'il croit devoir dire ses sentimens à d'autres, quoi qu'on le lui défende, il en faut venir là. On en est bien venu, jusqu'à les bruler tout vifs, & *Calvin* & *Beze* ont fait des Livres, pour soutenir que cela est bien fait; aussi bien que *Guillaume Pryn*, séditieux infame du tems de Charles I. Les François, persecutez en France, ne peuvent pas se plaindre de de ce qu'on leur a fait, s'il est permis de persecuter qui que ce soit, pour la Religion. C'est pour les raisons générales, pour lesquelles tous les honnêtes gens abominent la persecution, que les Rémonstrans ne croyent pas qu'il faille persecuter les Sociniens.

VII. JE * n'ai pas dit que, pour être bon Chrétien, il suffit de croire que *Jesus-Christ est le Messie*, & j'ai encore moins nié que cette proposition n'en renferme point d'autre. J'ai dit que, pour être admis dans l'Eglise Chrétienne, il suffisoit de croire que *Jesus-Christ est le Messie*, avec les propositions dont cette foi supposent nécessairement la croyance, mais qu'a-

Tom. XVIII.

S

près

* Sect. 3. & 4.

près y avoir été admis, on étoit obligé de s'informer de tout ce que Jesus-Christ a enseigné, & de l'embrasser. Voyez l'Article VIII. du Tome 2. de la *Bibliothèque Choisie*. Mais ceux qui entendent l'Anglois doivent avoir recours aux *Christianisme Raisonnable* & à sa Défense par Mr. *Locke*. Tous les raisonnemens, que Mr. *Mesnard* fait là-dessus, montrent qu'il n'a point assez digéré la doctrine des ces livres, & ne me regardent point. Qu'il les examine à loisir & sans préjugés, & il trouvera la solution de ce qui l'embarasse. En attendant, je lui dirai que ceux qui croient sincèrement que Jesus-Christ est le Messie, ou le Roi céleste de son Eglise, & qui dans cette supposition étudient avec soin sa Révélation, embrassent toutes les Propositions, qu'ils en peuvent former, & vivent conformément à cela, ne peuvent être exclus de l'esperance du Paradis, par qui que ce soit au monde. Nous devons tous embrasser ce que nous croyons être dans le N. T. selon nos propres lumieres & non selon les lumieres d'un autre; parce que nous ne devons croire, en matieres de foi, qu'à Jesus-Christ & au

S.

S. Esprit , qui nous a parlé par ses Apôtres. Comme je n'ai pas le droit d'imposer à Mr. *Mesnard* la nécessité d'embrasser mes explications , il n'a aucun droit de m'imposer celle de recevoir les siennes. Il n'y a néanmoins aucun danger, que ni lui , ni moi , pendant que nous nous tiendrons à cette unique autorité, soyons fort differens de sentimens. Si nous differons en quelque chose, ce ne sera en rien d'essentiel.

VII. * IL n'est nullement nécessaire de prouver contre moi que pour être bon Chrétien , il ne suffit pas précisément de croire cette proposition : *Jesus est le Messie*, détachée de toute la doctrine Chrétienne. Je n'ai jamais eu une semblable imagination, & ce n'a pas été non plus la pensée de Mr. *Locke*.

† VIII. SELON la doctrine des Apôtres, nous ne devons reconnoître aucun Evangile, que celui qu'ils nous ont annoncé, & , selon le sentiment de tous les Protestans, nous n'avons point d'autre livre, qui la contienne d'une maniere infallible que le N. T. d'où il sensuit que c'est l'unique livre que nous devons consulter, pour nous

S 2

y

* Sect. 5. † Sect. 6.

y fier, sans avoir aucun égard à l'autorité des hommes, & sans nous arroger nous mêmes celle de décider, pour les autres, du sens de ce livre. Chacun est obligé d'embrasser tout ce qu'il croit y être & rien au delà. Ainsi Mr. *Mesnard* & moi, qui ne croyons nullement que les Dogmes particuliers de l'Eglise Romaine y soient, ne sommes pas obligez de les croire; mais nous sommes obligez de croire que Jesus-Christ n'est pas un simple homme, mais que la Divinité a été aussi étroitement unie avec lui, qu'elle le peut être avec une Créature; & qu'il a présenté un sacrifice expiatoire pour les pechez des hommes; parce que nous sommes persuadez que cette doctrine est contenue dans le N. T. Mais nous n'avons pas droit d'imposer aux autres la nécessité de la croire, de la même maniere que nous: comme nous ne voudrions pas que d'autres nous impossassent leurs propres interpretations. Si quelcun donc ne conçoit pas la chose aussi clairement que nous, ou qu'il l'entende autrement, & qu'au reste il obeisse sincerement aux commandemens de l'Evangile, & n'attende le salut, que de la misericorde de Dieu, nous n'avons pas

pas le droit de le damner, ni de l'exclure de la profession publique que nous faisons d'être Chrétiens, dans l'Eucharistie: comme il ne l'a pas non plus de son côté, à notre égard. Quand il y auroit quelque chose dans l'Evangile, que ni Mr. *Mesnard*, ni moi n'y saurions voir; comme seroit la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, selon les Lutheriens, pour ne pas parler des Catholiques Romains, ou *l'Ubiquité* du corps de Jesus-Christ; les Lutheriens n'auroient pas pour cela droit de nous traiter, lui & moi, d'impies & d'incrédules, & de nous exclure du nombre des Chrétiens, à cause de cela; sous prétexte qu'ils sont persuadés que la présence réelle & *l'Ubiquité* du corps de Jesus-Christ sont dans le Nouveau Testament. S'ils entreprennent de le faire, nous dirions que nous recevons sincèrement tout ce que nous croyons avoir été révélé par Jesus-Christ, & que si l'on nous pouvoit persuader qu'il a révélé la présence réelle & *l'Ubiquité* de son corps, nous les croirions; mais qu'étant dans la bonne foi, & sincèrement persuadés de la divinité de l'Evangile, on nous doit regarder comme des

Chrétiens , quand même nous nous tromperions.

IX. IL * n'est donc nullement besoin que je prétende que la Divinité éternelle de Jesus-Christ, & la doctrine de son sacrifice ne sont point contenues, dans cette proposition, *Jesus est le Messie*. Elles y sont contenues pour moi, qui me forme une idée du Messie, où ces deux choses entrent. Il suffit aussi, pour ceux qui ne les croient pas, d'être persuadés , quoi qu'à tort, que ces doctrines n'ont pas été enseignées par les Apôtres, pour ne les point embrasser. Pendant qu'ils sont dans cette pensée, il est clair qu'on ne les doit pas obliger de les recevoir.

X. Mr. *Mesnard* † a peur que je ne traite de *grossièreté* les soupçons , qu'il témoigne d'avoir que je ne sois Socinien. Il se trompe , je ne puis nommer cela qu'*iniquité* pire que celle de l'Inquisition d'Espagne & d'Italie ; puisque, dans ces lieux , quand un Théologien proteste qu'il est des sentimens reçus, on ne l'attaque pas personnellement ; on désapprouve seulement ses expressions considérées à part. Mais les gens de la sorte de

notre

* *Seçt. VII.* † *Seçt. VIII.*

nôtre Auteur n'aspirent à autre chose, qu'à ruiner les personnes mêmes, & les exils, les confiscations de corps & de bien seroient la première chose, par où ils commenceroient à exercer leur humanité, si les Puissances les en croyoient. Après cela, on verroit répandre le sang & rallumer les bûchers, non seulement contre les convaincus de ce qu'ils voudroient nommer hérésie damnable ; mais encore contre ceux, qui par leur pitié pour ceux qui sont dont l'erreur, passeroient pour fauteurs d'hérétiques. Des gens alterez du sang de ceux, à qui ils ne peuvent rien reprocher ni pour les mœurs, ni pour l'obéissance aux Loix de l'Etat, ni pour l'attachement à la Religion Chrétienne, ne sont pas *grossiers* ; ils sont les imitateurs des persecuteurs anciens & modernes.

XI. MAIS je me rends suspect, selon nôtre Auteur, en blâmant la manière Scholastique, dont on explique *communément* les Dogmes de la S. Trinité, & de l'Incarnation. Ce *communément* se rapporte 1. aux Théologiens de l'Ecole, qui sont aussi Orthodoxes là-dessus que Mr. *Mesnard*, & qui ont autant de droit d'employer vint expressions, par exemple, qui ne

font point dans l'Écriture , que lui dix : 2. à ceux qui les imitent , qui passent pour plus Orthodoxes que nôtre Auteur , sans lui faire tort , & dont il a ouï expliquer , aussi bien que moi , les Systemes dans les Academies , où il a étudié ; comme *Frideric Vendelin* & *Samuel Desmarêts* , que l'on expliquoit autrefois à Geneve & ailleurs. Qu'on lise les Chapitres où ces Théologiens & les Docteurs Scholastiques traitent des Dogmes , dont j'ai parlé ; & l'on verra si j'ai tort de me plaindre des termes Scholastiques , qu'ils employent. On conviendra avec moi que les subtilitez , que l'on y trouve , touchant la maniere dont les *Personalitez* du Pere , du Fils & du S. Esprit , different entre elles & de l'essence Divine , & autres explications semblables , non touchant les choses mêmes , mais touchant la maniere de les concevoir , ne sont point dans l'Écriture Sainte. Mr. *Mesnard* , qui paroît soutenir le contraire , parle apparemment à ceux qui n'entendent pas le Latin , ou qui n'ont lu ni *Vendelin* , ni *Desmarêts*. Pour ceux qui les ont lus , ils ne peuvent pas être d'un autre sentiment que moi ,
s'ils

s'ils ont quelque connoissance de la bonne Théologie.

XII. JE ne rejette aucun Myſtère, parce qu'il est incomprehenſible, lors qu'il est révélé; mais je dis qu'on ne doit pas entreprendre d'expliquer ce qu'on n'entend pas, & encore moins imposer ces explications & des termes, qui ne font pas de la révélation, comme néceſſaires. Il y a une infinité des choſes incomprehenſibles dans la nature Divine, dans ſa manière d'agir & de gouverner le monde, dans l'exécution même de ſes promeſſes, dans la perſonne de Jeſus-Chriſt &c. ſur tout dans l'état, où nous ſommes ici bas; & leſquelles tous les Chrétiens embrassent néanmoins, parce qu'ils croient les choſes clairement révélees, quoi qu'ils n'entendent pas la manière dont elles ſont, ou dont elles s'excuteront. Quand on explique ce que l'on ne ſauroit entendre, & qu'on invente pour cela des termes obscurs; on ſe jette dans des embarras, dont on ne ſauroit fortir, & l'on fait naître des contradictions, comme celles qui ſont l'origine des Sectes, qui partagent la Chrétienté. Avoir pitié de gens, qui s'embarassent dans ces contesta-

tions, & qui prennent un parti opposé au nôtre, & vouloir les supporter n'est pas approuver leurs sentimens, ni leur conduite. La maniere des Anciens de déclamer sur l'Eucharistie, comme sur un grand mystere, & les subtilitez des Scholastiques, qui ont succédé à cela, sont cause des divisions des Chrétiens sur cet Article. Mr. *Mesnard* & moi croyons qu'il est clair que le corps de Jesus Christ n'est point réellement dans l'Eucharistie; cependant nous avons de la condescendance pour les Lutheriens, qui le croient. Pourquoi? Parce que c'est un Dogme, qu'ils croient être dans l'Écriture Sainte, & avoir toujours été cru de tous les Chrétiens des siècles précédens; & qu'il n'est pas facile, pour tout le monde, de se défaire des préjugés dans lesquels on a été élevé & de secouer le joug de l'autorité de plusieurs siècles. On leur doit pardonner cela, parce que d'ailleurs ils vivent chrétiennement. Comme les excuser de la sorte & les vouloir tolerer, n'est pas être *Demi-Lutherien*: ce n'est pas être non plus *Demi-Socinien*, comme parle nôtre Auteur, que d'avoir pitié de gens, qui, par délicatesse de conscience, rejettent,

rejetent, ce qui n'est pas, selon eux, dans l'Écriture Sainte; pour laquelle d'ailleurs ils ont tout le respect, toute la soumission & toute l'obéissance, que l'on peut demander d'eux; sur tout, parce qu'il s'agit de choses difficiles, comme tout le monde en est convaincu.

XIII. J'AI assez donné de preuves, que je ne suis pas *Socinien*, dans les endroits, que j'ai marquez dès le commencement de ces remarques, & j'ai assez fait voir que les soupçons de Mr. *Mesnard* n'ont aucun fondement raisonnable. Je lui ai rapporté des exemples de semblables soupçons, contre des gens * qu'il tient néanmoins innocens de ce qu'on leur objectoit, parce qu'ils faisoient profession du contraire. Il trouve quelque différence dans ces exemples, & il n'y a, en effet, presque aucune comparaison, qui soit parfaitement exacte en tout. Mais il me suffit d'avoir montré, que de prétendues ressemblances entre deux sentimens, relevées par des Adversaires passionnez, ne suffisent pas pour tenir pour suspects ceux qui disent qu'ils ne sont pas d'un sentiment, qu'on leur at-

S. 6.

tribue.

* *Secl. IX.*

tribue, à cause de ces ressemblances.

XIV. MR. *Mesnard* ne doit pas me faire querelle sur ce que je dis, que les termes de l'Écriture Sainte suffisent, pour exprimer, sans équivoque, tout ce qui est nécessaire au salut, & qu'on n'en doit point imposer d'autres, comme nécessaires. C'est là l'un des principes les plus fondamentaux de la Réformation. Ceux qu'on employe & qu'on presse si fort sont d'ailleurs propres à exprimer, non ce que tous les Chrétiens croient aujourd'hui, mais le Trithérisme. De plus, si l'on étoit d'humeur de se cacher sous des ambiguïtez, il ne seroit pas difficile d'y trouver les sens, que l'on voudroit. Si l'on peut donner un sens hérétique aux termes des Apôtres, comme le croit Mr. *Mesnard*; il est bien plus aisé d'en donner à ceux, que l'on a inventez depuis. Qui a-t-il de plus équivoque que le terme de *personne*, & qu'y auroit-t-il de plus facile, que d'y attacher le sens qu'on voudroit, & même un sens très-compatible avec le Socinianisme? Je ne condamne pas comme des gens dangereux ceux qui s'en servent, pour exprimer les sentimens reçus; mais je ne crois pas qu'ils aient
droit

droit d'exiger ces termes de personne, comme nécessaires. Je laisse à chacun le soin suivre ses lumières là-dessus ; mais pour moi, je me reprocherois de manquer de respect pour le Nouveau Testament, & d'abandonner les principes de la Réformation, si je convenois que l'on a besoin d'autres termes, que ceux des Apôtres, pour exprimer un article de foi, sans ambiguité. Si Mr. *Mesnard* & ceux qui l'ont mis en œuvre examinent murement & sans passion ce que je viens de dire, je crois qu'ils en feront contents. Mais si remplis du zèle de l'Inquisition, de haine pour tout ce qu'ils n'ont pas appris dès leur enfance & de l'envie de perdre tous ceux qui ne canonisent pas leur Catechisme, ils jugent de ce qu'ils n'entendent pas, & qu'ils ne veulent pas entendre ; rien ne les satisfera jamais. Je n'entre pas dans les autres motifs, c'est à Dieu & à leur Conscience à en juger. L'un & l'autre me feront raison de la manière, dont ils en usent.

XV. JE n'ai plus de place ici, & je ne veux pas entrer dans le détail des passages que Mr. *Mesnard* explique tout à rebours. Le Public en jugera, & comme je prétends avoir droit

de les expliquer, selon mes lumieres ; je ne trouve pas mauvais que d'autres les expliquent autrement. Ceux qui sont en état de recourir aux Originaux, & de consulter les Interpretes Critiques me rendront assez de justice ; & pour les autres, la modestie demanderoit qu'ils ne jugeassent pas de cette espece de controverses, mais qu'ils les laissassent dé mêler à ceux qui en sont capables. En tout cas, leur jugement n'est pas de grand poids.

Je dirai seulement, que j'ai cité, avec raison, *Theodore de Beze* sur Jean VIII, 78. entre ceux qui rapportent les mots, *je suis, ou j'étois*, dans ces paroles *avant qu'Abraham fût je suis, ou j'étois*, à l'humanité même de Jesus-Christ ; puisque *Theod. de Beze* l'entend de Jesus-Christ considéré comme manifesté en chair ; auquel sens on ne pouvoit pas dire qu'il étoit du tems d'Abraham, si non dans la promesse ; dont Abraham voyoit l'exécution, avec les yeux de la foi. C'est chicaner, que de trouver à redire à cette citation, puis qu'il est certain, que *Beze* rejette le sentiment de ceux qui rapportent les mots *je suis*, à la Divinité

nité de Jesus-Christ, qui existoit alors & qui a été de toute éternité.

J'ajouteroi sur Act. XX, 28. où j'ai dit qu'au lieu de *l'Eglise de Dieu*, il y a *l'Eglise du Seigneur*, dans l'ancien MS. d'Alexandrie, que l'on juge écrit du tems du 1. Concile de Nicée, que Mr. *Mesnard* a tort d'opposer à cela S. *Atbanase*, dans son Epître à Serapion ; parce que dans les MSS. * il y a dans cet endroit, *du Seigneur*, ou *de Christ*, comme le P. de *Montfaucon* Bénédictin l'a remarqué sur ce passage. Mr. *Mill* n'a cité ce livre, que sur les Editions vulgaires. Il est vrai que l'on trouve les mots † *de Dieu*, dans autre endroit de S. *Atbanase* ; où je ne vois pas qu'on ait remarqué de variété dans les MSS. Mais il y a eu plusieurs anciens Peres, qui ont lû formellement *du Seigneur*, comme Mr. *Mill* le remarque ; après quoi je ne vois pas qu'on puisse dire magistralement, comme fait Mr. *Mesnard*, qu'on lisoit, du tems du Concile de Nicée, ce passage comme à présent. Mais dans le fonds je n'ai pris aucun parti là-dessus, dans mes notes sur le Nouveau Testament ; ie n'ai rien changé dans le Texte, & je

* *Ed. Bened. T. I. p. 653. E. † Tom. II. p. 4.*

je me suis contenté de citer le MS. d'Alexandrie.

Au reste, je me mets peu en peine des clameurs de Mr. *Mesnard*, & du mépris, qu'il veut faire paroître de ce que j'ai publié. Ce n'est pas de son suffrage, que dépend la réputation de bon Interprete de l'Écriture Sainte. Combien de tems y a-t-il, que lui & ses semblables crient contre *Grotius*? Il n'y a néanmoins personne, de quelque goût & de quelque érudition, qui ne dise, que malgré tous ses défauts, c'est le meilleur de tous les Interpretes Critiques. Il faut finir, en demandant à Dieu, qu'il accorde à nôtre Auteur & à ceux qui lui ressemblent plus de bon sens & plus d'équité, qu'il n'en ont. *Amen.*

ARTICLE XIII.

LIVRES DONT JE N'AI PAS PU PARLER DANS CE VOLUME.

QUELQUES Extraits m'ayant mené trop loin, je n'ai rien pu dire de quelques livres, dont j'aurois très-volontiers parlé, & dont je parlerai dans le Tome suivant. Il en a aussi quelques uns, qui sont tombez trop
tard

tard entre mes mains , pour en pouvoir traiter dans l'étendue, que leur importance demande. J'en mettrai ici une liste , avec quelques autres, dont il ne sera pas nécessaire que je parle.

1. Ger. Noodt *de forma emendandi doli mali in contrabendis negotiis admissi, apud Veteres liber.* Lug. Bat. 1709. in 4.

2. Philostratorum *que supersunt omnia, Vita Apollonii Libris VIII. Vitæ Sophistarum Lib. II. Heroica, Imagines & Epistolæ. Accessere Apollonii Tyanensis Epistolæ, Eusebii Lib. adversus Hieroclem, Callistrati descriptio statuarum. Omnia ex Codd. MSS. recensuit, notis perpetuis illustravit, versionem totam ferè novam fecit Gottfridus Olearius. Lipsiæ apud Th. Fritschium 1709. in fol.*

3. Fr. Vavassoris *è Societ. Jesu Opera omnia antehac edita, Theologica & Philologica, nunc primum in unum volumen collecta, ad quæ accesserunt inedita & sub ficto nomine emissa, cum Latina, tum Gallica, &c. Amstelod. apud Pet. Humbertum 1709. in fol.*

4. Le même Libraire a sous la presse un *Traité du Feu, où l'on examine les principales questions du Droit naturel & de Morale, qui ont du rapport à cette matiere, par Mr. Bar-*

Barbeyrac. 1709. en 2. voll. in 8.

5. *Mémoires concernant les vies & les ouvrages de plusieurs Modernes célèbres dans la République des Lettres, par Mr. Ancillon, l'un des Membres de la Société Royale de Berlin. A Amsterdam 1709. chez les Wetsteins.*

Si j'avois pu conserver ici assez d'espace, j'aurois parlé plus au long de ces Vies, & marqué à l'Auteur la reconnaissance, que j'ai de la maniere obligeante, dont il y parle de moi. Je mettrai seulement ici un éclaircissement, qu'il semble souhaiter à la pag. 381. sur les éloges donnez à Mr. Cotelier, qui dans quelques exemplaires de l'Édition des *Peres Apostoliques*, in folio, en 1698. sont outrez & en d'autres adoucis. Je lui dirai que je n'ai aucune part dans cette variation. J'avois donné des éloges moderez à Mr. Cotelier, qui me sembloient être suffisans ; mais ceux qui avoient envoyé au Libraire la vie de Mr. Cotelier, sans avoir eu d'ailleurs aucune part en cette Edition, n'en furent pas contents, & persuaderent au Libraire que le livre ne se vendroit pas si bien à Paris, s'il n'y mettoit l'éloge qu'ils lui envoioient & qui étoit, comme je croi, excessif. Le Libraire, par complaisance, fit rimprimer cette feuille

le & y ajoûta ce qu'on lui avoit envoyé, sans m'en rien dire, que long-tems après. Ainsi je desavouë entièrement ces paroles, qui contiennent une flatterie outrée, & qui ne sont point venues de ma plume.

6. *Recueil des Harangues prononcées par Mrs. de l'Academie Françoise, dans leurs receptions, &c.* A Amsterdam chez la Compagnie 1709. in 8. 2. Voll.

7. *Obedientia Credula vana Religio, seu silentium religiosum in causa Jansenii explicatum, & salvâ fide ac auctoritate Ecclesie vindicatum adversus Theologum Leodiensem.* A Amsterdam en 2. Voll. in 8.

Il s'est déjà tant fait de livres sur le silence respectueux, à l'égard du fait de Jansenius; qu'il semble qu'enfin les deux partis devroient ou s'accommoder, ou se taire. Le meilleur seroit de n'exiger pas trop des consciences délicates, qu'on ne peut pas contraindre par autorité à trouver bon ce qu'elles jugent mauvais. Par là même, on auroit arrêté le cours d'une dispute sans fin, & prévenu une infinité de livres, qui ne se seroient jamais faits.

8. *Le Dictionnaire Geographique de Mr. Corneille, en 3. voll. in folio.* Se trouve chez H. Schelte à Amsterdam.

AVÉR

428 BIBLIOTHEQUE
AVERTISSEMENT

Dans le Tome XVII. p. 277. I. Il est dit que Mr. de *Marca* fit approuver le formulaire de Rome, en 1656. C'étoit un formulaire fait par quelques Evêques, qui tenoit au même but. II. Ce fut pendant l'Assemblée de 1656 que Mr. de *Marca* fit la relation de l'affaire du Jansenisme. III. On a dit p. 279. que le *Traité de la Foi Humaine* étoit de Mr. *Pavillon*, Evêque d'Alet, sur un titre équivoque: Il est de Mr. *Nicole*. Le dessein de ce livre est proprement de montrer, contre Mr. de *Perefixe*, qu'on ne peut pas même exiger une foi humaine, sur le fait de *Jansenius*.

Dans le même Tome Art. IV. on a confondu, par mégarde, deux freres, savoir Mrs. *Jean & Jean Jaques Scheuchzer*, qu'il faut distinguer.

Pag. 193. à la ligne 7. il faut ajouter: *aggressus est*. Mr. *Jean Jaques Scheuchzer* a dessein de publier son *Agrostographie*, & il en a fait ses propositions au Public, dans une feuille imprimée. Il a dessein aussi d'écrire sur les plantes, dont *Plin*e a fait mention, ce qui sera sans doute un Ouvrage utile, pour l'intelligence de cet Auteur.

F I N.





